This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

UC-NRLF
$B 83 835

UNIVERSITY OF CALIFORNIA
JAMES K MOFFITT FUND
No.
Let there be light!

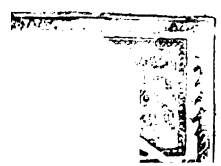

F. DE VYRÉ

MARIE-ANTOINETTE

SA VIE — SA MORT

1755-1793

PARIS

LIBRAIRIE PLON

E. PLON, NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE GARANCIÈRE, 10

1889

Tous droits réservés

MARIE-ANTOINETTE

SA VIE — SA MORT

1755-1793

la mer du Nord. Des villes détruites, un grand nombre d'hommes ensevelis sous leurs ruines frappèrent les nations d'étonnement et d'effroi. L'Allemagne, pays de superstition, fut plus saisie que tout autre, en voyant naître au même moment cette reine qui devait disparaître dans une tempête sociale bien autrement redoutable. Une telle coïncidence toucha l'Empereur; ému par d'inexprimables pressentiments, il ressentit aussitôt pour son enfant une tendresse plus profonde, — presque une inquiétude, — comme s'il la sentait menacée dès son premier jour.

Moins accessible aux impressions, Marie-Thérèse n'éprouva point d'alarmes. Elle avait déjà cinq filles et trois fils seulement (1), et cette « petite » lui donna peu de joie. Reine, elle eut une déception; mère, elle l'oublia, et toute sa vie entoura « son Antoinette » de la plus grande sollicitude.

II

MARIE-THÉRÈSE IMPÉRATRICE-REINE

« Marie-Thérèse, ce miracle d'Autriche », selon Frédéric II, est une trop grande figure pour que sa mémoire s'efface dans l'espace d'un siècle. Des puissances politiques,

(1) Marie-Thérèse eut seize enfants : Joseph II, né en 1741; Léopold II, 747; l'archiduc Ferdinand, 1754; l'archiduc Maximilien, 1769; Marie-Anne, abbesse de Prague, 1738; Marie-Christine, duchesse de Saxe-Teschen, 1742; Marie-Élisabeth, 1743; Marie-Amélie, reine de Parme, 1746; Charlotte-Louise, reine des Deux-Siciles, 1752; Marie-Antoinette, reine de France, 1755. — Marie-Thérèse perdit plusieurs enfants en bas âge.

— comme des miracles, — en trop parler serait les diminuer. Le génie s'impose de lui-même. La souveraineté de Marie-Thérèse est exceptionnelle, supériorité de personne et de caractère autant que de rang.

Si son règne est une époque de grandeur et d'éclat, il fut pour elle-même un temps de durs labeurs.

Par la Pragmatique sanction, l'empereur Charles VI, son père, l'instituait seule héritière de l'Empire. Ces États, qu'elle possédait légitimement, étaient à peine fondus ensemble : elle dut les conquérir d'abord (1), puis les défendre contre de nombreux ennemis, parmi lesquels Frédéric II apparaît comme le plus redoutable.

Sauf le partage de la Pologne (2), qui met une ombre à cette gloire si pure, jamais renommée ne fut plus grande, mieux méritée.

En politique achevé, mais absolu, l'Impératrice gouverna seule. Pour assurer la prospérité de l'Empire, elle rêva l'alliance de la France, comme si son action dans le monde et devant l'histoire devait être couronnée par un tel succès.

Si Marie-Thérèse avait l'art de prévoir avec calme et de frapper comme la foudre, elle possédait le don des sages : savoir s'entourer d'hommes de valeur. De concert avec le prince de Kaunitz, son ministre et son conseiller, elle préparait de longue date cette alliance que Louis XV désirait secrètement. Dès 1752, le prince de Kaunitz venait

(1) Le maréchal de Fleury affirme qu'il aimait mieux trois batailles que garantir l'héritière. — *Monarchie française*, par M. de Carné. Paris, 1859, p. 366.

(2) 1776.

en France sonder les esprits et disposer le Roi à une entente. Le cardinal de Bernis, — alors premier ministre, — et le duc de Choiseul, ambassadeur à Vienne, négocièrent cette alliance, qui fut conclue en 1758.

La France fut dans l'étonnement et la joie : une sorte d'ivresse. « On dit que Marie-Thérèse, — écrivait Voltaire au comte d'Argental, — est actuellement l'idole de la France, et que toute la jeunesse veut s'aller battre pour elle en Bohême. »

Cette jeunesse enthousiaste semblait renier le passé et oublier les vues profondes de Richelieu; mais les esprits sensés restaient fidèles aux traditions françaises. En effet, ce traité, dû à l'habileté de Marie-Thérèse, était singulièrement avantageux à l'Autriche. Aussi l'Impératrice ne négligea rien pour le rendre indissoluble, et nous la verrons bientôt cimenter cette alliance par le mariage de Marie-Antoinette, sa fille, avec le Dauphin, petit-fils de Louis XV.

Au cours de ces événements,— à peine esquissés,— l'enfant destinée au trône de France avait grandi, soit dans le château de la Burg, à Vienne, — soit à Schönbrunn, résidence d'été de la famille impériale.

Entre son père et sa mère, Marie-Antoinette reçut des enseignements d'honneur qui devaient la garantir de toute chute morale, et vécut dans une atmosphère de vertu et de noblesse dont elle se pénétrait. « L'Impératrice parlait en femme savante de la pudeur des mœurs, de la gloire d'une bonne conscience, de l'inébranlable fidélité à ses serments, à son propre honneur. » Elle avait des qualités viriles : la loyauté, l'intégrité dans ses actes, dans ses amitiés : c'était la vertu consommée.

En développant chez ses enfants ces qualités primordiales qui, quels que fussent les événements, devaient les rendre dignes de leur mère, Marie-Thérèse veillait avec un soin extrême à leur rendre familiers les usages des cours européennes, où le tact seul ne suffit pas et dans lesquelles leur naissance assurait à chacun d'eux une situation élevée. C'est ainsi que Marie-Antoinette acquit cette aisance, cette dignité, ce grand air de noblesse qui frappèrent dès son arrivée en France.

Doit-on s'étonner de la comparaison qu'elle fit plus tard entre la cour de sa mère, si grave, si réglée, et celle de Louis XV, dont le ton et l'esprit de société couvraient seuls la décadence ? Ainsi élevée, on comprend avec quelle peine elle se soumit à l'étroite étiquette de Versailles, à ce milieu d'intrigues dont son âme se trouva tout d'abord révoltée; « en ce temps-là nous étions heureuses, ma mère, nous donnant l'exemple de toutes les vertus, prenait soin de charmer notre jeunesse » ; « les jeux de ses filles, dit un historien, l'intéressaient. »

C'est ainsi que Mozart, ce prodige de sept ans, passa tout un hiver à Vienne et devint le compagnon des enfants de la couronne. Marie-Antoinette « était si bonne pour lui et si jolie », — le protégeant, le consolant, — qu'il voulut l'épouser. Hélas ! cette « chère petite Antoine » était réservée à une royauté plus dure que celle des arts. Faut-il rattacher à cet attrait le goût prononcé de la Reine pour la musique ?

François Ier aimait les lettres et surtout les arts. Voulant développer ce goût chez ses enfants, il donnait des concerts où chacun d'eux chantait, s'accompagnant de quelque instrument. Ensuite on dansait. « Voilà mon corps de ballet »,

et la future Reine de France « valsait à ravir (1) ». Elle avait alors dix ans. « Je suis fier de mes enfants, surtout de ma toute petite », disait son père.

Ces joies furent les dernières de la famille impériale. François Ier mourut le 18 août 1765. La mort, s'abattant sur Marie-Thérèse, brisa son cœur et le livra, encore ardent, aux désolations du veuvage. L'Impératrice ne devait pas se consoler; mais, gouvernant sa douleur, elle se consacra entièrement au bonheur de son peuple et de ses enfants.

Puis, l'existence de la cour reprit son uniformité, avec un aspect plus grave cependant, une sorte d'isolement pour les filles de l'Impératrice.

III

ÉDUCATION DE MARIE-ANTOINETTE

Après la mort de François Ier, « cet adorable époux », Marie-Thérèse fit prendre à son fils aîné, — roi des Romains, — le titre d'Empereur d'Allemagne, sous le nom de Joseph II; mais le pouvoir resta absolument entre ses mains. Aussi, absorbée par la politique, elle dut confier à des gouvernantes l'instruction de Marie-Antoinette. Néanmoins, elle se préoccupait passionnément des principes de religion et de morale enseignés à sa fille, les jugeant indispensables au bonheur comme à la dignité de la vie.

Lorsqu'on connaît la valeur de Marie-Thérèse, et quand

(1) On voit encore au petit Trianon un tableau représentant cette scène. Chacun des princes et princesses est revêtu d'un costume de religieux.

on se souvient des épreuves par lesquelles dut passer Marie-Antoinette, on se prend à regretter qu'une femme d'un aussi grand génie n'ait pas dirigé elle-même l'instruction de sa fille. Marie-Antoinette le déplorera aussi, en disant, quelques années plus tard, qu'elle aurait valu beaucoup mieux si elle avait eu le bonheur de recevoir directement ses leçons.

La principale maîtresse de l'archiduchesse, Mme de Brandis, ne pouvait résister ni aux caprices ni aux caresses de son élève. L'aimant beaucoup, mais l'aimant mal, elle ne sut pas l'assujettir à la saine discipline du travail et du devoir. Ses études négligées, les facultés de l'enfant, si pleines de promesses, n'atteignirent point, par le défaut de culture, tout le développement dont elles étaient capables et qui eût été si nécessaire. Ainsi, Marie-Antoinette, heureuse de vivre sans direction, cherchait à se soustraire à toute règle et annonçait déjà cet esprit d'indépendance, ce goût de frivolité que devait si vivement critiquer la cour de Versailles.

Du reste, son institutrice n'était pas seule à l'aimer, car Marie-Antoinette s'attachait tous les cœurs, et son service « l'adorait ». Par sa bonté charmante, ses délicatesses, ses attentions pour ses « chères dames », elle se faisait céder toujours et tout pardonner. Ce fut dans ce cercle de tendresse imprévoyante que se passa l'enfance de la future reine de France, et Marie-Antoinette arrivait à l'adolescence, ne connaissant de la vie que le brillant côté, regardant l'avenir avec le plus riant espoir.

Comprenant enfin qu'elle laissait sa fille en des mains trop molles, Marie-Thérèse choisit, — en 1769, —la comtesse de Lerchenfeld, femme intelligente, ferme et froide.

« On peut dater de son arrivée le commencement des études de Marie-Antoinette... (1). »

L'instruction de l'Archiduchesse avait été si négligée qu'elle n'avait pas même les notions essentielles. L'abbé de Métastase lui apprit l'italien; mais le français, seule langue indispensable, lui était à peine enseigné. « Marie-Antoinette l'écrivait mal, avec de gros caractères. » Néanmoins, elle le parlait assez correctement. Heureusement, sa vivacité d'esprit lui fit promptement acquérir ce qui lui manquait. Quant aux arts, la musique seule plaisait à sa nature impressionnable et mobile. Le dessin, objet d'observation et de réflexion, n'avait aucun attrait pour elle.

L'instruction religieuse de Marie-Antoinette était moins incomplète. Ardente catholique, sa mère se réserva le bonheur de former l'âme de son enfant, d'y faire germer les semences de vérité chrétienne, de vertu fondamentale, qui préservèrent Marie-Antoinette pendant sa vie et la fortifièrent au moment de sa mort.

IV

CARACTÈRE DE MARIE-ANTOINETTE

L'Impératrice remarquait en sa fille les plus heureuses dispositions : sa piété naissante, sa candeur, la fraîcheur de ses impressions, leur droiture, sa bonté, sa compassion pour les pauvres. — « Elle ne pouvait supporter le chagrin

(1) Lettre de l'abbé de Vermond au comte de Mercy-Argenteau, 21 janvier 1769. — Arneth, *Maria-Theresia und Marie-Antoinette.* Paris, 1866.

des autres sans chercher à les consoler. » — S'il était nécessaire d'ouvrir le cœur de Marie-Antoinette à tous les bons sentiments, il était non moins indispensable de former son jugement. Malgré les soins dont elle fut entourée pendant les deux dernières années de son séjour à Vienne, ce travail délicat et profond fut insuffisant, et Marie-Antoinette devait arriver en France, — pays où l'on ne passe rien, — à cet âge de formation ou la raison et le jugement sont à peine mûris. Ce fut le côté faible de cette nature droite, généreuse, séduisante, et qu'une main sage eût si admirablement dirigée.

Ce détail échappait aux étrangers. Mme Geoffrin, en traversant l'Autriche, fut saisie de la grâce de l'Archiduchesse, de son naturel, de la pureté de ce sourire d'enfant, choses inconnues à Versailles ; « on m'a bien recommandé d'écrire en France que je l'ai trouvée belle (1). »

Alors, Marie-Thérèse fixait irrévocablement l'avenir de sa fille, « le plus brillant qu'on puisse imaginer », et l'enfant se réjouissait de son sort. A ce moment même, elle fut l'objet d'une de ces prédictions bizarres auxquelles il ne faut pas donner trop d'importance, mais qui, avec la connaissance que nous avons de l'histoire, ne laisse pas que d'étonner.

Avec leurs contes fantastiques, leurs forêts hantées, leurs ballades et leurs légendes, les Allemands, disposés au merveilleux, entourent d'estime les hommes doués de seconde vue.

(1) *Correspondance du roi Stanislas-Auguste Poniatowski et de Mme Geoffrin*, publiée par M. Charles de Mouy. Paris, 1885. — Bachaumont, *Mémoires*, commencés en 1762.

Un de ceux-là, le médecin Gassner, fut protégé par Marie-Thérèse, qui l'admettait auprès d'elle et de ses enfants. Tout en plaisantant de ses visions, l'Impératrice l'écoutait avec intérêt. « Dites-moi si mon Antoinette sera heureuse. » Gassner tressaillit et se déroba en vain : « Madame, il est des croix pour toutes les épaules. »

Cette enfant, à laquelle se mesurait déjà l'inévitable croix, avait alors treize ans. Déjà pleine d'attrait, Marie-Antoinette exerçait autour d'elle un charme singulier; prédestinée aux plus grands honneurs, et menacée par de sombres prédictions. Que n'a-t-on mieux formé cette jeune âme ! A côté de quelques défauts qui eurent, hélas ! une si grande influence sur les premières années de sa royauté, — défauts d'éducation plus encore que de nature, — on découvre en elle de rares qualités : la délicatesse, la loyauté, la bonté, facultés annonçant l'élévation de l'âme. C'était un diamant brut auquel la vie, — lapidaire infatigable, — devait donner le plus brillant éclat.

CHAPITRE DEUXIÈME

MARIAGE DE MARIE-ANTOINETTE

I

PRÉLIMINAIRES DU MARIAGE

Le mariage du Dauphin avec Marie-Antoinette devait se célébrer en 1770. Pendant l'année qui le précéda, la cour de Versailles se préoccupa d'un aussi grand événement.

Le duc de Choiseul, négociateur de ce mariage, pressentant les difficultés que la Dauphine rencontrerait dès son arrivée, voulut la mettre en état de paraître brillamment à Versailles, où il était nécessaire qu'elle prît la première place. Il chercha donc un homme capable de terminer l'instruction de l'Archiduchesse et de former son esprit selon les usages de la Cour, aux yeux de laquelle Marie-Antoinette devait paraître en souveraine.

L'archevêque de Toulouse, Loménie de Brienne, lui indiqua l'abbé de Vermond, bibliothécaire du collège des Quatre-Nations (1). Cet ecclésiastique, de naissance ordinaire, avait un esprit prudent, mais peu étendu (2). Le

---

(1) Aujourd'hui Bibliothèque Mazarine et l'Institut.

(2) Le père de l'abbé de Vermond était chirurgien en province. Cette famille, assez nombreuse et sans fortune, eut le rare mérite de ne pas abuser de la position que l'abbé de Vermond avait auprès de Marie-Antoinette.

marquis de Durford, successeur du duc de Choiseul à l'ambassade d'Autriche, proposa ce précepteur à l'Impératrice, qui, l'ayant accepté, lui fit bon accueil et l'encouragea; puis elle s'y attacha, appréciant le zèle et la conscience que l'abbé de Vermond apportait à sa tâche.

Marie-Antoinette elle-même ne tarda pas à éprouver pour son professeur une affection qui devait être durable. Malheureusement, pour cette situation de conseiller que l'abbé de Vermond eut auprès de la Dauphine et ensuite auprès de la Reine, il lui manquait les lumières et l'autorité capables de la guider, alors qu'elle était jeune, seule, mal entourée, exposée à des dangers que son âge et sa nature franche ne pouvaient soupçonner.

Le peu de temps qui devait s'écouler entre l'arrivée de l'abbé de Vermond et le mariage de son élève, — quinze mois seulement, — lui paraissait à peine suffisant pour enseigner à l'enfant les choses indispensables qu'elle devait apprendre. Il se borna donc aux connaissances essentielles.

« Après avoir employé mes premières instructions à connaître la tournure d'esprit et le degré d'instruction de Son Altesse, écrivait-il, le 1er janvier 1769, au comte de Mercy-Argenteau, ambassadeur d'Autriche à Versailles (1), j'ai rédigé par écrit le précis des objets et de la méthode d'instruction que je croyais le plus utile pour Madame l'Archiduchesse. J'y ai compris la religion, l'histoire de France, dans laquelle j'insiste sur tout ce qui caractérise nos mœurs et nos usages, la connaissance des grandes familles et surtout de celles qui occupent des places à la Cour,

(1) *Maria-Theresia und Marie-Antoinette*, page 363.

puis une teinture générale de la littérature française. »

Si l'abbé de Vermond devait rencontrer, à côté de l'insuffisance de culture, l'inapplication d'un esprit léger, il trouva d'heureuses compensations. « Elle a plus d'esprit qu'on ne lui en a cru, et je regagne, par la conversation, ce que sa vivacité me fait perdre dans l'instruction (1). » « Je suis bien convaincu, dit-il encore, que la Cour et la nation seront enchantées de notre future Dauphine. A une figure charmante elle réunit toutes les grâces du maintien, et si, comme on doit l'espérer, elle grandit un peu, elle aura tous les agréments qu'on peut désirer dans une grande princesse : son caractère, son cœur excellents. »

« L'abbé n'y entend rien, disait Mercy. Il faut l'élever à la française », répétait-il dans ses lettres à l'Impératrice en parlant de l'Archiduchesse.

Marie-Thérèse le comprenait, s'y appliquait, exigeait que sa fille reçût les dignitaires de l'Empire, afin de la former à cet esprit d'à-propos qui est si nécessaire et d'un si grand charme dans un souverain. Il fallait en outre l'initier aux élégances de ton, de langage et de manières dont la Cour de France avait le monopole.

Le comte de Mercy, résidant à Versailles depuis plusieurs années, se préoccupait, non sans raison, de l'éducation donnée à une Allemande par une Allemande. Il se rendit à Vienne afin d'étudier la nature de la jeune fille, ses ressources, ses dons, son attrait et ses défauts.

Il sentait tout ce que la Dauphine devait acquérir pour se faire aimer de la Cour et surtout se faire pardonner son origine. Il régla les réceptions de Vienne sur celles de Ver-

(1) *Maria-Theresia und Marie-Antoinette*, p. 357-358.

sailles, et apprit à cette enfant de quatorze ans à tenir le *jeu de la Reine*. Trop vive, très étourdie, Marie-Antoinette n'apportait qu'un esprit distrait à ce rôle difficile dont elle ne pouvait comprendre les raisons et l'importance.

Déjà sympathique à cet être charmant, le fin diplomate reprenait, encourageait, conseillait, soutenait « sa petite reine », charmeresse qui se dérobait par un mot aimable et enjoué à ses justes réflexions. « C'est une véritable enfant », remarquait l'Impératrice. « Elle fera ma gloire », ajoutait Noverre, professeur de danse, le seul maître français dont l'Archiduchesse recherchât les leçons. En effet, Marie-Antoinette mettait de l'amour-propre à suivre ce qu'il lui enseignait. « Tout cela me plaît », disait-elle.

Non seulement Noverre remarquait « cette grâce accomplie », mais l'abbé de Vermond écrivait au comte de Mercy, aussitôt après le départ de ce dernier : « Elle prend un ton de majesté et de noblesse étonnant pour son âge (1). »

Les yeux complaisants du précepteur n'étaient pas seuls à remarquer de si heureux changements. Sa mère en était frappée, peut-être remuée comme par un remords. « Jeter ainsi au milieu des vices de la Cour de Versailles une enfant aussi pure, n'est-ce pas une faute maternelle ?... » Lis pour lis, ajoutait le prince de Kaunitz, tenace au sujet de l'alliance. Au vrai, Marie-Thérèse sacrifiait sa fille à l'État.

Dès les premiers jours de janvier 1770, l'Impératrice reçut une lettre de Louis XV et le portrait du Dauphin. Marie-Antoinette « ne le trouva point trop mal », et le 21 janvier, elle mit à son doigt l'anneau des fiançailles. Se souvint-elle

(1) Arneth, p. 357.

de cette date vingt-deux ans plus tard, aux premières heures de son veuvage ?

Ne regardons pas l'avenir, et suivons la future reine de France dans les fêtes que la Cour d'Autriche lui donna, peu avant de s'en séparer. Radieuse de sa superbe adolescence et de l'attente d'avenir, Marie-Antoinette éblouit et captiva tous ceux qui la virent ces jours-là. Français et Autrichiens étaient sous le charme « de cette fée ». Gluck et Mozart la suivaient des yeux avec une attention singulière, car elle leur était chère par sa passion pour la musique : « Donnons-lui un concert. » La jeune fille l'écouta, ce concert, transportée, un peu grave, presque triste.

Le 16 avril 1770, le marquis de Durfort fit officiellement la demande de la main de Marie-Antoinette pour le Dauphin, petit-fils de Louis XV. Le 17, elle renonça publiquement à l'héritage de sa famille. « Quant à Marie-Thérèse, — disent les témoins, — sa main trembla lorsqu'elle dut mettre son nom au bas du contrat de mariage. »

Deux jours après, — le 19, — l'archiduc Léopold épousa Marie-Antoinette, sa sœur, dans le couvent des Augustins, « au nom de Monseigneur le Dauphin. »

II

VOYAGE DE MARIE-ANTOINETTE

Il faut renoncer à dire ce que furent ces adieux pour Marie-Thérèse et sa fille. La mère informait l'enfant des imposants devoirs d'épouse et de reine. La jeune fille, recueillie, surprise, semblait effrayée de tout ce qu'on lui faisait comprendre de sérieux et d'inconnu.

Le matin du départ, elles tombèrent dans les bras l'une de l'autre, et ne pouvaient retenir leurs larmes. Marie-Thérèse ne se lassait pas de faire des recommandations, et Marie-Antoinette ne cessait de l'embrasser, de se serrer dans ses bras; et, s'il est vrai que le cœur maternel ait, à de certaines heures, la fatale puissance de voir au delà du présent, que durent être les angoisses de Marie-Thérèse!... Mais non; envers cet amour, qu'aucun autre amour ne surpasse, Dieu gardait son mystère.

Se détachant des bras de sa mère, Marie-Antoinette se mit à ses genoux. Marie-Thérèse posa les mains sur « cette tête si jeune » et confondit sa tendresse, ses craintes, son espérance dans un dernier baiser et d'ardentes prières.

Brisée d'émotion, jetant à ceux qu'elle quittait un regard désolé, Marie-Antoinette se laissa conduire vers la voiture qui devait l'emmener. Des foules immenses bordaient la route : « Ces peuples de l'ancienne Allemagne étaient non seulement soumis, mais dévoués à leurs souverains. Marie-Antoinette s'était si fort attiré tous les cœurs, qu'à l'époque de son mariage, la joie de la voir Dauphine de France était cruellement comprimée à Vienne par la douleur...

Longtemps la capitale de l'Autriche rappelait moins l'idée d'un mariage qu'elle ne représentait l'image d'un deuil (1). »

Pour accompagner sa fille jusqu'à Strasbourg, l'Impératrice avait choisi parmi ses dames celles qui lui étaient attachées depuis l'enfance. Le comte de Stahremberg (2) devait la conduire jusqu'à Versailles et fut chargé d'informer Marie-Thérèse de tous les incidents du voyage. Elle lui confia, pour qu'il les remît à Marie-Antoinette, les instructions qu'elle avait écrites pour elle seule. On y sent à la fois le cœur de la mère et de la souveraine; on y sent bien davantage encore l'âme d'une grande chrétienne. Les principales lignes de la vie, comme les plus petits détails, tout y est touché avec une fermeté et une précision admirables (3).

Cependant la voiture emportait Marie-Antoinette loin de sa mère et de sa famille. Le sentiment d'exil qui serre le cœur quand on quitte sa patrie n'oppressa pas d'abord le sien, car la Dauphine était encore en Autriche et traversait ses immenses forêts, longeant le Danube aux rives enchantées. Ce ne fut qu'aux frontières qu'elle sentit la tristesse l'envahir. Alors, pensant à sa mère, la jeune fille laissa échapper un sanglot : « Je ne la verrai plus! » Le dernier lien qui la retenait à son pays allait se rompre, et il lui fallut se séparer « de ses pauvres dames ». Et, déjà regrettée

(1) Weber, *Mémoires*, t. I, p. 17. Paris, 1811.

(2) D'abord ambassadeur d'Autriche en France, puis ministre plénipotentiaire aux Pays-Bas.

(3) Le texte de ces instructions se lit dans le premier volume de la Correspondance secrète entre Marie-Thérèse et le comte de Mercy-Argenteau (Arneth et Geffroy).

avant même la séparation, elle s'effrayait à la pensée d'être seule au milieu d'une nation étrangère.

Une dernière barrière la séparait de la France, le Rhin, frontière redoutable, plus puissante qu'une forteresse. Le fleuve royal, large et superbe, étincelait sous les ardeurs du soleil, qui ajoutait à la pompe de ce jour quelque chose de plus vif et de plus doux.

Au milieu du fleuve, entre Kehl et Strasbourg, se trouve une île fort étroite. C'est là que devait se faire la *remise*, et on y avait élevé un pavillon divisé en deux salons. Dans le premier de ces salons, attendaient les dames françaises, les seigneurs envoyés par Louis XV à la rencontre de sa petite-fille; parmi les dames se remarquaient la comtesse de Noailles, dame d'honneur de la Dauphine, la duchesse de Cossé, dame d'atours, et les dames du palais, au nombre de quatre ; puis le comte de Saulx-Tavannes, chevalier d'honneur ; le comte de Tessé, premier écuyer; l'évêque de Chartres, premier aumônier, plusieurs officiers des gardes du corps, et les écuyers.

Le second salon était inoccupé lorsque Marie-Antoinette y entra avec toute sa suite. Selon une vieille coutume, la princesse étrangère arrivant sur le sol de France pour y contracter un mariage devait revêtir une toilette complète. Celle qui arrivait de Paris pour la Dauphine était une merveille de richesse et de goût.

La première pensée de Marie-Antoinette en franchissant le seuil de ce pavillon fut une pensée de tristesse. Mais l'empressement dont elle était l'objet, le nouveau qui l'entourait l'emportèrent à d'autres émotions, joyeuses et bien naturelles à cet âge : on l'habillait à la française! Quand elle vit, reproduite par une glace, son image transformée, un

sourire joyeux, sourire d'enfant ravi, illumina son visage.

Cependant il fallait se séparer, et les dames allemandes ne mettaient pas de hâte à terminer leur service auprès de cette enfant qu'elles avaient bercée et vue grandir. Chacune d'elles lui disait un mot qui devenait une caresse. Marie-Antoinette les embrassa encore, leur recommandant de parler d'elle à sa mère, à ses sœurs, les remerciant de leurs tendres soins, promettant de ne jamais les oublier. Enfin, tout émue, elle s'échappa de leurs mains et, par un effort dont les femmes sont seules capables, de ce salon plein de larmes et d'adieux, cette enfant entra calme et déjà reine dans la pièce où l'attendait « sa cour française », qu'elle surprit par sa grâce et sa royale élégance.

Marie-Antoinette chercha des yeux Mme de Noailles et, la distinguant, elle se jeta dans ses bras. « Pardonnez-moi, Madame, lui dit-elle, — comme pour expliquer les larmes encore visibles sur son visage, — c'est pour la famille et la patrie que je quitte. Désormais, je n'oublierai plus que je suis Française. »

Pendant cette cérémonie, — l'*échange* ou la *remise*, — un orage violent éclatait dans le ciel. Quand la Dauphine sortit du pavillon, la puissante voix du Rhin soulevé se mêla aux éclats du tonnerre. Était-ce la voix des augures, l'annonce de cette épouvantable tourmente qui devait l'envelopper, elle, son trône, son mari et ses enfants ? Ce fut donc au milieu des éclairs, de la foudre et des rafales que Marie-Antoinette prit possession de son futur royaume.

III

LA DAUPHINE EN FRANCE

Arrivée à Strasbourg, la Dauphine fut conduite à la cathédrale, où l'attendait le clergé. Une déchirure se fit soudain dans le ciel, et le soleil, triomphant de la tempête, brilla de tous ses rayons, répandant sa clarté dorée sur cette jeune tête inclinée devant le vieux cardinal de Rohan. Marie-Antoinette se sentit heureuse de rencontrer ce paternel regard et le lui dit en termes touchants. A côté du cardinal se trouvait son neveu et coadjuteur, le prince Louis de Rohan, que nous retrouverons, hélas ! aux plus mauvais jours. Mais à ce moment, lui aussi en était à l'enthousiasme et s'adressa ainsi à la jeune fille attentive : « Madame, les deux nations réunies dans ce temple s'empressent de rendre d'immortelles actions de grâces au Dieu des empires, qui, par des nœuds augustes et désirés, va mettre le sceau à leur félicité commune et cimenter une alliance dont le but a été de protéger la religion et de faire régner la paix. »

Après cette harangue, l'Archiduchesse se rendit au palais épiscopal, qu'elle habita. Pendant son séjour à Strasbourg, et dans les villes qu'elle traversa, elle sut entrer dans son rôle avec un tact droit et fin.

Son voyage fut une fête ininterrompue, une sorte d'enchantement. On avait interdit aux infirmes de sortir de leur gîte de misère, et la « petite Reine » ne vit que ce qui brillait. « La population était émerveillée non seulement de sa belle jeunesse, mais de l'éclat qui l'entourait : une im-

posante escorte, soixante voitures de voyage, un grand nombre de chevaux. »

Cette pompe, la réputation de l'Impératrice, sa fille qu'elle donnait à la France, tout contribuait à faire de l'arrivée de la Dauphine un triomphe qui devenait un espoir pour les populations de l'Est si éprouvées. « On sait ce qu'est fatalement un voyage de souverain. » Marie-Antoinette ne vit donc que ce qu'on voulut bien lui laisser voir. Elle ne savait pas que les villages qu'elle traversait étaient en quelque sorte décimés. La famine avait passé par là, et la disette pesait encore sur ces malheureuses contrées (1). L'exportation des grains dans les mauvaises années (2), le désordre des finances (3), les emprunts successifs, les impôts écrasants courbaient la population des campagnes sous la plus affreuse misère (4).

Aussi, dans cette jeune royauté qu'on acclamait, chacun

(1) La cherté du pain, du vin et de toutes les denrées rend la misère excessive. Trois années de mauvaises récoltes ont appauvri les contrées. *Recherches sur la population*, par Menance. Paris, 1766. — *État de la France en 1789*, par Paul Boiteau, 1861.

(2) « Les fermiers généraux oppriment les cultivateurs au delà de toute conception ; et, quoiqu'ils travaillent depuis le matin jusqu'à la nuit, exposés à l'inclémence des saisons, ils mènent une vie beaucoup plus misérable que celle des nègres dans nos colonies De plus, on attribuait au Roi l'indigne action d'accaparer les grains et d'être le chef secret du *pacte de famine*. » (Horace Walpole.)

(3) A la fin de 1769, la dépense, selon les chiffres de M. Maynon d'Invau, excédait le revenu de 63 millions. D'après les papiers de l'abbé Terray, contrôleur général, le déficit réel était de 67,774,000 francs.

(4) Bailly, *Histoire financière de la France*. Paris, 1829, t. II, p. 159. — *Mercure historique*, t. CLV, p. 147 ; *id.*, septembre 1763. — *Mémoires pour servir à l'histoire du droit public en matière d'impôt*, ou recueil de ce qui s'est passé de plus important à la cour des aides, de 1756 à 1775. Bruxelles, 1779, p. 108 et suivantes. — Floquet, *Histoire du parlement de Normandie*.

voulait voir l'aurore d'une vie meilleure, d'un règne plus digne et plus prospère.

Ce beau pays de France semblait, lui aussi, la fêter au passage. Le soleil du printemps éclairait son chemin ; les hautes montagnes et les noirs sapins des Vosges, la riante vallée de la Meuse, les donjons antiques, tout s'animait à ses yeux et la portait à l'admiration. Les ovations comme les plus modestes hommages participaient de la joie de son esprit. Elle y répondait gaiement, ne s'en trouvant pas encore lassée.

Comptant les jours par ses succès, la Dauphine s'avançait ainsi vers le but de son voyage. A mesure qu'elle approchait, la pensée du Dauphin commençait à remplir son cœur, mais elle n'en laissa rien deviner. Si le moment de son arrivée préoccupait l'Archiduchesse, tout se préparait à Versailles, pour aller au-devant d'elle.

IV

LA DAUPHINE DEVANT LA COUR

Dès le 14 mai 1770, la Cour s'était portée à Compiègne pour attendre Marie-Antoinette. Le lendemain, cette Cour se rendit à quelques lieues du palais, sur le chemin qui traversait la forêt. Entouré de sa famille, Louis XV, attendant dans une vaste clairière cette belle enfant promise à sa race pour la perpétuer, parut vraiment imposant. Son visage était encore beau, son attitude superbe. Ses filles, ses petits-fils, écoutaient dans les profondeurs du bois le bruit lointain des voitures annonçant l'approche de l'Archiduchesse.

Le duc de Choiseul, précédant le cortège royal, vint à la rencontre de la Dauphine, qui lui en fut reconnaissante. L'amitié que sa mère avait pour lui la disposait à écouter et à suivre ses conseils, et elle arriva ainsi au carrefour de Bernis, où la Cour était réunie.

Selon l'ordre de l'Impératrice, Marie-Antoinette descendit de voiture et se jeta aux pieds de Louis XV, qui la releva, l'embrassa, séduit par l'éclat de sa beauté. Il lui présenta le Dauphin, qui lui baisa la main. Mesdames, filles du Roi, l'accueillirent avec empressement, charmées par le sympathique attrait de sa grande jeunesse.

Marie-Antoinette reçut avec aisance et noblesse les hommages de la Cour. Si le Roi en était enthousiasmé, le Dauphin la considérait avec une tranquille admiration. « Après avoir bien examiné la Dauphine, raconte un témoin (1), trouvant le Dauphin très heureux de posséder une aussi adorable personne, je demeurai confondue de son air froid. Il regardait à peine sa radieuse épouse. »

Elle fixait tous les regards. « Son front est beau, la forme du visage d'un ovale beau ; elle est grande et bien faite ; son nez est aquilin, ses yeux bleus et vifs ; sa bouche, très petite, semblait déjà légèrement dédaigneuse ; elle avait la

(1) *Mémoires de Mme du Barry*. Paris, 1829, t. II, p. 22. — En 1788, sous le ministère de M. de Brienne, Mme du Barry, retirée à Luciennes, écrivit ses mémoires sous forme de correspondance, à la demande d'un de ses amis, M. de V..., qui lui promit le secret. Ce recueil fut terminé en 1789. Mme du Barry mourut sur l'échafaud, ainsi que M. de V... Les héritiers de ce dernier trouvèrent le volumineux manuscrit, mais ne le livrèrent point à la publicité, et ces lettres ne parurent que beaucoup plus tard, après la mort de tous les contemporains. — Ces mémoires n'offrent aucun intérêt de littérature ; sans élévation, sans style, ils n'ont d'autre utilité de lecture que certains faits exacts ; leur authenticité ne paraît pas douteuse. (Avant-propos des Éditeurs.)

lèvre autrichienne assez prononcée. Rien ne peut donner une idée de l'éclat de son teint; ses cheveux étaient blond cendré; son port de tête, la majesté de sa taille, l'élégance et la grâce de toute sa personne étaient uniques... un charme infini. Tout en elle respirait la grandeur de sa race, la douceur et la noblesse de son âme; elle appelait tous les cœurs et, en la voyant, on ne pouvait se refuser à un respect mêlé de tendresse (1). »

Avec un à-propos délicat, Marie-Antoinette demanda au Roi, comme première faveur, de s'arrêter au Carmel de Saint-Denis pour y saluer Madame Louise, quatrième fille de Louis XV. Sortie tout récemment de la Cour, Madame Louise expiait alors dans les austérités du Carmel des désordres auxquels elle n'avait point participé. On s'attendrit à la pensée de cette entrevue entre ces deux filles de rois dont le sort, en ce moment, paraissait si différent et, en réalité, était semblable : victimes choisies de Dieu et prédestinées au sacrifice. Embrassant sa tante, la Dauphine lui adressa un affectueux reproche d'avoir quitté la Cour à la veille de son mariage. « Elle est incomparable, écrit aussitôt Madame Louise (2); c'est une princesse accomplie. »

Après cette entrevue, les voitures reprennent la route de Versailles, et le peuple applaudissait avec ivresse. On fit

(1) Bachaumont. — *Mémoires de M^me^ d'Oberkirck*, publiés par le comte de Montbrison, 1852, t. I, p. 34. — *M^me^ de Créqui*, Paris, 1842, t. V, p. 49, 50. — Ces derniers mémoires, faussement attribués à la marquise de Créqui, ont pour auteur le nommé Couten, de Saint-Malo, qui prit le pseudonyme de comte de Courchamp.

(2) Manuscrit de la Bibliothèque nationale. — *Vie de la Mère Saint-Augustin*, « Madame Louise », par une Carmélite de Saint-Denis, 1879, t. I, p. 165.

remarquer à la Dauphine combien son arrivée excitait d'enthousiasme. Fine et pleine de tact, elle disait : « Les Français ne voient jamais assez leur Roi, ils ne peuvent me traiter avec plus de bonté qu'en me prouvant qu'ils savent aimer celui que je regarde déjà comme un second père (1). »

On arriva ainsi au château de la Muette, où devait avoir lieu le souper. Il se passa un fait incroyable, indice du triste état de cette Cour et des scandales qu'y devait rencontrer Marie-Antoinette. Obsédé par Mme du Barry, Louis XV avait consenti à ce qu'elle fût placée à la même table que sa petite-fille. « On fut indigné de cette profanation d'une fête de famille (2). »

Mettre ainsi en présence, le jour même de son arrivée, la fille de Marie-Thérèse et la femme qui avilissait le trône en scandalisant la France ! Marie-Antoinette, trop jeune, trop ingénue pour reconnaître une telle situation, aurait demandé ce que faisait cette dame à la Cour. « Elle est ici, répondit quelqu'un, pour amuser le Roi. — Ho ! alors, avait repris l'enfant, je me déclare sa rivale. »

Il est difficile de croire que ni Marie-Thérèse ni le duc de Choiseul n'avaient averti la Dauphine de la présence de Mme du Barry. Quoi qu'il en soit, Marie-Antoinette, ce jour-là, fit preuve d'un discernement au-dessus de son âge. Prudente, mais polie, elle répondit à ceux qui voulurent connaître son opinion sur Mme du Barry qu'elle la trouvait « charmante (3) ». Ce mot fut répété ; s'il faisait

(1) Weber, t. I, p. 22.
(2) Lacretelle, *Hist. de la France pendant le* XVIIIe *siècle*. Paris, 1823, t. IV, p. 236. — *Nouvelles à la main*, Cantrel, 1861.
(3) *Nouvelles à la main*, p. 211.

l'éloge de la beauté de cette favorite, c'était aussi le seul qu'elle méritât, et toute la Cour applaudit à la justesse de cette réponse (1).

Au moment de cette réunion à la Muette, le comte de Mercy-Argenteau écrivait au secrétaire de Marie-Thérèse (2) : « Notre Archiduchesse Dauphine a, dans son début à Strasbourg, surpassé toutes mes espérances, tant par son maintien que par la justesse et la grâce qu'elle a mises dans ses propos. L'entrevue de cette après-midi dans la forêt de Compiègne a couronné l'œuvre. »

Après le souper, la Cour revint à Versailles, et Marie-Antoinette resta au château de la Muette. Un auteur rapporte que, le soir, elle fit appeler le comte de Stahremberg. Elle pleura beaucoup, parla de sa mère avec des accents nouveaux, plus tendres et plus profonds. Elle « semblait désolée ». Quelques mystérieux regrets s'éveillèrent-ils en son âme ? Tout cœur de quinze ans a son idéal. Le sien, ce jour-là, ne fut-il pas déçu à la vue du Dauphin, si peu fait pour lui plaire, si peu empressé ? Nul ne le sut jamais, car elle ne révéla rien de ses premières impressions.

Le lendemain, Marie-Antoinette arrivait à Versailles, et toute la Cour lui fut présentée. L'admiration fut unanime. Au milieu de ce monde blasé, fardé, corrompu, « elle sembla comme un lis (3) » et apparut dans tout l'éclat et la vérité de la beauté de l'âme et de la personne ; elle imposait à tous et reçut de ses ennemis eux-mêmes (car déjà les ennemis de Marie-Thérèse et du duc de Choiseul se

(1) Weber, *id.*, p. 23.
(2) Baron Neny, 14 mai 1770. — Archives de l'Empire.
(3) Montjoie, t. I, p. 39. — *Mémoires dits de Mme de Crèqui*, t. V, p. 49, 50.

déclaraient les siens), sinon l'hommage de l'amour, mais celui du respect. On s'étonnait de sa dignité, — de cette dignité qui vient de l'absence d'effort et de prétention. — Son maintien fut très remarqué, ainsi que le choix de ses expressions : rien d'excessif, rien de faux ni de tudesque; au contraire, une aisance parfaite. Remarquant plusieurs officiers et diplomates qu'elle avait vus à Vienne : « On m'avait bien annoncé, dit-elle, que rien n'était comparable à la magnificence de la Cour de Versailles, mais on ne m'avait pas dit qu'elle était le point de réunion des personnes qu'on connaît et de toutes celles qu'on désire connaître. »

Pour une Allemande, ce tour d'esprit est bien français.

V

MARIAGE DE LA DAUPHINE

Le 5 mai, le cardinal de La Roche-Aymon célébra le mariage du Dauphin.

La grande jeunesse de Marie-Antoinette, son recueillement de vierge en prière achevèrent de lui conquérir les cœurs. Avec la foi sincère qu'elle conserva toute sa vie, la Dauphine comprit la parole qui la liait au Dauphin. Cet acte qui commande, mais qui soutient, donnait à sa physionomie quelque chose d'innomé, de fier et de soumis tout à la fois. Ignorante de l'avenir, confiante comme on l'est à cet âge, ce fut avec empressement qu'elle écrivit son nom sur le livre des rois.

En sortant de la chapelle, la Dauphine reçut les vœux

de la Cour. « Tous ceux qui sont entrés aux appartements le jour du mariage et au festin royal conviennent qu'ils n'ont jamais vu de coup d'œil aussi merveilleux . »

Après le souper, il y eut représentation dans la salle de spectacle, inaugurée à cette occasion. Un feu d'artifice et des illuminations furent préparés pour le peuple, auquel le jardin fut ouvert. « En ce moment, Paris est désert (1). »

La fatalité qui poursuivait Marie-Antoinette reparut ici de nouveau. Deux orages successifs éclatèrent sur Versailles. L'horizon en fut obscurci et la multitude chassée par des torrents de pluie. Le ciel semblait protester contre ce mariage; en effet, à chaque réjouissance, il venait, par ses violences, détruire la joie, désoler la terre.

Mais le palais ignorait ce qui se passait au dehors. « Jamais, dit un étranger (2), en parlant de Marie-Antoinette, vision plus céleste n'a paru dans cette orbite qu'elle semblait à peine toucher. Je la vis au moment où elle paraissait sur l'horizon, l'ornement et les délices de la sphère dans laquelle elle commençait à se mouvoir; elle était brillante de santé, de bonheur... Sa figure, dit-on encore, sa jeunesse, tournèrent toutes les têtes. Il serait difficile d'imaginer une plus grande popularité, depuis le Roi jusqu'au dernier de ses sujets (3). »

Cependant Paris, dans l'enthousiasme, se préparait à fêter le Dauphin. Les réjouissances publiques étaient fixées au 30 mai, et devaient se terminer par des illuminations et un feu d'artifice.

(1) Bachaumont, Montjoie, Mme du Deffand à Horace Walpole. — Correspondance publiée par le comte de Saint-Aulaire. Paris, 1842.
(2) Burke.
(3) Mémoires du prince de Montbarrey, 1828.

Dans la soirée du 30 mai, le Dauphin et la Dauphine quittèrent Versailles. Au moment d'arriver à la place Louis XV, un cri de terreur les arrêta. — Madame Adélaïde, qui se trouvait avec sa nièce, commanda de retourner au palais, et ce fut à Versailles que Marie-Antoinette apprit dans toute leur étendue les malheurs arrivés, « et tout cela à cause de nous », disait-elle très émue.

A cette époque, les Champs-Élysées n'étaient ni tracés ni plantés. Le pont de la Concorde n'existait pas, le quai des Tuileries n'était qu'un sentier de halage, et la rue Royale, où s'élevaient seulement quelques maisons, n'était ni percée ni alignée ; on y voyait un fossé large et profond.

La place Louis XV avait été illuminée par des ifs couverts de lumières. Quatre cent mille personnes, disent les chroniques, étaient là pour voir le feu d'artifice, qui fut très brillant. Soudain le feu prit aux *échafauds* des pièces. Par toutes les issues, la foule se jette hors de la place et se dirige vers les Tuileries, où stationnaient des voitures qui attendaient leurs maîtres ; un flot de peuple se réfugie derrière ce rempart mobile. Bientôt les chevaux sont renversés, les voitures brisées.

Par la rue Royale arrivait une colonne pressée, chantant, joyeuse, venant des boulevards inondés de lumières, tandis que de la place, en sens inverse, une masse effrayée, non moins considérable, s'engouffrait dans cette même rue Royale, et ces deux courants humains se rencontrèrent dans un heurt mortel. Ainsi se forma un monceau de cadavres (1). Dans cette cohue arrivèrent les troupes destinées à éteindre l'incendie, ce qui fut effroyable ; lancés à toute vitesse,

(1) Correspondance de Grimm, édition Furne, 1829, t. VII, p. 1,5.

les chevaux labourèrent les corps renversés. De ce chaos de mourants et de morts, les cris désespérés retentirent au loin, et Versailles en frémit.

Aussitôt, Marie-Antoinette envoya « sa bourse » au préfet de police, M. de Sartines, et la famille royale imita son exemple (1). A cette occasion, on fit pour la première fois des souscriptions en faveur des victimes.

A ces faciles libéralités, la Dauphine unissait le mouvement du cœur. Elle était inconsolable. On la surprit plusieurs fois fondant en larmes. « Peut-être ne nous dit-on pas tout, et ces malheurs sont arrivés à cause de nous (2). »

Ainsi finit cette journée. Ainsi s'abîmèrent dans le sang et les larmes ces splendeurs et ces joies. Il ne faut pas être superstitieux ni croire à tous les pressentiments. Peut-être ne faut-il pas les mépriser tous. Il y a des choses mystérieuses dans l'histoire des grands prédestinés, de ceux que Dieu appelle à la gloire, à la sainteté, à la douleur. On ne s'étonnera donc pas de les voir se multiplier ici, dans la vie de cette femme qui, née sur un trône, comblée de tous les dons de l'esprit et du cœur, devait mourir sur un échafaud.

(1) Bachaumont.

(2) *Id.*, t. III, p. 47 ;— Weber, t. I, p. 28. — Lettre inédite de Mme de Cossé, dame d'atours de la Dauphine.

CHAPITRE TROISIÈME

LA FAMILLE ROYALE

I

LOUIS XV ET SA FAMILLE

Avant de poursuivre ce récit, étudions la cour de Versailles, où la Dauphine va prendre place et qui lui réserve, après ses premiers sourires, de si cruels mécomptes.

Au moment de l'arrivée de Marie-Antoinette, Louis XV s'avilissait dans un dernier et impérieux amour, plus dominateur encore que ceux qui l'avaient asservi dans la force de l'âge.

La mort de son fils, le grand Dauphin (1), avait porté au Roi un coup qui sembla le frapper. « Pauvre France, — dit-il avec amertume, — un roi de cinquante ans et un Dauphin de onze ! »

Le grand Dauphin laissait cinq enfants. Il avait écrit pour eux des instructions où se révèlent sa piété, les qualités de son âme, mais aussi le défaut de pénétration et de connaissance des hommes.

---

(1) Mort à trente-six ans, le 20 novembre 1765. — *Le Fils de Louis XV*, par le prince Emmanuel de Broglie. Paris, Plon, 1877.

Sa veuve, Marie-Josèphe de Saxe, confia ses fils au précepteur désigné par leur père et voulut entourer le Roi, afin de le préserver d'une chute nouvelle.

Mme de Pompadour venait de mourir. Cette femme, qui forma et brisa des alliances, qui jeta la France dans les désastres de la guerre de Sept ans et s'unit au Parlement pour renverser les Jésuites, qui « ajouta les pertes financières à la dégradation morale de la monarchie (1) », avait coûté à l'État trente-six millions de francs (2) !

Non seulement ce gaspillage insensé et révoltant appauvrit l'État, mais il diminua le caractère royal aux yeux d'un peuple encore fidèle qui reprochait au Roi son abaissement devant un cœur vénal (3), l'oubli des bonnes mœurs, l'abandon des devoirs de famille et de royauté.

De si larges plaies ne se cicatrisent pas facilement. Néanmoins la Dauphine rêva d'arracher de cette blessure le fer empoisonné ; — mais elle n'en eut pas le temps et mourut deux ans après son mari (1767).

L'année suivante, — car la mort ne se lassait pas de frapper la maison de Bourbon, — la reine Marie Leckzinska, « qui avait connu toutes les douleurs », s'éteignit dans cette chambre royale du palais de Versailles où, depuis ce jour, aucune reine de France ne rendit le dernier soupir. Atteint

(1) Diderot.

(2) Selon d'Argenson, les dépenses de la maison de la marquise de Pompadour s'élevèrent, en 1751, à la somme de soixante-huit millions. *Livre de dépenses de Mme la marquise de Pompadour.* — Archives de la préfecture de Versailles. — *Curiosités historiques sur les cours de Louis XIII, Louis XIV et Louis XV*, par Le Roi.

(3) Compiègne, Crécy, Montretout, la Celle, Meudon, tombèrent en ses mains et celles de sa famille. *Mme de Pompadour et la Cour de Louis XV*, par E. Campardon, Paris, 1867.

dans tous ses sentiments, Louis XV frémit sous l'étreinte du remords et pensa véritablement à réformer sa vie. C'est alors qu'on le vit se rapprocher de ses filles, leur demandant, avec des consolations, un milieu honorable. Malheureusement il ne trouva pas auprès d'elles ce qu'il attendait.

Mesdames de France avaient à la Cour une existence triste et monotone. Sans être dépourvues d'esprit, elles manquaient de ce charme délicat qui eût pu retenir leur père. Madame Adélaïde, l'aînée des filles de Louis XV, née en 1732, était alors âgée de trente-huit ans. Elle avait été belle, mais jamais beauté ne disparut plus vite que la sienne. Fort intelligente, énergique, volontaire, d'un esprit dominateur, elle devenait chaque jour plus impérieuse (1). La seconde, Madame Victoire, née en 1733, se distinguait par des qualités, de solides vertus; elle était bonne, belle et gracieuse, mais timide et sous la domination de Madame Adélaïde. Madame Sophie avait une nature passive et son entourage pesait sur elle. Ces deux sœurs cadettes, sans aucune initiative, étaient absolument fondues dans la volonté de leur aînée. Enfin Madame Louise, ainsi que nous l'avons vu, venait de quitter Versailles pour le Carmel de Saint-Denis.

On comprend que Louis XV ne devait rencontrer chez ses filles aucun lien capable de le fixer auprès d'elles. Accoutumé à des joies trop faciles, il se détourna de Mesdames et fut bientôt rejeté dans les habitudes auxquelles il avait essayé de se soustraire.

(1) *Mémoires du duc de Luynes*, publiés par Dattieux et E. Soulié, 1860-1865. Paris.

« La première loi de l'historien, — affirme Cicéron (1), est de ne rien dire de faux; la seconde est de ne rien taire de ce qui est vrai. »

Nous sommes arrivés à une des plus tristes pages de l'histoire : Mme du Barry, l'abjection même, allait régner. Bien que la vertu n'y fût pas en honneur, Versailles se souleva; car les femmes les moins honorables ne pouvaient supporter l'idée d'être confondues avec « cette créature » vouée à l'opprobre. « Elle me plaît, soutenait Louis XV, cela suffit, et quand je le voudrai, tout le monde sera à ses pieds. »

Mais non. Mesdames, les princes du sang, les grandes familles se liguèrent contre Mme du Barry, qui attendit longtemps sa présentation. Malheureusement, il y eut des défections même dans la plus haute noblesse; l'ambition prima l'honneur.

Le gouverneur des Enfants de France, le duc de la Vauguyon, le duc de Richelieu, « l'éternel tentateur du trône », d'Aiguillon (2), prêtèrent à la favorite un appui dont Louis XV se montra reconnaissant (3). Leur exemple et l'attente des faveurs royales, l'audace et la perversité de quelques courtisans eurent raison de bien des résistances comme de beaucoup de fiertés. Enfin, Mme du Barry fut officiellement présentée à la Cour par la comtesse de Béarn, qui reçut cent mille francs pour prix de sa complaisance ! (Avril 1769.)

(1) Cicéron, *De Oratore*.

(2) Ancien gouverneur de la Bretagne, honni dans cette province, homme méprisable et vindicatif.

(3) *Vie privée de Louis XV. — Souvenirs et portraits du duc de Lévis.* Paris, 1813-63. — *Mémoires de l'abbé Morellet.* Paris, 1821, I, 172 ; — *du prince de Montbarrey. Précis historique de la vie de Mme du Barry.*

Ce fut un scandale, avec des rumeurs à faire tomber toute une monarchie. Le jour de sa présentation, son maintien était d'une effronterie révoltante. Quand elle entra au jeu, toutes les femmes se jetèrent les unes contre les autres pour ne pas se trouver assises auprès d'elle. L'indignation à Versailles était portée au comble ; en effet, on n'avait jamais rien vu d'aussi scandaleux, pas même Mme de Pompadour (1).

A cette présentation, les filles de Louis XV ne purent étouffer leurs murmures, « le dernier degré d'ignominie (2) » où croulait la royauté dégradait le Roi et dénaturait son cœur : ces avilissements tuent tout, même l'amour paternel. Absolument aveuglé, Louis XV contraignit les princesses à recevoir la favorite. Forcément soumises, Mesdames subirent un instant sa présence, puis, s'éloignant de leur père, elles formèrent une sorte de cour qui devint un foyer d'intrigues. D'un côté Louis XV et Mme du Barry, les courtisans du vice, les femmes sans vertu, comme Mme de Béarn, « à qui on n'aurait pas fait la révérence (3) », et Mme de Mirepoix, qui recevait une pension considérable. De l'autre ce qu'on peut appeler la partie saine de la Cour, Mesdames et leurs maisons ; les jeunes princes ne comptaient pas.

Les petits-fils du Roi, encore en éducation, étaient sou-

(1) *Secret du Roi*, I, 324. — Mme de Créqui, III, 8. — *Mémoires secrets d'Augeard*, 1886, p. 31 ; — *de Mme de Genlis*. Paris 1825, II, 109. — *Souvenirs du prince de Beauvau*, publiés par Mme de Standish, Noailles. 1872, p. 30.

(2) Lacretelle, *Mot de M. de Sallaberg*. — *Vie du président de Brosses*, par M. Foisset. Paris, 1842, t. I, p. 298.

(3) Mme de Créqui, *id.*, *ibid.*

mis à Madame Adélaïde, qui avait pour l'aîné, le duc de Berry, plus tard Louis XVI, une prédilection visible. « Parle donc à ton aise, Berry, lui disait-elle (1), gronde, fais du tintamarre, comme ton frère d'Artois ; casse mes porcelaines, mais fais parler de toi. »

Cette influence ne s'exerçait donc ni sur le cœur des enfants ni sur leur esprit; le degré d'instruction de Mesdames ne donnait à aucune d'elles l'autorité nécessaire pour leur direction. Cependant Madame Adélaïde, si intelligente, regrettait le choix déplorable d'un gouverneur tel que le duc de la Vauguyon, homme sans valeur, courtisan habile, ayant les apparences de la dévotion sans en avoir les convictions. Telles étaient Mesdames, sur lesquelles Marie-Antoinette fondait tant d'espoir de protection et de conseil. Nous verrons bientôt comment elles allaient accueillir cette enfant (2).

Le grand Dauphin avait laissé trois fils, réservés à une grave destinée : le trône, l'échafaud, l'exil. L'aîné, — qui fut Louis XVI, — prit à la mort de son père le titre de *Dauphin*. Le second, — plus tard Louis XVIII, — était le comte de Provence, appelé à la Cour *Monsieur*. Enfin le troisième, le comte d'Artois, qui devint Charles X.

Tous trois furent confiés au gouverneur choisi par leur père. Entre de telles mains, on pouvait craindre que les petits-fils de Louis XV ne devinssent des hommes sans élévation. M. de la Vauguyon employa envers ses élèves une basse flatterie. « Les rois, — lisait-on sur leurs modèles

(1) *Mémoires de Mme du Barry*, t. II, p. 276 et suivantes; — *du prince de Beauvau*, 32.

(2) *Mémoires historiques et politiques de Soulavie*. 1811, II, 39.

d'écriture, — sont des dieux sur la terre; ils peuvent tout ce qu'ils veulent (1) ».

La vie de Louis XVI devait cruellement démentir ces paroles! Dès sa sixième année, —l'âge de discrétion, —selon le vieux français, le Dauphin se montra sérieux, réfléchi; son âme était droite, son cœur honnête; il annonçait des vertus; mais selon le plus véridique de ses historiens (2), avec des qualités qui rendent un prince digne d'être aimé, il n'était nullement ce qu'on appelle un prince aimable. Il aimait la lecture, la solitude, et, plus tard, préféra les forêts aux palais, les travaux d'artisan au culte des arts. Défiant de lui-même, trop souple sous la main de M. de la Vauguyon, il subissait en outre l'ascendant passionné de Madame Adélaïde. Tel était le futur époux de Marie-Antoinette.

Le comte de Provence, Monsieur, frère cadet du Dauphin, « avait de l'esprit (3) », mais un esprit difficile. Cœur froid, caractère réservé, il était dépourvu de ce charme de la jeunesse si séduisant dans son frère, le comte d'Artois. Celui-ci, gracieux, brillant, était fort léger. Sa franchise et son bon cœur paraissaient en tout et le peuple l'adorait. « C'est un charmant enfant », écrivait la duchesse de Choiseul. Mais cet enfant aimait immodérément le mouvement et le plaisir, et laissait pressentir cette nature irréfléchie qui fut si préjudiciable à Marie-Antoinette. Nous le

(1) *Mémoires du prince de Montbarrey*, I, 325 et suiv. — *Mémoires secrets du comte d'Allonville.* 1838-1845, I, 51 et suiv. — *Journal de Barbier*, IV, 257.

(2) Droz, *Histoire du règne de Louis XVI.* Paris, 1839-1842, t. I, p. 157.

(3) *Vie de Louis XVIII*, par M. Oscar de Poli, 1880. — *Souvenirs d'un page*, M. de France d'Hezecques, 57.

verrons plus tard donner à sa belle-sœur, avec le goût des bals, celui des courses et des jeux, en un mot lui faire connaître ces bruyants amusements dont la calomnie devait se faire contre elle une arme puissante.

Les deux filles du Dauphin, Madame Clotilde, alors âgée de onze ans, et Madame Élisabeth, qui n'en avait que six, étaient laissées à leur gouvernante, la comtesse de Marsan, qui avait rempli les mêmes fonctions auprès des princes pendant leur première enfance. M^me^ de Marsan conserva beaucoup d'empire sur Louis XVI, qui l'appelait *maman*. Dans la suite de ce récit, nous verrons comment elle exerçait son ascendant.

A côté de la famille royale étaient les princes du sang, ou branche cadette. Ils ne résidaient pas à Versailles.

Le duc d'Orléans, chef de la maison de ce nom, habitait le Palais-Royal. Très attaché à la branche aînée, il ne prenait aucune part aux cabales de cour. Son fils, le duc de Chartres, venait d'épouser la fille du duc de Penthièvre, dont la fortune était considérable. Le prince de Condé résidait à Chantilly, où était mort le grand Condé et dont Bossuet avait célébré les merveilles. Sa vie était presque royale par son luxe et ses bienfaits. Le fils du duc de Condé, le duc de Bourbon, était père du duc d'Enghien (1). Le dernier représentant de la maison de Penthièvre était le vertueux duc de Penthièvre, l'homme le plus parfait de la terre, qui rachetait par son austère existence la source coupable de son immense fortune (2). Puis le prince de Conti, comte d'Eu...

(1) *Le duc d'Enghien*, par Welschinsger. 1888.

(2) Le duc de Penthièvre était petit-fils de Louis XIV et de M^me^ de Montespan.

Ainsi se composait la branche cadette de la Maison de France au moment où Marie-Antoinette apportait à la branche aînée une vie nouvelle.

II

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

A cette époque, la société française offrait à l'observateur un étrange spectacle. Sous les plus nobles apparences, le scandale, la licence et la dépravation dépassaient les excès de la régence. L'incrédulité générale prouvait que la sève catholique était considérablement amoindrie (1). « J'ai dîné aujourd'hui avec une douzaine de savants, écrit un protestant; nos bonnes gens n'ont plus le temps d'être gais; ils ont trop à faire, il faut d'abord qu'ils mettent par terre Dieu et le Roi. Tous et chacun, hommes et femmes, s'entendent à la démolition... Leur Cour est pleine de femmes sans vertus, de seigneurs avilis et vils..., les roués de la compagnie du Barry dominent absolument à Versailles (2). » A la légèreté des mœurs s'ajoutent les enseignements philosophiques. Les germes irréligieux jetés par Voltaire dans l'esprit français portaient leurs fruits. L'antichristianisme éclate comme la mitraille et règne dans tous les salons.

(1) *Vie du Père Lacordaire*, par M. Foisset. Paris, 1870, p. 3.

(2) *Lettres* d'Horace Walpole Paris, 1872. — *Pensées du prince de Ligne*, publiées par Mme de Staël. Paris, 1809 — *Lettre de la duchesse de Choiseul à Mme du Deffand.* — *Mme de Choiseul et son temps*, par M. Grosset. Paris, 1874.

Les femmes affichaient le mépris du lien conjugal ; des ménages désunis, des enfants négligés, le charme infini de la vie privée méconnu ou dédaigné annonçaient une génération molle et sans caractère. Les filles élevées sans tendresse, les fils, sans principes et tenus à distance. « On me donna pour précepteur un valet de ma mère », écrit M. de Lauzun. « Mon enfance fut livrée à des laquais », dit M. de Tilly (1).

En dehors de Versailles, certaines familles gardaient l'intégrité de la foi, celle du point d'honneur. Loin du courant démoralisateur, avec le culte du bien elles conservaient la vieille urbanité française. Mais de jour en jour s'altéraient ces façons exquises. — L'ivraie dévorait le terrain. C'était à la Cour qu'il fallait observer ces déchéances de virilité et de vertu. Si les coutumes et le ton du XVIIe siècle s'y remarquaient encore, c'était plus un reflet qu'un éclat. La grandeur, première condition de solidité sociale, manquait absolument ; Versailles absorbait la province, ruinait, perdait la jeune noblesse.

Là s'accusait un « appétit d'orgueil inassouvissable. Subjugués par les choses brillantes, les seigneurs convoitaient avec frénésie les honneurs et les richesses, passaient leur vie dans le luxe et les plaisirs. La puissance était aux mains de quelques-uns qui ne s'en servaient guère que pour peser davantage sur la plèbe misérable. La contagion, s'étendant à cette plèbe, engendra le ferment révolutionnaire ». — La haine des diverses classes, la surexcitation des esprits ajoutaient à ce principe de ruine un aliment extraordinaire.

(1) *Talleyrand*, par C. Marcade, 1883, p. 12.

On s'imagine l'entourage artificiel dans lequel allait se trouver Marie-Antoinette, sans autre protection que sa dignité native, d'autre égide que sa foi. Au moment de son mariage, la Cour était divisée en deux grands partis. A la tête du premier, les *barriens*, était Mme du Barry. Cette femme, qui avait un esprit léger, sans portée, était faible, mais bonne. Sortie de la boue et du néant (1), éblouie par sa situation, elle se laissait conduire par les ambitieux qui la flattaient. Au moyen de son empire sur le Roi, les courtisans menaient les affaires, élevaient et renversaient les ministres. Jamais faveur ne fut aussi entière ni moins justifiée.

Le parti opposé était celui du duc de Choiseul, qui refusait tout hommage à Mme du Barry ; de là, de sourdes menées, des discordes. « Le duc de Choiseul, disait Mme du Deffand (2), n'est pas sans inquiétude. La dame ne dissimule plus sa haine contre lui ; il reçoit journellement des dégoûts. » Tous les moyens pouvant l'éloigner furent adoptés. L'alliance avec l'Autriche, son œuvre, était qualifiée d'*alliance monstrueuse*, et ses ennemis éveillaient la défiance contre Marie-Thérèse, défiance qui devait s'accroître et livrer Marie-Antoinette à de funestes haines (3).

(1) *Vie publique et privée des Français, à la Cour, à la ville et dans les provinces*, par une société de gens de lettres. Mme de Genlis, t. I, p. 2. — *Vie de mon père*, par Restif de la Bretonne. Paris, 1779. — *Mémoires de Lauzun*, publiés par Louis Lacour, 1862 ; — *du comte de Tilly*, 1828, t. I, p 14. — *Secret du Roi*, t. II, p. 328.

(2) *Lettre à Horace Walpole*, 2 novembre 1769.

(3) *Nouvelles à la main*, 210.

III

SENTIMENTS INSPIRÉS PAR LE MARIAGE DE LA DAUPHINE

Il n'est pas jusqu'au Roi, incliné d'abord si tendrement vers sa petite-fille, qu'on ne parvenait à refroidir. « Je l'aimerai en bon père, disait-il (1), je le dois et je m'y sens disposé ; mais si elle veut mettre ma Cour sens dessus dessous, si elle veut faire la reine, je saurai la ramener au rôle passif d'une Dauphine. » On retrouve, dans ces paroles, l'influence de la favorite; — en effet — l'arrivée de Marie-Antoinette dans l'éclat de son rang, de son âge, de sa beauté, de ses vertus naissantes ne pouvait que lui être désagréable. Elle craignait que la jeune femme vînt prendre sur le Roi un ascendant bien naturel et légitime, et qu'elle employât, pour la rejeter de la Cour, tous les avantages dont le ciel l'avait douée. Ce qui fut plus fâcheux pour Marie-Antoinette et vraiment inexplicable, c'était l'éloignement de Madame Adélaïde pour cette enfant qui, débutant dans la vie, attendait le support. Mais non. Elle repoussait sa nièce, l'appelait l'*Autrichienne*, nom fatal qui devait lui rester, et que les bourreaux, à son dernier jour, lui jetèrent à la face comme une insulte.

Telles étaient la famille royale, la Cour, la société au moment où arrivait Marie-Antoinette... Que serait l'Autrichienne? Quelle position prendrait-elle au milieu des partis? Parviendrait-on à lui plaire, ou perdrait-on, par suite

(1) *Nouvelles, ibid.* — *Mémoires de M^me^ du Barry*, t. II, p. 33.

de son influence, les faveurs de Louis XV ? C'était une révolution dans ces petites têtes, une tempête dans une coupe de Sèvres.

Un curieux passage d'une lettre de Mme du Barry prouve jusqu'à quel point l'attitude de la Dauphine était observée : « Dès son arrivée, elle conquit tous les cœurs. Son air avait quelque chose de majestueux et de digne que je n'avais vu dans aucune des princesses du sang royal de France. Je la redoutai sous le rapport des grâces, de la figure, de l'âge, et je me surprenais à souhaiter que son début fût marqué par quelque imprudence ou quelque légèreté (1). »

Il n'en fut rien. Dès les premiers jours, Marie-Antoinette sut mettre dans ses actes et ses paroles une mesure qui surprit tout le monde. « On est enchanté de la Dauphine... Le Roi lui trouve de l'esprit et de la prudence... » En un mot, elle apportait, dans cette société blasée et dissolue, la fraîcheur de ses impressions, une âme qui ne voit pas le mal ; Marie-Antoinette paraissait ignorer les vices de la Cour, où, selon l'expression de la favorite, « l'air qu'on y respire est vraiment mauvais. »

La Dauphine n'avait pour la conseiller que l'abbé de Vermond, autorisé par le Roi à rester auprès d'elle, avec le titre de lecteur. Dès cette époque, on pressent, par une lettre de ce dernier au comte de Mercy-Argenteau, les difficultés qui naissaient sous les pas de la jeune femme. « Ce matin (écrit-il le 13 mars 1770) (2), elle m'a paru plus coura-

(1) Bachaumont, *Correspondance de Mme du Deffand*, I, 275. — Droz, p. 221.

(2) *Id.* Arneth, p. 364.

geuse; elle m'a bien recommandé de vous dire qu'elle prenait courage et ferait bien. A travers toute son assurance, je vois des moments de chagrin, et je ne répondrai du courage que quand j'en aurai les preuves... Pendant que j'étais ce matin avec Mme la Dauphine, M. le Dauphin est entré. Je me suis un peu éloigné pour sortir. M. le Dauphin dit : Avez-vous bien dormi ? — Oui. — Et il est sorti. Mme de Noailles, dit encore l'abbé de Vermond, assure qu'il ne faut pas souffrir que M. de la Vauguyon se mêle de ce qui se passe chez Mme la Dauphine. »

IV

ATTITUDE DU DAUPHIN

Cette froideur du Dauphin pour Marie-Antoinette se manifesta dès les premiers jours de leur union, et la haine que M. de la Vauguyon avait contre elle l'augmentait encore. En prévenant son ancien élève contre la Dauphine, il rêvait de faire rompre par un divorce, si c'était possible, ce mariage qu'il n'avait pu empêcher; ce fut, dès le début, une plaie vive au cœur de Marie-Antoinette. Le Dauphin gardait vis-à-vis d'elle une attitude singulière; on eût dit qu'il avait peur des qualités qui devaient le captiver et de la beauté qui devait le séduire. Comment une jeune femme d'un cœur aimant n'aurait-elle pas senti la tristesse entrer dans son âme en voyant ses sentiments si peu partagés ? Là est le secret des larmes observées par l'abbé de Vermond. Cependant elle opposait à cette première impression un calme étonnant pour cet

âge, révélant ainsi la fermeté qui devait l'élever au-dessus de l'humiliante compassion d'une Cour hostile.

V

ISOLEMENT DE LA DAUPHINE

A défaut de cette amitié sur laquelle Marie-Antoinette devait compter, on comprend que l'admiration qu'elle faisait naître ne pouvait satisfaire son cœur. Louis XV, qui la comparait à l'Atalante du jardin de Marly, aux déesses de l'Olympe, ne savait ni l'aimer ni la protéger. Ses tantes ne savaient pas davantage ce qu'il lui fallait de tendresse, et c'est au milieu de ces difficultés, sans soutien, sans amitié, sans famille et, — disons-le, — sans amour, qu'était jetée cette enfant si vraie, si ardente, dépourvue de toute expérience, à cet âge où l'on connaît si peu la vie. Heureusement, elle avait sa mère. Non seulement Marie-Thérèse devait avoir avec sa fille une correspondance intime, suivie, vraiment admirable, mais elle voulut connaître tous les faits de cette existence si chère. Par son fidèle ministre, le comte de Mercy-Argenteau (1), et par le zèle de

(1) Le comte de Mercy-Argenteau naquit à Liège en 1722. Entré très jeune dans la diplomatie, il s'y distingua autant par la prudence et la sagesse de son caractère, son intelligence, que par ses grandes manières. A trente-cinq ans, il fut nommé ambassadeur d'Autriche à Turin. Naturalisé Français sous le ministère du duc de Choiseul, il demeura en France en qualité d'ambassadeur et fut nommé, comme tel, par l'Impératrice d'Autriche, en 1766. Il resta à Paris jusqu'en 1790 ; nommé à Bruxelles pour y représenter son souverain. Avec une ardeur et un amour profonds, il mit tout en œuvre pour arracher la Reine et sa famille aux fureurs populaires. Envoyé à Londres en 1793, il y mourut, âgé de quatre-vingt-douze ans, 1794.

l'abbé de Vermond, elle pénétrera au sein de la Cour, connaîtra l'entourage de sa fille, ses dangers, ses luttes, ses douleurs. Ainsi éclairée, elle put lui adresser ces lettres mémorables dont nous allons donner quelques fragments, afin d'écrire l'histoire de Marie-Antoinette avec la connaissance et la vérité dues à un aussi noble caractère.

CHAPITRE QUATRIÈME

MARIE-ANTOINETTE A VERSAILLES

I

CORRESPONDANCE DE MARIE-THÉRÈSE ET DE MARIE-ANTOINETTE

Nous avons dit au chapitre précédent que Marie-Thérèse, pleine de sollicitude, avait pris des mesures pour être instruite, au moyen d'une correspondance secrète avec le comte de Mercy-Argenteau, de tout ce qui pouvait intéresser l'avenir de sa fille. Cette correspondance s'ouvre aussitôt après le mariage de la Dauphine. La première lettre de l'Impératrice est du 4 mai 1770; elle commence cette suite merveilleuse de conseils, de leçons et de prières qui, pendant dix ans, vont soutenir et diriger Marie-Antoinette sans parvenir à la sauver des dangers qui la menacèrent dès son arrivée. Le style de ces lettres est digne, et de celle qui les écrivit et de celle à qui elles étaient dressées.

La Dauphine se trouvait avec la famille royale au jeu du Cavagnol (1), lorsque le comte de Mercy entra, tenant une enveloppe scellée. Devinant que cette lettre était de sa mère, elle se leva aussitôt, et sa joie ne se contint pas en

(1) Dans le genre du loto.

reconnaissant l'écriture large et ferme de l'Impératrice. *God sei dang*, dit-elle d'une voix émue. Mesdames, surprises de la voir aussi animée et ne comprenant ni la cause de sa joie ni le sens de cette exclamation, lui jetèrent un regard sévère pour avoir interrompu la marche du jeu. *God sei dang*, répéta l'enfant. Puis, saisissant sa lettre, elle en brisa impatiemment les cachets et se retira pour être seule à sa lecture.

« Madame, ma très chère fille, lui écrivait Marie-Thérèse (1), vous voilà donc où la Providence vous a destinée de vivre. Si on ne s'arrête que sur le grand établissement, vous êtes la plus heureuse de vos sœurs et de toutes les princesses... Du Dauphin, je ne vous dis rien, vous connaissez ma délicatesse sur ce point. La femme est soumise en tout à son mari et ne doit avoir aucune occupation que de lui plaire. Le seul vrai bonheur en ce monde est un heureux ménage, j'en puis parler. Tout dépend de la femme... Il n'y a qu'une voix sur votre compte ; le premier et le dernier mot, c'est vos attentions et affabilités, mais surtout cet air de douceur qui attire tous les cœurs. Pas de familiarités, car cela ne saurait flatter, étant trop commun, mais la bonté est ce qui rapproche et rassure tout le monde... Aimez votre famille, soyez-leur attachée, ne souffrez aucune tracasserie. Si vous aimez votre tranquillité, évitez dès le commencement ce point. »

Dès le début, Marie-Thérèse accuse son œuvre politique, œuvre fatale. « Voyez les Choiseul, les Durfort, l'abbé de Vermond, suivez la direction de mon ministre. » Déjà, elle

(1) *Correspondance secrète entre Marie-Thérèse, Marie-Antoinette et le comte de Mercy-Argenteau*, publiée par MM. d'Arneth et Geffroy. Paris, 1874, t. I, p. 6.

semble craindre que sa fille ne soit pas assez Allemande, alors qu'il eût été sage de porter les idées et tous les sentiments de Marie-Antoinette vers une patrie qui ne devait l'adopter que si elle-même l'adoptait, s'y donnait cœur et âme. La suite de ce récit nous montrera trop souvent la Reine suspecte à la nation française. Si d'un côté nous voyons l'action persistante de Marie-Thérèse, nous verrons de l'autre l'attitude meilleure de Marie-Antoinette en face d'obsessions que son amour pour sa mère rendait si puissantes.

La première lettre que nous connaissons de Marie-Antoinette à sa mère est du 9 juillet, deux mois après son mariage. D'abord, quelques lignes sans importance, puis la Dauphine arrive au récit très intéressant (1). « Le Roi a mille bontés pour moi et je l'aime tendrement. Mais c'est à faire pitié la faiblesse qu'il a pour M^me^ du Barry, qui est bien la plus sotte et impertinente créature qui soit imaginable. Elle a joué tous les soirs avec nous. Elle s'est trouvée deux fois à côté de moi, mais elle ne m'a point parlé et je n'ai point tâché de lier conversation avec elle... »

Venant à un sujet qui l'entraîne, la Dauphine ajoute : « Pour mon cher mari, il est changé de beaucoup et tout à son avantage. Il marque beaucoup d'amitié pour moi et même il commence à marquer de la confiance. » Répondant à un désir exprimé par Marie-Thérèse, la Dauphine dépeint le milieu dans lequel elle vit.

(1) *Id.*, p. 16.

II

UNE JOURNÉE A LA COUR

« Votre Majesté est bien bonne de vouloir savoir comment je passe ma journée... Je me lève à huit heures ou à neuf heures; m'étant habillée, je dis mes prières du matin. Je vais chez le Roi ensuite, à onze heures je vais me coiffer. A midi on appelle la chambre, je mets mon rouge et lave mes mains devant tout le monde. Ensuite les hommes sortent et les dames restent, et je m'habille devant elles. A huit heures est la messe. Si le Roi est à Versailles, je vais avec lui et mon mari et mes tantes à la messe; s'il n'y est pas, je vais seule avec M. le Dauphin. Après la messe, nous dînons à nous deux devant tout le monde. De là, je vais chez M. le Dauphin, et s'il a affaires je reviens chez moi. Je lis, j'écris ou je travaille, car je fais une veste pour le Roi. A trois heures, je vais encore chez mes tantes, où le Roi vient à cette heure-là. A quatre heures, l'abbé vient chez moi. A cinq heures, tous les jours, le maître à chanter ou de clavecin jusqu'à six. A six heures et demie, je vais presque toujours chez mes tantes quand je ne vais point promener. Il faut savoir que mon mari va presque toujours avec moi chez mes tantes. A sept heures, on joue jusqu'à neuf heures, mais quand il fait beau je m'en vais promener, et alors il n'y a point de jeu chez moi, mais chez mes tantes. A neuf heures, nous soupons, et quand le Roi n'y est point, mes tantes viennent souper chez nous; mais quand le Roi y est, nous allons souper chez elles. Nous

attendons le Roi, qui vient ordinairement à dix heures trois quarts ; mais moi, en attendant, je me place sur un grand canapé et je dors jusqu'à l'arrivée du Roi. Voilà toute notre journée. »

Quelle Cour et quelle existence ! quelle vie vaine et vide, incapable de développer une âme ! Les meilleures s'y altéraient. Et ce n'était là que le moindre côté : le désœuvrement, la perpétuelle représentation ne laissaient pas un moment pour réfléchir ; mais il y avait d'autres difficultés que Marie-Thérèse, avec son cœur d'abord, ensuite avec sa grande expérienee, comprenait et qui la remplissaient d'inquiétude.

C'était l'attitude singulière du Dauphin vis-à-vis de sa femme, puis le Roi sous l'influence de Mme du Barry, « son Égérie », selon l'expression de Voltaire, et enfin, l'empire que Mesdames paraissaient vouloir exercer sur l'esprit de Marie-Antoinette. Sur tous ces points, elle demandait à son correspondant, le comte Mercy, des informations précises que celui-ci envoyait — avec abondance, — ce qui aide à pénétrer avec le plus grand intérêt dans l'intérieur du Dauphin et de sa jeune épouse.

III

DIFFICULTÉS QUE RENCONTRE LA DAUPHINE

Il est possible de se faire une idée des premières difficultés que rencontra Marie-Antoinette, lorsqu'on sait que la favorite avait pour partisans les adversaires du duc de Choiseul. Le plus redoutable était le duc de la Vauguyon,

« ennemi déclaré de la Dauphine. » On lui attribuait les menées obscures qui, à Fontainebleau, devaient amener la séparation des époux. Mais le Roi se prononça et prouva combien il tenait au bonheur de « sa jolie enfant (1) ».

En toute occasion, Louis XV témoignait à sa petite-fille un sentiment très vif; « son naturel me plaît autant que sa bonté. » Marie-Antoinette allait auprès de lui quand elle le voyait ennuyé; « je viens, disait-elle en l'embrassant, vous demander la permission de vous embrasser. » — « J'aime assez, reprenait le Roi en riant, qu'on me demande cette permission quand on l'a prise. » Souverainement égoïste, Louis XV était touché des attentions de la Dauphine; sa franchise, sa candeur, sa gaieté étaient choses si rares à la Cour que l'âme du vieux Roi se rassérénait; c'était un rayon de soleil éclairant sa triste vieillesse, vieillesse sans beauté morale, dernière couronne qui ennoblit la vie et adoucit la mort.

La comtesse du Barry avait compté sur l'ennui de Louis XV pour le dominer. Aussi essaya-t-elle d'éloigner de lui « la petite », qui égayait et charmait ses heures. Ne pouvant y parvenir, cette femme, dont aucun lien sacré ne justifiait la présence à la Cour, se répandait en paroles amères que répétaient ses partisans; mais la jeune femme s'en préoccupait peu, car, à cette époque de l'année, la Cour se transportait à Fontainebleau, à Marly, et cette vie nouvelle l'intéressait beaucoup.

Pendant que la Dauphine « s'amusait », un événement très sérieux dont elle devait ressentir les conséquences vint

(1) *Mémoires* sur *Marie-Antoinette*, Paris, 1836, par la comtesse d'Adhémar, attribués à Langon.

l'affecter. Le duc de Choiseul, cet ami de sa mère et le sien, fut renversé par « la cabale », comme on appelait le parti de Mme du Barry. Choiseul était le seul homme politique de la France. En plein Parlement, lord Chatam affirmait que, depuis Richelieu, on n'avait pas eu un aussi grand ministre. On l'exilait, malgré qu'il eût relevé l'État de ses défaites et de la déplorable paix de 1763; il venait de réunir la Corse à la France (1768) (1), et se montrait le dernier et unique soutien de la Pologne (2). Aussi, Choiseul tombé, tout finit : l'espoir de la Pologne et la prospérité de la France.

Louis XV, dont la volonté fléchissait devant celle de la favorite, signa non seulement le départ du ministre, mais son exil — dans sa terre de Chanteloup, sous vingt-quatre heures — « Ce qui est dur n'est pas noble », s'écria le président de Brosses (3). Aussi toute la Cour suivit Choiseul ou s'inscrivit à sa porte, ou le visita; ce fut une espèce de fronde (4).

« La Dauphine pleurait dans son intérieur. » « Pauvre M. le duc, disait-elle à une de ses dames, il a tout fait pour la France, jusqu'à notre mariage (5). » Cette union, le duc de Choiseul ne l'avait pas seulement voulue dans l'intérêt de la France, mais il consacrait ainsi sa politique d'innovation; aussi, l'alliance de plus en plus détestée, la Dau-

(1) Mme du Deffand, t. I, p. 340. — *Mémoires de Besenval.* Paris, 1805-1807, t. I, p. 263 et suivantes; — *du comte de Ségur.* Paris, 1847, t. I, p. 18; — *de Weber*, t. I, p. 102, 103. — *Mémoires de Dumouriez.*

(2) *Histoire d'une grande dame au* XVIIIe *siècle.* Lucien Perrey, 1887-1888, t. II, p. 70.

(3) T. I, p. 303.

(4) Besenval, p. 238. — Ségur, t. I, p. 18. — Prince de Beauvau, p. 71, 72.

(5) *Livre de raison de la famille d'E.....*

phine fut tenue à l'écart. « S. A. R., écrivait Mercy, a montré en cette occasion tant de circonspection que tout Versailles et Paris en firent les plus grands éloges (1). »

Le départ du duc de Choiseul fortifiait la favorite, déjà si puissante, et l'entrée au pouvoir du duc d'Aiguillon la rendit inattaquable. Flatteur déconsidéré, le duc d'Aiguillon ne recula devant aucune manœuvre pour arriver au ministère et pour s'y maintenir; — devenu garde des sceaux, Maupeou sacrifia son honneur à ses intérêts; — non moins cupide, l'abbé Terray se fit nommer aux finances. Ainsi fut constitué « ce triumvirat honteux », esclaves serviles de la plus vile maîtresse.

IV

LA DAUPHINE ET SES ENNEMIS

Après la disgrâce de Choiseul, la chute des Parlements. Le Parlement de Paris fut cassé et ses membres exilés; les Parlements de province protestèrent et furent traités de même. Là, point de bassesses, aucun compromis d'honneur. L'obéissance au Roi n'excluait pas le blâme, mais qu'importait au chef de la magistrature nouvelle? C'était un homme à composition : le matin, à la messe du Carmel, sous les yeux de Madame Louise; le soir, dans les antichambres de M^me^ du Barry. La Cour et le peuple murmurèrent d'un tel choix; le clergé lui-même, adversaire de l'ancienne magistrature, « où se comptaient tant de jan-

(1) *Correspondance*, p. 118, 23 janvier.

sénistes », mêla sa voix aux reproches. Trop engagé dans l'égoïsme de sa passion, Louis XV se montra peu soucieux de la réprobation publique. « Un roi est toujours maître de ses sujets », disait-il. Louis XV se trompait et oubliait le mot prophétique de Louis XIV : Que deviendra mon royaume, quand je ne serai plus !

A cette époque, le peuple français avait une volonté autrement active, bien autrement énergique qu'aux siècles passés. La chute de Choiseul et celle des Parlements l'excita davantage. Des pamphlets circulaient de main en main, et une irritation plus aiguë, celle de la misère, vint s'ajouter à celle des esprits; on l'a dit récemment : L'être le plus dangereux est celui qui a faim. Courbé sous le souci du pain quotidien, le peuple s'insurgeait contre la Cour et sa corruption. Des profondeurs du sol, une immense imprécation de colère et de vengeance monta jusqu'au Roi, lui jetant, comme un sanglant outrage, le nom et l'opprobre de la favorite. « Elle a, dit Bachaumont, une voiture qui a coûté soixante mille francs; celles de la Dauphine sont éclipsées. »

De son côté, Mercy observait ces transformations : « Le trône est avili par l'indécence et l'extension de la favorite... » « La Cour change de face », — dit-on encore. Tout ce qui faisait profession d'honnêteté, de principes, de décence fut accablé par la délation, la licence, l'intrigue, la vénalité; cette créature attire à sa suite une foule de gens sans mœurs qui s'emparèrent de Versailles (1).

C'est dans une telle déchéance que s'écoulaient les jours

(1) Besenval, t. I, p. 370.

inutiles de Louis XV, marquant son pouvoir dégénéré par des actes dépourvus de force et de sagesse. Ainsi qu'il avait donné comme successeur au duc de Choiseul le duc d'Aiguillon, ainsi il nomma le prince Louis de Rohan à l'ambassade de Vienne. Le prince de Rohan doit être trop mêlé à la vie de Marie-Antoinette pour que, dès aujourd'hui, son incapacité ne soit pas mise au jour. « Léger d'esprit et de mœurs, écrit le duc de Broglie (1), fastueux et frivole, le prince de Rohan, n'aimant que les fêtes, détestant le travail, prêtait à rire aux hommes d'affaires et scandalisait même les gens du monde. »

Rien de plus méprisable que les intrigues dont cette nomination fut le résultat. Depuis longtemps ce poste diplomatique était promis au baron de Breteuil (2), allié du duc de Choiseul. « Il n'entrait ni dans *nos* idées, ni dans *nos* intérêts, écrit impudemment la favorite (3), d'envoyer Breteuil à sa destination. Alors, Mme de Marsan, toujours attentive à ce qui pouvait devenir avantageux à sa maison, proposa son neveu, le prince de Rohan. J'en parlai au Roi, qui me dit : Un tel ambassadeur est capable de faire siffler la France à Vienne; il déconsidérera mon nom, mais je m'en lave les mains. »

De semblables paroles dans une bouche royale !

« Je consentis facilement à cette nomination, — ajoute

(1) *Secret du Roi*, t. II, p. 381.

(2) Le baron de Breteuil, très bien en cour, à Vienne, ami de Choiseul, secrètement dévoué à l'Impératrice, avait à Versailles une position délicate, difficile aussi auprès de Marie-Antoinette. — Sa rivalité avec le prince de Rohan servit sa haine contre lui, haine qu'il fit partager plus tard à la Reine et dont nous verrons les conséquences dans le procès du Collier.

(3) T. II, p. 44.

la favorite, ce qui me valut un regard gracieux de Mme de Marsan ; mais jamais idée plus malheureuse, — dit-elle en terminant, n'amena de plus funestes conséquences. » La Cour, qui connaissait le prince de Rohan, s'irrita d'une faveur si peu méritée; et la Dauphine avec un remarquable bon sens, s'exprime ainsi : « L'on dit que c'est le coadjuteur de Strasbourg qui doit aller à Vienne; il est de très grande maison, mais la vie qu'il a toujours menée ressemble plus à celle d'un soldat qu'à celle d'un coadjuteur (1). » (21) juin. Mais à cette époque ni Marie-Antoinette ni l'Impératrice ne pouvaient augurer de l'avenir du prélat les malheurs dont il devait frapper le trône dans la personne de la Reine, l'Église dans sa propre personne.

A ce sujet, Marie-Thérèse s'alarmait, comme mère et comme souveraine, de la désuétude du pouvoir royal ; le bonheur de sa fille, la sûreté de l'alliance à laquelle elle « tenait par amour-propre d'auteur (2) », la préoccupaient chaque jour davantage. « Conduisez-vous, écrivait-elle à la Dauphine (3), de manière à vous attirer l'estime de tout le monde. Ne vous mêlez d'aucun parti ; si vous pouvez même tout ignorer, ce ne serait que mieux... » Comment ignorer ces bruits qui agitaient la cour? Aussi les derniers événements accusant le pouvoir exclusif de Mme du Barry décidèrent le Dauphin et la Dauphine à se séparer de ce milieu de déshonneur et à former ce qu'on appela la *jeune Cour*. Le trône cessa d'être un objet de respect, ou du moins

(1) Mercy, *Correspondance*. p. 193.
(2) *Secret du Roi*, p. 359.
(3) Mercy, *Correspondance*, p. 197.

ce respect et l'espérance publique ne se portaient plus que vers la partie du palais où vivaient le Dauphin et son épouse. La contagion du vice n'osait s'approcher de cet asile de la pudeur (1).

La dame d'honneur de la Dauphine, la comtesse de Noailles, excellente et pleine de raison, comprit ce qui manquait à Marie-Antoinette. Elle sut réunir autour de la jeune femme ceux qu'on allait appeler les *sages de Versailles*. Elle donna des concerts, des bals où le Dauphin lui-même se rendait sans déplaisir. « Son Altesse Royale est venue la première fois chez la comtesse de Noailles (2) avec M. le Dauphin, qui la conduisait sous le bras. — J'espère, Madame, dit-il à Mme de Noailles, que vous voudrez bien recevoir le mari et la femme. Nous ne venons point chez vous pour y apporter de la gêne, mais pour partager vos amusements. »

Ce fut à cette époque que prirent naissance quelques-unes des plus belles amitiés que devait inspirer et ressentir Marie-Antoinette. A côté des Français de grande naissance, tels que les jeunes de Ségur, Lameth, Dillon et Noailles, on remarquait des étrangers de distinction. Une figure sympathique entre toutes s'en détache aujourd'hui, celle d'un Suédois, le comte Axel Fersen; très jeune encore, il se voua d'une façon chevaleresque à la Dauphine, et nous le retrouverons souvent aux heures de gloire, plus souvent aux heures douloureuses. A côté du comte de Fersen, son ami, le baron de Steding, et le comte de la Marck, tous deux signalés à Marie-Antoinette par l'élévation de leur caractère.

(1) Ségur, t. I, p. 22.
(2) Mercy, *Correspondance*, p. 134.

Quoi d'étonnant à ce que ces étrangers offrissent à la Dauphine, pour le continuer à la Reine, un culte que méritait une âme aussi vraie? Mais l'admiration qu'elle excitait ne pouvait suffire à sa nature aimante; il faut à notre cœur quelque chose de plus vrai et de plus doux, il lui faut l'amitié.

V

LA PRINCESSE DE LAMBALLE

Ce fut chez Mme de Noailles que Marie-Antoinette distingua la princesse de Lamballe. « J'ai senti tout de suite que nous nous aimerions beaucoup. » Mme de Lamballe unissant à une grande beauté l'attrait d'un cœur tendre, d'une vertu intacte, l'inspiration de la Dauphine sembla tout à fait heureuse. « Elle ne tarda pas, écrit le comte de la Marck (1), à la traiter avec amitié et confiance, et leur liaison devint très intime. »

La princesse de Lamballe, de la maison de Carignan (2), avait épousé en 1767 Stanislas de Bourbon, fils du duc de Penthièvre. Ce brillant mais triste mariage ne devait pas lui donner les bonheurs de la maternité, et cette incomplète union fut bientôt brisée par la mort du prince de Lamballe (1768). La jeune femme partagea le temps de son veuvage entre son beau-père et sa tante, Mme de Beauvau-

(1) *Correspondance de Mirabeau et du comte de la Marck.* Paris, 1851, introduction, XXX.

(2) *Vie de la princesse de Lamballe*, par M. de Lescure. 1864.

Craon, abbesse du couvent de Saint-Antoine des Champs. La réputation de Mme de Lamballe, sa noble origine, surtout sa jeunesse fixèrent l'attention de Louis XV, qui, malgré les différences d'âge, lui offrit la couronne de France et l'alliance royale. Mais ses premiers liens avaient désenchanté une femme faite pour aimer, et si digne de l'être. Le rang suprême n'avait aucun prestige à ses yeux, et on la vit continuer au duc de Penthièvre ses soins de dévouement et de consolation. Cependant, le duc de Penthièvre, jaloux de la voir briller à la Cour, décida Mme de Lamballe à quitter Sceaux pour Versailles; c'est alors que s'établit entre elle et Marie-Antoinette un lien d'affection qui devait être aussi durable qu'il fut d'abord très vif.

« Mme la Dauphine, écrit Mercy, s'est prise d'une amitié toute particulière pour la princesse de Lamballe, douce et aimable personne. » Et cette intimité donna plus d'attrait encore aux bals où se retrouvait la jeunesse de Versailles. — La petite Cour, — déjà très en faveur, allait prendre une animation nouvelle par le mariage du comte de Provence, « le plus beau des trois frères », avec la princesse Marie-Louise de Savoie, née en 1753, « de deux ans plus vieille que moi », disait Marie-Antoinette. Ces deux ans de raison et peut-être de perfection inquiétaient la Dauphine. « Je sais, disait-elle à une de ses dames, je sais qu'elle est prévenue contre moi; vous pensez qu'elle ne pourra pas m'aimer, et j'aurais tant souhaité l'affection de ma nouvelle famille !... »

VI

MARIE-ANTOINETTE ET LA COMTESSE DE PROVENCE

Marie-Thérèse s'alarmait également « de l'arrivée de cette Italienne », et réclamait de Mercy les détails les plus circonstanciés sur sa valeur personnelle, son physique, son caractère, « sur tout ce qui peut intéresser ma fille ».

Mercy était à même de satisfaire ces exigences. « Est-ce que le métier d'ambassadeur, — disait-il, — n'est pas de tout savoir (1) ? » Il rassura donc l'Impératrice. « Elle n'est pas belle, et n'a rien qui puisse porter ombrage à notre Archiduchesse..... » A son arrivée, le Roi l'embrassa affectueusement ; elle fut reçue par son époux avec des transports de joie. M^me^ la Dauphine l'accueillit d'un air d'aisance, d'amitié et avec toutes les grâces possibles, sans affectation. Elle parut occupée de la nouvelle mariée, lui marquant toutes les petites préférences convenables. »

« De retour à Fontainebleau, et pendant le souper, le Roi fut beaucoup moins occupé de la comtesse de Provence que de M^me^ la Dauphine. Jamais elle n'avait paru si charmante, et dans aucune occasion son triomphe n'avait été plus complet. « Je remarque, — dit Mercy en insistant, — je remarque qu'en reconnaissant sa supériorité elle n'en était point enorgueillie, et qu'elle écoutait plus la bonté de son cœur que le plaisir d'un triomphe public sur la princesse que la cabale s'était proposé de mettre en rivalité. »

(1) *Secret du Roi*, t. II, p. 370.

On sait ce que furent les sentiments de la princesse italienne. « Un habile calcul l'engage à dissimuler, et à témoigner à Mme la Dauphine un respect et une déférence qui ne laissaient rien à désirer (1). » « Elle est bien meilleure qu'on le pensait », remarquait Marie-Antoinette. Aussi que d'amabilités, d'empressement à « laisser oublier mon rang pour bien lui faire comprendre que je suis sa sœur » ! Entre ces deux jeunes femmes, l'une et l'autre très honnêtes, le mépris pour la favorite était extrême, mais la comtesse de Provence « louvoyait ». Plus franche, Marie-Antoinette s'exaltait dans son dédain, et seule s'attirait les colères. « La Dauphine en était réduite à ne recevoir que des hommages dérobés à l'idole du jour et même à supporter les sarcasmes que lui attirait le respect de sa dignité (2). »

Une lettre de la comtesse de la Marck au roi de Suède Gustave III indique d'une façon très nette les caractères, l'esprit de la famille royale, au cœur de laquelle vivait Marie-Antoinette.

(13 juin 1771.)

« On jouait au lansquenet. Une seule réjouissance fut de deux cents louis et tout le monde meurt de faim ! Mme du Barry jouait à la table du Roi et entourée de la famille royale ; personne, ni à la table, ni dans le salon, ne lui parla de la soirée, si ce n'est le Roi. Le courage général devrait ouvrir les yeux du Roi.

(1) *Mémoires de Mme d'Adhémar*, t. I, p. 150.
(2) *Vie publique et privée des Français*, t. I, p. 2, 4, 8.

« Le Roi ne peut se suffire à lui-même et ses enfants ne lui sont d'aucune ressource. Ses filles sont de petites têtes, impossible d'y rien mettre de raisonnable. M. le Dauphin montre quelques vertus. M. le comte de Provence est doux, a de l'esprit, mais il est glorieux, il..., je ne dirai pas le reste. Sa femme est laide et maussade, et on dit qu'ils ne s'aiment pas. M. le comte d'Artois a de l'esprit, le désir de plaire et de rendre heureux ce qui l'environne. Tous ceux qui le voient l'aiment... La Dauphine est jolie, a de l'esprit, une grâce et un agrément qui n'appartiennent qu'à elle. Mais sa grande jeunesse et un peu de frivolité, apanage de son âge, la rendent inutile au Roi. »

Après ce tableau de la situation, M^me^ de la Marck continue : « A Paris, toujours même misère et mêmes cabales; nos jeunes femmes font de l'esprit et ne connaissent que lui ; pour la raison, on n'en parle guère. Elles sont toutes initiées dans les secrets de l'État, elles se mêlent de tout... Pas d'émulation, plus de principes, on se moque de Dieu et de la religion ; en un mot, nous sommes au-dessous de tout. » Être au dessous de tout ! Le trait est sanglant!

Non seulement la correspondance privée, mais les gazettes portaient au loin la connaissance de ces faits. — L'Impératrice s'y intéressait vivement, et la pensée du mariage du comte de Provence l'absorbait. Si « Madame » donnait avant la Dauphine un héritier à la Couronne, Marie-Antoinette perdrait vis-à-vis de la nation sa supériorité et sa popularité. .

De son côté, Mercy remarquait sur le visage de Marie-Antoinette une expression de mélancolie. Que se passait-il en elle? rêve ou regret?... Le Dauphin donnait à la Dauphine « des preuves d'estime et d'affection », mais il ne

l'aimait pas de cet amour puissant qui agrandit le cœur en le charmant. L'amour, le plus grand des maîtres, selon Pline, ne parlait pas encore en lui. Telle était la cause des tristesses de Marie-Antoinette et le principe de leurs malheurs. Si Louis XVI l'eût aimée, il l'eût préservée; et si Marie-Antoinette eût aimé Louis XVI, elle l'eût transformé.

CHAPITRE CINQUIÈME

MARIE-ANTOINETTE DAUPHINE
MORT DE LOUIS XV

I

PARTAGE DE LA POLOGNE. — SES CONSÉQUENCES POUR MARIE-ANTOINETTE

Au commencement de 1772, de graves différends s'élevèrent entre les cours de France et d'Autriche au sujet de la Pologne.

Louis XV, on doit le reconnaître à son honneur, voulut sauver ce royaume. Mais rien n'était profond en son âme subjuguée, et Choiseul n'était plus là pour rendre ce désir actif et tout-puissant (1).

Frédéric II et l'impératrice Catherine, que d'ardentes convoitises liaient secrètement, usèrent d'un absolu pouvoir et s'unirent dans les mêmes rigueurs. Alors on entendit un cri déchirant, mais viril, celui d'un peuple brave râlant son agonie. La Prusse et la Russie s'abattirent comme des vautours sur la Pologne et convièrent l'Autriche à la mutilation (2).

---

(1) Lui présent, disait Louis XV, tout cela ne serait pas arrivé.

(2) *Histoire des trois démembrements de la Pologne*, par Ferraud (1820, Paris), t. III, livre IX. — *Œuvres complètes de Frédéric II.*

Tout d'abord Marie-Thérèse refusa. Le partage, c'était le crime; puis sa conscience transigea.—La raison d'État combattit la nature,—chose triste à dire pour une mémoire qui mérite par tant de côtés d'être honorée. Après « cette défaite humaine », l'Impératrice, « bourrelée de remords (1) », avoua que rien ne lui avait plus coûté, et ce fut avec le sentiment de sa propre réprobation « qu'elle contribua à la ruine de la Pologne (2) ».

L'Autriche entra tardivement dans la ligue, mais elle y entra (3). Aussitôt le pacte signé, la catholique Pologne fut démembrée « *ferro et igne* ». Chacune des trois puissances s'empara d'une province, arrachant un lambeau à ce corps déchiré retenu à la vie par les efforts désespérés de ses fils (4). On les vit lutter jusqu'au dernier souffle pour ce sol sacré qu'ils baisaient en mourant, le disputant pierre par pierre à de royales cupidités. La légion héroïque fut vaincue et, comme les martyrs, elle étonna le monde par la grandeur de sa mort et la liberté de sa foi.

Immense fut l'anathème (5) : sus aux vainqueurs! haine aux puissances! La France se dressa, vengeresse ; mais l'Angleterre, par une entente secrète avec le duc d'Aiguillon,

(1) *Secret du Roi*, p. 380.

(2) « Ces événements, écrivait Marie-Thérèse à son fils Joseph II, dussent-ils nous donner le district de la Valachie, Belgrade même, je les regarderais toujours comme achetés trop chèrement, l'étant aux dépens de l'honneur, de la gloire de la Monarchie, de la religion. Rien ne m'a plus coûté. — *Correspondance de Marie-Thérèse avec Léopold II.* Arneth, p. 363.

(3) *Secret du Roi.* — *Mémoires de l'abbé Georgel.*

(4) Dans ce partage, la Lithuanie et la Livonie polonaises furent attribuées à la Russie. Frédéric s'empara de la Prusse polonaise. La Russie rouge et le Palatinat entrèrent dans les États d'Autriche.

(5) Burke, *Histoire de la Révolution*, 4e édit., 1823, t. XVI, ch. v.

paralysa le noble mouvement du Roi. Pour la dernière fois, la valeur des Bourbons fit battre le cœur de Louis XV. Puis cette flamme, — cet éclair, — s'éteignit soudain, tant il est vrai que les passions avilissantes retirent à l'homme la fière prérogative de vouloir ce qu'il peut (1).

Il faut lire dans les ouvrages spéciaux la molle intervention du ministère français dans ce bouleversement d'équilibre européen. Alors on comprendra ce qu'était devenue notre ambition de patrie et d'honneur sous ce règne de l'égoïsme qui, du trône, s'étendait partout comme une lave desséchante.

Mais, en dehors des amollis, la France comptait de vaillantes natures. On en voulut au Roi de ne pas armer contre les spoliateurs ; on lui en voulut davantage de maintenir l'alliance autrichienne. Bientôt on rendit la Dauphine solidaire du crime maternel. « Ma fille, lui dit Louis XV, on va me brouiller avec vos parents, et il faudra que je vous renvoie à Vienne. »

Des clameurs insensées s'élevèrent contre l'innocente enfant, et Mesdames s'unirent à la favorite pour cette extradition morale. Le duc d'Aiguillon et Mme du Barry égayaient Versailles par la lecture des lettres du prince de Rohan « qui plaisantait sur l'Impératrice ». Bientôt, au courant de ces choses, la Dauphine s'exalte « contre ce prêtre écrivant à une femme perdue de mœurs » ; l'hostilité devint générale et « on la tint à l'écart ». La jeune femme souffrit de ce retrait et se renferma dans un silence très digne, mal interprété. L'entourage de la Dauphine attribua sa tristesse aux inquiétudes que Marie-Thérèse

(1) 13 octobre 1772.

devait nécessairement lui faire partager. Elle sembla d'autant plus à craindre qu'elle devint moins communicative.

Très occupée, en effet, du souci de l'Impératrice, désireuse de la satisfaire et de plaire au Roi, « de qui tout dépendait », Marie-Antoinette disait à Mercy : « Je sacrifierai tout au repos de ma mère et je ne me pardonnerais jamais si ma conduite occasionnait quelque malheur ; que, plutôt de m'y exposer, je suis résolue à vaincre mes répugnances pour la favorite. »

Combien légitime cette répugnance d'une âme honnête ! — Certes Marie-Thérèse dut le comprendre, et cependant de quelle autorité elle pesa sur l'esprit de la Dauphine ! « Pour empêcher les maux et les désagréments pour la monarchie et sa famille, il n'y a que ma fille qui pourrait rendre ce service à sa famille et à sa patrie. Avant tout, il faut qu'elle cultive par ses assiduités et tendresses les bonnes grâces du Roi, qu'elle ne le choque en rien, qu'elle *traite bien la favorite*. Je n'exige pas des bassesses, encore moins des assiduités, mais des attentions dues à son grand-père et maître, en considération du bien qui peut en rejaillir à nous et aux deux Cours ; — peut-être l'alliance en dépend. »

Touchée dans ses sentiments les plus vifs, la Dauphine écrit ainsi à sa mère : « Je ferai de mon mieux pour contribuer à l'alliance et bonne union. » — Cette phrase indique l'effort : « Si ma mère voyait ce qui se passe, dit-elle à Mercy, elle en jugerait autrement. »

Au vrai, ce qui se passait à la Cour était inouï de scandale. Mesdames et la favorite, le duc d'Aiguillon, formaient une coterie ; — le comte de Provence ménageait

ce ministre, le détestant au fond; il prenait le parti de ses tantes et traitait le Dauphin « de bon garçon », alors que d'une manière ostensible il faisait la cour à sa belle-sœur, la compromettant par un faux empressement qui amusait Madame.

La famille royale avait donc ses troubles, ses inimitiés, ses plans ; la Cour, des menées sourdes, des ambitions désordonnées. Les assiduités, les hommages étaient réservés à la favorite. Chacun la flattait. « Elle avait la coquetterie des amitiés brillantes. » Aussi, les dignitaires de l'Église, les princes d'Europe, les rois de Suède et de Danemark, de passage à Versailles, comptaient avec elle, traitaient de puissance à puissance. Cependant la gloire de Mme du Barry n'était pas sans nuage. « La Dauphine ne m'a pas encore adressé la parole. » L'infériorité de sa nature, l'absence d'élévation d'esprit l'inclinaient aux rapports malveillants. Elle en voulait à Marie-Antoinette, obsédait Louis XV de ses plaintes et de ses pleurs, et le grand-père promit de « gronder » sa petite-fille.

Ce fut une affaire d'État. Mercy et Marie-Thérèse, Mercy et le Roi, Mercy et la Dauphine. La favorite troublait l'équilibre. « Quelle est cette crainte de parler aux gens qu'on vous conseille de parler ?... Mercy vous a dit ce que le Roi souhaitait, et vous allez lui manquer... Vous ne devez connaître ni voir la Barry d'un autre œil que d'être une dame admise à la société du Roi... Si on exigeait de vous des bassesses, des familiarités, ni moi ni personne ne pourrait vous les conseiller ; mais une parole indifférente, de certains regards, non pour la dame, mais pour votre grand-père, votre maître. »

De si rudes accents ne pouvaient toucher la Dauphine; mais

combien ils la blessèrent ! Sa nature fière décida sa réponse. « Vous pouvez être assurée que je n'ai besoin d'être conduite par personne pour tout ce qui regarde l'honneur (1). » Marie-Antoinette donnait sa mesure.

II

LA DAUPHINE ET Mme DU BARRY

Après de volontaires retards, Marie-Antoinette dut enfin satisfaire sa mère et le Roi, et choisit la représentation officielle du 1er janvier 1773 pour adresser quelques paroles à Mme du Barry. Ce fut assez vague; néanmoins, de part et d'autre, on s'en contenta : « La Cour tout entière a vu qu'elle me parlait, » dit la favorite, et ces quelques mots rétablirent la bonne intelligence entre l'Impératrice et sa fille. « Ce serait le malheur de ma vie, — disait la Dauphine à Mercy, — s'il arrivait de la brouillerie entre mes deux familles... J'aime tant la paix... »

Cet amour de la paix et sa bienveillance naturelle furent de nouveau remarqués au sujet des princes du sang, exilés de la Cour au moment de la chute du Parlement. Les voir rentrer en grâce était le vœu de tous, et dans la famille royale, la Dauphine fut la plus ardente à plaider leur cause. Si elle réclamait de Louis XV son indulgence, elle l'assurait de leur soumission.

Enfin l'ordre d'arrêt fut levé, et à leur rentrée à Versailles les princes reçurent de Marie-Antoinette l'accueil

(1) 13 octobre 1772.

le plus rare : celui de la sincérité. Toute à la joie de revoir la princesse Louise de Bourbon, fille du prince de Condé (née en 1757), elle lui disait en l'embrassant : « Je ne suis heureuse qu'entre vous et ma Lamballe. » Cette princesse Louise, qu'on appelait « Mademoiselle », surnommée aussi la déesse blonde, avait dû épouser le comte d'Artois. Mais ce projet ne se réalisa pas, et « Mademoiselle » ne devait porter d'autre couronne que celle de sa beauté incomparable.

Le retour des princes du sang étendit encore le mouvement de la Cour, les bals furent plus nombreux, les chasses plus fréquentes. Ces jours-là, le souper réunissait les chasseurs, et les femmes n'y assistaient pas. Alors, abandon total de tenue, de paroles, « une vraie corruption », affirmait un courtisan. Le Roi, qui s'y était « tant diverti », s'en abstenait maintenant, s'enfonçant davantage dans l'isolement, une noire tristesse que la Dauphine attribuait à la pesanteur de l'âge. « Pauvre bon papa, lui disait-elle, comme ce doit être pénible de devenir si vieux ! » Et à ses tantes : « Nous allons souvent voir le Roi quand Mme du Barry n'est pas là; il rit de ce que je lui dis; n'est-ce pas à moi de l'égayer ?... »

Louis XV préférait la Dauphine à la comtesse de Provence, dont le visage et le caractère lui déplaisaient. « Madame est fort laide et sans grâce. » Mais son esprit italien l'engageait à braver l'éloignement de son aïeul; aussi par mille prévenances essayait-elle d'entrer dans la pensée du Roi, mais sans arriver à son cœur. « Elle est jalouse de la Dauphine, de sa beauté, de sa jeunesse, de l'attachement que lui témoigne Louis XV; jalouse surtout de son rang. » Fille de roi, Madame se voyait effacée par Marie-Antoinette, que ses prérogatives plaçaient si haut.

III

LA DAUPHINE ET LA FAMILLE ROYALE

Habiles à découvrir ce que nous appelons le défaut de la cuirasse, les courtisans eurent bientôt discerné la cause des froideurs de la comtesse de Provence pour la Dauphine. « Madame, lui disait le duc d'Aiguillon, si j'eusse été ce que je suis aujourd'hui, Votre Altesse serait devenue Reine de France. Dès lors, Madame détesta Marie-Antoinette (1). » Cette Dauphine détestée n'avait cependant aucune fierté mauvaise et dédaignait qu'on l'appelât Altesse Royale (2). Vis-à-vis de sa belle-sœur, elle effaçait la distance, voulant que chaque jour « Monsieur et Madame » vinssent dîner avec elle et le Dauphin; elle l'exigea même, et si en cela elle agissait en reine, c'était une adorable souveraine, affable, prévenante. Le comte d'Artois s'y rendait aussi et trouvait sa belle-sœur Antoinette « la plus jolie femme de la Cour ».

Déjà observatrice, Marie-Antoinette saisissait les différences de nature des trois frères. S'adressant au Dauphin, — « Je sens, mon cher mari, que je vous aime tous les jours davantage. Votre caractère d'honnêteté et de franchise me charme; plus je vous compare aux autres, plus je reconnais que vous valez mieux qu'eux. » Non seulement elle disait si aimable chose, mais voulait que les autres s'accoutumassent à ne plus le considérer comme un enfant.

(1) Mme d'Adhémar, I, 81.
(2) Mme Geoffrin, 169.

« Monsieur le duc, répondit-elle un jour au duc de la Vauguyon, M. le Dauphin est d'un âge à n'avoir plus besoin de gouverneur (1). »

De telles paroles inquiétaient les esprits prévenus. La vieille noblesse, routinière dans ses usages, sévère sur l'étiquette (2), condamnait l'indépendance d'idées de la Dauphine, qui n'attachait aucune valeur à certaines conventions. Ainsi, elle faisait asseoir en sa présence une femme âgée, n'ayant pas droit au tabouret, et c'étaient des surprises, un scandale dont elle riait d'abord, puis s'irritait. « Ne croyez pas, disait-elle à la comtesse de Noailles, que ces formes aient quelque importance pour moi. » — « Que devenons-nous..., grand Dieu ! » lui répondait Mme de Noailles. La monarchie semblait perdue; alors Marie-Antoinette embrassait sa dame d'honneur : « Je ferai tout ce que vous voudrez, parce que vous avez bon cœur et que je vous aime bien. » — Hé bien, reprenait le mentor, ne vous familiarisez pas tant (3). »

Sans trop se familiariser, la Dauphine voulait qu'on fût heureux autour d'elle. Fort patiente, jamais arrogante ni hautaine, elle était plus facile qu'aucune des princesses, que Mesdames tantes. Elle s'occupait de nos chagrins, de notre position de fortune, qu'elle cherchait à faciliter ou à améliorer, dit une dame de son service. Ce n'était pas seulement dans son intérieur que s'exerçait la bonté de Marie-Antoinette. Une femme de Versailles vint lui de-

(1) *Journal manuscrit de Hardy*, t. II.

(2) Il n'y a pas — écrivait Madame de Maintenon — de règle de couvent plus dure que l'étiquette de Cour.

(3) Bachaumont.

mander une grâce, grâce de vie pour son fils; émue jusqu'aux pleurs, la Dauphine se rend auprès de Louis XV qui résista, se fit beaucoup prier, et céda. Marie-Antoinette revient tout heureuse, « traverse en courant les appartements. Madame, votre fils est sauvé; voici la lettre du Roi. — Ne me remerciez pas, je suis plus heureuse que vous. »

Témoin de son attendrissement, une personne de la Cour insinue avec perfidie que Mme du Barry avait d'abord été sollicitée. — Le trait ne porte pas. « Si j'étais mère, — reprit chaleureusement la Dauphine, — pour sauver mon enfant, j'embrasserais les genoux de Zamore. » Il faut savoir que Zamore était un affreux négrillon appartenant à Mme du Barry, être hideux, pervers, — celui-là même qui dénonça sa maîtresse au tribunal révolutionnaire. « Il me dégoûte », disait Marie-Antoinette.

Au dehors, elle faisait bénir son nom. Elle envoya « tout l'argent qu'elle possédait » pour soulager les malades chassés de l'Hôtel-Dieu par l'incendie qui le dévora, et surtout ne voulut pas être nommée. « Je veux qu'on m'ignore. » A ces délicatesses, Marie-Antoinette joignait un sentiment de piété qui surprenait la Cour. Elle « aimait beaucoup le Carmel de Saint-Denis » et s'y rendait volontiers. Au moment de la profession de Madame Louise sa tante, la Dauphine fut choisie pour lui mettre le manteau et le voile. La jeune princesse arrosa ces vêtements de pleurs intarissables ; elle sanglotait et s'étouffait dans son mouchoir, raconte Mlle Mac-Mahon (1).

(1) *Vie de la R. M. M. de Saint-Augustin*, t. I, p. 214. — *Correspondance inédite d'une prieure du Carmel de Saint-Denis* (Julienne Mac-Mahon). 1880.

Cette grande sensibilité toucha beaucoup Louis XV. Non seulement les idées religieuses de sa petite-fille l'étonnaient, mais le sérieux de son esprit. « Il ne comprenait pas » qu'une aussi jeune personne aimât les œuvres de Bossuet. Non seulement la Dauphine lisait Bossuet, mais elle le comprenait, le préférait à Bourdaloue, et donnait ses raisons. Laissée à sa propre nature, on en eût beaucoup obtenu.

Le temps du Carême rendait la Cour à une vie plus saine, ce qui ne déplaisait pas à la Dauphine. « Nous avons, écrivait-elle à sa mère, un bon prédicateur qui prêche trois fois la semaine et dit bien des vérités à tout le monde. » C'était du Roi dont elle parlait. En effet, Louis XV ne savait plus être roi. Séparé de son peuple par le scandale de sa vie, jusque-là il n'avait pu consentir à l'entrée de ses petits-enfants à Paris. — Il s'y décida enfin, et la date du 8 juin 1773 fut choisie.

IV

LE DAUPHIN ET LA DAUPHINE A PARIS

Cette entrée fut un triomphe. — La ville en fête, le ciel radieux, hommes et choses s'harmonisant pour l'enchantement des jeunes souverains, si bien faits l'un et l'autre pour donner à leur peuple toutes les félicités.

Ils traversèrent lentement Paris ; arrivés à la cathédrale, le chemin était bordé de curieux ; des cris, de joyeuses fanfares les suivaient, et c'est bien en une action de grâces que le cœur et la pensée de Marie-Antoinette s'unirent devant Dieu. Toute la journée elle se vit acclamée, « adorée. » Sa

joie fut grande, sa popularité acquise ; de retour à Versailles, elle observa toutes les nuances. « Comme il faut que les Français vous aiment, bon papa, pour recevoir si bien vos enfants ! » C'est ainsi qu'elle bandait la plaie faite au cœur de Louis par ce qu'il appelait l'indifférence des Parisiens.

Autant elle fut réservée avec le Roi, autant avec sa mère elle s'abandonna. C'est une joie franche et naïve... « Nous avons reçu les plus grands hommages ; mais ce qui m'a touchée le plus, c'est la tendresse et l'empressement de ce pauvre peuple qui, malgré les impôts dont il est accablé, était transporté de joie de nous voir. Aux Tuileries, M. le Dauphin et moi avons recommandé de ne frapper personne, et il n'y a eu personne de blessé. Qu'on est heureux dans notre état de gagner l'amitié de tout un peuple ! Il n'y a pourtant rien de si précieux ; je l'ai bien senti et ne l'oublierai jamais... » « Un autre point qui a fait bien plaisir dans cette belle journée, — dit encore la Dauphine, — c'est la conduite de M. le Dauphin. Il a répondu à merveille à toutes les harangues, a remarqué tout ce qu'on faisait pour lui et surtout l'empressement et la joie du peuple, à qui il a montré beaucoup de bonté. » — Et reportant à sa mère tous ses triomphes, Marie-Antoinette finit ainsi sa lettre : « Je sens tous les jours ce que ma chère maman a fait pour mon établissement. J'étais la dernière de toutes, et elle m'a traitée en aînée. Aussi mon âme est-elle remplie de la plus tendre reconnaissance. »

De ses succès, de ses triomphes personnels, pas un mot. Mercy est moins modeste, sa joie déborde. « On n'entendait que des battements de mains et ces exclamations :

Qu'elle est belle ! Qu'elle est charmante ! — De mémoire d'homme on ne se souvient point d'une entrée qui ait fait autant de sensation. » Les cœurs enthousiastes avaient conquis le cœur de la Dauphine et, revenant à Paris, Marie-Antoinette reçut de nouvelles ovations. « Je suis allée à la Comédie-Française, écrit-elle à sa mère. J'ai été attendrie... M. le Dauphin a été à merveille, et, j'ose le dire, il a gagné dans l'esprit du peuple par l'air de bonne amitié qui a été entre nous. »

Sur ces entrefaites, un changement se préparait à la cour, événement fécond en intrigues : le mariage du comte d'Artois.

V

MARIAGE DU COMTE D'ARTOIS

Le troisième petit-fils de Louis XV devait épouser la sœur de la comtesse de Provence, et cette double union ne laissait pas que de préoccuper, — pour des motifs différents, — Marie-Antoinette et sa mère.

Le Dauphin et Monsieur n'ayant pas donné d'héritiers, Louis XV, qui se voyait vieillir, jugea prudent de marier, malgré son extrême jeunesse, le dernier des trois frères. « Je sens bien, écrivait la Dauphine, que l'empressement d'établir le comte d'Artois ne présente pas des idées trop agréables pour ma sœur et pour moi. »

Jamais Versailles ne vit semblable lutte d'ambitions. Au sujet de la maison des futurs époux, M^me^ du Barry eut

toute l'autorité d'y faire entrer ses créatures (1). « Il faudrait cependant des gens raisonnables et d'esprit auprès de mon frère, écrit la Dauphine. — Quoique fort aimable, il a une tête bien vive... J'ai fait bien des réflexions sur l'union qui doit être entre les deux sœurs. Avec de la prudence et le cœur de M. le Dauphin, j'espère qu'elles ne m'embarrasseront pas. » En effet, — ainsi que le remarque Marie-Thérèse, — « la partie devenait forte ».

Le mariage était fixé au 16 novembre 1773, et la famille royale se rendit au-devant de la princesse, à laquelle le comte d'Artois témoigna le plus vif empressement. « Elle est fort petite, a le teint assez blanc, le visage maigre, le nez fort allongé... Il n'y a rien à redouter pour Mme la Dauphine... Ses qualités personnelles éclipsent tout. » Ainsi parlait Mercy. L'arrivée de la comtesse d'Artois donna un renouveau à la Cour. — Marie-Antoinette imagina de jouer la comédie avec ses belles-sœurs et les comtes de Provence et d'Artois. Le Dauphin, seul spectateur, — mais non chef de chaque, — riait beaucoup, parce que « les princesses jouaient mal ».

« On se cachait » du Roi, de plus en plus isolé; on se cachait aussi de la favorite, moins impérieuse, néanmoins, et paraissant saisie de craintes inconnues, comme d'une menace d'avenir. — Ainsi la jeune cour jouissait d'une sorte d'immunité jusque-là interdite. Cependant la jeunesse se lasse vite; on ne pouvait pas toujours être en scène, apprendre ses rôles; alors Marie-Antoinette donna des concerts, s'occupa de son clavecin et se fit entendre aux

(1) Mme d'Adhémar, t. I, p. 312. — *Nouvelles à la main*, p. 289, 317.

soirées de la comtesse de Provence. Sa voix manquait de volume, était parfois à côté de la note, mais toujours sympathique. Elle chantait les airs de Lulli, de Rameau. « J'aime tant tout cela ! » Grétry lui dédiait « la Rosière de Salency » ; — pour son anniversaire de naissance, elle recevait un « Recueil d'airs nouveaux (1) ».

A cette époque, une véritable révolution se fit dans l'art musical. Gluck, — l'Orphée du Danube, — apportant dans ses mains victorieuses la partition d'*Iphigénie*, parut sur la scène française. La salle de l'Opéra sembla un champ de bataille, deux camps bien tranchés, des adversaires très fermes, et Marie-Antoinette fut agitée de mille pensées. — « Mon pauvre Gluck ! » car elle savait les cabales, les coups montés... D'abord un silence profond, — puis la surprise, l'admiration, enfin les transports, et la Dauphine donne le signal des applaudissements et entraîne la salle frémissante.

Jamais femme de sang royal n'avait battu des mains au théâtre. Emportée par son enthousiasme, Marie-Antoinette oublia l'étiquette. « C'est un triomphe, un vrai triomphe ! » Ces paroles, elle les répéta, très émue, au maître qu'elle avait fait appeler dans sa loge. « Mon bon Gluck, que je suis heureuse, car c'est beau, vraiment beau ! » Et cette voix, qu'il savait loyale, résonnait à ses oreilles plus douce que tous les hommages.

Ces chants superbes devaient-ils pénétrer Louis XV, en-

(1) Ces ouvrages se trouvent à la bibliothèque du Conservatoire et leur réunion est due aux recherches intelligentes de M. Weckerlin, bibliothécaire, à la complaisance duquel je dois d'en avoir pris connaissance

fermé dans le palais où finissait sa triste vieillesse ? Les accents du génie arrivèrent-ils, profonds et magnifiques, à cette âme épouvantée de l'infini ? Depuis quelque temps, Louis XV se laissait accabler par une invincible tristesse, et ne sortait de son silence que pour aller au Carmel.— « Il s'y rendait souvent (1), » et accomplissait scrupuleusement certaines pratiques de dévotion qui lui paraissaient être toute la religion. Néanmoins, l'empire du mal durait. — La passion du Roi se soutient, — écrivait le comte de Kreutz au roi Gustave III (2).

VI

MORT DE LOUIS XV

Dans la chambre où trépassèrent Louis XIII et Louis XIV, Louis XV allait mourir.

La petite vérole, une des maladies jusque-là implacables, le condamnait, — et ses filles seules en bravèrent la contagion. Un autre mal, le remords, torturait son âme. Son passé — tout son passé — se dressa devant lui, accusateur, humainement irréparable.

En quelques jours, Louis XV fut saisi des peurs effroyables de l'au delà, car rien dans sa vie n'avait assuré

(1) *Vie de la Mère Saint-Augustin*, t. I.
(2) *Gustave III et la Cour de France*, par M. Geffroy. Paris, 1867. — Lacretelle, t. IV, p. 140.

la paix de la mort, sa dignité. Il n'eut même pas un ami; tous l'abandonnèrent. « Vous ne sauriez croire les cabales et intrigues indécentes qui se passent ici et qui font horreur... Les quelques compagnons de plaisir restés auprès du Roi regardaient sans pitié comme sans remords leur maître et leur ami se débattre dans les craintes de l'éternité. La plume se refuse à retracer de telles scènes (1). »

Cependant il fallut céder aux tourments de Louis XV. « La foi disputait son cœur aux passions, — et son confesseur, l'abbé Meaudoux, fut admis. La présence de Mme du Barry à Versailles était un scandale dont elle eut conscience, car elle fit demander au Dauphin et à la Dauphine s'ils jugeaient à propos qu'elle se retirât ; mais ils lui firent répondre prudemment qu'ils n'avaient aucun ordre à lui donner (2). »

Louis XV pria lui-même la comtesse du Barry de se retirer à Rueil, chez la marquise d'Aiguillon. Dieu rentrant dans un cœur pacifié, les malsaines amours en sont chassées. Après le départ de la favorite (3), et peu de temps avant le trépas, l'archevêque de Paris implora, au nom du Roi, le pardon de son peuple (9 mai 1774).

Le Dauphin et la Dauphine se trouvaient dans un salon

(1) *Secret du Roi*, p. 317. — Xavier de Saxe à sa sœur Christine; Correspondance inédite (Archives de Troyes). — Besenval, t. I, p. 297 et suiv. — Soulavie. t. I. Lettre de Mme de Boufflers à Gustave III, roi de Suède, citée par M. Geffroy, *Gustave III et la Cour de France*. — De Carné. p. 463.

(2) *Mémoires de Regnault*.

(3) En quittant Versailles, Mme du Barry laissa douze cent mille francs de dettes. Après sa présentation, le Roi lui avait constitué cent mille francs de rentes et donné Louveciennes ; elle a coûté à l'État 6,375,559 francs, et à la mort du Roi, elle avait 150.000 fr. de viager. Bibliothèque de Versailles.

retiré, graves, recueillis, comme on l'est à l'heure des grands événements; — soudain, le silence qui régnait autour d'eux fut rompu : Louis XV venait de mourir (10 mai 1774).

Les courtisans se jetèrent au-devant du nouveau Roi, « si nombreux et si empressés que leur passage rappela le bruit d'un escadron. » S'inclinant jusqu'à terre, ils donnent à Louis XVI et à Marie-Antoinette le titre de *Majestés*. Une émotion profonde les saisit tous deux. Tombant à genoux, l'un et l'autre s'écrient : « Nous régnons trop jeunes! — Grand Dieu, protégez-nous! »

LIVRE II

ROYAUTÉ DE MARIE-ANTOINETTE

CHAPITRE PREMIER

MARIE-ANTOINETTE REINE DE FRANCE

I

MARIE-ANTOINETTE REINE DE FRANCE

Le règne de Louis XVI commence avec splendeur. Les inventions hardies, les arts, l'industrie, la littérature, les sciences, ouvraient à l'esprit des voies larges et nouvelles, appelaient à la gloire les hommes que touche l'étincelle du génie et le pays qui les avait vus naître. Quelle époque et quel peuple !

Pour régner sur ce peuple, pour marcher avec cette époque unique dans l'histoire, un roi de vingt ans, élevé par des hommes sans valeur, n'ayant par conséquent aucune connaissance des affaires, et auquel manquaient la fermeté des vues et cette qualité, le caractère, qui, en matière d'État, prime jusqu'au génie même. Ce trop jeune roi allait

donc régner, mais non suffire aux exigences d'un temps si profondément remué.

Cependant, les mécontents du règne précédent, les opprimés en si grand nombre attendaient un roi réparateur. En effet, — Louis XVI avait soif de la justice et de la vérité. — Après les siècles de fer, le siècle d'or; le peuple voyait s'ouvrir une ère de bonheur et de prospérité, et la servitude qui courba ses pères aux époques féodales semblait abolie. Il eut un tressaillement heureux et jetait sur le trône régénéré un regard où l'espoir et l'amour avaient endormi les haines. « Tout le monde augure bien de Louis-Auguste. On espère qu'il sera juste, sévère et économe; il a ce fonds de rectitude et de bonté morale qui est la base de la vertu (1). »

Cet enthousiasme s'étendait à la Reine, si aimée des foules « et surtout si bonne ». Avec elle, disaient les Parisiens, plus de misère. « On aurait fait une jeune souveraine exprès pour la nation française, qu'on n'aurait pas mieux réussi (2). » Succédant aux reines effacées des temps de Louis XIV et de Louis XV, Marie-Antoinette rejetait dans l'ombre la mémoire flétrie des Pompadour, des du Barry, et parut avec le merveilleux attrait d'une femme aussi noble par sa nature que par ses origines. Reine par tant de dons, ceux de la naissance, de la beauté, des alliances, elle le devint doublement par l'élection d'un peuple dont l'acclamation consacrait tous ces droits.

Sans hâte du rang suprême, Marie-Antoinette monta sur

(1) *Mémoires de Marmontel*, t. II, livre XII, p. 194. *Chronique secrète de l'abbé Baudeau.*

(2) *Gouvernement de Normandie* (*Recueil de documents*), par Hippeau, t. I, p. 461.

le trône où l'appelaient ses destinés ; ne s'abandonnant pas à la gloire de régner, elle ressentit dès le premier moment la pesanteur d'une couronne trop lourde à son front. Par le libre mouvement d'un esprit judicieux, elle sentit un besoin de lumières et de direction. Alors elle pense à sa mère et s'exprime ainsi :

14 mai, 1774.

« MADAME MA TRÈS CHÈRE MÈRE (1),

« Mercy vous aura appris les circonstances de notre malheur. Heureusement cette cruelle maladie a laissé au Roi la tête présente jusqu'au dernier moment, et sa fin a été fort édifiante. » — Arrivant rapidement à un sujet devant intéresser l'Impératrice, Marie-Antoinette continue : « Le nouveau Roi paraît avoir la confiance de ses peuples ; ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il a le goût de l'économie et le plus grand désir de rendre ses peuples heureux. En tout, il a autant d'envie que de besoin de s'instruire, et j'espère que Dieu bénira sa bonne volonté.

« Le public s'attendait à beaucoup de changements dans le moment. Le Roi s'est borné à envoyer la *créature* au couvent (2) et à chasser de la Cour tout ce qui porte ce

(1) Mercy, t. II, p. 139.

(2) Aussitôt après la mort de Louis XV, M^me^ du Barry reçut du Roi l'ordre de se retirer au couvent de Pont-aux-Dames, près de Meaux. Peu de temps après, Louis XVI l'autorisait à demeurer dans sa propriété de Luciennes ou Louveciennes, où elle vécut jusqu'à la Révolution. Pendant la captivité de la famille royale au Temple, M^me^ du Barry fit offrir sa fortune à Marie-Antoinette, qui la remercia vivement, mais refusa. Dénoncée par son nègre Zamore, elle fut guillotinée. De toutes les femmes qui subirent le supplice, elle seule implora la clémence : « Grâce, Monsieur le bourreau, la vie, la vie ! » Ne mourant ni pour un principe, ni pour une cause, sa défaillance se comprend et s'explique.

nom de scandale. On m'exhorte beaucoup à prêcher la clémence au Roi pour un grand nombre d'âmes corrompues qui ont fait bien du mal depuis quelques années. »

Avec une délicatesse touchante, la jeune femme attribue à sa mère la gloire dont elle est favorisée. « Quoique Dieu m'ait fait naître dans le rang que j'occupe aujourd'hui, je ne puis m'empêcher d'admirer l'arrangement de la Providence, qui m'a choisie, moi, la dernière de vos enfants, pour ce beau royaume de France. Je sens plus que jamais ce que je dois à la tendresse de mon auguste mère, qui s'est donné tant de soins et de travail pour mon établissement. Je n'ai jamais tant désiré de me mettre à ses pieds, l'embrasser, lui montrer mon âme tout entière, et lui faire voir comme elle est pénétrée de respect, de tendresse et de reconnaissance. »

Ces accents arrivèrent au cœur de l'Impératrice. A ses yeux, l'horizon s'étendait, déjà elle voyait l'écrasante responsabilité du pouvoir; et pour en assurer le succès, Marie-Thérèse parle ainsi à sa fille : « Je ne vous fais point de compliment sur votre dignité qui est achetée bien chèrement... Vous êtes tous deux bien jeunes... Le fardeau est grand et j'en suis vraiment en peine... Tout ce que je puis vous dire et souhaiter, c'est que tous deux vous ne précipitiez rien... » Là était la cause du souci de Marie-Thérèse. « Je suis bien fâchée, écrivait-elle à son fils Ferdinand, que le Roi et la Reine soient si neufs. Six ans leur auraient convenu de plus (1). » « N'épargnez rien, disait-elle encore à Mercy (2), ni courriers, ni estafettes; tous les détails, même les plus petits, me sont d'un grand soulagement. »

(1) Arneth.
(2) 16 juin 1774. *Correspondance*, t, II, p. 176.

Non seulement l'Impératrice, mais les puissances étrangères considéraient cet avènement au trône comme prématuré. « Je me représente Louis XVI, — écrivait le grand Frédéric à Voltaire, semblable à une jeune brebis entourée de vieux loups; il sera bien heureux s'il leur échappe. » « Autour de lui, pas un honnête homme, pas une conscience (1). » En effet, il semblait que tout souvenir « du règne détesté » devait disparaître aussitôt. A la joie universelle, le duc d'Aiguillon tomba et fut exilé; ayant contribué à son renvoi, Marie-Antoinette en fut exaltée. Mais son influence devait plus noblement s'exercer; elle demanda au Roi d'éviter au duc l'humiliation d'une lettre de cachet et de lui laisser la liberté de choisir sa résidence. « Bien des gens, qui ne s'étaient pas bien comportés vis-à-vis de la ci-devant Dauphine, n'éprouvent de sa part que clémence et générosité. » La Reine, — disait Marie-Antoinette, — ne se souvient plus des querelles de la Dauphine (2). Mme du Barry elle-même lui attribue son retour à Luciennes, où elle retrouva tout son luxe (3). « Il n'y a que trois choses dont je me souvienne, — écrivait-elle ensuite; — ce sont les bontés du feu Roi, mes torts envers la Dauphine et la générosité de la Reine à les oublier. » Si la Reine oubliait les torts, elle se souvenait des preuves d'amitié. Le poste si élevé que le duc d'Aiguillon laissait vacant soulevait bien des convoitises; les esprits sensés

(1) Louis Lacour, *Mémoires du duc de Lauzun*, 1858; introd., p. III.

(2) Mercy; — Métra, t. I, p. 63; — prince de Beauvau; — Weber, p. 44.

(3) Le château *était* un véritable musée : la Vénus Callypige, de Vien; l'Apollon du Belvédère; la Baigneuse, de Falconnet; une Pastorale par Boucher, des dessus de portes de Fragonard.

souhaitaient le rappel du duc de Choiseul et sa réintégration au pouvoir. Pleine de gratitude pour celui « qui l'avait mariée », la Reine prononça le nom de l'ex-ministre, révélant au Roi l'espoir de certains courtisans; mais Louis XVI se rendit au conseil posthume de son père : « Méfiez-vous de Choiseul. » Marie-Antoinette ignorait les raisons de sa résistance, car les instructions du feu Dauphin avaient été lues en famille, mais à son insu. Non seulement on avait décidé de cacher à la Reine des papiers de cette nature, mais encore on obtint du Roi qu'il y aurait dans son appartement des cabinets inaccessibles à sa curiosité (1).

Tel fut le point de départ des préventions données au Roi contre sa femme. Telle fut l'action regrettable de Madame Adélaïde, qui, forte de ce premier succès, devait avoir sur Louis XVI un ascendant contre lequel Marie Antoinette lutta longtemps avant d'y soustraire son faible époux. Néanmoins, respectueuse envers Mesdames, dont le dévouement au moment de la maladie du Roi l'avait touchée, la Reine les aimait davantage, leur témoignait une déférence plus grande. Il faut le dire, son âme gardait de la mort « du grand-père » une empreinte de gravité qui frappait son entourage.

Au Carmel de Saint-Denis, où Marie-Antoinette se rendit peu de temps après la mort de Louis XV, Madame Louise observait en elle « plus de sérieux; un silence prolongé imposé par leurs larmes intarissables fut la plus énergique expression de leur réciproque tendresse. Madame Louise remarqua, avec un sentiment de reconnaissance, la délicate attention de Marie-Antoinette, qui, en parlant de Louis XVI,

(1) Soulavie. t. II, p. 143, 144.

évitait de lui donner le titre de Roi (1) ». Après cette entrevue, — qui lui fit tant de bien —, la Reine revint à Versailles, dans ce monde à part où surgissaient de si âpres convoitises. « On me sollicitait déjà pour les uns et les autres, non pour la gloire du Roi, mais pour la fortune de chacun. »

Avertie par Mercy des intrigues qui se formaient, Marie-Thérèse s'empresse d'écrire ainsi à sa fille (2) : «... Que le Roi fasse voir qu'il ne souhaite que le bien public, d'être le père de ses peuples, et que ceux qui auront à lui suggérer des moyens pour y parvenir soient écoutés et récompensés ; point de gens fougueux, violents, ambitieux ; point de premier ministre... Que le Roi soit lui-même son premier ministre à bien choisir ceux pour les départements, les écouter et prendre après son parti... A la grâce de Dieu ! En suivant la voie de la vertu, en distinguant ceux qui en ont et en éloignant ceux qui n'en ont pas, je me flatte de voir le règne de Louis-Auguste heureux et glorieux. »

La raison parlait par sa bouche.

Mais on ne laissa pas au Roi, ce nouveau Diogène, le temps de s'éclairer pour trouver un sage. De toute part on le circonvint. « Je plains mon successeur, — avait dit Louis XV. J'ai mal gouverné ; cela provient de ce que j'ai été mal secondé (3) »

(1) *Vie de la R. M. Thérèse de Saint-Augustin* (Madame Louise), t. II, p. 20, 21.

(2) 30 mai 1774. Mercy, p. 152.

(3) Métra, t. I, p. 6.

II

IMPATIENCE POPULAIRE. — MAUREPAS

« Déjà l'on murmure », rapportent les chroniqueurs. Si Louis XVI entendait ces murmures, il se sentait incapable de les arrêter. Malheureusement, dès les premiers jours, il devait montrer, à côté de sa droiture d'intention, toute sa faiblesse ; il se laissa dominer absolument par Madame Adélaïde, qui, en dehors de la Reine, fit nommer ministre le comte de Maurepas, « la première girouette de France », vieillard amolli, sans valeur politique ni morale, ayant les mœurs de la Cour..., sinon ses vices.

Après avoir passé la plus grande partie de sa vie en exil. Maurepas arrivait aux affaires, dénué d'aptitude administrative ; d'un esprit léger et cependant absolu, avec cela beaucoup de finesse et pas de cœur, il se posa en premier ministre sans en avoir les lumières. Il envisagea, non la jeunesse du Roi, non l'avenir de la France, mais le désir de finir sa vie sans trouble, sans effroi, sans rival (1). Tel est l'homme placé auprès de Louis XVI, tels sont les jugements de ses contemporains.

Le bonheur et la gloire d'un règne, ainsi que le disait l'Impératrice d'Autriche, dépendent de ses commencements. L'entrée de Maurepas au conseil fut la première faute de Louis XVI, faute qui l'entraîna dans une suite de demi-

(1) *Mémoires de Weber*, p. 115 ; — *du comte de Ségur*, p. 12, 37 ; — *de Besenval*, p. 321. — Droz, p. 128. — Marquis de Mirabeau. — Marmontel.

réformes dont seul il assuma les responsabilités. — Marie-Thérèse comprit aussitôt la défaveur de ce choix, « qui étonne, mais on l'attribue à Mesdames... (1) » Déjà on voit, à côté de l'indécision du Roi, la redoutable influence de Madame Adélaïde neutralisant celle de Marie-Antoinette. La présence de Maurepas surprit la Reine et l'inquiéta; parent du duc d'Aiguillon, il devait adopter ses idées comme ses haines. Effectivement, il éprouvait pour Marie-Antoinette une défiance qui devint bientôt de l'hostilité, et qu'il voila sous la plus insidieuse flatterie.

Comme ministre, le duc d'Aiguillon réunissait deux portefeuilles : — la guerre et les affaires étrangères; — ce dernier département fut confié à M. de Vergennes (2), diplomate estimé, et celui de la guerre à M. de Muy. — « M. de Boynes (3) est renvoyé, — écrit la Reine; — ce n'est pas pour ses liaisons et bassesses avec la du Barry, mais c'est pour son incapacité reconnue. Son successeur au ministère de la marine est M. Turgot, un très honnête homme. » Marie-Antoinette parle incidemment d'un fait dont la portée considérable lui échappait : Turgot au pouvoir est le trait unissant le passé et l'avenir, — l'avènement du monde nouveau.

Ainsi Turgot semble attacher le nom d'honnête homme à l'inauguration du règne. Son âme, éprise du bonheur public, sa volonté, son désintéressement, — « la force de ce maître cerveau », le signalèrent à l'attention

(1) Louis XVI avait d'abord désigné comme premier ministre le président Machault. Choix excellent.

(2) Fils d'un président à mortier du Parlement de Dijon.

(3) Ministre de la marine.

universelle. — « Vous savez la nomination de M. Turgot, écrivait Condorcet à Voltaire (1); il ne pouvait rien arriver de plus heureux à la France. Jamais il n'est entré dans aucun conseil de monarque d'homme qui réunît à ce point la vertu, le courage, l'amour du bien public, les lumières et le zèle pour y arriver. »

Louis XVI, à qui Turgot plaisait par ses qualités — reconnues, — dédaigna les murmures des courtisans. Ceux-ci ne comprenaient pas qu'un roi absolu, un roi catholique, s'adjoignît, pour gouverner, « un philosophe de la secte économiste (2)... » Avec un sens très juste de la situation Louis XVI répondit : « Il est honnête homme et éclairé, cela me suffit. » Cet acte d'autorité affirme la justesse du moral de Louis XVI; le Roi avait compris son temps; — incapable d'y résister, — non sans douleur, — il subordonnait son esprit au bien de l'État.

Les partisans de l'ancien régime croyaient tout perdu. L'élu d'hier tranchait donc avec les traditions et se révélait capable de fermeté ! Serait-ce une individualité ? Mais l'œuvre de virilité s'arrêta là, personne n'avait conscience d'un tel travail de pensées; on entoura Louis XVI, l'enserrant : « La lutte à soutenir contre le tempérament qui impose au caractère ses servitudes, et la loi d'hérédité avec ses influences, effraya les esprits. » Ainsi se dessécha le germe de mâle énergie qui eût porté si haut Louis XVI. Nous verrons combien fut complète l'abdication de cette

(1) *Œuvres d'Et. Arago*, t. I, p. 36, 39.

(2) On désignait ainsi les hommes qui s'appliquaient à la recherche des principes, de la formation et de l'augmentation des richesses entre les différentes classes de la société. — Bailly, *Hist. financière de la France*, t. II, p. 201.

droite volonté qui aspirait à la grandeur sans en forcer les voies.

Louis XVI eut très peu de passions, a-t-on dit, et il ne comprit parfaitement que le devoir. Que n'a-t-il mieux compris ces devoirs suprêmes de royauté, exceptionnels, non limités comme les nôtres, moins définis, si larges, si grands! Il faut des passions pour gouverner, mais de ces nobles passions que connurent quelques hommes de l'antiquité. Sans avoir ces fières ardeurs des temps héroïques, Louis XVI possédait de réelles facultés : l'esprit de justice, de raison, un vrai courage. Il ne faut pas exiger des hommes de ce siècle de transition le génie, seul capable de commander aux événements ; cependant on peut attendre de ce fils des Bourbons les qualités et les vertus de sa race, dont il hérita sans hériter de ses vices. C'était déjà beaucoup.

III

LE ROI ET LA REINE RENONCENT AU DROIT DE JOYEUX AVÈNEMENT

Le premier acte de Louis XVI vis-à-vis de son peuple fut un acte généreux : l'abandon de l'offrande traditionnelle nommée le *don de joyeux avènement*. Pour Louis XV, cet impôt s'était élevé à la somme de quarante millions (1). Marie-Antoinette renonça également à ce don, appelé *droit de ceinture de la Reine*. Avec la vivacité de son âge,

(1) Bailly, p. 199.

aimablement elle disait : « Ce n'est plus la mode de porter des ceintures. »

Oui, ce fut un jour joyeux que ce joyeux avènement. — Le peuple ne donna rien et aima davantage. On admira, jusqu'à l'exaltation, cette bienfaisante reine qui avait de si heureuses, de si nouvelles idées, car chacun savait que les droits abandonnés par le Roi l'avaient été à l'instigation de Marie-Antoinette. « Ce sont des exclamations de joie, qui prouvent l'extrême empressement du public, écrit Mercy. Il y a toujours une foule de peuple aux portes du château et une infinité de monde répandu dans le bois de Boulogne, aux heures où l'on suppose que la Reine puisse s'y promener. Dans ces occasions, Sa Majesté ne manque jamais de donner au public les marques de la bonté la plus touchante, et il en résulte un enchantement général. »

Avec l'enthousiasme des âmes sincères, la Reine croyait au bien, au beau de la nature humaine. Elle sentait s'élargir ses idées, s'éveiller en elle quelque chose de libre, de fort; une énergie de courage, de raison, de bonté, de bonté surtout. Être reine! avoir le droit de clémence, de miséricorde. — Pour une femme, régner par ses vertus et l'irréprochabilité des mœurs, non seulement c'est régner dans la vie, mais dans les siècles. Jamais idéal plus élevé ne transporta aussi vaillant esprit, âme plus généreuse et noble. A l'aurore de sa royauté, Marie-Antoinette croyait tout possible. Qu'étaient donc les intrigues, les attaques ténébreuses ?... Tout se pacifiait, son cœur s'ouvrait aux grands projets, à la gloire, et les lettres de l'Impératrice ajoutaient à ses allégresses.

« Un Roi de vingt ans, une Reine de dix-neuf! Toutes leurs actions sont comblées d'humanité, prudence et grand

jugement. La religion, les mœurs, si nécessaires pour attirer la bénédiction de Dieu et pour contenir les peuples, ne sont pas oubliées. Enfin, je suis dans la joie de mon cœur et prie Dieu qu'il vous conserve ainsi pour le bien de vos peuples, pour l'univers, pour votre famille et pour votre vieille maman que vous faites revivre. »

Dans une autre partie de sa lettre, Marie-Thérèse conseille à sa fille « d'être l'amie du Roi », œuvre profonde, difficile et délicate. La Reine comprit-elle la sublime mission d'aimer Louis XVI en le soutenant de son amour et « de son incomparable puissance de dévouement ; en partageant avec lui la pénétration naturelle de son esprit et la tendresse de son cœur » ? La tâche était plus ardue que le pensait sa mère, car Louis XVI était d'un naturel défiant, et il se défiait de sa femme plus que de toute autre personne. « Quand elle se mêle de politique, il se renferme. » Madame Adélaïde, Vergennes et Maurepas cultivaient cette plante épineuse dont la jeune femme devait trop souvent sentir la piqûre.

Sous la forme du respect, les deux ministres dissimulaient leur action sur le Roi, leur éloignement pour la Reine, et cependant Marie-Antoinette avait l'intuition de cette hostilité. C'était peu de chose pour elle, une ombre dans le grand bleu de son ciel, et ce nuage s'effaça de sa pensée, alors uniquement occupée de « sa prochaine grande réception, qui lui donne quelque frayeur ».

IV

LA REINE REÇOIT LES HOMMAGES DE LA COUR

Les traditions qui règlent les étiquettes de cour exigeaient que la représentation officielle « du changement de règne » se fît sans retard, et Marie-Antoinette désigna le château de la Muette, la date du 9 juin, pour la réception de la noblesse de cour et de celle des provinces.

Très parée, brillante, heureuse « de voir ce que jamais elle n'avait vu », la Reine, « un peu moqueuse », entourée de ses dames, assista à « la procession inimaginable » de tout un monde inconnu ; elle rit beaucoup à la vue de ces visages fardés, mises « de l'ancien temps », révérences en plongeon, airs de tête, un rococo, un suranné! des grâces déplacées, des prétentions ridicules ! — Toute la société gourmée, compassée, entichée de titres plus ou moins vrais; étalage de vanité, tournoi de faux éclat, exagération ridicule, tout surprit cette rieuse reine, dont l'éventail protégeait d'involontaires sourires. — « Je me suis bien amusée. » Si la Reine « s'amusa », elle sut charmer aussi. — A part quelques critiques où l'envie se dévoile, — elle fut beaucoup admirée. « C'est la plus ravissante personne qu'on puisse imaginer », — disaient les femmes âgées. « Elle est belle à faire peur », remarquait un vieux courtisan.

« N'est-ce pas, Monsieur mon frère, que ma sœur Reine est la plus séduisante de toutes ? » disait le comte d'Artois. — L'étourdi s'occupait peu de sa femme, et beaucoup trop

de sa belle-sœur. « C'est un fou charmant que nous retenons », disait Marie-Antoinette. Le Roi, lui aussi, prétendait retenir tous ces amuseurs et renouveler la Cour. — « Il faut que notre règne soit celui de la vertu. » Que pouvaient-ils sur une société aussi profondément atteinte ? « Une grande œuvre était à faire, dit un auteur moderne (1) : le relèvement de la France. Cette œuvre, il fallait l'accomplir au milieu d'une Cour puissante encore par les traditions et par l'habitude, fourmillant d'intrigues et de rivalités ambitieuses, âpre à disputer les faveurs, à défendre ses privilèges. Et pour se mettre à la tête de ce mouvement, qu'avait-on ? Un Roi à peine sorti des mains d'un gouverneur étroit, ayant l'amour du bien sans en avoir la puissance... Une Reine encore plus jeune que le Roi, brillante et aimable, cordiale, généreuse, mais d'une éducation un peu négligée, ayant plus d'instinct que de connaissance des choses. »

Et ils voulaient réformer les mœurs ! Alors on voit cette aimable femme, dont la licence de cour avait révolté la pureté, se déclarer le champion de l'honneur. Réformatrice de vingt ans, elle nous apparaît belle d'audace, le sourire aux lèvres, le contentement et l'espoir dans le cœur, se promenant, au bras de son mari, « comme de simples particuliers. » Sur vingt seigneurs de la Cour, il y en a quinze qui ne vivent point avec leurs femmes (2). Afin d'imiter « le grand ménage », on vit des époux publiquement désunis donner le spectacle de tendres rapproche-

(1) M. de Mazade, de l'Académie française, *Deux femmes de la Révolution* (*Revue des Deux-Mondes*, 1er janvier 1865).

(2) Augeard, p. 247. Barbier, t. IV, p. 496.

ments et consentir aux ennuis d'un tête-à-tête sans attrait, uniquement pour qu'on le sût au palais. Versailles n'avait rien vu de semblable : la vertu conjugale, la dignité du nom, le respect de soi-même. Les blasés en riaient. C'était une énigme pour cette Cour où l'on gardait l'esprit faux et sceptique, les mœurs légères, les débordements de la Régence et du règne dernier, ce règne, « un long scandale (1). » Et voici qu'une femme honnête et vraie, avec ses qualités, mais aussi avec ses défauts, monte sur le trône et s'y fait elle-même sa place !

Sur ce trône, que tant de souillures avaient terni, qu'effleura la main de Mme de Montespan, l'évantail-sceptre de Mme de Pompadour, et qui, de profanation en profanation, avait subi le dégradant contact de la dernière favorite, la fille de Marie-Thérèse y monte, et son pied d'enfant retient dans sa chute ce vieux et noble trône que d'abjectes flétrissures avaient livré à de justes vindictes.

Elle y paraît vaillante, non comme une reine du moyen âge, mais en pleine force de vie, en possession d'une valeur personnelle qui se révèle et s'affirme. Marie-Antoinette veut être elle et n'a besoin, lui semble-t-il, ni de l'encens des flatteurs, ni du convenu et étiquette de Cour. Là fut son tort. D'une main téméraire, elle porta le premier coup au cérémonial qui servait de rempart à la royauté ; ayant en son âme le souffle des choses vraies, elle comprenait que la dignité a son origine et tient sa manifestation de la personne royale seule, non de la pompe qui l'entoure.

La Reine parut donc se dégager de l'étreinte qui, depuis

(1) Assemblée de Romans, 1888, S. G. Mgr de Cabrières.

tant de siècles, paralysait l'être pensant, placé au sommet social, lui interdisait l'initiative, le libre élan d'une nature généreuse qui pense bien et qui voit juste. Elle « n'entend pas être condamnée au perpétuel sourire des idoles ». Or, si Marie-Antoinette se dérobe au rôle d'idole, elle veut encore moins être victime de son rang.

Victime de ce rang, ni elle, ni les autres. Ainsi la Reine ne souffrait pas que des femmes âgées ou titrées la servissent à table, agenouillées sur un pliant ; baronne ou duchesse, traversant la chambre du lit, devait faire la révérence devant ce lit ! L'usage qui donnait aux plus grands seigneurs des attributions, — quelquefois très humbles, dans le service royal, l'eût bien autrement surprise (1). Ces devoirs, la noblesse y tenait comme à un reste de féodalité ; même en dehors de la Cour, les grands seigneurs conservèrent longtemps l'usage d'honorer la petite noblesse pauvre en lui donnant, dans leurs châteaux et auprès de leur personne, une place plus ou moins digne, mais toujours briguée, comme un lien de solidarité, un point de rapprochement. Là n'était pas le plus grand mal ; les fonctions exercées auprès du Roi retenaient à la Cour l'élite de la population et enlevaient à la province ses seigneurs et sa fortune. L'abus des privilèges, la recherche des apanages, la soif des honneurs et de l'argent, l'excessive recherche des goûts élégants, diminuaient les caractères, les affinant au lieu de les élargir.

Marie-Antoinette eut-elle ces aperçus amples et sévères qui forcent l'esprit à conclure ? Sa volonté devint-elle plus

(1) Almanach royal des dernières années de Louis XV et du règne actuel.

ferme ? ses désirs plus hauts ?... Ou bien ces transformations plaisaient-elles seulement à sa vive nature ? Le champ des suppositions est ouvert. Quoi qu'il en soit, la Reine suggéra des réformes, le Roi modifia les abus, et ceux qui en furent victimes devinrent pour Marie-Antoinette de durs ennemis. L'oubli des traditions, — en première ligne celle de l'étiquette, — prit à leurs yeux l'importance d'une faute. Dès ce moment, ses bonnes intentions furent méconnues ou incomprises, sa gaieté transformée en légèreté, la vivacité de son esprit en raillerie mordante, son charme en coquetterie ; on alla plus loin : suspectée, Marie-Antoinette fut dès lors accusée.

Au scandale de chacun, on la vit traverser sans escorte les appartements. « Je me suis dit, — écrit le marquis de Mirabeau, que Louis XIV serait bien étonné s'il voyait la femme de son arrière-petit-fils courant le palais et les terrasses, demander au premier homme en frac de lui donner la main... » « Elle ne connaissait pas, — dit un historien (1), — le génie de notre nation, qui veut du sérieux et du sévère dans ses maîtres. — Quand elle le connut, il était trop tard. » Commis par la Reine, ces écarts de convenances étaient, aux yeux de plusieurs, des actes de lèse-majesté. Elle voulait vivre « comme une autre femme », entraînait ses belles-sœurs aux pêches dans les étangs de Choisy ; pour ces promenades, remplaçait les falbalas par des polonaises de mousseline, ne voulait ni poudre à ses cheveux, ni rouge à sa joue..., ni liens à son caprice.

Après une fête au château de Brunoy, propriété du comte de Provence, elle allait aux chasses du bois de Boulogne.

(1) Montjoie.

La chasse terminée, le comte d'Artois la recevait ainsi que le Roi dans sa maison de Bagatelle (1). Cette jeune Cour, toujours ensemble, toujours rieuse, montrait aux tantes du Roi une déférence que Marie-Antoinette savait rendre touchante; moroses et solitaires, Mesdames ne pouvaient partager la vie envolée de la jeunesse. Autant pour leur plaire que pour les éloigner du Roi, qu'elles dominaient, la Reine obtint pour ses tantes la propriété de Bellevue, que vainement elles avaient demandée à Louis XV. Seule, Marie-Antoinette ne possédait rien et avait plusieurs fois témoigné le désir d'avoir une maison de plaisance « à elle ». Sa Majesté le Roi, dit un chroniqueur (2), lui a dit il y a quelques jours : « Je suis en état de satisfaire à présent votre goût; je vous prie d'accepter le grand et le petit Trianon : ces beaux lieux ont toujours été le séjour des favorites des rois, conséquemment ce doit être le vôtre. »

Louis XVI devenait galant.

(1) Au bois de Boulogne.
(2) Bachaumont, t. IV, p. 351.

CHAPITRE II

LA REINE A TRIANON

I

LE JARDIN

Aussitôt maîtresse de ce domaine (1), Marie-Antoinette en prit possession. Si elle ne changea rien à la disposition intérieure, elle bouleversa le terrain. « La Reine, écrit Mercy, est maintenant tout occupée d'un jardin à l'anglaise qu'elle veut faire établir à Trianon. Cet amusement est bien innocent. »

On ne voulait plus, et avec raison, des tracés de Le Nôtre, plus d'allées droites, d'arbres taillés en ifs; on créa le jardin de la fantaisie, « de l'imprévu, du mouvement », disait le poète... A côté du cèdre du Liban se dresse le peuplier d'Athènes.

« La violette croît auprès du lys superbe (2). » Partout des ombrages, des fleurs, des parfums. Ici, des ruisseaux d'un

(1) Le grand Trianon fut construit en 1670 pour Mme de Montespan. Le château était « en porcelaine », les murs ayant un revêtement de plaques d'émail. Plus tard, ce palais fut reconstruit en marbre, par Mansard. Le jardin avait été dessiné par Le Bouteux. — *Versailles et les Trianons*, par M. P. Bosc. Paris, 1887.

(2) Delisle, *Poème des Jardins*.

cours tranquille, petites eaux amenées; là, des grottes créées. A défaut des Alpes et des Pyrénées, des accidents de terrain voulus, des contours savants; quelques-uns s'en contentent; parodie des plus belles choses, image du siècle, empreinte du féminin qui le domine.

Alors, on n'allait pas, comme aujourd'hui, contempler l'Océan, élever sa pensée à la vue des hauteurs superbes. Quitter Versailles pour Trianon, c'est sortir du grandiose, trouver le joli, la récréation des yeux. Mais ce joli paraissait désirable à la jeune femme, lassée du convenu, engouée de ce nouveau qui la laissera libre, heureuse, qui la rend à elle-même. Le petit Trianon est le *Buen-Retiro* de la Reine, espérant y jouir de la vie privée, s'imaginant les douceurs du foyer, celles de l'amitié. C'est un coin de bonheur ouvert devant elle. Plus de courtisans, de flatteurs; la vérité de la parole, en un mot, la nature simple. — Un rêve!... d'irréalisables chimères.

II

LE PETIT TRIANON

Trianon, nous le connaissons tous.

J'y étais hier, le ciel plein de clarté, le soleil tombant à l'horizon. Je suivais les allées que suivit la Reine. — J'ai revu le chalet au toit de chaume, ayant bravé cent hivers. Malgré ce siècle qui ruina tant de choses, le temple de l'Amour est debout. Dans les méandres du labyrinthe, il me semblait entendre des pas légers, des rires discrets. —

Et que de sourires, de rencontres, de hasards complaisants ! Tout un monde élégant qui errait dans ces antres de verdure, — monde idéal, charme évanoui. Mais les buissons gardent leur silence, la mort ses mystères, car l'échafaud a passé là, détruisant l'enchantement de la vie, la vie elle-même... L'ombre plus profonde, les eaux sans onde..., partout le silence de la désolation. Seule, la grande trépassée surgit des massifs touffus, du sol qu'elle remua, des chênes qu'elle planta, des lacs endormis...

Nous allons là, chercher un de ses sourires, une de ses paroles, l'éclat d'un regard, en un mot, sa poésie. Elle a passé sur ce pont qui fléchit; elle s'est assise sur ces bancs vermoulus, seule, dans ces heures de réserve et d'isolement qu'elle recherchait, pour se reposer de la vie, aimant le chant de l'alouette et la mélancolie des soirs.

Tout parle d'elle; le silence de la terre qu'elle avait enchantée, l'immensité des cieux qu'elle savait contempler. Plus encore que tout cela, notre pensée émue, notre cœur attendri, elle est là, plus avant, plus ancrée que dans ces vestiges de sa terrestre existence. Nous la voyons jeune, superbe, aimée, spirituelle, « adorable... » Plus tard, épouvantée, fuyant Trianon. Oublions ce passé et suivons la Reine.

Dans le rayonnement de sa vingtième année, Marie-Antoinette entra dans « son royaume ». Du jardin au petit palais, quelques degrés seulement nous séparent. D'abord, le salon aux entrelacs finement sculptés; au plafond, des gerbes de fleurs où se jouent des amours; aux fenêtres les tentures brillantes et légères, de couleurs vives... Sur le clavecin, des sonates d'Eigel, un recueil de romances, par Petrius; le *Bal masqué*, par Darcis; la *Nouvelle Omphale*, de Floquet; des

rondeaux italiens, par Couarde (1). — Tout cela gravé en perfection, enfermé en d'élégantes reliures « qu'elle trouvait fort belles ». Les opéras de Gluck, « son grand maître » ; quelques airs de Rameau, de Grétry, « un charmant homme ».

Dans cet abandon, où se révèle le goût d'une femme, Marie-Antoinette apportait l'originalité du sien. — Des fauteuils Louis XV, aux formes contournées; sur les jolies tables en bois de rose, faites pour Trianon, — style Louis XVI, ambition des collectionneurs (2), — se confondaient les poésies de Métastase, celles de Gresset, « notre spirituel Gresset (3)», que le Roi et la Reine protégeaient ouvertement. Plus loin, une harpe, « sa chère harpe », apportée de Vienne. Là, des métiers à tapisserie, d'autres à broder des étoffes de soie (4). Sur un guéridon, pliés dans une corbeille, des tricots de laine, de ceux que Marie-Antoinette avait si souvent entre les doigts et qu'aussitôt terminés elle envoyait dans les mansardes « habiller les nouveau-nés ». — Cette idée de petits êtres naissant à la vie et à la misère faisait battre le cœur de la Reine. A sa bonté s'unissait un sentiment plus secret, presque triste, qui transformait le don, et d'une aumône d'argent faisait aumône d'amour. — « Elle aime tant les enfants! » Non seulement les enfants, mais les pauvres.

« La charité, disait-on, est le souffle de Dieu sur le cœur

(1) Les voir à la Bibliothèque du Conservatoire.

(2) La table à écrire de la Reine fut achetée 150.000 fr., par le duc d'Aumale, le 5 juillet 1873, à la vente Hamilton.

(3) Sous Louis XV, Gresset avait souffert, et Louis XVI réparait.

(4) A l'église de Saint-Thomas-d'Aquin (chapelle Saint-Louis), on voit un devant d'autel brodé par la Reine, presque entièrement usé, mais conservé avec vénération.

de l'homme... (1) » La Reine s'inspirait de ce souffle, et à son Trianon désigne l'emplacement d'un village, le hameau; indique le nombre de chaumières où les déshérités du sort oublieront sa dureté. — « Il m'en faut douze pour douze vieux ménages », disait-elle à Mme de Lamballe, déjà nécessaire à ce cœur aimant.

III

UNE PASTORALE AU XVIIIe SIÈCLE

A Trianon, — assurait le prince de Ligne, — on respire l'air du bonheur et de la liberté; on se croit à cent lieues de la Cour. « Pas aussi loin, car la société s'y retrouvait avec son péril, toutes ses coquetteries, que Marie-Antoinette seule oubliait. « Je me trouve heureuse ici, car je ne suis plus la Reine, mais l'amie de mes amies, et je veux qu'on y vienne comme chez une dame ordinaire. » — Et on y allait, on y allait beaucoup, parce qu'on s'amusait de ce nouveau qui semblait un jeu. Au moulin, qui tourne toujours, on moud le blé, « du vrai grain. » Il y a un four, et la fleur de froment devient « de bons petits pains à la Reine ». Comme elle jouissait de ces riens, embellissant tout de sa joie, embellie elle-même de ce cadre convenant à son printemps! Plus de poudre, de mouches; plus de grands paniers ni de plumes flottantes. Marie-Antoinette s'habille d'une robe à la paysanne, relevée sur les côtés, — un tablier de

(1) Comte de Champagny, de l'Académie française. Allocution prononcée le 12 mars 1882, en faveur de l'hospitalité de nuit.

linon blanc, le visage ombragé par un chapeau à la bergère. Fée de jeunesse, tout se transforme sous votre baguette... Tout s'harmonise, les grâces, le goût, — le goût du jour surtout, — et le jour voulait l'abandon « comme la simple nature ». La Reine eut des moutons qu'elle tondait avec des ciseaux d'or. Ses belles mains tiennent une houlette et caressent les génisses aux cornes argentées que Monsieur avait fait venir de Bretagne. Au Roi, qui riait de ces enfantillages, elle offrait du miel de ses abeilles, du lait de ses vaches; jouant à la fermière, elle allait de l'étable à la bergerie, dont les mangeoires étaient de marbre.

Dans cette bergerie, — disaient les courtisans, — il ne manque que le loup. — Les bergers, loups déguisés, n'y manquaient pas ; aimables, folâtres, la veste de coutil bleu, le nœud sur l'épaule, les souliers vert pomme à vives rosettes... Parmi eux, le plus jeune, le plus séduisant, — trop séduisant, — était le comte d'Artois. Ce charmant prince respirait l'odeur des foins, conduisait aux prairies, — artificielles, — les troupeaux enrubannés et se faisait remarquer par l'entrain — le plus innocent — ; beau Némorin cherchant une Estelle, et à qui manquait la naïveté rustique pour jouer à l'églogue de Florian (1). En un mot, ce séjour était une fête « trouvée » d'un genre inconnu, mais d'un danger très grand. Partout régnait l'enjouement ; c'étaient de gais propos, de vifs refrains, un épanouissement de jeunesse, une fusée d'esprit, des rires clairs, une belle humeur, d'inévitables élans de cœur, un naturel, un charme! un pimpant! Chacun voulait paraître simple,

(1) L'*Estelle*, de Florian, fut publiée en 1788.

avoir l'air villageois. — « Je ne veux plus me coiffer qu'avec des légumes, disait une étourdie, c'est bien plus naturel que les fleurs : alors une serviette à liteaux bleus couronnait ces ravissants visages, et dans ses plis se tortillonnaient des brocolis verts », oui, des choux de Bruxelles, de vrais ! — Volontiers on aurait parlé patois et chaussé des sabots.

Ainsi on oubliait la vie réelle, saine par ses devoirs et sa gravité, — quand on la comprend bien, — car cette vie n'est ni un jeu, ni une pastorale, — difficile assurément, — mais nécessaire.

IV

LE COMTE D'ARTOIS

« La Cour s'étonne, » disent les chroniqueurs. Vigilant comme un père, sage et tendre comme les meilleurs, Mercy se rendait de Versailles à Trianon plusieurs fois par semaine. S'il n'approuvait pas toujours, il ne condamnait pas. « Tous ces plaisirs seraient bien innocents, écrivait-il à Vienne (1), s'ils laissaient place en même temps aux idées sérieuses. Si la Reine voulait s'appliquer, elle aurait beaucoup d'empire sur le Roi... »

Pour atteindre ce but, Marie-Thérèse devait frapper l'esprit de sa fille. « Je vous ai promis, — lui dit-elle le 16 juillet, — de vous communiquer ou avertir de ce qui me revient du règne heureux qu'on se promet de Louis-Auguste et de

(1) *Correspondance.*

sa petite Reine. Tout est en extase, tout est fou de vous... » Après ces compliments et des conseils pour conserver la faveur obtenue, Marie-Thérèse aborde un sujet délicat : « On parle de votre familiarité qui est extrême. Dieu me garde que je voudrais imposer la supériorité où Dieu vous a mise... Le comte d'Artois, on le dit hardi à l'excès ; cela ne convient pas que vous le toléries, et vous pourriez, à la longue, vous en trouver le plus mal; il faut rester à sa place; des attentions, mais point de familiarité. » Marie-Thérèse ignorait donc la nature de sa fille, car si quelqu'un devait émouvoir le cœur de la Reine, ce ne pouvait être le comte d'Artois. — Non seulement il aimait ailleurs, mais la Reine le regardait uniquement comme un compagnon de plaisirs mondains ; « elle n'y faisait aucune attention », affirme le comte de Provence. « Il est vrai, — écrit Marie-Antoinette, — que le comte d'Artois est bien vif et bien étourdi, mais je lui fais sentir ses torts ; il est turbulent et n'a pas toujours la convenance qu'il faudrait, mais ma chère maman peut être assurée que je sais l'arrêter. »

Malgré la connaissance de « l'honnêteté » de sa fille, Marie-Thérèse perdait de sa sécurité. Aussi elle adjure Mercy de lui dire la vérité tout entière. La mission d'amitié, presque de famille, dont l'avait investi l'Impératrice (1), commandait à Mercy. « Jusqu'à ce jour, il n'y a pas eu, dans la conduite de la Reine, la moindre nuance qui n'ait porté l'empreinte de l'âme la plus vertueuse, la plus droite et la plus rigide sur tous les principes qui tiennent à l'honnêteté du caractère. » Et, pour donner plus de force à son

(1) *Secret du Roi*, t. II, p. 365.

affirmation, Mercy invoque le témoignage de Louis XVI : « Personne n'est plus intimement convaincu de cette vérité que le Roi, et cela est prouvé par des faits journaliers. »

Mais le germe d'inquiétude était trop au fond du cœur de l'Impératrice pour qu'elle se rassurât ; en effet, bien des causes entretenaient ses craintes, et le cardinal de Rohan, ambassadeur de France à Vienne, les aggravait singulièrement. Au fait des bruits de la Cour de Versailles, il les commentait, les répandait, et leur donnait plus d'importance qu'il n'eût fallu ; aussi l'Impératrice ne fut satisfaite que lorsqu'elle se vit « débarrassée de ce personnage ».

V

LE CARDINAL DE ROHAN

Aussitôt après son retour en France, le prince de Rohan sollicita la dignité de grand aumônier de la couronne. La Reine s'y opposait « avec passion ». Mais par des promesses antérieures qu'elle ignorait, et que Mme de Marsan sut rappeler à propos, le prince de Rohan triompha de toute opposition.

A l'audience que lui donna Marie-Antoinette, l'ex-ambassadeur se blessa de son superbe dédain ; et cette attitude excita dans son cœur un mélange d'amour et de haine. De nouveau, les actes, les paroles de la Reine furent observés et communiqués à un de ses secrétaires, l'abbé Georgel, « son âme damnée », qui était encore à Vienne ; dénaturés jusqu'à la culpabilité, ces récits perçaient le cœur

de Marie-Thérèse. La blessure se creusa davantage, car à cette époque on répandit en Angleterre un pamphlet intitulé : *Avis à la branche espagnole sur ses droits à la couronne de France.*

Secrètement informé, Louis XVI en ordonna la saisie, et le préfet de police, M. de Sartines, confia ce soin à Beaumarchais, alors attaché à la maison de Mesdames. Arrivé à Londres, Beaumarchais acheta l'édition et la détruisit après avoir écrit au préfet de police : « Si l'ouvrage voyait le jour, la Reine serait outrée et avec justice (1). » Mais un exemplaire échappé au pilon restait entre les mains du juif Angelucci, et celui-ci menaçait de le faire réimprimer à Amsterdam (2).

Ayant poursuivi, atteint et dépossédé Angelucci, Beaumarchais se rend à Vienne, met sous les yeux de l'Impératrice la feuille outrageante, et fait un récit fantaisiste de cet acte de chevalerie que plusieurs regardent comme une œuvre imaginaire (3). Quoi qu'il en soit, Marie-Thérèse fut angoissée, car ce pamphlet est là qui la blesse et l'obsède; dans sa douleur elle jette à Mercy ce cri d'indignation : « Je ne saurais vous nier que je n'ai pas cru que la haine invétérée contre ma pauvre innocente Reine était si inaltérablement placée dans le cœur des Français. C'est donc à cela qu'aboutissent toutes ces adulations tant prodiguées; c'est donc cela l'amour qu'on porte à ma fille! Jamais rien de plus atroce n'a paru et qui met dans mon cœur le plus vil mépris pour cette nation sans religion, mœurs et senti-

(1) *Beaumarchais et son temps*, par M. de Loménie.
(2) *Secret du Roi*, t. II, p. 565.
(3) *Beaumarchais und Sonenfels*. Arneth, Vienne, 1868. — *Bibliothèque universelle de Lausanne*. — M. Paul Stopfer, 1874.

ments ! Je ne marque rien à ma fille et voudrais lui cacher pour toujours en quelles mains elle se trouve, entourée de traîtres et de fripons et sans espérance de succession... Je ne veux pas contribuer à empoisonner ses jours plus qu'ils ne le sont et doivent l'être toujours de plus en plus. »

Marie-Antoinette connut-elle ces infamies ? Quoi qu'il en soit, n'en laissant rien paraître, et très intéressée par ce qui occupait le Roi, elle « applaudissait à ses actes qui ont pour but le bonheur du royaume » et le soutenait dans son labeur, car le pouvoir pesait à Louis XVI, l'écrasait quelquefois, tant ce devoir royal était considérable et difficile.

Le chancelier Maupeou et l'abbé Terray, débris de l'ancienne Cour, scandalisaient les honnêtes gens. A force d'habileté, Maupeou tenait tête à l'orage. « Ce n'est pas un homme, écrivait Mme du Deffand, c'est un diable. » Aussi se maintenait-il en position. L'abbé Terray subissait un blâme égal et résistait aussi. Enfin Louis XVI les bannit l'un et l'autre. « Le peuple, écrit Marie-Antoinette (1), a fait des extravagances de joie du renvoi du chancelier et du contrôleur général. M. Turgot remplace celui-ci. J'ai déjà dit à ma chère maman que M. Turgot était un très honnête homme, cela est bien essentiel pour les finances. C'est un très grand bonheur qu'un aussi honnête homme soit auprès du Roi. Pour moi, j'en suis enchantée. »

(1) Mercy, *Correspondance*, t. II, p. 227-229.

VI

TURGOT

Toute la France applaudissait à ce choix (1). Les sceaux furent donnés à M. de Miromesnil, et M. de Sartines entra au ministère de la marine, que Turgot abandonnait pour celui des finances.

En recevant sa nomination, Turgot s'exprima ainsi : « Ce n'est pas au Roi que je me donne, c'est à l'honnête homme. » Comprenant la sincérité de cet accent, Louis XVI prit les mains de son ministre : « Vous ne serez pas trompé. » Ce mouvement du Roi, — dit un contemporain (2), — fait toute l'espérance de M. Turgot. Ainsi s'unirent, dans un mutuel amour de la patrie, ces deux cœurs épris du même idéal.

Le grand œuvre commença aussitôt. Réformes considérables dans la maison royale, hommes et choses furent touchés (3). A Versailles, quelle tempête! Un inconnu, un philosophe venant porter le trouble dans des existences si brillantes, jusque-là inattaquées. « Mais il n'est pas des nôtres. » Déjà redouté, haï par conséquent, Turgot sembla mépriser ces clameurs de salon.

(1) Lettre de Mlle de l'Espinasse à M. de Guilbert, 27 août 1774. — *Chants populaires*. — Mémoire sur l'abbé Terray.

(2) *Turgot*, par M. Léon Say. Paris, 1887.

(3) *Mémoires secrets d'Allonville*, t. I, p. 110. — Chronique secrète de l'abbé Baudeau, 402. — Lettres de Mlle de l'Epinasse, 29 août 1774; — d'Alembert à Frédéric II.

VII

RENTRÉE DU PARLEMENT

Une autre cause d'irritation était la durée de l'exil des Parlements, durée que l'on attribuait à Turgot. « La continuation de cet exil, écrit-on (1), est un sujet de mécontentement. On pense qu'il n'y aurait pas un instant à perdre pour finir le malheur de tant de familles qui souffrent sans l'avoir mérité ; plusieurs ont déjà péri de chagrin, d'autres sont ruinés, tous sont privés de leurs charges et de leur état. »

Rappeler les Parlements, disaient les ministres, Turgot en tête, c'était leur rendre les prérogatives qu'ils s'étaient arrogées sous le dernier règne, ranimer le foyer d'opposition à la Couronne. En cette circonstance, le clergé s'unit à Turgot; les frères du Roi, ses tantes, prirent parti pour le Parlement établi. Seul, Louis XVI voulait la réhabilitation. Mais il y avait la Reine. « Avant de prendre un parti définitif, lit-on dans le Journal historique, le Roi consulta la Reine, qui l'approuva (2). »

Le 22 septembre 1774, Louis XVI releva de sa chute le noble corps frappé par son aïeul. Il y eut un lit de justice (3), et le Roi prononça un remarquable discours. « Jamais

(1) Mme de Boufflers au roi de Suède. Citée par M. Geffroy.

(2) T. VI, p. 248, 253.

(3) Le Roi se trouvait sous un dais, assis sur un coussin et le dos appuyé sur un autre coussin ; deux sous ses bras, un sous ses pieds. Autrefois cela s'appelait Champ de mars ou de mai, et le Roi siégeait sur un trône d'or.

sensation plus vive, plus forte, plus universelle, — écrit Beaumarchais au préfet de police (1). — Il est étonnant qu'un roi de vingt ans ait assez aimé son peuple pour se porter à lui donner satisfaction sur un objet aussi essentiel. »

Les hommes voulaient s'atteler à la voiture royale et porter Louis XVI en triomphe ; mais ces manifestations populaires touchent peu la Reine, animée de plus hautes pensées. « La grande affaire des Parlements est terminée. Tout le monde dit que le Roi a été à merveille... Il me paraît que si le Roi soutient son ouvrage, son autorité sera plus grande et plus solide que jamais. »

(1) Correspondance, 14 novembre 1774.

CHAPITRE III

PREMIÈRES ANNÉES DU RÈGNE

I

LE ROI ET LA REINE A PARIS

Se référant aux usages anciens, Louis XVI et Marie-Antoinette se rendirent à Paris, où la sanction populaire achève tout avènement. L'entrée solennelle fut fixée au 13 janvier 1775. Jamais plus chaleureux accueil. « A chaque pas le concours d'hommes grossissait. » — Applaudissements, chants de triomphe; où s'arrêterait cette émotion? De telles ardeurs étonnaient le Roi et la Reine, les rendaient heureux, car ils sentaient en leurs cœurs d'immenses ressources pour rendre en bonheur ce qu'ils recevaient en acclamations. Le soir, à l'Opéra, ovations nouvelles, et Marie-Antoinette en fut si touchée qu'il lui échappa quelques larmes. « Que faire pour ce peuple qui nous aime ainsi? demanda-t-elle à Louis XVI.—Je m'efforcerai d'être toujours juste, et vous, Madame, vous resterez toujours bonne (1).»

Alors un événement où la légende se soude à l'histoire intéressait la Cour. Il est décidé que le sacre du Roi aura lieu prochainement.

---

(1) Livre de raison de la famille C. d'O.

II

LE SACRE DE LOUIS XVI

Turgot sentit qu'à ce moment il serait impolitique d'ajouter aux charges de l'État; il proposa donc au Roi de se faire sacrer à Paris. — Les esprits éclairés, la Reine elle-même se rendirent à de si sages raisons, et Louis XVI les adopta. Mais les partisans de l'ancien régime, pour lesquels ces exhibitions étaient de première importance, changèrent les résolutions du jeune Roi, qui, définitivement, se prononça pour Reims. Il faut lire dans les mémoires du temps le cérémonial et la pompe de ces fêtes pour comprendre l'opposition du ministre et la ténacité de la Cour. Rien ne peut évaluer les dépenses, le luxe et le « train » de ce voyage, de ce sacre. La Reine « en fut effrayée ». Marie-Antoinette, qui devait être couronnée le même jour, fut assez indifférente à son sujet, néanmoins elle voulut assister au sacre du Roi, et l'on construisit, pour elle et ses dames, une tribune dans la cathédrale de Reims.

1er juillet 1775.

Le jour du sacre, la Reine portait une robe brodée de saphirs, et les comtesses de Provence et d'Artois, les dames d'honneur l'entouraient, admirablement parées. Louis XVI entra dans l'église, où il reçut les sept onctions et tint entre les mains la lourde épée de Charlemagne, *Joyeuse;* un instant la couronne du grand Empereur pesa sur sa tête.

A cette vue, Marie-Antoinette ne put retenir un sanglot et fut obligée de sortir, tant était vive et profonde l'émotion qu'elle éprouvait. Lorsqu'elle rentra dans la tribune, — écrit Mercy, — elle partagea l'hommage que la nation rendait au Roi. *Vivat rex in æternum ! Vivat rex noster !* Du cœur de la patrie, de l'âme de la Reine, ce cri monta chaleureux comme une prière. Puis les portes tombant sous la pression de la multitude demeurée en dehors, un flot vivant envahit l'église ; les seigneurs foulés, le Roi entouré, disparaissent dans la vague humaine. C'est la France, la vieille chère France monarchique, enthousiaste, fidèle, ardente, se répandant sur les degrés de l'autel, sur l'autel même où l'épée et la couronne sont baisés... Dans sa tribune, Marie-Antoinette laisse librement couler ses larmes, ces belles larmes que le Roi veut voir tomber... « Il leva la tête, regarda la Reine, et sur sa physionomie se peignit une joie à laquelle on ne pouvait se méprendre. »

« Le sacre, écrit Marie-Antoinette (1), a été parfait de toute manière. Il paraît que tout le monde a été content du Roi. Il doit bien l'être de tous ses sujets ; grands et petits, tous lui ont montré le plus grand intérêt. Les cérémonies de l'église ont été interrompues par les acclamations les plus touchantes. Au moment du couronnement, je n'ai pu y tenir. Mes larmes ont coulé malgré moi. J'ai fait de mon mieux pendant tout le voyage pour répondre aux empressements du peuple. C'est une chose étonnante et bien heureuse en même temps d'être si bien reçu deux mois après la révolte (2) et malgré la cherté du blé qui, malheu-

(1) Mercy, *Correspondance secrète*, 342.
(2) Il y avait eu des émeutes au sujet des farines.

reusement, continue. — C'est une chose prodigieuse dans le caractère français, — remarque la Reine en insistant, de se laisser emporter aux suggestions et de revenir tout de suite au bien. Il est bien sûr qu'en voyant les gens qui, dans le malheur, nous traitent aussi bien, nous sommes encore obligés de travailler à leur bonheur. » — « Le Roi, — ajoute Marie-Antoinette en finissant, — le Roi m'a paru pénétré de cette vérité. Pour moi, je sais bien que je n'oublierai de ma vie, dût-elle durer cent ans, la journée du sacre. »

De retour à Versailles, Marie-Antoinette reprit son existence emportée de bals, de toilettes, de banalités, cette vie frivole à laquelle elle se donnait, malgré sa mère, qui demandait quelques heures pour la réflexion et la lecture, et malgré elle. Quoi qu'il semble, « Marie-Antoinette avait d'alternatifs besoins de monde et de solitude absolue. » De son côté, Louis XVI, qui n'était pas un désœuvré, continua sa vie de devoirs. Seul avec Turgot, que de projets se formèrent entre eux, que d'améliorations furent tentées ! Toujours visée par le réformateur, la noblesse s'exaltait de colère contre cette épidémie de réformes, « c'est un chirurgien qui coupe bras et jambes. » — Les intrigues, les cabales se multiplient ; la Cour est orageuse. On remit à la Reine un mémoire anonyme où l'on faisait une critique très forte du ministère actuel (1). Le Roi engageait Turgot à poursuivre sa ligne de conduite ; « celui-ci laissa passer l'orage » et poursuivit de si utiles travaux.

L'acrimonie de l'impuissance s'exerça d'autant plus que

(1) Métra, t. I, p. 339.

le Roi et son ministre, entrés dans une voie d'économie, résolurent de frapper un grand coup. A cette époque, le mariage de Madame Clotilde, sœur de Louis XVI, avec le prince de Savoie, frère des comtesses de Provence et d'Artois, préoccupait toute la Cour. Par ce mariage, la jeune fille semblait relever les femmes de sa maison qui, depuis deux générations, vivaient dans l'effacement du célibat; aussi, ces projets reçurent, avec l'acquiescement empressé de la princesse, une approbation générale.

Entre la déclaration officielle de cette alliance (12 janvier 1775) et sa célébration (21 avril), un fait intime, intéressant directement la famille royale, occupa les esprits, selon le plus ou moins d'attachement qu'inspirait Marie-Antoinette. « Dans le temps où la Reine ne pouvait espérer le bonheur d'être mère, elle eut le chagrin de voir Mme la comtesse d'Artois accoucher du duc d'Angoulême. » Indépendamment de son affection pour les enfants, Marie-Antoinette pressentait de quelle importance serait pour elle la dignité maternelle, et, par cela même, se sentait diminuée aux yeux de la nation. Ces motifs naturels et de réflexion aggravaient son chagrin et le rendirent plus aigu lorsque la grossesse de la comtesse d'Artois ne laissa aucun doute. « Il est arrivé, écrit Mercy, ce que j'avais prévu et craint, c'est que la Reine, frappée de cette circonstance et réfléchissant sur les siennes propres, y trouve avec raison un sujet très grave de peine, et je vois avec un extrême chagrin que Sa Majesté en est extrêmement affectée d'une manière très douloureuse (1). »

(1) Cf.

Le 6 août 1775, Marie-Antoinette assistait à la naissance de son neveu le duc d'Angoulême. « La comtesse d'Artois a un fils, écrit-elle à Marie-Thérèse (1). Il est inutile de dire à ma chère maman combien j'ai souffert de voir un héritier qui n'est pas de moi. Je suis pourtant venue à bout de ne manquer à aucune attention pour la mère et l'enfant.

Cependant, cette émotion personnelle s'effaça devant un malheur public : — Les émeutes se succédèrent : « Du pain! du pain! » — On se mutinait, on se tuait à Paris, et le nom de Turgot fut prononcé avec malédiction. Les réformes alimentaires, dont l'exposé serait trop long, déterminèrent cette insurrection. « La Reine montra la douleur la plus vraie (2) »; — sa foi en Turgot s'en affaiblit et ce retrait de confiance fut aussitôt saisi par les courtisans qui le détestaient. Les tantes du Roi « le battaient en brèche parce qu'il ne va pas à la messe ». Monsieur l'attaquait par des insinuations que Madame, très Italienne, répétait à la Reine. Mobile, prompte au doute, Marie-Antoinette soutenait mollement « le bon monsieur Turgot » pour l'abandonner bientôt. Ce dernier semblait se lasser d'une lutte inutile. « Allez, mon ami, lui disait le Roi en l'embrassant, quand on a, comme vous et moi, la conscience tranquille, on ne craint rien des hommes. »

D'autres griefs mirent le feu aux poudres. Les femmes, s'en mêlant, s'irritèrent « furieusement contre Turgot », qui, pour le mariage de la princesse, « ne veut permettre à Ver-

(1) Mercy, *Correspondance secrète*, p. 342.
(2) Weber, t. I, p. 130.

sailles qu'un seul banquet et un bal... Ici, c'est la pire des petites villes. » Plus généreusement, Marie-Antoinette parle ainsi à sa mère : « Nous aurons très peu de fêtes, puisqu'elles seront à la fois pour le baptême et le mariage. On épargnera de l'argent, mais ce qui est bien plus essentiel, c'est le bon exemple pour le peuple, qui a tant souffert de la cherté des grains. Heureusement l'espérance commence à renaître, et on est sûr que le pain diminuera après la moisson. »

III

MARIAGE DE LA PRINCESSE CLOTILDE

Le 21 août 1775, la princesse Clotilde épousa par procuration le prince de Piémont. Le même soir, au bal de la Cour, le coup d'œil fut merveilleux, et Marie-Antoinette y parut dans « la fleur de sa beauté ». « On ne peut avoir d'yeux que pour la Reine. Les Hébés et les Flore, les Hélène et les Grâces ne sont que des coureuses de rues à côté d'elle. Quand elle est debout ou assise, c'est la statue de la Beauté. Quand elle se meut, c'est la grâce en personne. Elle avait une robe d'argent semée de lauriers-roses, peu de diamants, et des plumes. En fait de beauté, je n'en ai vu aucune, ou bien la Reine les éclipse toutes (1). »

Et cependant, M^me^ de Lamballe « si séduisante », la « toute belle » princesse de Guéménée, la duchesse de Lauzun, la charmante Polignac, et combien d'autres !... « Cette char-

(1) Horace Walpole.

mante Polignac » paraissait à Versailles pour la première fois, et l'attrait que Marie-Antoinette avait aux yeux de Walpole, la Reine le ressentit pour elle. Il était impossible, affirment les contemporains (1), de trouver une personne qui réunît plus de charmes, de qualités. Elle avait la plus céleste figure; jamais on ne vit maintien plus modeste, plus décent et plus réservé.

IV

Mme DE LAMBALLE ET Mme DE POLIGNAC

Mme de Polignac, plus vive, Mme de Lamballe, plus tendre, devaient rivaliser dans les affections de la Reine. Sans perdre de sa profondeur, le sentiment de Marie-Antoinette pour Mme de Lamballe perdit beaucoup de sa vivacité. « Les amitiés les plus tendres, les plus intimes, dit un auteur moderne, sont aussi les plus délicates, celles où les moindres frottements produisent les effets les plus sensibles. Les âmes, en se rapprochant, se heurtent, c'est la loi. Il n'y a que les indifférents qui ne se querellent jamais. »

Si Mme de Lamballe eut moins d'intimité avec la Reine, Marie-Antoinette lui conserva tous ses droits et tint à lui en donner un témoignage éclatant. La charge de surintendante du palais avait été supprimée en 1740 par la reine Marie Leczinska. Marie-Antoinette voulut la rétablir et en favoriser la princesse. « Jugez de mon bonheur,

(1) Comte de Ségur, p. 49. — Souvenirs de Mme Vigée-Lebrun — Souvenirs et portraits du duc de Lévis. — Correspondance de Mirabeau. — Mémoires de Mme de Genlis.

écrivait-elle (1); je rendrai mon amie heureuse et j'en jouirai plus qu'elle. »

Soutenu par Turgot, Louis XVI s'opposait à ce désir. Maurepas, que gênait Turgot, engagea contre lui de secrètes intelligences, intelligences dans lesquelles devait entrer la Reine. C'est à dater de ce moment que prit naissance l'inimitié de Marie-Antoinette pour le ministre; elle fut d'autant plus tenace dans ses demandes que Turgot se montra ferme dans sa résistance. Louis XVI dut opter. Comme c'était une chose à ne pas faire, on la fit... La place fut donnée, et Mercy affirme que « cette surintendante coûte cent mille écus à l'État (2) ». (17 décembre.) La prééminence donnée à la princesse de Lamballe éveilla la jalousie de toutes les femmes de la Cour, et ce sentiment devint excessif lorsqu'on vit la comtesse de Polignac jouir auprès de Marie-Antoinette d'une faveur que n'avait jamais eue la princesse de Lamballe (3).

Ainsi commença le règne fatal des favorites.

V

MARIE-ANTOINETTE ET LES FAVORITES

L'intimité de la Reine avec Mme de Polignac n'avait en soi rien de fâcheux, mais elle eut pour Marie-Antoinette de graves conséquences. Mme de Polignac recevait tous les désœuvrés de la Cour, gens aimables, galants, — trop

(1) Au comte de Rosemberg. — Mercy, *Correspondance secrète*, p. 363.
(2) *Id.*, p. 408.
(3) *Id.*, p. 445, 457, 488.

galants, — donnant le ton, portant les modes excentriques, disant de jolis mots, faisant de petits vers, aussi dangereux auprès des femmes qu'inutiles à leur patrie.

Le baron de Besenval, le marquis de Vaudreuil, MM. d'Adhémar, de Lauzun, hôtes assidus du salon Polignac, devinrent très en faveur à la Cour; leur fatuité devait nuire considérablement à la Reine, dont l'âge et le caractère exigeaient une véritable honnêteté, de la déférence et de grands honneurs. Le plus redoutable était celui-là même qui inspirait toute confiance à Marie-Antoinette, le baron de Besenval. Il avait quarante-cinq ans, le ton et la tenue de cet âge, bienveillant, très ambitieux, se plaisant aux intrigues. La nuance paternelle, le ton grave qu'il sut mettre dans ses conversations avec la Reine, lui en imposèrent jusqu'à lui donner une sécurité complète. Avec sa nature ouverte, Marie-Antoinette lui voua ces nobles sentiments qui, s'ils élèvent celui qui les inspire, honorent bien davantage encore celle qui les éprouve ; « Je vous présenterai un homme avec qui j'ai fait connaissance. — écrit-elle au même comte de Rosemberg, — et en qui j'ai grande confiance (1). »

Plus jeune que le baron de Besenval, le marquis de Vaudreuil était ami de la maison de Polignac, de M^me^ de Polignac, disait-on. Beau, bien fait, séduisant, il avait toutes les élégances de la race, y compris un suprême orgueil. Il aimait les arts, la musique, ce qui le faisait supporter par la Reine, « à qui il déplaisait ». Parmi ces familiers, qu'on appellera bientôt les *favoris*, M. d'Adhémar, d'un esprit agréable, joli conteur, était « à la mode ».

(1) Mercy, *Correspondance secrète*, p. 383.

Le duc de Lauzun faisait également partie du groupe Polignac ; non moins dangereux que les autres, il était hardi à l'excès, aimable, élégant, courtois ; sa fine et imperceptible ironie le faisait rechercher et redouter. D'une très grande immoralité, « il négligeait Mme de Lauzun, une des plus charmantes femmes de ce temps (1), pour d'indignes rivales, et maintenant affectait une passion insolente pour la Reine, qui ne pouvait pas le souffrir ; il jouait, se ruinait, s'endettait, faisait courir selon la mode anglaise, — ce qui amusait la Reine (2).

Ainsi se composait la coterie Polignac, hommes immoraux presque tous, de caractères nuls et de tous points inférieurs. L'expérience que le comte de Mercy « avait de la nature intime de la Reine, de sa volonté, de son jugement, de son honnêteté », ne lui inspire aucun doute sur sa vertu. Cependant il déplore le choix de Mme de Polignac, « qui n'a ni le jugement, ni l'esprit, ni même le caractère nécessaire à la confiance de la Reine... Cette comtesse, dit-il quelque temps après, a pour partisans quelques jeunes gens fort légers, une tante d'assez mauvaise réputation et des entours également dangereux (3) ». Cette tante était Mme d'Andlau, femme de beaucoup d'esprit, « d'un esprit du diable », mais sans valeur morale.

(1) Mme de Genlis, t, I, p. 382. — Manuscrit de Mme Necker, t. I, p. 376.

(2) Mirabeau et le comte de la Marck, Correspondance, introduction, p. 34, 39. — *Souvenirs de Félicie*, par Mme de Genlis. — *Souvenirs de Mme Vigée-Lebrun*, t. I, p. 176.

(3) P. 390.

VI

SOCIÉTÉ DE MARIE-ANTOINETTE

Tel était le milieu dans lequel s'engageait Marie-Antoinette. Pas un membre de cette société, disent les mémoires (1), n'avait un jugement profond ni des vues élevées. C'étaient d'habiles gens et rien de plus, qui désiraient des places pour eux et les leurs. C'est ainsi que cette société a beaucoup nui à la malheureuse Reine; mais d'autres plus habiles qu'elle auraient pu être trompés par des hommes d'un esprit aussi fin et à quelques égards aussi distingués que les leurs.

De la *favorite* aux *favoris*, le nom et le blâme s'étendirent rapidement et les petites rancunes surgirent. Par des faveurs aussitôt accordées que demandées, les favoris exposèrent la Reine aux plus vifs reproches. « Jamais femme plus idéale », « ma parole, c'est une déesse. » On l'accuse de légèretés, d'étourderies. « Elle était cependant bien supérieure à son entourage. » Combien plus dures ces accusations quand on vit Marie-Antoinette passer des soirées chez la princesse de Guéménée, femme du monde accomplie, mais de réputation — non douteuse.

Mme de Guéménée, de la maison de Soubise, venait d'entrer à la Cour avec le titre de gouvernante des Enfants de France (pour Madame Élisabeth). La comtesse de Marsan, sa tante, s'était démise de cette charge en sa faveur.

(1) Mirabeau et la Marck, t. I, p. 36.

Néanmoins, cette ancienne gouvernante conservait une influence et une situation fort enviables. Séparée de son mari, un des grands agioteurs du temps, la princesse de Guéménée avait un cercle à part. On citait trop fréquemment pour sa vertu le nom du duc de Coigny; mais, à cette époque, une irrégularité de ce genre n'entraînait pas la défaveur. — Par sa naissance, son mariage, sa fortune, sa charge à la Cour, Mme de Guéménée avait une grande position, à laquelle sa beauté, son esprit, l'indépendance de ses actes ajoutaient un relief personnel. « La société de cette princesse, —écrit Mercy (avril 1776), — est le foyer de toutes sortes d'intrigues. » Les hommes âgés, les femmes sérieuses en étaient exclus, et la comtesse de Provence s'en écartait habilement. — Quant à son mari, que les rieurs appelaient tout bas le *pédant* ou bien *Hortensius*, il s'y mêlait volontiers. « J'observe, j'écoute, je juge. » Le salon de Mme de Guéménée était donc le rendez-vous d'une jeunesse très frivole, qui préférait ce ton galant au genre plus sérieux que la princesse de Lamballe imposait dans le sien.

Être reçu chez la princesse de Lamballe était un grand honneur. On y voyait les deux frères Lameth, le beau Dillon, le duc Dorset, le prince de Ligne, ce grand seigneur toujours jeune, « qui ne perdait pas une occasion de se battre ni de se divertir »; le comte Estherazy (1), « caractère aimable, honorable »; le duc de Coigny, ni un très bel homme, ni un homme de beaucoup d'esprit; le marquis de Coigny, son fils; Lambertye, du Roure, « sans conséquence »; La Fayette, — l'homme de l'avenir;

(1) *Une grande dame au* XVIIIe *siècle*, t. II, p. 151.

— le comte de la Marck, d'origine autrichienne, caractère élevé, cœur noble, dévoué, délicat; le duc de Chartres, dont la femme, une Penthièvre, était belle-sœur de la princesse de Lamballe.

La Suède était représentée, à Versailles, par des gentilshommes de grande maison : MM. de Steding, que nous connaissons déjà, et le baron de Staël-Holstein, qui devait illustrer son nom en épousant, par la faveur de la Reine, Mlle Necker. Le comte Axel de Fersen revint en France à cette époque. Se retrouvant de nouveau sous les regards de la Reine, il ressentit pour elle la plus noble émotion et parut éprouver « une de ces affections qui, si elles ne vont pas jusqu'à l'amour, dépassent néanmoins les bornes de la simple amitié ». Il l'aima comme un galant homme aime une honnête femme, et si quelque trouble s'éleva dans son âme, il sortit victorieux d'un combat qu'elle ne soupçonna pas; en un mot, il fut pour elle « un ami incomparable, ce qui, jusque-là, lui avait manqué ». Malgré l'attrait que donnait la présence de la Reine au salon de Mme de Polignac, Fersen refusa toujours de s'y présenter. — Est-il donc si libre du joug superbe?

Après avoir dansé chez la princesse de Lamballe et soupé chez Mme de Polignac, la Reine terminait la soirée chez la princesse de Guéménée, où elle semble se plaire et où l'on est fort occupé de la flatter et de l'amuser. On y jouait aux jeux de hasard, — très gros jeu, — ou bien « aux jeux innocents ». On y savait les petits scandales, les mots galants, l'aventure récente, sujets peu innocents. Ces salons ont fait un tort immense à la Reine et ont puissamment contribué à irriter ses ennemis (1).

(1) Peklers, portrait de la Reine en 1776. — L'abbé de Vermond à Mercy. — *Maria-Theresia und Marie-Antoinette*, p. 395.

C'est à ce moment qu'on remarque le goût excessif de la Reine pour les bijoux. « Jusqu'à présent, écrivait Mercy, elle aime peu la toilette. Aujourd'hui, des diamants, des plumes, les hautes coiffures, les corsages à longue pointe, les épaules libres, les bras superbes de Marie-Antoinette chargés de joyaux, plus parée, non plus belle. On la suivait du regard, les femmes ruinaient leur maison pour une aigrette de diamants « comme celle de la Reine ». Le luxe atteint d'effroyables proportions. On ne s'occupe que de fêtes, de plaisirs. La vie semblait un carnaval ininterrompu. Lauzun parlait de courses de chevaux, et ouvrait les paris; le comte d'Artois organisait les chasses, les spectacles, bals parés ou masqués : — en été, les concerts sur l'eau, — en hiver, les promenades en traîneau : « on s'y jette avec frénésie. » Pendant ces courses rapides dans les rues de Versailles, la Reine a le teint animé par le froid, une poudrée de neige l'entoure de frimas, la voile d'un nuage mobile; ses fourrures de cygne la rendent plus rose, plus idéale. C'est la fée du pôle Nord.

Le traîneau de la Reine représentait une corbeille de fleurs, et son visage s'en détachait « comme une grenade au soleil ». M^me^ de Lamballe, dans son genre de beauté plus tranquille, accompagnait la Reine; rieuses, vivantes, l'une et l'autre très séduisantes. Le comte d'Artois conduisait ces jolies femmes. — « Nous avons été en traîneau hier ici, — écrit Marie-Antoinette (1), et aujourd'hui on fait une grande course dans Paris. J'aurais été charmée d'y pouvoir aller, mais comme on n'y a jamais vu de Reine, on en aurait fait des contes. J'ai mieux aimé y

(1) Mercy, *Correspondance secrète*, p. 414, année 1776.

renoncer que d'être ennuyée par de nouvelles histoires. »

Cependant les dames de la Cour se rendirent aux Champs-Élysées ; mêmes attelages, même vitesse, mêmes cochers. La vanité de ceux-ci les entraîne et, poussant les chevaux jusqu'aux boulevards, ils les traversent, rapides comme l'éclair. « Quoi donc ! une Reine courir ainsi à toute volée avec ce freluquet d'Artois », disent les passants. La malignité populaire et la malignité aristocratique, les pamphlets de cour et les pamphlets de rue circulent à l'envi, essayent de la ternir. « Ces misérables productions, écrit Mercy, ont eu lieu de tout temps dans ce pays-ci. Aussi ne signifient-elles rien vis-à-vis des gens honnêtes et raisonnables qui les regardent avec pitié et dégoût, comme un attribut de la légèreté nationale. »

Malgré ces affirmations Marie-Thérèse suivait avec inquiétude la pente où sa fille marchait aveuglément. « Ce monde la perdra. » — « Non, répondait Mercy (1). Sa Majesté a trop d'esprit et de jugement pour se méprendre sur la valeur intrinsèque des gens qui l'environnent. Elle les connaît et sait dans le fond de son âme évaluer parfaitement leurs bonnes et mauvaises qualités ; mais la Reine ne calcule pas l'effet de ces dernières et ne s'en méfie pas assez. » Marie-Antoinette se défiait si peu qu'elle se convainquit seulement alors de la rareté de l'amitié d'un homme pour une femme.

D'une parole, le baron de Besenval offensa la Reine. Avec une hauteur qu'il ne soupçonnait pas, elle le chassa de sa présence et conçut « un vil mépris pour cette race légère ». Le hasard de chaque jour amenait Besenval sous

(1) *Id.*, p. 435.

ses regards : « Je ne pourrai donc pas oublier son injure? » « Le baron, écrit Mercy (1), a été mis entièrement de côté, et Sa Majesté daigna me répéter sa façon de répondre et le jugement très sain qu'elle porte de ces gens qui l'entourent et pour lesquels elle a, dans le fond, une très médiocre estime. »

Si le baron de Besenval, presque un vieillard, agissait ainsi, — qu'étaient donc les autres? Ces petits-fils de la Régence en gardaient un goût de faciles conquêtes, de séductions hardies, aimaient avant tout le petit et l'aimable des choses. « Le luxe a énervé la nation, écrit Bernis. Les soucis personnels de la fortune et les habitudes de la vie heureuse ont abâtardi les officiers généraux ; il y a en France une décadence du courage et de l'honneur. » Sauf quelques-uns, héritiers de mâles vertus, ils semblaient dégénérés. « Je voulais, dit un auteur (2), je voulais d'abord en faire des chrétiens, mais j'abandonnai l'entreprise, je ne pensai plus qu'à les rendre des hommes... Évitez, leur disais-je, les propos qui ne roulent que sur les modes et le jeu, et qui sont tellement en usage qu'on a honte lorsqu'on entend la plupart des seigneurs discourir. »

Les loisirs que laissait une longue paix, loin de tremper les âmes par la pensée et le travail, les diminuaient encore, Hercules rapetissés aux pieds des Omphales du jour. Mais que le clairon sonne, tous se lèveront, les vieux menant les jeunes à la bataille. Ils seront là, debout, frémissants, vraiment Français. En attendant l'épreuve où elle devait se grandir et s'illustrer, cette jeunesse dorée voulait

(1) Mercy, *Correspondance secrète*, p. 436.
(2) Marquis Carraccioli.

s'amuser. Les heureux du jour semblaient n'avoir d'autre souci que de jouir de la vie, sans inquiétude du temps futur. « On (1) est tenté de croire que cette Cour, cette noblesse, ce monde élégant ont déjà devant les yeux l'impitoyable image du lendemain, et que si tout est perdu, ils veulent du moins, par avance, ravir au tourbillon quelques heures insouciantes d'enchantement et de fête. »

(1) Correspondance de Mercy, introduction de M. Geffroy.

Elle représente la richesse, la paix, la force. A l'apogée de sa gloire monarchique, cette France fière monte comme en triomphe jusqu'au sommet au delà duquel il n'y a plus rien. En ces sortes de choses, « la perfection touche à la décadence. »

La grande société, cette civilisée accomplie, périssait par l'abus, l'énervement des plaisirs, la fadeur du cœur, les débauches de l'esprit; les hommes rejetaient toute croyance, les femmes n'avaient plus de principes. « Mme d'Aiguillon est morte. C'était une personne fort instruite et fort entichée de la philosophie moderne, c'est-à-dire de matérialisme et d'athéisme. Le beau monde ne va plus à la messe. Les hommes blasés devenaient sceptiques, les femmes incrédules « se jetaient dans le néant ». Le désenchantement arrivait à leurs âmes par la satiété; elles recherchaient en vain des émotions nouvelles, elles sont inépuisables en gémissements et en phrases sentimentales et philosophiques (1). On en vit,— et des plus charmantes,— suivre les cours de médecine; plusieurs disséquaient. La jeune marquise de Coigny (dix-huit ans) ne voyageait jamais sans son coffre à dissection contenant plusieurs cadavres! Qu'espérer de jeunes personnes blasées, misanthropes, « dégoûtées »? D'autres discutaient avec les libres penseurs les points fondamentaux du catholicisme.

Tout se dissolvait. « Pour peu que l'on considère le milieu du siècle où nous vivons », écrivait d'Alembert (2), « nos mœurs, nos ouvrages et jusqu'à nos entretiens, on s'a-

(1) Bachaumont, t. III, p. 489. — Mercier, *Tableau de Paris*, p. 85. — *La feuille des gens du monde*, par Mme de Genlis, p. 103.

(2) Testament. — Mme de Genlis, t, II, p. 206.

perçoit sans peine qu'il s'est fait à plusieurs égards un changement qui, par sa rapidité, semble nous en promettre un bien plus grand encore. On n'avait plus assez de principes pour être indignés au fond de l'âme d'une bassesse qui aurait valu une grande fortune ou une belle place. »

Ces questions d'honneur, d'intégrité, de foi servaient de texte à des conférences où se trouvaient les « femmes beaux esprits »; cette ardeur de discuter prouve combien était profond le mal du doute. Toute révolution morale a sa genèse; « on parle frivolement des choses sérieuses et sérieusement des choses frivoles. » Avec l'esprit de bal, expression consacrée, les femmes plaisantaient sur la religion, sur la personne royale, sur Dieu lui-même : « le Roi épargne tout, la Reine dépense tout, M. le comte d'Artois se moque de tout. » Et l'on mettait ces paroles sur un air quelconque. Les chansons précédaient les pamphlets. Ceux-ci, sur la Reine en particulier, circulaient, se répandaient (1).

Ainsi se passa l'hiver de 1776. Pendant le carnaval, « si fécond en divertissements », le luxe allait croissant et arriva lui aussi au dernier degré de la folie. Aux femmes, les falbalas, les coiffures hautes et les hauts talons, les lourds brocarts tissés d'or et de pourpre, les paniers et les mouches. Aux hommes, les bijoux et les dentelles, les étoffes lamées d'or, les soies éclatantes ou de nuance tendre. On les voit frisés à l'oiseau royal, poudrés, parfumés, portant une épée, épée de parade dont les ciselures de la poignée enchâssent des diamants. Petits maîtres affolés de plaisir.

(1) Bachaumont.

A défaut de batailles, les conquêtes de salon; rien de « plus raffiné ». Chaque jour, dit Mme de Staël, on met plus de subtilité dans les règles de la politesse; — de l'afféterie, point de virilité. — L'arbre est chargé de rameaux, couvert de fleurs, mais, dans les profondeurs du sol, la racine se dessèche. Rien ne révèle l'œuvre lente, cruelle, et la surface suffit : on veut s'amuser. « S'amuser est le propre du Français », disent les Anglais. Aussi les spectacles, les grandes réceptions, les bals travestis se succèdent. C'est inouï.

Louis XVI, qui n'avait aucun goût pour les plaisirs d'éclat (1), assistait à ces bals et engageait la Reine à s'amuser. « L'ennui est le fond de la vie », disait Bossuet. Pour échapper à cet ennui, qui était celui de son cœur plus encore que de son esprit, Marie-Antoinette se laissait entraîner; mais « il restait en elle quelque chose de secret et d'insaisissable que nul ne pouvait atteindre ». Trompé « par le dehors gai », Vergennes affirmait que la Reine était dans son élément, et Maurepas approuvait le système. Cet emportement mondain n'avait pas même l'avantage de soustraire Marie-Antoinette aux demandes, aux obsessions. « Si l'on m'entoure, disait-elle, ce n'est pas moi qu'on aime, ce sont mes faveurs qui sont le but de toutes les flatteries. » — Elle se rendait compte des autres et d'elle-même, — et disait avec le poète :

Grand Dieu ! vous m'avez faite puissante et solitaire !

(1) Lafont d'Aussonne.

II

LA COUR

A ce moment, quelque chose de sérieux sembla modifier le train de la Cour. « Il y a disette d'événements », — écrit Mercy (1), — et cela provient de la résolution que la Reine a prise de remplir les devoirs pieux qui lui ont été prescrits pour gagner le jubilé, et Sa Majesté s'est interdit la fréquentation des spectacles, les promenades ordinaires d'amusement, telles que les courses de chevaux ou les chasses au bois de Boulogne. « La Reine rigoriste » donna le ton. — Les théâtres sont déserts, le champ de courses sans animation.— « On a remarqué, écrivait Grimm, que le jubilé avait été célébré avec une dévotion extraordinaire. Mgr Christophe de Beaumont adressa à ce sujet de remarquables mandements... On puisa des indulgences avec du rouge, des mouches, des coiffures à la *monte au ciel* (2). »

Tout événement déterminait une chanson, décidait une coiffure symbolique. Après la naissance de son fils, la duchesse de Chartres paraît avec un pouff représentant « une femme assise tenant un nourrisson, ce qui désigne M. le duc de Valois et sa nourrice. A droite, est un perroquet becquetant une cerise, le perroquet étant l'oiseau préféré de la princesse. A gauche, est un petit nègre, image de celui qu'elle aime beaucoup. Le sur-

(1) *Correspondance secrète*, p. 428.— Bachaumont, t. IX, p. 144, 149. — *Vie de Christophe de Beaumont*, t. II, p. 318.— Hardy, 11 septembre 1876.

(2) Bachaumont.

plus est garni d'une touffe de cheveux de M. le duc de Chartres, son mari, de M. le duc de Penthièvre, son père, de M. le duc d'Orléans, etc. Toutes les femmes veulent avoir un pouff semblable et en raffolent ». — « Vous dire ce que ces pauvres femmes se laissent mettre sur la tête au-dessus de leurs cheveux, dit une autre chronique (1), ce serait impossible à cause du désordonné, de l'informe, et de l'inexplicable configuration de tous ces gagillons chiffonnés qu'on appelle des pouffs et des falbalas. » Une femme portait sur sa tête cinq marionnettes, représentant ses cinq enfants.

Les modes excentriques, les toilettes insensées expliquent assez cet emportement de plaisirs qui, en temps ordinaire, est le mouvement habituel de la Cour et de la société. L'Impératrice s'en préoccupait. Quels anathèmes sur « l'esprit léger du Français; cette légion d'étourdis, les Lauzun, les Polignac, les Guéménée! Ils perdront ma fille! » Combien discret, mais sévère, le blâme sur le Roi, si faible, qui est l'ami et ne devient pas le maître! « Il ne sait pas l'aimer. »

Marie-Thérèse appuie sur la note sensible. Marie-Antoinette pleurait quand elle était seule. « La maternité deviendrait pour la Reine, écrit Mercy (2), le remède à tous les inconvénients, parce qu'il s'ensuivrait dans son moral les changements les plus avantageux. » Qui soutiendra cette vertu qu'on n'a pas armée pour la défense?... Qui répondra des soudains mouvements de son âme et condamnera les émotions de ce cœur « tout de flamme »? Qui osera frapper cette femme jeune, belle, séduisante, solitaire

(1) Mme de Créqui, t. VI, p. 207.
(2) P. 438.

vivant au milieu de tous les dangers, en face de séductions chaque jour renouvelées?

Mercy soupçonnait le péril. « Parmi le nombre des étourdis auxquels la Reine donne un accès beaucoup trop libre (1), il en est un fort dangereux par son esprit remuant et par l'assemblage de toutes les mauvaises qualités, c'est le duc de Lauzun. La Reine est convaincue que ce duc est un mauvais sujet reconnu. » Tout en se défiant de Lauzun, Marie-Antoinette le voyait avec plaisir. « Il est élégant et courtois », très homme de cour; de l'originalité dans l'esprit, quelque chose de chevaleresque, tous les genres d'éclat, et c'était bien l'homme qui avait le plus d'esprit et le meilleur ton de plaisanterie; de plus, il était beau, brave, spirituel, et cherchait partout la gloire; il entrait dans ses galanteries plus de vanité que de tempérament (2). »

Les mémoires du duc de Lauzun ont laissé un doute sur l'honneur de la Reine (3). Si Lauzun eut ses détracteurs, il eut aussi des amis. Le meilleur d'entre eux, le prince de Talleyrand, d'un trait de plume relève Lauzun et la Reine. « Jamais personne ne fut plus incapable que le duc de Lauzun de nuire à qui que ce fût. C'est cependant à cet homme-là qu'on ose attribuer les calomnies les plus grossières contre une personne auguste qui, dans le rang suprême, avait montré autant de bonté qu'elle fit éclater de grandeur d'âme dans l'excès de l'infor-

(1) 18 décembre 1776, t. II, p. 537.
(2) *Mémoires de M. de Talleyrand.*
(3) *Mémoires du duc de Lauzun,* par M. Louis Lacour. — La duchesse de Lauzun écrit le 22 décembre 1821 contre l'authenticité de ces mémoires auxquels croit Sainte-Beuve.

tune. Je crois devoir à la mémoire de l'homme dont je fus l'ami de déclarer qu'il n'a point fait, qu'il était incapable de faire et qu'il aurait eu horreur d'écrire les mémoires qu'on a osé mettre sous son nom (1). »

Les calomnies et les diffamations se répandaient comme une traînée de poudre, tombant du palais dans la rue, s'étendant de Versailles à Paris. « Au dernier voyage de la Reine, écrit Mercy, le peuple a montré si peu d'empressement, et cette princesse, dont le cœur est si bon, en a été si affectée qu'elle a dit avec douleur : — Mais que leur ai-je donc fait? Le mal vient de plus loin, remarque l'ambassadeur : des écrits clandestins et calomnieux, des chansons licencieuses faites à la Cour même, ont altéré la douceur et l'amabilité françaises. » De telles paroles désolaient Marie-Thérèse. « Je crains pour vous, si jeune, je crains le trop de dissipation. Je crois devoir, en mère et en amie, vous avertir de tout ce qu'on dit, pour vous tenir en garde contre une nation si légère et si flatteuse. » Les conseils, la tendresse, les prières, elle emploie tout pour la prévenir. « Croyez une mère qui souhaite vous voir heureuse et veut éloigner de vous les malheurs présents et à venir. » Que n'a-t-on écouté une telle autorité?...

Voilà quelques fragments de cette correspondance de Marie-Thérèse avec Marie-Antoinette. On y trouve à chaque page les preuves du cœur le plus tendre et le plus fort; d'une sollicitude maternelle qui pense à tout pour sa fille : à son âme, à son esprit, à ses lectures, à ses études, à sa beauté, à ses plaisirs, à ses relations. Quelle gravité

(1) *Moniteur* du 27 mars 1818. — Lettre de la duchesse d'Escars au prince de Talleyrand, 27 septembre 1821.

et quelle solidité ! Quelle expérience des hommes, des choses et du monde ! Il y a parfois des accents de prophétie, comme une révélation, presque la clairvoyance des malheurs qui devaient frapper une tête si chère.

III

MARIE-ANTOINETTE ET LES MINISTRES

M. de la Vrillière, ministre de la maison du Roi, — honteux débris d'un honteux régime, — fut renvoyé. Un homme de cour, M. de Sartines, de la société Polignac, brigua ce portefeuille et intéressa la Reine à son succès. — Néanmoins il fut repoussé, et M. de Malesherbes, ami de Turgot, entra au conseil. Malesherbes n'avait pas une seule tache d'argent à son passé ; mais sa conduite condamnait celle de la plupart des courtisans. Ma sauvagerie, disait-il, serait très déplacée à la Cour (1). Ainsi qu'il le prévoyait, cette proposition souleva des colères. « Le baron de Besenval est l'agent de toutes les menées. Par la favorite, il agissait sur la Reine en faveur de M. de Sartines ; — lui et les autres travaillaient à cet effet (2). »

D'une rare indépendance d'esprit, mais d'esprit droit et honorable, Malesherbes envisagea la perte de sa tranquillité, les difficultés pour lui, l'avantage pour le Roi et le bien du peuple. Il céda, étant de ceux qui se donnent « sans calcul, aiment leur patrie avec intelligence, la servent par leur

(1) Georgel, t. I, p. 408.
(2) Lettre du comte de Kreutz à Gustave III.

travail et l'honorent par leur caractère ». Tel était l'homme choisi par Louis XVI. Le Roi, Turgot et Malesherbes, réunissant dans un triple effort leurs facultés respectives, firent honorer le pouvoir; les prisons s'ouvrirent, les protestants eurent un état civil. Le peuple respira, secouant de ses épaules meurtries l'écrasant fardeau des corvées (1). C'est ainsi que la justice et l'humanité pénètrent jusqu'aux froides régions douloureusement courbées.

Dans la sphère brillante, d'étranges surprises se manifestaient. On en voulait au Roi, « qui abandonnait sa noblesse », la privait d'avantages « que la possession de plusieurs siècles lui faisait croire inébranlables ». — On en voulait à la Reine, qui « favorisait les ministres destructeurs (2) », et les laissait agir. Besenval, Mme de Polignac, « tous ces gens » exaspérèrent Marie-Antoinette. C'est à l'époque du carnaval où cette princesse, occupée de bals, vouée à la dissipation, ne se prêtait qu'en riant aux affaires du gouvernement. « La pauvre Reine est bien embarrassée, elle ne sait plus auquel entendre; elle s'enferme chez elle et n'a plus ni quiétude ni joie. »

Marie-Antoinette entendait les clameurs des courtisans qui trouvaient plus facile de ruiner Turgot que de le confondre. Ame positive, inflexible comme l'honneur, Turgot se montra excessif, « *d'une probité féroce* ». Il est des traditions fortes comme des lois; les renverser, c'est troubler l'ordre social; on l'a dit, le premier qui supprime un abus est toujours victime du service qu'il rend. Voyant la mi-

(1) Prince de Beauvau, p. 85 et suiv. — La Harpe, *Correspondance littéraire*, lettre du mois d'octobre 1776.

(2) *La bourgeoisie française*, M. A. Bardoux.

sère en bas, la mollesse en haut, Turgot frappa au faîte, sans avantage pour les opprimés. Il aimait d'un libéral et égal amour le Roi et la liberté; non pas cette liberté dont on abuse, mais « celle qu'on recherche comme on recherche la beauté morale, la vérité, la justice, parce qu'elle trempe fortement les âmes et qu'elle donne de la dignité à la vie humaine ». Turgot la comprenait ainsi; attaché au Roi, il prétendait allier ces sentiments divers, car sa loyauté était de nature à concilier ces deux fidélités en tenant ses engagements pour chacune d'elles; mais il ne comptait pas avec l'opinion, force aveugle si redoutable. « La haine des méchants m'honore, disait-il, et il est bien encourageant de servir un Roi qui est véritablement honnête homme. »

Plus mêlé aux courtisans, Malesherbes devait se heurter aux opinions des uns, aux lâchetés des autres; son élan se ralentit et, le dégoût des hommes allant à l'extrême, il donna sa démission. « Vous êtes plus heureux que moi, lui dit Louis XVI, vous pouvez abdiquer. » Amère parole dans une bouche aussi jeune. Viennent les temps de douleur, nous entendrons Malesherbes s'exprimer ainsi : « Turgot et moi étions d'honnêtes gens, passionnés pour le bien public, très instruits; mais nous avons commis une faute et préparé la révolution en laissant notre jeune roi sous la direction coupable de M. de Maurepas. » « En effet, remarque le marquis de Mirabeau, c'étaient de trop honnêtes gens dans ce pays des malhonnêtes choses. »

Forte de ce premier succès, la Cour se fit plus agressive : Monsieur lance contre Turgot « un pamphlet venimeux ». Très habile, mieux caché, Maurepas « minait le ministre

qui le gênait (1). » Pour assurer le succès de sa perfidie, par Mme de Polignac, sa nièce, il fit entrer la Reine dans ses plans et, par Besenval, promit des honneurs aux plus fiers, places et argent à la vénalité des autres, achetant ainsi les seules voix qu'entendait la Reine. Sous l'inspiration ardente de l'opinion, Marie-Antoinette flottait entre les préventions données et la justice. Mercy, qui l'observait, écrit ainsi à l'Impératrice : « Nous sommes en butte (2) aux efforts et à l'odiosité de tout ce qui environne et cherche à séduire la Reine. La comtesse de Polignac et, bien plus, le baron de Besenval se rendent en maintes occasions coupables d'une sorte de trahison. » N'est-ce pas trahir sa dignité que d'aliéner sa volonté devant des volontés moins droites? Fléchissant sous une pression semblable, Marie-Antoinette devait céder, et Turgot tomba sous la haine des partis (12 août 1776). Si sa retraite le laissa froid, cette chute grandit singulièrement son caractère (3).

Les esprits sérieux s'inquiétèrent d'un tel échec de la raison, et les réformes de Turgot, implicite hommage à ses facultés, furent absolument maintenues. Désormais, la place « est aux hommes de destin », en effet les époques abaissées ont deux signes irrécusables : — l'effacement universel et le triomphe du médiocre.

Marie-Antoinette fut-elle aussi affligée qu'elle était plus coupable? « Car la retraite du ministre, — écrit le comte

(1) Soulavie, t. III, p. 107. — Bachaumont, t. IX. — Georgel.

(2) P. 447.

(3) Dupont de Nemours. — Prince de Beauvau, p. 104. — R. Reynaud, *Encyclopédie nouvelle.*

de Mercy, — est en partie l'ouvrage de la Reine, et les choses ont pris une tournure contraire au vrai bien de la Reine. » Plus expérimentée que sa fille, Marie-Thérèse comprit la portée d'une aussi fâcheuse intervention. Comment gouverner un esprit s'il ne se gouverne pas? Et par quel moyen la préserver des autres et d'elle-même ?

IV

LA REINE DANS L'ATTENTE DE L'EMPEREUR D'AUTRICHE

Antérieurement, l'Impératrice avait formé le projet d'envoyer en France son fils aîné Joseph II. Des questions politiques, s'unissant à des raisons de famille, rendirent ce voyage très opportun.— « Voici,—écrit Marie-Thérèse à sa fille,— une bien consolante nouvelle. C'est que l'Empereur compte venir en France. Je peux me représenter la joie que vous en aurez, et que vous profiterez de ses conseils. » Si l'arrivée de l'Empereur d'Autriche réjouissait le cœur de Marie-Antoinette, cette arrivée préoccupait singulièrement la Cour. Louis XVI, par défiance de lui-même devant un souverain philosophe; les ministres Vergennes et Maurepas, — Maurepas surtout, (1) — se préparaient à montrer à Joseph II une extrême réserve.

Ce voyage de l'Empereur au moment où des agitations politiques soulevaient la Turquie et la Russie avait sa raison d'être. L'alliance contractée avec Louis XV ne parais-

(1) Flassaan, t. VII, p. 138.

sait pas à Marie-Thérèse suffisamment affermie pour soustraire l'Autriche à l'ardeur de ses ennemis, principalement aux convoitises de Frédéric II. D'autre part, quelques historiens affirment que l'Empereur prétendait engager la France dans une alliance avec la Russie. L'impératrice Catherine se trouvait donc mêlée d'une façon indirecte à cet événement dont s'occupait Frédéric II. « Je crois que ce voyage donne une furieuse jalousie au Roi de Prusse », — disait Louis XVI au comte de Vergennes. Aussi, remarque unchroniqueu r (1), la Cour de Versailles voulut voir et temporiser. Cet acte de puissant intérêt n'avait pas été décidé à la légère. Marie-Thérèse l'avait longtemps mûri, et à ses préoccupations de souveraine se joignit, pour la déterminer, le souci du bonheur de sa fille, son impopularité naissante. Cette inquiétude pesa dans ses résolutions de tout le poids d'un cœur.

A cette nouvelle, Marie-Antoinette fut partagée en des sentiments divers : elle avait besoin d'un ami et d'un mentor, désirant l'un, redoutant l'autre, car la Reine n'avait auprès d'elle ni un esprit assez sage pour la diriger, ni une âme assez dévouée et forte pour l'aimer. Il manquait à la tendresse aveugle du Roi, à la jalouse rivalité des tantes, la fermeté de ces amours qui préservent. Elle avait donc conscience de tout ce qui faisait défaut à sa jeunesse.

Marie-Antoinette gardait de son frère le souvenir d'un homme bon, mais froid, sévère ; la différence d'âge qui existait entre eux (quatorze ans) les avait séparés à Vienne, et la jeune femme éprouvait une certaine crainte du blâme

(1) Soulavie, t. IV, p. 314.

que devait porter l'Empereur sur ses goûts du monde et de folles dépenses. Malgré ce sentiment, qu'elle ne s'avouait pas, la Reine écrivit ainsi à sa mère : « Je suis comblée de l'espérance de voir bientôt mon frère. Le voir et causer avec lui sera un si grand bonheur pour moi ! » Cependant Marie-Antoinette n'avait aucune connaissance des motifs qui déterminaient le voyage de son frère, mais les affaires d'Autriche s'aggravèrent au point de retarder ce voyage de plusieurs mois.

V

SITUATION POLITIQUE DE LA REINE

Pendant cet intervalle, Marie-Thérèse écrit ainsi à sa fille, la préparant déjà à l'action qu'elle attend d'elle : « Je ne souhaite que de voir liés étroitement nos maisons et intérêts, et de même les personnes d'une amitié et cordialité à toute épreuve. L'Empereur et le Roi étant si jeunes, tous deux avec le cœur bon et grand, mes espérances sont bien fondées s'ils se connaissent et constatent cette confiance mutuelle qui leur sera si nécessaire et utile dans leur course politique pour être heureux et rendre tels leurs États et même l'Europe. Ces réflexions d'une bonne vieille maman et souveraine m'ont engagée d'envoyer de nouvelles instructions à Mercy, lui ordonnant de vous informer comment s'y prendre avec vos ministres. »

Si le cabinet de Vienne prenait l'expectative, celui de Versailles traçait à Louis XVI sa ligne de conduite. « Le Roi détestait l'Empereur, se méfiant de son caractère ambi-

tieux et despote (1). » On s'imagine facilement ce que va devenir la Reine dans un tel conflit. Inclinée vers sa famille et sa patrie, — jusque-là rien que de très légitime, — retenue dans les témoignages de cet amour par son titre de Reine de France, déjà elle était partagée entre deux centres d'action, d'importance inégale, mais également délicats. « Quoique j'aie peu d'expérience des affaires, — écrit la Reine (2) (17 février), — je ne puis me défendre d'une grande inquiétude sur tout ce qui se passe en Europe... Si mon frère était venu, je pense bien que la connaissance qu'il aurait faite avec le Roi aurait été fort utile pour le bien et la tranquillité générale. »

Un certain malaise s'emparait de l'esprit public relativement aux projets de l'Empereur. « Je ne quitterai pas d'ici, écrivait-il (3), que je ne sois tranquillisé sur les dispositions qu'on fera au sujet de la Bavière; » et cette question de Bavière pouvait, en raison de l'alliance avec l'Autriche, entraîner la France dans une guerre avec la Prusse que rendait si puissante le génie militaire du grand Frédéric.

Considérant la vieillesse du Roi actuel, Maximilien de Bavière, Joseph II affirmait sur cet État des prétentions que Marie-Thérèse ne reconnaissait pas : « Je vois peu clair dans la justice de nos droits (4). » Bientôt la mort de Maximilien (décembre 1777) décida les hostilités; et pour mettre à néant les vues de l'Autriche sur la Bavière, Frédéric II en-

(1) Lettre du Roi à Vergennes, 11 avril 1776. — Soulavie, t. IV, p. 337.
(2) *Correspondance*, t. III, p. 21.
(3) Archives de Vienne.
(4) *Correspondance*, p. 39.

voya dans cet État une armée considérable. « Aussitôt l'Impératrice et l'Empereur réclament de Louis XVI, selon les termes du traité de 1756, un secours de 24.000 hommes ou l'équivalent en argent (1).

Arriver à ce but par la Reine, telle fut l'idée de Marie-Thérèse, de Joseph II et de Mercy, telle fut aussi leur irréparable faute (2).

(1) La Marck.

(2) Ce serait un tort que de ne pas comprendre le rôle qu'a joué Marie-Thérèse, à toutes les époques de sa vie royale, le mélange des affections domestiques aux calculs de la raison d'État.— Arneth, t. III, p. 105, 425, cité par le duc de Broglie, Marie-Thérèse impératrice. Paris, 1881, t. I, p. 252.

CHAPITRE V

L'EMPEREUR D'AUTRICHE A VERSAILLES

I

L'EMPEREUR D'AUTRICHE ET LA REINE DE FRANCE

Le 17 avril 1777, l'Empereur d'Autriche arrivait à Paris. — Descendu dans un hôtel de la rue de Tournon, il garda l'incognito et se fit appeler le comte Falkenstein. En traversant la France, Joseph II fut saisi par sa beauté, ses richesses, en un mot par tout ce qui nous la rend si chère. « Ça vaut mieux que l'Autriche. » En effet, le pays du doux vivre, — selon Montaigne, — se présentait bien à l'étranger. « Il y entra comme curieux et en sortit dévoré de jalousie. »

Pendant son voyage il fut très accessible, et causait volontiers. En Alsace, une femme lui demanda : — Quelles sont vos fonctions auprès de Sa Majesté ? — Moi ?... Oui. — Eh bien ! j'ai quelquefois l'honneur de la raser. Alors l'incognito lui parut très sûr. Cependant son air royal le trahit. — Ayant déjeuné dans une auberge, il demanda l'*addition*. — C'est tant. — Quoi ! une omelette ? Les œufs sont-ils donc si rares chez vous ? — Non, Sire, ce qui est rare, ce sont les Empereurs.

Joseph II avait alors trente-six ans ; mais son visage froid et sans beauté accusait plus d'années et révélait des bles-

sures d'âme, car la douleur l'avait touché. Dès sa jeunesse, la main jalouse de Marie-Thérèse l'écarta du gouvernement ; non contente de se réserver le pouvoir, l'Impératrice contint chez son fils les ardeurs d'une nature de feu. « Dévoré d'ambition, avide de gloire » (1), il rêva de batailles pendant ces années où l'Autriche livrait à ses ennemis combats après combats. Ses aspirations belliqueuses refoulées, Joseph II se jeta dans l'étude de la philosophie, ce que condamna bientôt la catholique Marie-Thérèse. Cependant de tendres soins devaient remplir sa vie et son cœur. Les plus forts sont les plus tendres. Il aima et épousa l'infante Isabelle de Parme (6 octobre 1760). De cette union heureuse naquit un fils qui mourut aussitôt ; et le caveau impérial ne s'était pas refermé sur l'étroit cercueil de l'enfant qu'on y déposait la mère (28 novembre 1763). Deux ans après (janvier 1765), l'Empereur se maria avec la princesse Joséphe de Bavière ; cette alliance ne leur donna pas le bonheur, et ne devait avoir ni la fécondité ni la durée de la première. Le jeune femme mourut au mois de mai 1767, et cette mort précéda de quelques années seulement le départ de Marie-Antoinette pour la France.

Le sentiment que l'Empereur gardait pour sa sœur était tout paternel ; il se la rappelait enfant, vive, jolie, aimamable, légère et bonne. Aujourd'hui c'est une femme accomplie dans sa beauté, gardant sa royauté d'origine ; ayant par nature l'esprit, le charme, la bonté, dons personnels auxquels s'ajoutaient le ton, le goût, l'élégance acquis en France. Une vive émotion devait donc saisir l'Empereur à

(1) Expression de Frédéric II.

la vue de la Reine et remplacer victorieusement le pâle souvenir laissé par l'Archiduchesse.

Le 18 avril, Joseph II se fit conduire à Versailles, où Marie-Antoinette l'attendait avec une impatience heureuse. Il la trouva belle et charmante, de la plus aimable physionomie. Dès la première heure, Marie-Antoinette se confia : d'un côté l'abandon, de l'autre une grande indulgence. Elle avoua « ses emportements de plaisir... pour ne pas tant penser », parla du Roi — si bon. « Sa confiance est ma protection... Je crois qu'il m'aime... » L'Empereur saisissait les nuances, les demi-tons, et cette mélancolie qui couvrit soudain la voix de sa sœur, le toucha, lui, si grave. Les cœurs les plus fermés ont parfois de ces soudaines floraisons de bonté. Elle lui était sympathique et déjà très chère.

La Reine conduisit son frère auprès du Roi; Joseph II et Louis XVI s'embrassèrent dans une étreinte qui parut sincère. M. de Maurepas fut « capté au premier abord »; Vergennes lui-même ne put se soustraire à l'affabilité de l'Empereur. « Mon adoré Joseph II charmait tout le monde (1) », disait le prince de Ligne. L'Empereur partageait son temps entre Versailles et Paris, et connut bientôt les usages de la Cour, la valeur de ses principaux personnages. Il voulait pénétrer le génie national et ses ressources, étudia le caractère français où, sous une apparente immobilité, tout était lutte et agitation.

La matinée appartenait à la Reine, à l'intimité; alors Marie-Antoinette déchirait ce masque de convention que le monde impose, s'accusant elle-même « de son goût pour

(1) *Pensées*, 54.

le jeu, de sa faiblesse à l'égard des favorites... ». « Comparez-vous à votre mère, disait Joseph II; voyez les écueils qui vous environnent, votre facilité à vous laisser entraîner. Quelles conséquences infaillibles et effrayantes pour l'avenir! » Malgré ces réflexions, la Reine n'avait rien à craindre de l'appréciation intime de l'Empereur. « Sa vertu est intacte; elle est même austère, plus par caractère que par raisonnement (1). »

II

PLAISIRS OFFERTS A L'EMPEREUR

Les grandes chasses, les fêtes, les bals, spectacles, courses de chevaux, tout fut prodigué à l'Empereur. — A Versailles, quand la Cour est présente, tout y est vie. — Le jeu de la Reine y est fort brillant, les courtisans y affluent. « Je vis la Reine, — écrit le prince de Ligne; — les charmes de sa figure et de son âme aussi belles et aussi blanches l'une que l'autre, l'attrait de la Cour m'y font rester... Cette Reine a son esprit particulier, qui dévoile le côté favorable de chacun et sait en profiter pour le faire valoir; elle distribuait avec grâce des mots obligeants ou flatteurs; elle honorait, dans les courtisans d'un âge mûr, un mérite que la voix publique ne leur accordait pas toujours, devinant des qualités dans ceux qui n'avaient encore que de la vivacité et les agréments de l'esprit... Au bal, on la voyait choisir pour danseur l'homme qui lui plaisait le

(1) Lettre à l'archiduc Léopold.

moins; cependant, si elle appréciait la beauté chez les femmes, elle remarquait la tournure chez les hommes (1). » « Elle est tout à fait bien, — disait l'Empereur; seulement, elle exagère ses coiffures, — car elles sont aussi ridicules que séduisantes, ces jolies petites personnes, parées de diamants, de plumes : — une seule a coûté 1.200 francs, et une femme en a dix sur la tête. — Il me semble, ma sœur, disait l'Empereur à la Reine, que cette coiffure est bien légère pour porter une couronne. »

D'autres étonnements l'attendaient. Les femmes de la Cour s'habillaient d' « un beau falbalas en dentelle d'argent, un grand habit en dauphine lampassée, brodé de capucines de grandeur naturelle, avec feuillages d'or. — Une femme porte pour 400.000 écus de perles ». — Ou bien c'étaient des « paniers de vingt-quatre aunes, des traînes surchargées d'or ». « Voilà des étoffes qui doivent coûter bien cher », — remarque l'Allemand. — « Oui, répondait la Reine, mais si je ne choisissais que des robes simples, deux cents maisons de commerce fermeraient leurs ateliers (2). »

Non moins que les femmes, les hommes sacrifiaient à la mode. « Au bal de Mme de Mortemart, tous les hommes étaient en canon, manteaux, écharpes, nœuds de rubans aux jarretières et aux souliers, chapeaux à plumes et à plumes immenses... La folie des plumes est arrivée à l'excès (3). « C'étaient les Lauzun, les Coigny, les Dorset, les Dillon, les Vaudreuil, lord Stratavon, — la fleur de la Cour, les

(1) *Pensées.* — Mme de Genlis, *Dictionnaire des étiquettes*, t. I, p. 186. — Lacretelle, p. 10. — La Marck et Mirabeau, introduction.
(2) Mme d'Adhémar, t. III.
(3) Métra, t. I, p. 173.

beaux du temps. « Ils se pavanent comme des poupées (1) », disait durement l'Empereur, sobre dans sa mise comme dans ses goûts. « Heureux vos sujets, Sire, lui criaient les ouvriers de Paris, vos galons ne leur coûtent pas cher ».

Joseph II regardait avec ironie ces hommes livrés aux mièvreries du langage et de la toilette. Ils portaient des anneaux d'oreilles, de larges bagues, deux clochettes à la chaîne de montre, des boutons d'habits sur lesquels étaient des portraits en miniature; ils avaient des tabatières d'or ciselé; plusieurs en possédaient trois cent soixante-cinq, une pour chaque jour. Leurs habits étaient brodés sur toutes les tailles, les cheveux abattus ou en longues tresses...; ils dansaient le chapeau sur la tête et ne se tutoyaient jamais devant les femmes (2).

« Quel pays et quelle Cour ! » s'écriait l'Empereur fatigué de ces choses. Le lendemain de « si sottes exhibitions », il voyait à Paris l'École des sourds-muets, s'entretenait avec l'abbé de l'Épée qui s'excusait de n'avoir pas été prévenu. « Monsieur l'abbé, votre temps est trop précieux pour le perdre en vaines cérémonies (3). » Il voit et écoute tout, observe l'esprit des artisans, des ouvriers, et, faisant part à Mercy de ses réflexions, il ajoute : « Si l'on ne s'arrête à temps, la révolution sera cruelle. »

A l'Hôtel-Dieu, dans le même lit, il compte jusqu'à huit malades, moribonds et morts, critique les salles étroites

(1) Livre de raison.

(2) Mme de Genlis, *id.*, t. I, p. 66, 87, 347.

(3) Malgré sa valeur personnelle et sa philanthropie, l'abbé de l'Épée avait été mal vu de Louis XV, qui l'accusait de jansénisme. — Bachaumont, t. X, p. 149.

et basses... Il veut que sa sœur et le Roi voient cette horreur, « où le lit de miséricorde est trois fois plus affreux que le grabat de l'indigent (1). »

Ce qui caractérisait Élisabeth de Russie (2) se remarquait chez l'Empereur. « Possédant la première des qualités qui, chez les grands, séduisent et passionnent, il se laissait approcher et connaître. » Mais la bonhomie de Joseph II n'en imposait pas à Louis XVI, qui sut se dérober, ainsi que ses ministres, à ses habiletés politiques. « Ils sont plus forts que je ne croyais. »

La Cour lui paraît féconde en observation. « Mme de Polignac n'a pas d'esprit, mais elle est tenace. » La maison de Guéménée « un vrai tripot ». Mme de Lamballe, peu dangereuse. Quant aux hommes, il les traite sévèrement, à commencer par les frères du Roi. Louis XVI lui semble encore en formation, « le *fiat lux* n'est pas fait. » Il ne ménageait personne. « Votre femme s'amuse trop, disait Joseph II à son beau-frère. Elle est trop bruyante, trop dépensière; reprochez-le-lui vous-même (3). » Louis XVI s'en gardait. « Le Roi, écrivait Mercy, encourage la Reine par sa complaisance, qui ressemble à de la soumisaion; son métier est celui du courtisan le plus attentif. »

Pour faire honneur à Joseph II, il y eut un tiré dans la forêt de Fontainebleau et la Reine s'y trouvait. « Que je l'ai trouvée belle, ce jour-là », disait son frère, et avec raison, car Marie-Antoinette était dans tout son éclat de personne

(1) Bachaumont, *id.*— *Tableau de Paris*, Mercier, t. III, p. 227.
(2) *Elisabeth de Russie*, par M. Vandal.
(3) Lacretelle, p. 12.

et de prestige. Pour elle tout était flatterie, on portait ses couleurs : rose éteint, hortensia, nuances inventées pour son teint de blonde. On s'habille de blond, les habits, les harnais, tout est blond, et les évêques élégants se montreront dans peu avec un carrosse blond (1).

Marie-Antoinette donne à son frère une fête champêtre à Trianon. Il s'amusait, raillait, non sans motif, en voyant les plus jolies femmes coiffées avec des artichauts ou de petites raves ; — ou bien, c'était un échafaudage dans lequel deux cents papillons étaient piqués. C'est beaucoup pour une tête si légère. A Bagatelle, le comte d'Artois voulait que ses invités fussent en costumes courts, en paysans, — du Watteau vivant. — Siècle de corruption et de chiffons, amoureux et sceptique, frondeur et charmant, où, semblable aux éphémères, ce monde vivait dans un rayon de soleil, et allait au précipice avec la facile insouciance d'un somnambule.

A cette Cour d'un Roi économe, les princes, ses frères, affirmaient qu'il faut représenter avec noblesse. Ainsi les hommes représentaient le dieu du plaisir, de la galanterie ; les femmes, déesses de la mode, du frou-frou, de l'inutile. Élysée atterri à nos rives où Mars sommeillait, désarmé.

« Tels étaient les enivrements d'une société où l'orgueil de l'esprit couvrait les faiblesses du cœur, et qui, libre de tout frein dans la conduite, de toute limite dans les espérances, croyait marcher toujours ainsi dans la voie douce et fleurie d'un épicurisme pratique (2).

Ce ton de cour parut « odieux » à l'Empereur, « car il

(1) Métra, t. I, p. 202.
(2) M. de Carné, *La Monarchie française*.

est de mœurs sévères. » Quel « entourage pour une femme jeune et honnête ! » Il en frémissait, refusant de souper avec les grands qui, fatigués de la représentation, jouissaient le soir d'une liberté dégénérée en licence (1). « Corrompre et être corrompu, c'est ce qu'on appelle le siècle », disait-il en rapelant le mot de Tacite.

On lui offrit le spectacle d'une course de chevaux, dans la plaine des Sablons. Là, s'élevait un belvédère pour la Reine « qui était belle comme le jour, et le jour était charmant ». Le comte d'Artois engage 3,800 louis sur un cheval; ensuite un tournoi au Champ-de-Mars, puis la promenade de Longchamp, assaut de vanité, de coquetteries et de galanteries, grâces et rubans, sourires et scandales. Nos riches et ceux qui ne le sont pas étalent dans l'allée du Bois une magnificence et un faste extraordinaires. Une comédienne, Mlle Duthé, s'y est fait voir dans un carrosse attelé de six chevaux. Cette voiture avait des roues en porcelaine; le tapis de pied était de six milles livres, les chevaux ferrés d'argent, harnachés d'or; les moyeux des roues étaient en or massif... On prend sur l'utile pour satisfaire des besoins factices (2). On porte des souliers dont le *venez-y-voir* était garni d'émeraudes (3).

Un tel éclat frappait l'Empereur. « Que deviendront-ils (4)?... L'esprit de salon « n'est pas meilleur ; ici les femmes parlent politique. » Beaucoup d'entre elles prenaient parti pour l'indépendance des États-Unis. « Et vous, Sire ? »

(1) Bachaumont, p.321, 153. — Soulavie, t. VI, p. 49.
(2) Mme de Crequi, t. VI, p. 200. — Lettre d'Horace Walpole à Mme du Deffand. — *Principes de la civilisation universelle.*
(3) Le *venez-y-voir* était la couture du talon.
(4) Relation privée sur le séjour de l'Empereur.

demanda Mme de Coislin. — « Moi? mon rôle est d'être royaliste. »

L'Empereur touchait au terme de son voyage. Trop long pour les courtisans, ce séjour l'avait été beaucoup moins pour Louis XVI avec lequel il avait eu, — en dehors de la politique, — les plus intéressantes conversations. Joseph II insista principalement sur un sujet très cher à son cœur, le bonheur que méritait la Reine, et, au moment de quitter le Roi, « il lui dit encore qu'il lui recommandait une sœur qu'il aimait tendrement, que jamais il ne serait tranquille s'il ne la sentait heureuse. »

« J'ai quitté Paris sans regret, quoiqu'on m'y ait traité à merveille, écrit-il au grand-duc Léopold. Pour Versailles, il m'en a plus coûté, car je m'étais véritablement attaché à ma sœur. C'est une aimable et honnête femme, un peu jeune, peu réfléchie, mais qui a un fonds d'austérité et de vertu dans sa situation vraiment respectable. Avec cela, de l'esprit et une justesse de pénétration qui m'ont souvent étonné; son premier mouvement est toujours le vrai (1). »

« J'ai retrouvé auprès de ma sœur une espèce de douceur de vie à laquelle j'avais renoncé, disait-il encore à sa mère. Elle est aimable et charmante. J'ai passé des heures et des heures avec elle, sans m'apercevoir comment elles s'écoulaient. Sa sensibilité au départ était grande, sa contenance bonne; il m'a fallu toute ma force pour trouver des jambes pour m'en aller (2). » Ces affirmations avaient un accent de vérité qui remua le cœur de Marie-Thérèse. « Je voudrais, écrit-elle aussitôt à sa fille, votre portrait en grand (3). Ce sera pour une salle où toute la famille est

(1) *Marie-Thérèse, Joseph II, Léopold II.*
(2) Citée par Marie-Thérèse. Mercy, III, 86.
(3) *Id.*, 87.

en grand, et cette charmante Reine ne devrait pas s'y trouver! Moi seule en serais privée! Ayant connu ma chère fille toute enfant et petite, ce désir de la connaître ainsi transformée doit excuser mon importunité, venant d'un fonds de tendresse bien vive. »

Mme Lebrun, déjà en faveur, commença aussitôt le portrair de Marie-Antoinette. A l'aspect de la Reine, qu'elle ne connaissait pas, l'artiste fut saisie d'enthousiasme. « Il est très difficille, dit-elle dans ses Souvenirs (1), de donner une idée de tant de grâce et de tant de noblesse. Son teint était remarquable, si brillant que sa peau ne prenait point d'ombre. Les couleurs me manquaient pour peindre cette fraîcheur, ces traits si fins. » Ce portrait, œuvre agréable, mais non œuvre de conscience, devait déplaire à Marie-Thérèse. — « L'afféterie française me gâte son visage. »

III

LIGNE DE CONDUITE DE LA REINE

A cette époque, les esprits observateurs remarquaient un changement en Marie-Antoinette, quelque chose de reposé, une quiétude jusqu'alors inconnue. « Depuis le commencement du mois de juillet, la Reine n'est venue qu'une fois au spectacle à Paris; ses promenades dans les environs de Versailles ont été moins fréquentes. La Reine prend plus de goût pour Trianon; elle y va passer les après-midi et n'est suivie que par deux ou trois dames (2). »

(1) T. I, p. 44.
(2) Mercy, p. 92.

Ce n'était donc pas en vain que Joseph II avait conseillé un appel à la raison que la gravité des événements eut nécessairement produit ; chacun parlait de l'Angleterre, — cette ennemie ancienne, — et les mots de liberté, d'insurgents passaient sur les plus jolies lèvres, mots dont le sens échappait à l'esprit, ainsi que les conséquences. Le monde monarchique, l'aristocratie incliner pour l'indépendance des États-Unis, pour une république ! Déjà ces transformations s'indiquaient avant de s'accuser ouvertement, — murmures de l'Océan, précurseurs de l'orage.

D'autres pensées encore occupaient la Reine. Ainsi que nous l'avons vu, la Prusse et l'Autriche étaient en désaccord au sujet de la succession de Bavière. Par le moyen de ses agents, Frédéric II dénonça aux puissances les ambitions de l'Autriche, et sous la pression de Maurepas et de Vergennes, Louis XVI se prononça contre l'Empire. « J'ai vu, disait le Roi à son ministre, j'ai vu la Reine très affectée d'un sentiment d'inquiétude au sujet d'une guerre qui pourrait éclater d'un moment à l'autre. Je ne lui ai pas laissé ignorer le peu de fondement que je voyais aux acquisitions de la maison d'Autriche et que nous n'étions nullement obligés à la secourir de plus (1). »

A cette complication extérieure s'ajoutaient des inquiétudes ministérielles. M. de Clugny succédait à Turgot sans le remplacer ; en des mains séniles, les finances perdirent ce que précédemment elles avaient acquis. Maurepas, qui avait choisi M. de Clugny pour son peu de valeur et pour ester le maître, vit bientôt ses prévisions dépassées. L'âge, qui accroît la faiblesse et qui, en certaines natures,

(1) Soulavie, t. IV, p. 314, 316.

ne diminue pas l'égoïsme, le rendait d'autant plus dangereux; alors qu'il songeait à remplacer M. de Clugny, la mort saisit ce dernier (1776).

L'embarras fut extrême. En France, pas un homme assez fort pour renflouer le navire : une seule main, celle d'un étranger, semblait capable de l'arracher aux écueils de la banqueroute. « Il n'y a qu'un médecin, M. Necker,— écrit Catherine II (1), qui puisse sauver ce royaume. » Mais il y avait un obstacle : non seulement Necker est Suisse, mais protestant. A cette époque où la France incroyante et dévoyée était secouée par le bouleversement religieux et social, Maurepas hésitait, reculait. Aussi, donna-t-il le titre de ministre à un fantôme, Taboureau des Réaux, et, à l'ombre de ce nom, Necker fut réellement l'âme de ce grand corps disloqué. De semblables compromis ne pouvaient durer; Louis XVI fut plus net : par son ordre Necker est nommé ministre des finances. Honnête, intelligent, désintéressé, d'une capacité de travail prodigieuse, Necker sembla un sauveur; Paris, le Roi, la nation tout entière reconnurent son autorité; la Reine, qui lui fit un accueil particulièrement flatteur, porta le Roi à lui donner des marques publiques de protection (2). A ces applaudissements se mêlaient de lointaines clameurs. La jeune Amérique, révoltée du joug de l'Angleterre, le rejeta violemment, arrachant de son front la main pesante qui, loin de protéger, courbait.

Ardente, folle de joie, la France se leva, prête à verser son sang pour un peuple assez fier pour être libre, assez fort pour être grand.

(1) Lettre du prince de Ligne. — *Pensées*, p. 103.
(2) Soulavie, *id.*, p. 168.

IV

BRUITS DE GUERRE

Sous le ministère de Turgot, ce mouvement insurrectionnel s'était révélé, et déjà les ports de Brest et de Cherbourg s'armaient sans bruit et sans précipitation. « Le désir d'affaiblir l'Angleterre décida la France à donner en secret aux Américains des secours et des approvisionnements militaires. » Enfin, pour prendre d'assaut la volonté royale encore hésitante, trois ministres de ces Etats, Franklin à leur tête, vinrent à Versailles « et furent bien vus à la Cour et dans le peuple (1) ».

La guerre résulte, dit-on, d'une situation donnée bien plus que de la volonté des hommes. En vérité il faut l'admettre pour justifier l'entraînement général. La France de Charlemagne favorisant l'établissement d'une République! Et, chose plus incroyable encore, la Cour fut transportée d'enthousiasme. Marie-Antoinette elle-même tressaille à la pensée de voir abattre l'ennemi séculaire du royaume. Du reste, aucune crainte des conséquences, nul souci d'avenir : « Nos affaires avec l'Angleterre se brouillent beaucoup; on arme à force des vaisseaux et on vient de faire marcher de l'artillerie et des troupes en Angleterre (2). »

Aussitôt après cette lettre adressée à Marie-Thérèse, la Reine se préoccupe d'une autre guerre, la touchant d'une

(1) *Mémoires de Frank'in*, t. I, p. 210, 211, 217, 222. — *Beaumarchais*, par M. de Loménie.

(2) *Correspondance*, Mercy, p. 163.

manière peut-être plus sensible : l'électeur de Bavière venait de mourir (30 décembre 1777). Alors, en vertu des traités, l'Impératrice demande à la France de soutenir l'Autriche dans le cas où le roi de Prusse l'attaquerait dans ses possessions.

Mis en garde par ses ministres, Louis XVI témoigna d'abord une réserve blessante. « L'ambition de vos parents, disait-il à la Reine (1), va tout bouleverser ; ils ont commencé par la Pologne, maintenant la Bavière fera le second tome. » Cette rude parole froissa la Reine. Exposée aux défiances du cabinet, elle devait être suspecte à l'ambassadeur de Prusse, le baron de Goltz, à qui Frédéric écrivait : « C'est ici le moment de vous évertuer de toute force et de surveiller toutes les démarches de la jeune Reine. »

La Cour se partageait en deux camps : celui de la Reine, assez faible, l'autre, très puissant, car les esprits hostiles à l'Autriche voyaient se réaliser leurs prédictions. « Je n'approuve pas infiniment, écrivait au roi de Suède le comte de Provence, cette alliance avec l'Autriche. Je pense, au contraire, que le cardinal de Richelieu avait grande raison de vouloir abattre cette hydre. » Avec la pénétration de son esprit, Marie-Thérèse redoutait un conflit pour la Reine ; « Ce qui m'occupe le plus dans ces circonstances critiques, dit-elle à Mercy (2), est la position de ma fille ; il faut qu'elle agisse sans vivacité, avec beaucoup de prudence et *d'adresse* pour ne jamais se rendre importune au Roi. » Non seulement cette initiation est difficile à Marie-Antoinette, mais douloureuse. « L'autre jour, dit un chroni-

(1) *Correspondance*, Mercy, 18 février 1778, p. 168.
(2) *d.*, p. 171.

queur (1), notre jeune Reine, qui, depuis qu'il s'agit des affaires de Bavière, est fort sombre et mélancolique, a prié le Roi de venir chez elle. M. le comte de Mercy s'y trouvait. Lorsque Sa Majesté est entrée, son épouse s'est approchée de lui en pleurant et le conjurant de ne pas écouter de fâcheuses insinuations. » Et le Roi calma ce grand trouble.

En dehors de la politique, qui seule les divisait, l'union la plus heureuse régnait entre Louis XVI et Marie-Antoinette. « Si quelquefois, écrit l'abbé Georgel (2), il repoussait avec dureté les demandes de son épouse, c'était l'effet de sa première éducation... Du reste, il ne témoignait aucune affection pour les femmes, et, si jamais il fut amoureux, ce fut de Marie-Antoinette. »

Si les amis de la Reine se réjouissaient de l'empressement du Roi, d'autres, le comte de Provence le premier, s'en préoccupaient; on murmurait d'espérances nouvelles, de postérité ; peu à peu ces bruits prirent de la consistance, et ce fut avec un mélange d'émotions, de doute et de joie profonde que la Reine en parle à sa mère. « Elle n'ose encore recevoir les félicitations qu'on s'empresse de lui faire. » Marie-Thérèse fut transportée de bonheur. Depuis le mariage de Marie-Antoinette, elle attendait, elle demandait au ciel un Dauphin, le fils de sa fille! « Vous m'annoncez une grande, une non attendue nouvelle ! Que Dieu en soit loué, et que ma très chère Antoinette soit affermie dans sa position brillante en donnant des héritiers à la France ! (3) »

(1) *Correspondance secrète*, I, 141.
(2) *Mémoires*, I, 512.
(3) *Correspondance*, Mercy, 192.

Il faut renoncer à décrire les sentiments de la Reine. Un attendrissement inexprimable la pénétrait. — Un enfant !... si longtemps désiré, attendu pendant sept ans avec des tristesses cachées, des larmes, un amour infini. Aujourd'hui quelle allégresse ! Pour toute femme, devenir mère, c'est une félicité. — Mais pour une souveraine, c'est la gloire. « J'ai demandé cinq cents louis au Roi pour les pauvres. — C'était une manière de faire une charité, écrit la Reine, — en même temps que de constater mon état aux yeux de tout le peuple (1). » Peu de temps après, « ce bonheur public » fut annoncé dans les églises. — L'archevêque de Paris demandait des prières pour les jeunes souverains, « qui font fleurir la justice, la religion et les mœurs, et, en même temps, étaient rappelées les générosités de la Reine.

Les saines joies n'éloignent pas du devoir, et la Reine revint à ses préoccupations au sujet de la guerre. « Si jamais, écrit-elle à Marie-Thrèse, le Roi ne prend conseil que de lui-même, on verra son honnêteté, sa justice, et le tact qu'il a et qu'on est bien loin assurément de juger à présent. » Par la Reine, Marie-Thérèse voulait, exigeait une action immédiate et décisive sur Louis XVI. « Il nous faut son concours. » Mais elle eût reculé d'effroi devant la haine dont sa fille était l'objet. « Maurepas la considère comme le fléau et la source des calamités de la France. » Moins perfide, Vergennes défendait cependant le Roi de tout attendrissement, insinuant que l'Autriche pouvait amener une guerre épouvantable avec la Prusse. Tour à tour émue des sentiments de mère et de souve-

(1) *Id.*, p. 199.

raine, Marie-Thérèse caresse d'abord, ordonne ensuite. « La consolation que me donne votre grossesse me console. Je ne peux assez remercier Dieu de m'avoir accordé encore cette grâce de vous voir, ma chère fille, plus solidement établie pour l'avenir. Tous mes vœux dans ma famille sont donc comblés, je puis fermer les yeux tranquillement. J'avoue, votre situation me tenait plus à cœur que je n'ai fait semblant, vous aimant si tendrement, et cette satisfaction vient bien à temps pour me soutenir dans ma cruelle situation. » Le même jour, l'Impératrice adresse à sa fille une lettre qui a pour nous la valeur d'une prédiction. — Le style est d'une beauté et d'une force admirables, et, malgré son étendue, la voici presque entière.

V

UNE PROPHÉTIE AU XVIII[e] SIÈCLE

« La France n'a jamais à craindre que nous voulions commettre, entraîner ou diminuer son influence. Nos intérêts sont trop uniquement liés de cœur et de famille pour n'entrer sincèrement dans ces vues quelconques, hors une liaison avec le roi de Prusse. Ce roi se vante d'être très bien avec vos ministres, il prétend même leur avoir communiqué la correspondance secrète entre l'Empereur et lui. C'est un trait de sa façon.

« Vous voyez par ce trait quel compte on peut faire sur lui et sa parole. La France l'a éprouvé en bien des circonstances, et aucun prince en Europe n'en est échappé à ses perfidies. Et c'est celui qui veut s'ériger en dictateur et

protecteur de toute l'Allemagne !... si tous les grands princes ne tiennent pas ensemble pour échapper et empêcher un malheur pareil, qui tombera *un peu plus tôt ou un peu plus tard sur tous*.

« Depuis trente-sept ans, il fait le malheur de l'Europe par son despotisme, ses violences... En bannissant tous les principes de droiture et vérités reconnues, il se joue de tout traité et alliance. Nous qui sommes les plus exposés, on nous laisse. Mais je ne parle pas pour l'Autriche, c'est la cause de tous les princes, l'*avenir n'est pas riant*. Je ne vivrai plus, mais mes chers enfants et petits-enfants, notre sainte religion, nos bons peuples ne *s'en ressentiront que trop*... »

N'est-ce pas un cri d'oracle? Une prophétie? Écoutez encore.

« Nous nous ressentons déjà du despotisme qui n'agit que selon ses convenances, *sans principes* et *avec force*. Si on lui laisse gagner du terrain, quelle perspective pour ceux qui nous remplaceront! Cela ira toujours en augmentant. Je voudrais, au prix de mes jours, rendre nos enfants plus heureux, plus tranquilles que nous, surtout depuis que j'ai l'espérance de voir un Dauphin, mon petit-fils. »

Cet avenir nous l'avons vécu.

Marie-Thérèse voit la Prusse, animée du souffle puissant de Frédéric, séparant les États, morcelant les royaumes et courbant les peuples. La vit-elle « *en selle sur l'Europe* » (1), tout renverser par « *la force de l'instrument* » (2)? Dès 1778, le regard de l'Impératrice plonge

(1) Expression du chancelier de Bismarck.
(2) Mot de l'empereur Guillaume (de son armée).

dans cet abîme où devaient s'anéantir les gloires de son empire. *La force prime le droit.*

Vit-elle la Prusse, un jour abaissée par « *un caprice du Dieu puissant* (1)... » son soleil s'éclipser au passage des aigles d'Austerlitz? ses lauriers fauchés par les armées françaises? Napoléon maître du royaume?

La Prusse alors, comme la cavale sauvage ronge le frein qui la blesse, se cabre sous le fouet, et, meurtrie, se coucha, le dard dans le flanc. Sur ce sommeil de géant, un siècle passe. Par un effort puissant, arrachant l'aiguillon de la piqûre ancienne, elle hennit, de douleur réveillée. Forte, elle se rassemble, se dresse, — et — superbe et bondissante, se lance, impitoyable. C'était en 1866. Elle commença son œuvre par l'Autriche, frappant de son dur sabot la tombe sacrée de Marie-Thérèse. Cet empire, que la noble femme avait fait si grand, fut démembré par l'implacable ennemi. S'incarnant de nouveau, le génie de la Prusse ressuscitait, ravageant les plaines ensanglantées de Sadowa.

1870!..

Des éternelles demeures, la royale prophétesse vit-elle en cette année (année d'incomparable douleur!) le beau pays de France envahi par son vainqueur? De son immortalité, planant sur tant de ruines, Marie-Thérèse vit-elle la France « sans alliances, sans armée, sans souverain (2), à cette heure de suprême détresse, chasser de son sol, lui jetant ses milliards, l'insatiable ennemi?

(1) M. de Bismarck.

(2) La journée de Sedan coûte à la France 100.000 hommes et un empereur. Lettre de M. de Bismarck à sa femme, 3 septembre 1870.

« Nous mangerons la France ! » dit alors un de ces Teutons (1). Soit. — L'armée dévastatrice peut ruiner la terre de France. Mais ce que ne foule point le pied de la Prusse, ce que sa main ne peut effleurer ni saisir, ce que son regard ne peut atteindre, car il ne saurait monter si haut, c'est son *honneur*.

L'honneur, l'âme immortelle de la France !

(1) Colonel Von B. à un officier supérieur français.

LIVRE III

LA DYNASTIE ROYALE, LA GUERRE ET LA PAIX

CHAPITRE PREMIER

NAISSANCE DE Mme ROYALE

I

VOLTAIRE A PARIS

Un souffle ardent, celui de la guerre, passait sur le monde. La Russie et la Turquie; l'Autriche et la Prusse; l'Angleterre, l'Amérique et la France subissaient l'attente du glaive.

En France, ce n'était pas seulement le choc des armes qui troublait la paix : l'agitation morale était un indice non moins grave de la dislocation future. A cette date, la révolution montait avec un de ses chefs, — Voltaire, — que rien, désormais ne retenait en exil, qui, pendant soixante années, avait labouré le champ de l'esprit et jeté dans ce

terrain les germes du doute religieux; qui reconnaissait « avoir plus fait pour son temps que Luther et Calvin », Voltaire, qui avait tout attaqué, sinon tout détruit, arrivait à Paris où l'attendaient les foules. « Ce sot peuple », ainsi qu'il appelait les Francais, se leva pour acclamer l'*idole*. Il faut avoir vu cet empressement pour s'en faire une idée. C'était une sorte de culte et d'adoration. Le monde pensant se rendit à l'hôtel du marquis de Villette. où descendit le poète (1). Là, Voltaire se vit entouré comme ne le fut jamais Louis XVI (1778).

En pleine gloire monarchique, Paris s'inclina devant cette royauté de l'intelligence à laquelle les hommes les plus en vue rendaient hommage. La Cour elle-même s'y intéressa; seul, avec le clergé, Louis XVI répudia l'homme dont il avait condamné la doctrine.

Sollicitée par les courtisans, le comte d'Artois en tête, la Reine essaya de vaincre l'éloignement du Roi pour le philosophe. Elle se heurta contre un refus sec, puis on lui persuada de nouveau « d'éclairer Louis XVI ou de recevoir Voltaire dans ses appartements »; la réflexion aidant, elle s'y refusa nettement (2).

Inconséquente avec elle-même, Marie-Antoinette sembla vouloir compléter le bonheur de Voltaire en assistant à la représentation que Paris en délire lui préparait à la Comédie-Française. Empressée de se rendre à ce spectacle « unique », elle quitta le palais avec le comte et la com-

(1) Comte de Ségur, t. I, p. 166. — *Voltaire aux délices,* par Louis Perrey et G. Maugras, p. 505. — L'hôtel de Villèlle forme l'angle du quai Voltaire et de la rue de Beaune.

(2) Lacretelle, t. V, p. 159. — Mercy, p. 181. — *Voltaire,* par l'abbé Maynard, t. II, p. 346. — *Correspondance secrète,* t. I, p. 144.

tesse d'Artois. Mais ce que la Cour prenait pour de l'empressement de sa part n'était que de la curiosité. « Arrivera-t-on à temps ? » demanda-t-elle à son beau-frère. Soudain, les chevaux s'arrêtent et, par ordre royal, Marie-Antoinette reprit le chemin de Versailles, se détournant de Paris qui, pour Voltaire, était la voie du triomphe.

On jouait *Irène*. « De ma vie, raconte Mme Lebrun, je n'ai assisté à un pareil succès. Quand le grand homme entra dans sa loge, les cris, les applaudissements furent tels que je crus que la salle allait s'effondrer. » « Le regard de Louis XIV — dit un autre témoin — n'aurait pas produit plus d'effet (1). » Une immense couronne de laurier fut apportée, et le prince de Beauvau en couvrit le front de Voltaire. Ému jusqu'aux pleurs, l'auteur de la *Henriade* s'écria : « Vous voulez donc me faire mourir de plaisir ! » Et, comme si la somme de joie eût dépassé la somme de vie, peu de temps après Voltaire rendit l'esprit (30 mai). Son corps, auquel l'archevêque de Paris refusa les honneurs chrétiens, fut transporté, la nuit, dans une abbaye de la Champagne. « Cependant, on ne put éviter l'empressement populaire, et ce fut, disent les chroniques, le premier scandale public (1). »

C'était l'heure des grands triomphes suivis de la plus froide indifférence. Déjà on oubliait Voltaire, « comme s'il n'avait pas apparu (2). » Les pensées se portaient vers la rive gauche de la Seine où, dans l'obscurité, un philosophe mourait aussi (30 juillet). C'était Jean-Jacques Rousseau.

(1) *Souvenirs*, t. II, p. 343. — Lacretelle, t. V, p. 159, 162. — Bachaumont, t. XI. — *Correspondance de Grimm*, t. X. — Mme de Genlis, *Dictionnaire*, t. II, p. 229.

(2) Mme du Deffand à Horace Walpole.

Rousseau, l'amant de la nature, fut enseveli dans la belle solitude d'Ermenonville, à l'ombre des grands arbres, au milieu d'une prairie baignée par les eaux du fleuve.

Ainsi moururent, à quelques jours d'intervalle, l'un s'éteignant dans le délaissement, l'autre s'éclipsant dans sa gloire, ces hommes qui avaient préparé les temps futurs. Ennemis pendant la vie, une même tombe devait les réunir, treize ans plus tard. A la Convention, Joseph Chénier (1) leur désigna le Panthéon pour dernière demeure, alors que la royauté agonisait dans une prison.

Mais n'anticipons pas. Signalons l'esprit du jour qui est un signe d'avenir et remarquons la versatilité avec laquelle la population, après avoir sacré Voltaire par ses transports, se porta au tombeau du philosophe de Genève. Ce fut une mode qui dura plusieurs années. En 1780, Marie-Antoinette s'y rendit, et Mercy affirme que la vogue seule l'y conduisit, ainsi que les princes et princesses (2).

Mesdames blâmèrent cette promenade de leur nièce qui « pourrait bien adhérer aux idées nouvelles ». On le voit, leur sévérité se basait sur d'insaisissables griefs; d'un autre côté, les esprits avancés autorisaient la petite guerre d'escarmouches déclarée contre la Reine et reprochaient à Marie-Antoinette d'attaquer, auprès de Louis XVI, l'ami de Voltaire, Frédéric II, parce « qu'il était sceptique et protestant ». Ce dernier parti avait pour chef le comte de Goltz, ambassadeur du royaume allemand.

« Par le moyen des philosophes et des intrigants de

(1) Épître à Voltaire.

(2) *Nouvelles à la main*, p 353. — Mme Lebrun, p.104. — Lacretelle. L'usage de visiter la tombe de Rousseau dura longtemps; en 1804 Napoléon refusa d'y aller.

toute espèce, écrit Marie-Antoinette (1), le roi de Prusse est venu à bout de se faire ici un grand nombre de partisans. »

L'aiguillon la blessait de toute part. Avec ce fiel des esprits vindicatifs, Maurepas, le « vieux maire du palais », — Argus jamais endormi », — la surveillait, suspectait ses démarches, même ses intentions. De son côté, l'Impératrice, écrivant à sa fille, la supplie d'abord, et enfin lui ordonne, en paroles de feu. « Sauvez votre maison et votre frère. »

En vérité, les amitiés les plus saintes étaient, de tous les ennemis de la Reine, les plus redoutables; il faudrait connaître les dépêches du comte de Goltz à son gouvernement, les notes de Vergennes à Louis XVI, pour savoir la défiance qu'inspirait la Reine; surtout il faut lire la correspondance de Marie-Thérèse avec sa fille, avec Mercy, pénétrer l'habile diplomatie de ce dernier, pour concevoir la pression exercée sur la Reine, ce qu'elle opposa aux siens et ce qu'elle dut observer comme Reine, comme épouse, et enfin comme mère (2).

II

LA REINE ET L'AUTRICHE

Politique consommé, le comte de Mercy-Argenteau persuadait à la Reine que l'intervention demandée à la France était absolument légale. En elle, aucune duplicité de femme, nul compromis de conscience; elle allait droit au

(1) *Correspondance*, Mercy, 191.
(2) *Id.*, 167, 173, 182, 233.

Roi : « Sire, soyez juste ». « Restez ferme, » suggéraient Vergennes et Maurepas. Entre sa tendresse et son devoir, Louis XVI hésitait, atermoyait. Souffrant de telles lenteurs, l'ardente Impératrice réitérait ses demandes à Marie-Antoinette ; non seulement sa mère, mais son frère. « Puisque vous ne voulez pas empêcher la guerre, ma chère sœur, nous nous battrons en braves gens (1). »

De telles émotions brisaient la Reine. « Elle a perdu, lit-on dans les chroniques (2), le reste de sa gaieté ordinaire ; elle est rêveuse, cherche la solitude, et s'alarme des dangers que courent ses deux frères. Le Roi, tendrement épris, s'efforce de remettre le calme dans le cœur et dans l'esprit de son épouse. » Cette tristesse de Marie-Antoinette paraissait suspecte aux courtisans, qui se plaignaient. « Personne ne va plus à la Cour ; le Roi et la Reine vivent dans un très petit cercle de monde. »

De la part de la Reine, ce n'était pas un caprice féminin, mais des goûts plus graves ; en certaines circonstances de la vie, le convenu, le monde et ses banalités sont insuffisants. Il faut quelque chose de plus vrai, de plus élevé, et à cette époque Marie-Antoinette éprouvait cette impression (3). Elle s'occupait de lecture, de travail, de charité, « se plaisait aux œuvres obscures » ; si elle donnait beaucoup aux pauvres, elle paraissait éprise de tous les arts, célébrait tous les talents » ; jamais « une découverte, un progrès, une gloire ne la trouvaient indifférente ».

(1) Lacretelle, 10.
(2) Métra, t. I, p. 102-105. — Mercy, *Correspondance*. — Weber.
(3) Mercy, *Correspondance*, p. 89, 148, 254.

Marie-Antoinette applaudissait au génie, encourageait les arts ; mais elle ne favorisait pas celui de la serrurerie, « où brillait l'adresse du Roi » ; elle le plaisantait avec cette ironie aimable qui ne blesse pas. Inopinément, la jeune femme entrait dans l'atelier au moment où Gamain, chef ouvrier, montrait à Louis XVI un tour du métier, forant une clef très fine. « Allons, mon dieu Vulcain, disait-elle à son mari en l'entraînant, le soleil a plus d'éclat que le feu de cette forge, que je vous invite à éteindre, et pour toujours. » Gamain, dont le front déprimé indiquait la bassesse et qui fut le traître que nous savons, la regardait, mécontent, car il n'avait rien du saint Éloi de la légende.

Si Marie-Antoinette s'opposait à ce goût prononcé pour les serrures, la chasse et ses abus lui étaient plus désagréables encore. Non qu'elle répétât le proverbe chinois : « Empereurs chasseurs, dynastie perdue. » Néanmoins, les soupers d'où les femmes étaient exclues lui semblaient dangereux. « Mon mari est un parfait honnête homme, disait-elle, mais la Cour est légère et fort peu sage. » « C'est à cette ancienne étiquette, suivant laquelle le Roi devait souper, au retour de la chasse, avec tous les chasseurs et sans les princesses, qu'on peut attribuer la débauche de tous les genres à laquelle Louis XV a été livré dans les vingt dernières années de son règne... Quant au nouvel usage des soupers avec des dames et seigneurs titrés ou non, usage introduit par notre jeune et charmante Reine, il faut observer que Sa Majesté l'a moins provoqué pour le plaisir de souper en grande compagnie que par une prudence politique bien entendue. Aujourd'hui, le Roi n'est plus séparé de son épouse que quand il va à la chasse ou quand

il tient conseil, et les vils courtisans qui oseraient essayer de corrompre leur maître n'en trouveraient pas le temps (1). »

Ces soupers « l'ennuyaient beaucoup ». Elle avait mieux à entendre que des récits de chasseurs, elle avait à écouter son cœur qui chantait des berceuses, rêvait, rêvait à de si délicieuses attentes... La Reine s'isolait, s'oubliait des heures entières à chiffonner des dentelles; ses doigts froissaient la fine batiste, et dépliaient les langes envoyés par le pape. Elle admirait « le trousseau », don de l'Impératrice; rubans et pompons, satins aux reflets nacrés, hochets d'or, médailles bénies qu'elle attachait à ce berceau royal fait d'une écaille de tortue et dans lequel dormit Henri IV.

Un berceau! nid de lis et nid d'âmes, qu'une main très tendre, la main maternelle, avait fait chaud et si doux. Cet or chatoyant des armes de France, la blancheur des rideaux, tout cela l'occupait, captive, charmée; sa main effleure l'espace soyeux et marque, en s'appuyant, la place que « son fils » remplira tout entière, lui, si petit !

Marie-Antoinette vivait de son rêve, demain une réalité. A ce moment, les mères ont d'inimaginables orgueils, une ambition extravagante. S'il fallait dire ce qu'elles enferment en leur âme de pures fiertés, d'espérance et d'allégresse! Leur cœur compose un poème dont elles ne livrent pas le secret; d'abord elles veulent un fils : sera-t-il un héros, deviendra-t-il un saint? Avoir un fils, quelle gloire!

Mais un roi!.. Ce n'est pas plus, et c'est autre chose. Donner la vie à un roi, à un de ceux que saint Paul considère comme étant de la race de Dieu! Un roi de France, attendu par vingt-six millions d'hommes, acclamé par la

(1) *Correspondance secrète.* — Métra.

nation tout entière... Est-il plus désiré, davantage aimé? Toute femme qui met au monde un fils ne se donne-t-elle pas un roi? Mais celui-ci sera sacré, il portera la couronne de Charlemagne et ceindra son épée, il fera la guerre et signera la paix; devant punir, mais pouvant gracier!... » Non seulement elle pensait, mais agissait sagement. « Si le ciel accorde la naissance d'un Dauphin, écrivait Mercy (25 novembre), la Reine s'est fait donner la parole du Roi que, d'ici à cinq ans, il ne sera rien décidé sur le choix d'un gouverneur (1). »

De vives sollicitudes préoccupaient aussi Marie-Thérèse, qui écrit à sa fille comme l'aurait fait une simple bourgeoise : « Autour des enfants, tout dépend des soins qu'on en a, je dis des soins raisonnables et selon la nature, à ne pas les serrer dans leurs langes, de ne pas les tenir trop chauds, de ne pas les surcharger de bouillies, mangeailles, et surtout une bonne et saine nourrice... » Et c'était tout un système, un plan d'éducation nouvelle. « Mon enfant sera élevé ainsi », voulait la Reine. — Une secrète pensée la rendait soucieuse (2). « Je ne voudrais personne autour de lui, disait-elle à Mme de Lamballe. Je veux être mère comme le fut la reine Blanche de Castille, tout à fait sa mère.... » Mais elle n'osa rien demander. « Il y a des choses interdites aux reines. »

Ce qui lui est permis, c'est le choix des patrons de l'enfant, les noms à lui donner. Elle chercha les rois illustres, par leur valeur, leur vertu. Puis on parla du baptême. La comtesse de Provence serait marraine « par procura-

(1) *Correspondance*, p. 274, 307.
(2) *Id.*, 273.

tion de Marie-Thérèse » ; le comte, son mari, remplacerait le roi d'Espagne. Cette cérémonie avait lieu plusieurs mois après la naissance de l'héritier royal. Marie-Antoinette ne s'y rendit pas. « Quoique sa piété n'ait pas jeté autant d'éclat que celle de son époux, dit un historien (1), la Reine avait pour la religion de ses pères un attachement non moins solide qu'éclairé. L'usage était d'ondoyer les nouveau-nés, mais la Reine voulut qu'on le baptisât tout de suite. »

« Le public marque un grand intérêt, affirme le comte de Mercy (2). Il y a ici plus de deux cents personnes de qualité restant habituellement à Paris, et qui sont venues s'établir à Versailles, où on ne trouve plus de logements, où les vivres ont triplé depuis cette époque... Le Roi est ravi, Mesdames tantes empressées; le Roi fait porter cent mille francs chez le grand aumônier pour être distribués aux pauvres après la délivrance de la Reine. Cette princesse en a fait remettre autant au lieutenant de police pour les pauvres pères et mères et fait distribuer des layettes. » Sa miséricorde se répandait sur les plus humbles, avec une charité silencieuse. Nuit et jour, les églises sont ouvertes et envahies : que de prières naïves, touchantes ! « En Autriche, on prie beaucoup et on espère autant. » « Dieu nous tire bientôt de cette attente, s'écrie l'Impératrice, et me conserve ma chère Reine ! »

Le 19 décembre, Marie-Antoinette ressentit sa très proche maternité. Le Roi, les princes et princesses, les dames d'honneur entourent la Reine. La route de Paris est « noire

(1) Montjoie, t. I, p. 115.
(2) P. 276, 277. — *Correspondance secrète*, p. 215.

de monde ». Femmes de la halle, artisans, hommes de travail et hommes de loisirs, enfants, vieillards, cette multitude se jette dans le palais dont les portes sont ouvertes, selon d'anciens privilèges. « Faut voir naître le Dauphin. » Et pêle-mêle, riant, criant, chantant, se foulant, ils s'engouffrent dans les vastes espaces, tandis qu'au dehors les cloches s'ébranlent, annonçant à la France qu'un fils de roi va naître. Une salve, des fanfares : Vive la France !

III

NAISSANCE DE MADAME

Le 20 décembre, Madame Royale vint au monde. La Reine l'embrassa avec amour, mais sans bonheur. Les courriers portent la nouvelle aux puissances ; à Paris, la joie fut moindre et le peuple se taisait, s'en allait, ne battait plus des mains, ne criait plus : Vive la Reine !

Mais, à l'intérieur du palais, régnait quelque chose de bien doux : une femme, très tendre mère ; à ses côtés, une jeune fille; entre elles, une être vagissant, plus aimé de toutes deux, par cela même qu'au dehors on l'aimait moins. Auprès du berceau de cette enfant, que l'une et l'autre devaient protéger, s'établit entre Marie-Antoinette et Madame Élisabeth l'amitié qui rapproche les natures les plus dissemblables et unit les cœurs les mieux faits pour se comprendre. Non seulement la naissance de la princesse rapprocha les deux belles-sœurs, mais elle resserra les liens assez distendus de la famille.

Mesdames furent tendres comme des aïeules pour la « toute

petite » et prévenantes pour la mère ; — c'était à qui bercerait l'une, à qui consolerait l'autre, — car il faut bien le dire, la Reine regrettait un fils. « Quand ma nièce est venue au monde, écrit le comte de Provence au roi de Suède, j'ai été fort aise, j'en conviens. Ma belle-sœur a bien fait les choses, cette fois-ci, mais il est à craindre que cela n'aille pas aussi bien une autre fois. — Quant au comte d'Artois, qui aime Marie-Antoinette comme un bon frère « un peu fou » aime une femme honnête et vive, il fut très naturel ; « ni lui ni sa suite n'ont donné signe de satisfaction sur ce que l'enfant royal est une fille ».

Seule, la voix de sa mère vint blesser le cœur de la Reine. « Vraiment, écrit l'Impératrice, cette Thérèse est de trop (1). » Six semaines après la naissance de « cette Thérèse », Marie-Antoinette voulut rendre grâces à Dieu, dans la métropole. Précédemment, ce n'était qu'après la naissance d'un fils que la Cour se rendait à Paris pour ses actions de grâces ; mais la Reine, qui saisissait toutes les nuances, voulut aller elle-même vers le peuple déçu, et, le 8 février 1779, la famille royale se rendit à Paris. Il y eut un grand mouvement autour de la Reine, mais pas une exclamation.

« C'est un Dauphin que nous voulons. »

(1) Mercy, *Correspondance*, p. 267.

CHAPITRE II

LA GUERRE

I

ALLIANCE FRANCO-AMÉRICAINE

Si le bon sens est le maître du monde, — selon Bossuet, — l'opinion publique en est la souveraine. Louis XVI sacrifia donc à cette dernière puissance, et donna son appui, ses vaisseaux, ses armées, pour créer une république.

Un autre siècle naissait; le passé fut oublié ainsi que les traditions politiques. Il était extraordinaire de voir les courtisans, des officiers qui, par l'ordre d'un souverain absolu, s'élançaient en Amérique d'où ils devaient rapporter en France les germes d'une vive passion pour l'affranchissement et pour l'indépendance (1).

Le jeune Roi ignorait donc que les révolutions s'engendrent ? Cette noblesse, ardente pour l'action, trouvait-elle la France trop étroite, ses institutions surannées, ses lois, son passé, son trône, des chimères?... Instinct ou fatalité, quel nom donner à cet élan ? *La liberté :* — voilà le mot qui, d'un hémisphère à l'autre retentit, puissant comme

(1) Comte de Ségur, p. 263, 390. — Lacretelle, La Fayette, Soulavie. Garden, *Hist. des traités de paix.*

l'airain. La France passait ainsi de l'état de monarchie absolue à une transition encore indécise et comme préparatoire, et ce fut dans un enivrement général qu'eut lieu la déclaration de la guerre déclarée à l'Angleterre, car ce nom soulevait d'anciennes haines, haines renouvelées par les humiliants traités de 1763 (1).

La guerre, disait-on récemment, est la grande épreuve du tempérament d'une nation. — « La guerre, qui est l'art de tuer et la facilité de mourir, » — souleva puissamment cette jeune noblesse, hier efféminée. — « Qu'importe qu'ils se parfument, s'ils savent bien se battre? » A nous l'épée, à nous l'action, la gloire. A nous ce qui fait les hommes forts, valeureux, ce qui les rend illustres. Alors ces hommes grandirent d'une ambition très haute. L'ivresse du bien se communiquait, et cette époque de grand essor vint raffermir les âmes. « Madame, disaient à la Reine ses courtisans, armez-nous chevaliers, pour la gloire de la France et pour l'honneur du règne. Vous serez la Reine des preux du XVIII^e^ siècle. Notre épée est en vos mains, à vous de nous la rendre plus chère en la sacrant doublement. »

Ainsi se ravivaient ce nerf héroïque, cette veine de sentiments anciens dont Voltaire avait douté. — A cette ardeur, la Reine s'enthousiasmait. Les femmes sont braves. Celle-ci l'était par origine et aussi par instinct, car elle avait respiré l'odeur de la poudre. « Je trouve le mouvement très noble, disait-elle, mais la cause de ce mouvement me trouble et reste en opposition avec toutes mes idées. Moi,

(1) Martens, *Recueil des traités.*

fille de Marie-Thérèse, Reine de France, je souhaite la liberté d'un peuple!... « Quelles contradictions! Mais j'ai puisé dans le sang maternel l'admiration du caractère martial. » Il lui plaisait de régner sur la France militante. Autant elle avait combattu pour éviter cette action, autant, l'action décidée, elle fut généreuse en pensées, en patriotisme. « C'est un peuple fier. » Si le motif avait blessé la Reine, le but l'enivra : l'Angleterre abaissée, la valeur française retrouvée et reconnue la touchaient dans ses fibres les plus sensibles. Sans être femme romaine, le bruit des armes sonnait bien à son oreille; elle fait des vœux de victoire pour ceux qui s'en vont « à la rencontre de cette vie de fatigues, d'émotions et de périls, — la guerre, — improvisation perpétuelle du danger. Agir et se produire est le premier besoin de cette jeunesse ».

Marie-Antoinette fit les adieux les plus dignes au vicomte de Noailles, car elle connaissait sa bravoure, ses talents militaires, « et une valeur brillante unie aux qualités de cœur et d'âme (1) ». Déjà elle avait vu partir les Anglais diplomates reçus à la Cour : Lord Stratavon, le duc Dorset; elle souffrit de ce sentiment que froisse tout ce qui sépare. — « Devenir adversaires après s'être connus. » — O guerre! art divin! — disent les hommes. — Gouffre de douleurs, de larmes et de sang! — affirment les mères.

Du sol remué surgit une génération superbe. « On se regardait comme malheureux de rester inactif. A Versailles, il n'y avait plus de solliciteurs empressés, mais des solliciteurs de périls et de gloire (2). La guerre, le plus beau des

(1) Prince de Ligne, *Pensées*, p. 266.
(2) Comte de Ségur, p. 195.

malheurs (1), enleva donc à la Cour, à la société, cette jeune légion, naguère uniquement occupée de galanterie et de succès de salon. Ce sont les Noailles, les frères Lameth, Dillon, Coigny, le comte de la Marck, le vicomte de Ségur, le duc de Lauzun, le prince de Broglie, le baron de Montesquieu, et combien d'autres, aussi braves, non moins nobles! Les *conscrits* se virent conduits au feu par les anciens, des vaillants, ayant lutté avec la mort et connaissant la guerre par ses revers autant que par ses triomphes. Ces hommes se dressent grands, calmes, étant l'incarnation de la force. Ce sont les d'Estaing, d'Orvilliers, Duchaffaut, Lamotte-Piquet, la Clochetterie, Guichen, Rochambeau, Suffren, du Pavillon, état-major du génie des combats, héros portant au front le reflet d'acier des batailles.

Brest et Cherbourg retiennent à l'ancre soixante-quatre vaisseaux de ligne, de 60 à 100 canons (2). Cette flotte, était divisée en trois escadres, dont la première fut commandée par le maréchal comte d'Orvilliers, et la seconde par l'amiral Duchaffaut. Le contre-amiral Lamotte-Piquet dirigea la troisième escadre, sous les ordres du duc d'Orléans, monté sur son vaisseau le *Saint-Esprit*.

Pour former et réunir les troupes de débarquement qui devaient composer les armées de terre, deux camps furent établis, l'un à Vaussieu, en Normandie, sous les ordres du maréchal de Broglie; l'autre à Paramé, en Bretagne, dont le commandement fut donné à M. de Castries. « A force de sollicitations et avec l'appui de la Reine, — écrit

(1) Joseph de Maistre.
(2) *Mercure de France*, juin 1778.

M. de Ségur (1), — j'obtins de servir au camp de Paramé..., où les emplois se disputaient avec acharnement.

Si la guerre exige des sacrifices de sang, elle en impose d'autres encore. Le contrôleur a fait consentir la Reine à la réforme de sa maison, et elle l'appuie avec chaleur. — Le total des sommes données à la famille royale s'élevait annuellement au chiffre de 33.240.000 francs (2). Necker prépare, le Roi approuve. « C'est plus sage », disait Marie-Antoinette. — On la voyait entrer ainsi dans l'œuvre de raison et se détourner des mièvreries de sa vie passée. « La guerre et les économies du contrôleur m'occupent uniquement. » Maurepas s'irritait de ce sérieux et « ne voulait pas que la Reine s'inquiétât de semblables questions »; volontiers il l'eût tenue à l'écart des événements extérieurs et des actes du Cabinet. « Les femmes, et surtout celle-là, ne doivent s'occuper que de chiffons. »

Malgré lui, Marie-Antoinette s'initiait au travail des ministres, surtout à ceux de la guerre et de la marine. Ce sont les importants du jour. — Mais le génie manquait. — « On les accuse de timidité et d'indécision (3). » — Le prince de Montbarrey, ministre de la guerre, vieux courtisan sans valeur, n'était pas à la hauteur; de même, M. de Sartines, ministre de la marine. Cependant, malgré cette infériorité morale, la Grande-Bretagne s'alarmait. Affaiblie depuis plusieurs années, la marine anglaise ne jouissait plus de sa prépondérance; son armée de terre, répandue

(1) T. II, p. 197.
(2) Métra, t. I, p. 102. — Necker, *Compte rendu*.
(3) Guérin, *Histoire de la dernière guerre*. — *Correspondance secrète*, p. 221.

dans de nombreuses colonies, n'avait qu'une valeur secondaire, et notre espoir se fortifiait d'une telle certitude. Aussi, ce fut avec audace que la France répondit au premier coup de feu des Anglais (17 juin 1778).

Ce combat dans la Manche fut rude. La *Belle-Poule*, commandée par La Clochetterie, faillit tomber entre les mains des Anglais, et, pendant plusieurs heures d'un combat meurtrier, son commandant sut éviter la défaite, se dégagea, mais à quel prix! Sur le pont, 57 hommes blessés et 40 tués.

II

COMMENCEMENT DES HOSTILITÉS

Dès le mois de juillet, l'escadre commandée par le comte d'Orvilliers couvrit la rade de Brest, entrant à pleines voiles dans cette lutte sanglante où tant de vaillance devait immortaliser le nom sacré de la patrie. A l'île d'Ouessant, la victoire sembla nous regarder : « l'*Actif*, l'*Amphion* et la *Bretagne* ont fait des prodiges de valeur. La *Bretagne*, que montait M. d'Orvilliers, avait l'air d'un volcan effroyable (1) ».

« Le succès de cette journée d'Ouessant a fait grand plaisir ici », écrit la Reine à sa mère. L'avantage eût été complet, si le duc de Chartres eût exécuté les signaux du maréchal d'Orvilliers, commandant en chef. Mais l'occasion passa. Néanmoins, ce fut au milieu des acclamations que l'escadre rentra dans le port de Brest.

(1) *Correspondance secrète*, p. 198.

Revenu à Paris, le duc de Chartres fut comblé d'éloges, couronné jusqu'à trois fois (1) à l'Opéra. Mais ce triomphe eut plus d'éclat que de durée ; à la réception des dépêches le silence se fit autour du prince et laissa dans les esprits quelque chose de vague qui rendit l'apologie difficile. Ulcéré par un passage de la *Gazette de France*, « article émané de la Cour », le duc de Chartres s'emporta contre cette Cour, particulièrement contre la Reine, qu'il accusait d'avoir divulgué les nouvelles. Dès ce moment, il ressentit pour elle un éloignement très marqué succédant aux plus amicales relations (2).

Blessée du reproche de lâcheté qu'on adressait très injustement à son cousin, Marie-Antoinette le défendit avec ardeur. « Je soutiens que ce n'est pas un lâche. » Elle s'empressa d'obtenir un titre assez honorable pour le relever à tous les yeux, et la charge de colonel général des hussards fut créé pour lui. « On dira donc « les hussards de la mer », plaisanta Maurepas. » « Le Roi, écrit Mercy (3), répugnait beaucoup à de semblables projets, et il fallut tout le crédit de la Reine pour les faire réussir. Cette auguste princesse y mit toute la suite et chaleur possibles. »

(1) M. de Ségur, p. 188. — Lacretelle. — Soulavie.
(2) Lacretelle, p. 179. — *Correspondance secrète*, p. 192-212. — Comte de Ségur, p. 188. — Mirabeau et la Marck, p. 80, 81.
(3) P. 357.

III

LA REINE ET LE DUC DE CHARTRES

Le duc de Chartres, qui souhaitait la dignité de grand amiral, trouva la compensation offerte par le Roi de trop mince importance; il s'éloigna de Versailles, attribuant à la Reine le froid accueil qu'il y trouvait alors qu'elle le réhabilitait de toutes ses forces. « L'accuser, c'est nous blesser tous », disait-elle. De si nobles accents n'arrivaient pas à l'oreille du prince, dont elle apprit la colère. « C'est chose royale, quand on a fait le bien, d'entendre dire du mal de soi. » Ainsi fit la Reine; elle pardonna et voulut oublier.

Retiré au Palais-Royal, le duc de Chartres, conseillé par Choderlos de Laclos, son mauvais génie, s'y composa une cour où les mécontents trouvaient un écho à leurs calomnies. Ainsi prirent naissance les factions qui devinrent si fatales à Louis XVI, à la Reine, au duc de Chartres lui-même. Mais l'attention générale se reporta bientôt, entière et anxieuse, vers les continents où se décidaient de si grandes destinées.

Sortis de Toulon le 13 août, d'Estaing et Suffren prenaient la mer, couraient sous le vent, poursuivant les ennemis, rasant les ponts de leurs navires, tuant l'équipage. Rien n'arrêtait leur marche, ne lassait leur vaillance; marquant leur route d'actes héroïques, ils s'en allaient renforcer l'armée de Washington par des régiments français. Le plan était beau. De part et d'autre la lutte fut énergique, le courage indomptable. Nos boulets trouent le flanc des bâtiments

ennemis; sommés de se rendre, les Anglais brûlent leurs vaisseaux, et, comme la foudre, d'Estaing porte la mort partout où il s'abat. Maître des hommes, il ne le fut pas des éléments, et un ouragan formidable rejette sa flotte sur Boston.

Les revers ne pouvaient briser de tels caractères. Suffren et son ami reprennent la mer, une fois apaisée, et leur témérité parut d'autant plus grande que le succès semblait moins certain. Des forces supérieures aux nôtres, des intempéries, la maladie, le manque de munitions, tout était contre nous; les troupes de débarquement ne furent pas plus heureuses. Ces causes différentes rendirent nulle cette campagne navale, tandis qu'en Afrique, le duc de Lauzun s'empare du Sénégal, dans les Indes, M. de La Marck se bat comme un lion et reçoit une balle. Aux États-Unis, l'armée de Washington défend son sol, aussi chèrement que sa vie. La Fayette, « le premier qui s'enrôla sous les drapeaux de la liberté », se couvrit de gloire, et sa jeune renommée, franchissant les mers, le précéda en France où le rappelait un ordre royal.

Revenant vers la *mère patrie*, cette adorée du marin, La Clochetterie se signale de nouveau : son vaisseau démâté, mais encore flottant, sa coque trouée, son équipage râlant ou épuisé, se défendit pendant cinq heures. Avec trois frégates, La Motte-Piquet offrit le combat à quatorze bâtiments; écrasé, non vaincu, il dégage sa flottille et revient à Fort-Royal. Dès les premiers combats, l'amiral Duchaffaud, blessé lui-même, vit tomber son fils à côté de lui : ces hommes-là ne peuvent être frappés qu'au cœur ou à la tête. Duchaffaut grandit de ces douleurs; couvrant de larmes ce corps inanimé, il s'écria : « Ma patrie sera désormais ma seule famille. »

IV

VERSAILLES PENDANT LA GUERRE

Toutes les puissances étaient attentives aux événements. Frédéric II, qui trouvait « l'Angleterre trop fière de sa prépondérance imaginaire », offrit sa médiation ; la Russie s'informait de l'opportunité d'une entremise, tandis que Marie-Thérèse faisait valoir ses droits d'alliée. Naples reconnaissait l'indépendance des États-Unis, et l'Espagne rompait avec l'Angleterre ; ainsi le pacte de famille soudait étroitement aux Bourbons de France les Bourbons du Sud.

La Cour de Versailles portait comme elle le devait de telles responsabilités. Les réceptions ont moins d'éclat. « Nous avons renoncé, écrit la Reine, au voyage de Fontainebleau, à cause des dépenses de la guerre, et aussi pour être plus tôt instruits des nouvelles. » Les hommes demeurés à la Cour et ceux qui avaient combattu l'été précédent donnaient à cette Cour un aspect de sérieux et de gravité jusque-là inconnu. « Les plus mauvaises époques se purifient au feu. »

On dansa peu, on causa beaucoup, surtout de politique ; les femmes se passionnaient, se coiffaient à la Franklin, à la Belle-Poule. A la flotte anglaise, un fouillis de gaze simulait une mer agitée sur laquelle se balancent une quantité de petits vaisseaux. Aussitôt qu'un succès était obtenu, une branche de laurier se dressait sur cet échafaudage ; survenait-il un revers, les drapeaux minuscules

étaient en panne. Nous sommes battus? la duchesse de Duras n'a plus sa voile au vent. Quelques-unes imaginèrent de se charger de canons, — sur si légers affûts ! — des canons sans portée. La Reine plaisantait de ces niaiseries : « Je rirais d'elles, mais on m'accuserait de n'être pas assez patriote. » « Elle ne va plus à cheval, écrit Mercy ; ses promenades en voiture ont été très rares. A la fête de Saint-Cloud, la Reine était en simple particulière... Au spectacle, où Sa Majesté était avec Monsieur, elle n'avait ni diamants, ni plumes, ni coiffure haute. Cela a enchanté le public et rendu cette princesse plus adorable encore.

Pendant cet hiver de 1778-79, Marie-Antoinette refusa un collier de diamants et de perles, — « une merveille ». Lorsque le Roi le lui offrit, la Reine l'admira longtemps, et le lui rendant : « Nous avons plus besoin de vaisseaux que de bijoux. » L'écrin fut renvoyé au bijoutier et la Cour s'étonna de la raison de la Reine. Autour d'elle, il y eut assaut de générosité. Ému de patriotisme, très généreux, le comte d'Artois fit construire un trois-mâts de première force ; les courtisans limitèrent leur luxe, et donnèrent grandement. La capitale commanda le vaisseau qu'on appela la *Ville de Paris ;* les provinces, les communautés d'arts et métiers firent d'énormes sacrifices, à lui seul, le clergé versa seize millions au Trésor (1). Voilà des hommes !

L'espoir vint de loin. La flotte espagnole se joignit à la flotte française. « Nous avons, écrivait la Reine, une supériorité incontestable. » Cette supériorité, qui rassurait

(1) *Correspondance secrète,* p. 273. — *Mémoires de Rochambeau.*

Marie-Antoinette, était plus apparente que fondée, — car les Espagnols, moins capables, moins instruits et résistants que les Français, ne pouvaient forcer la victoire.

Cependant, l'univers attendait l'issue de ce duel de géants; la position des Anglais est des plus critiques, et la nôtre des plus brillantes. Mais le ministère était au-dessous d'une telle entreprise, et dans notre pays, où l'on vit de succès, on accusait les combattants, alors que seule l'indécision du cabinet ralentissait l'action. « Le public se plaint, écrit la Reine, que M. d'Orvilliers, avec des forces si supérieures aux Anglais, n'ait pu les joindre pour les combattre (1). »

Blessé dans sa dignité, le maréchal d'Orvilliers se démit de son commandement (2). Malgré un long passé de gloire, l'amiral d'Estaing ne fut pas davantage épargné, et cependant son dernier acte avait acquis à la France l'île de la Grenade (3). A ce combat, M. de Lameth reçut un coup de feu à la jambe et revint en France porteur de la nouvelle heureuse. Paris le reçut avec enthousiasme, et Versailles lui fit un bel accueil. A l'audience royale, on le vit entrer, s'appuyant sur des béquilles; cela toucha d'autant plus qu'il était jeune, ardent, téméraire, le vrai noble français. Selon l'étiquette de cour, M. de Lameth dut rester debout devant le Roi et la Reine pendant la lecture du fait d'armes; sa fatigue était grande. Soit lassitude physique, soit l'émotion et le récit d'une action dont le

(1) Mercy, *Correspondance*, p. 355.

(2) Retiré au séminaire de Saint-Magloire, à Paris, M. d'Orvilliers y resta jusqu'en 1790, époque où il émigra.

(3) 6 juillet 1779.

souvenir le remua profondément, sa blessure se rouvrit, et il chancela ; voyant le sang couler, Marie-Antoinette s'empresse et va bander la plaie. Très confus, mais combien plus touché, M. de Lameth se déroba. « Laissez, laissez-moi, je suis fière d'honorer ainsi un défenseur de la France. »

Cet incident prouve la sensibilité de la fibre patriotique. Il faut lire dans l'histoire de cette guerre le récit de la lutte héroïque des officiers de la *Surveillante* et du *Québec*, lutte mémorable, pendant laquelle la valeur des hommes ne fut dépassée que par le nombre des revers. — La totalité de ces échecs leur vaut une victoire. — Le drame le plus lamentable, mais le plus sublime, se dénoue sur ces ponts de bateaux où tombent ces hommes de race puissante en qui l'âme de Dupleix semblait s'incarner.

Rasé, démâté, le *Glorieux*, vit son capitaine, un intrépide, tué à la tête de l'équipage. Le *César* tint longtemps ; le commandant, M. de Marigny, fit clouer le pavillon au seul mât resté debout, et mourut en regardant cet emblème national. Non moins énergique, M. de Monteclar, du *Diamant*, se fit couler plutôt que de se rendre. Après neuf heures de combat, M. de Beaumont, sur la *Junon*, s'empara du *Fox*, sur l'*Alceste*, M. de Vialis fut aussi noble, aussi beau.

C'est ainsi que notre drapeau fut déchiré, troué de balles, terni de poudre, éclaboussé par notre sang ; ce sang francais qu'on ne se lasse pas de répandre, qui ne se donne pas goutte à goutte, mais se verse, se prodigue pour la grandeur, la gloire de la France, l'honneur de notre chère patrie.

CHAPITRE III

LA GUERRE (SUITE)
MORT DE MARIE-THÉRÈSE

I

LA REINE ET LES NOUVELLES DE GUERRE

Dans cette guerre lointaine, un auxiliaire qui ne s'attarde jamais, — la maladie, — prêta son concours aux Anglais. « Le plus affligeant, écrit la Reine, c'est que la maladie s'est mise dans les vaisseaux et y fait grand ravage, et règne en Bretagne et en Normandie. C'est une désolation générale. Elle se met aussi parmi les Espagnols et refroidit d'autant leur zèle. — J'ai bien peur, dit la Reine en terminant, que ce contre-temps ne rende les Anglais plus exigeants et n'éloigne les propositions de la paix qui ne me paraît pas prochaine (14 octobre 1779) (1). »

Si pour nous la campagne de 1779 ne fut pas brillante, elle fut désastreuse pour nos adversaires, dont plusieurs fois le pavillon tomba devant le nôtre. D'autre part, la révolte imminente des Irlandais, les divisions du Parlement, le refus de payement des impôts aggravaient leur situation; la paix sembla donc nécessaire, et l'Autriche offrit de nouveau son entremise. « Ce que vous me dites des

(1) Mercy, *Correspondance*, p. 357.

flottes, ma chère fille, — écrivait l'Impératrice (1), — est triste pour la France... Je suis de cœur et d'intérêt bonne Française, et c'est la raison que je souhaiterais tant la paix, comme le seul vrai bonheur en ce monde. »

Souveraine avant tout, politique à son heure, Marie-Antoinette répond avec fierté : « Si les Bourbons ont besoin de médiation, ils profiteront des offices et de l'alliance de ma chère maman... » La longueur et les difficultés d'une guerre dont l'issue était si douteuse préoccupaient les esprits; et la Reine en avait l'intuition. « Cependant, disait-elle, on n'est pas découragé. »

Sans murmurer, la généreuse Bretagne donnait ses marins. Enfants des falaises, hardiment, joyeusement, ils s'enrôlaient en hommes qui aiment la mer et la comprennent. De même, « cette forte et intelligente race des laboureurs de Normandie » laissait partir ses fils. L'Océan établit de ces liens; quand ces âmes se donnent à leur pays, à une cause ou à un maître, c'est à jamais. Ces peuples des côtes, semblables à ceux des montagnes, soustraits par leurs rudes travaux aux dissolvants des villes, ne sauraient s'avilir en trahissant l'objet de leur culte.

Aussi, avec quel enthousiasme ces populations accueillent le vaillant d'Estaing! « Armé de ses glorieuses béquilles, il descend à Brest, où ces braves gens ont couvert sa voiture de fleurs. A Versailles, le Roi se dispose à l'embrasser; il a envoyé une litière au devant du grand homme (2). »

Avec une inconcevable froideur, Marie-Antoinette écrit

(1) *Id.*, p. 377.
(2) *Correspondance secrète*, t. II, p. 30.

ainsi à sa mère : « Nous attendons M. d'Estaing. Il faut l'entendre et même les principaux officiers avant de juger de ses succès. A la fin de la campagne, il a été repoussé, avec perte, à Savannah (1). » Ainsi étaient discutés le caractère et la valeur de l'amiral. « Le corps de la marine, le plus fier de tous, lui reprochait d'avoir débuté dans les troupes de terre »; les officiers servant sous ses ordres le trouvaient incisif et dur, et les courtisans critiquaient ses allures emportées, sa brusquerie. Excepté ses matelots, qui l'adoraient, d'Estaing n'avait que des ennemis, — ou des envieux.

Ces morsures de pygmées n'effleuraient que l'épiderme, car d'Estaing avait une âme de bronze, que les combats de la vie avaient blindée ; en lui, le seul point sensible était l'honneur; si l'on y touchait, il rugissait; le sachant très fort, on le redoutait, le déchirant dans l'ombre, avec la perfidie des âmes noires. La solitude morale est, dit-on, le lot obligé de tout homme qui dépasse les autres par le génie ou par le cœur. Trop jeune pour comprendre ces choses, trop éloignée des hommes pour les juger, Marie-Antoinette était, comme nous le savons, trop accessible à l'opinion et subissait en outre ce qu'on appelle l'influence du milieu ; aussi, admettait-elle la critique, cette critique si vite transformée en un blâme injuste.

A Versailles et à Paris, d'Estaing fut très entouré. Les courtisans qui l'avaient percé de leurs sarcasmes s'inclinaient bas devant lui. Indifférent à ces tardifs hommages, l'amiral traversa les salles du palais, trop orgueilleux pour remarquer les admirations qu'il soulève. « Je suis un

(1) Mercy, *Correspondance*, p. 377, 387.

misanthrope, ayant cru longtemps à la bonté humaine. » A son aspect, Louis XVI le salue. Que dira-t-il à ce vaillant ?... Qu'il est un héros, une gloire du siècle ?... Qu'importe à ceux-là « dont la vie s'est passée dans les spectacles de la nature, en face de la mort, et dont toute l'histoire tient entre la vague qui vient et celle qui s'en va ?... » A ceux qui ont vécu avec la mer, leur compagne et leur ennemie, le bruit des paroles ne saurait suffire, il leur faut la flamme du cœur, sa vérité, il faut l'âme tout entière. Alors on vit cet homme trembler, lorsque Louis XVI lui ouvrit les bras et l'étreignit dans une sincère accolade.

La même profonde émotion saisit la Reine : « avec si grand air on doit être honorable. » Elle se taisait. « Je fus touché de son silence, » dit le comte d'Estaing. Au dîner, il étendit sa jambe blessée sur un grand tabouret que Marie-Antoinette approcha de ses mains, ce qui surprit tout le monde (1).

Malgré cet accueil, l'amiral vit son commandement passer au comte de Guichen. Avec ses fortes vertus civiques, d'Estaing abandonna son bateau, ses matelots, mais la France lui était trop chère pour que l'ingratitude de ses concitoyens l'en détachât sans retour. Il s'en alla guerroyer dans les Antilles avec un Américain, le général Sullivan.

Le maréchal d'Orvilliers souffrit les mêmes injures et se vit préférer le comte de Grasse, nommé par cette seule raison qu'il était bien en cour. Le maréchal s'enfonça dans la retraite. « Il était de ceux qui font leur devoir sans bruit et qu'on oublie parce qu'ils s'oublient eux-mêmes. »

Ces changements devaient satisfaire les mécontents.

(1) Bachaumont, t. XIV, p. 18-27.

« Nous avons tout lieu de croire, écrivait la Reine, que la campagne prochaine nous serons supérieurs en Amérique. M. de Guichen partira incessamment avec une flotte de 15 à 18 vaisseaux et 4 à 5.000 hommes de troupes de terre (1). » — Le sens de l'épée passionnait la jeunesse. « Je me hâtai de partir (2), j'étais persuadé que nous allions au grand. »

II

FERSEN A VERSAILLES

Non seulement les Français, mais nos alliés; Steding, le brillant Suédois, sollicita l'honneur de combattre à l'ombre de notre drapeau, et suppliait la Reine d'ajouter sa grâce à lui obtenir un embarquement. « Je la trouvai singulièrement patriote, du caractère le plus élevé, le plus noble; son esprit est juste, son cœur bon et généreux. On ne saurait citer une Reine plus dévouée à l'honneur du nom français, plus attachée au bonheur de ses peuples (3). » L'éloge est beau, car Steding est le plus loyal des hommes, disait M. de Fersen.

Le comte Axel Fersen, lui aussi, revint à Versailles, où sa présence rappela les haines et les jalousies que l'aimable accueil de la Reine devait réveiller plus vives encore.

(1) Mercy, *Correspondance*, p. 387.
(2) Comte de Tilly, p. 250. — Vicomte de Ségur, p. 203. — Lauzun, t. II, p. 351.
(3) *Pensées du comte de Steding*, t. I, p. 74.

Les sourires « minces et traîtres » des femmes, les allusions plus directes des hommes le frappent et l'inspirent. « Je dois confier à Votre Majesté, écrit au roi de Suède l'ambassadeur comte de Kreutz, que le jeune comte de Fersen a été si bien vu de la Reine que cela a donné des ombrages à plusieurs personnes. Il a eu, dans cette occasion, une conduite admirable par sa modestie et sa réserve, et par le parti qu'il a pris d'aller en Amérique (1). »

La Cour s'étonna d'une raison aussi ferme, de sentiments aussi délicats. Quoi ! Monsieur, vous abandonnez votre conquête ? lui dit la duchesse de Fitz-James. Si j'en avais une, Madame, je ne l'abandonnerais pas. Je pars libre, et malheureusement sans laisser de regrets. En réservant son âme, Fersen sauva la Reine, « pour laquelle il ressentait une affection à la fois passionnée et austère. »

L'amour est un mystère. Marie-Antoinette a-t-elle aimé Fersen, partagé cette passion décente, noble et honorable ?... On ne le sut jamais ; mais ce qu'on sait fort bien, « c'est que la Reine n'a pas abaissé sa vie dans une galanterie vulgaire (2). » Elle était la meilleure des mères et sut conserver l'affection de son époux que l'épouse infidèle perd bien vite. « J'ai écouté, dit le comte d'Hezecques, avec autant d'avidité que de prudence ; j'ai consulté les personnes attachées à la Cour, à la Reine, et tout m'a confirmé dans mon respect pour sa vertu. Jamais non plus elle ne s'écarta de la religion. Son attitude, dit-on encore, était celle d'une femme soigneuse de ses devoirs (3). »

(1) *Gustave III et la cour de France*, t. I, p. 360.

(2) M. Geffroy, *Correspondance de Marie-Antoinette, Marie-Thérèse et Mercy*. Introduction.

(3) *Ma Jeunesse*, Souvenirs par le comte d'Haussonville, 1885, p. 25, 26.

« C'est la plus tendre mère que j'aie connue », écrit Mme de Stael, et cette affirmation a d'autant plus de poids que Mme de Stael éprouvait moins de sympathie pour la Reine. Aussi, malgré les préoccupations d'événements aussi graves que ceux de la guerre, Marie-Antoinette appartenait toute à sa fille et goûtait les joies entières, profondes, que connaissent seules les mères dignes de les comprendre. Un signe d'intelligence de son enfant la rendait heureuse ! Mais une parole, révélatrice de la pensée, parole attendue, provoquée ! « Elle dit papa. Je suis bien contente qu'elle ait commencé à nommer son père, c'est pour lui une attache de plus. » Les mères n'ont pas besoin d'attaches nouvelles, ayant si profondément au cœur les racines de cet amour ; selon Aristote, elles aiment mieux leurs enfants que les pères, car ils leur coûtent plus, et elles savent mieux qu'ils viennent d'elles.

« Je ne me trouve jamais plus tranquille qu'auprès de ma pauvre Thérèse », disait alors la Reine. En effet, cette enfant la dérobait aux obsessions de son entourage, car il était plus difficile de la défendre contre ses amis que contre ses ennemis. Mme de Polignac, qui était duchesse, qui avait obtenu pour elle et les siens des faveurs sans nombre, sollicitait par habitude ; chacun l'y entraînait et la Reine accordait tout. Ainsi « la petite Polignac » reçoit une dot de 800.000 fr. et épouse le duc de Grammont. Louis XVI paye 200.000 fr. « que devait cette chère duchesse », et l'on était en guerre !... Il faut reconnaître que l'amitié abusait la Reine. Marie-Antoinette, qui se refusait des diamants, ne comptait plus quand « son cher cœur demandait (1) », et ce

(1) Mercy, p. 391. — Droz, p. 226.

cher cœur demandait toujours, toujours avide d'honneurs, de fortune, de titres. De tels gaspillages irritaient la Cour, non sans raison, et blessaient l'Impératrice. « Je ne fais pas cas de ces bruits, les croyant invraisemblables ; mais je trouve nécessaire que vous en soyez avertie. »

La colère s'étendait du salon à la rue, et les antichambres en retentissaient. Une jeune fille, née d'artisans, la future Mme Roland, se trouvait alors au palais, en visite chez une femme du service. Elle avait seize ans. « Emmène-moi vite, disait-elle à sa mère, bientôt je détesterai si fort ces gens-là que je ne saurai que faire de ma haine », et cette haine était celle du peuple : la vieille jalousie qu'on porte aux favoris et aux favorites rejaillissait sur la Reine.

III

CAMPAGNE DE 1780

Les questions intérieures ne détournaient pas l'intérêt du théâtre où se jouait si forte partie. Au camp de Vaussieux, le duc de Broglie a 20.000 soldats sous ses ordres. M. de Rochambeau est nommé général, et ses aides de camp s'appellent Mathieu Dumas, Charles de Damas, le comte de Vauban, de Lameth, Fersen, Laubarden (1).

Très ardente, cette armée de terre attendait l'ordre du départ. La mer, immense désert, est toujours libre ; pas une voile ne pointe à l'horizon, car le cabinet en désunion en-

(1) *Mémoires du comte Mathieu Dumas.*

voie et retire ses ordres. Mettant à profit chacune de nos fautes, lord Cornwallis, après s'être emparé de la Géorgie, pénètre dans Charlestown et soumet la Caroline du Sud (avril-mai) (1). Washington se bat comme un lion; épuisé, désespéré, il lance à la France ce puissant appel : « Une flotte et des hommes! » Par un effort tardif, des troupes s'embarquent à Brest. Rochambeau emmène 6.000 hommes, au lieu de 12.000, et malgré l'insuffisance de ce renfort, Washington relève le moral de ses soldats reprend l'avantage. Moins heureux que lui, nous subissons des revers, attribués aux lenteurs ministérielles. Il faut en finir avec de telles incapacités.

IV

LA REINE A SES ENTRÉES AU CONSEIL

« Les Français, disait-on à la Reine, ne peuvent se passer d'enthousiasme, M. de Maurepas fait languir la guerre. Que Votre Majesté sollicite de nouveaux choix... M. Necker assurera l'ordre au dedans. Au dehors le marquis de Castries et le marquis de Ségur dirigeront la victoire (diriger la victoire!) et, pour incliner davantage Marie-Antoinette : « l'influence d'une reine passionnée se fera sentir à tous les soldats, à tous les marins (2). »

(1) Ségur, p. 351.
(2) Lacretelle, p. 244.

Le ministère s'ébranlait autant par l'infériorité de ses vues que par le retrait de la confiance publique. Le ministre de la marine est en hostilité ouverte avec M. Necker; l'administration de ce département est grevée d'une dette de 20 millions, et depuis dix-huit mois la solde n'est pas payée (1). Aussi, lorsque M. de Sartines quitta le ministère, « cette chute parut très agréable à la nation ».... La Reine, qui exerçait alors une grande influence sur son époux et cherchait de bonne foi à n'user de son crédit que pour le bien général, proposa au Roi, pour succéder à M. de Sartines, le marquis de Castries, brave et loyal, connu par son intégrité et une raison ferme et éclairée. L'estime publique le désignait également à l'attention royale (2). Necker seconda les vues de la Reine, et cet homme de tête et de cœur entra au conseil comme ministre de la marine (14 octobre 1780). La chute de M. de Sartines entraîna celle du prince de Montbarrey, ministre de la guerre; sa succession ranima la lutte entre la Reine, qui voulait M. de Ségur, et Maurepas, qui le repoussait; on le craignait, « car M. de Ségur était bien vu à Versailles, pour son désintéressement, sa valeur militaire et la noblesse de son esprit (3) ».

Maurepas, qui redoutait toute rivalité, menaça de se retirer, mais sa vieillesse le rendant moins dangereux, M. de Ségur entra au ministère, « et cette double nomination fit applaudir au choix de la Reine (4) ». Non seulement la

(1) *Correspondance secrète.*— Comte de Ségur, p. 210. — Droz, p 223.
(2) *Correspondance secrète,* p. 322. — Comte de Ségur, p. 222. — Soulavie, t. V, p. 6.
(3) Mémoires de Besenval. — Lacretelle, p. 249.
(4) Métra, Droz, p. 290.

condition des troupes en fut améliorée, mais le moral se raffermit. La Fayette rejoignit Washington, et le *peuple enfant*, ainsi que nous appellent les Anglais, occupa l'univers.

Cependant, Marie-Antoinette n'a qu'une pensée, une volonté, une prière. La paix!... Si elle souhaitait un acte pacifique illustrant le règne, cet acte elle le voulait très noble. « Ce serait un grand bien, mais si nos ennemis ne la demandent pas, je serais bien fâchée qu'on en fit une humiliante (1). »

Ce beau langage devait plaire à l'Impératrice, car ce que désirait, la Reine était le plus ardent de ses vœux. « Je voudrais vivre assez pour voir la France en paix avec l'Angleterre, et la Reine, ma fille, mère d'un Dauphin. » Tel était le terme de ses ambitions humaines, mais dans la vie, il y a toujours un but auquel on ne touche jamais.

V

MORT DE L'IMPÉRATRICE-REINE

Le règne laborieux et long de l'Impératrice n'avait rien enlevé à son intelligence ni à son cœur. Cependant, l'âge lui pesait, et elle sentait venir la mort. Si Marie-Thérèse trouvait dans sa descendance la cause de ses joies, là aussi était la source de son tourment. « Je devrais vivre bien des années encore pour mes filles, surtout pour la Reine de France », dont le souvenir lui était particulièrement cher.

(1) Mercy, *Correspondance*, p. 333. — Ségur, p. 225. — Lacretelle, p. 249.

Quelques jours avant la mort de l'Impératrice, Joseph II écrivit sous sa dictée une lettre à Marie-Antoinette qu'on exalte comme un chef-d'œuvre de sagesse, de politique et d'éloquence maternelle. Cette lettre, nous ne la connaissons pas, et il est probable que la Reine ne la connut pas davantage, car elle apprit la mort de sa mère par la communication officielle qui suivit son décès. Le respect dû à la mémoire de l'Impératrice commande de parler ici de ses derniers moments. La relation de cette mort admirable fut écrite par la fille aînée de Marie-Thérèse, l'archiduchesse Marie-Anne, religieuse au couvent de Sainte-Ursule en Carinthie.

« Sa Majesté demanda les sacrements. La triste cérémonie eut lieu dans l'après-midi et fut publique. Après la communion, elle se reposa un peu et nous reçut à six heures. Sa respiration paraissait un peu plus libre, mais cela ne dura pas, et bientôt les étouffements la reprirent. La nuit du 28 fut tellement mauvaise qu'on craignît que Sa Majesté ne passât. Alors nous nous agenouillâmes autour d'elle pendant qu'on lui donnait l'extrême-onction. Sa Majesté s'unit aux prières avec une grande dévotion. »

Marie-Thérèse voulut envoyer sa bénédiction à ses enfants absents. Elle les nomma tous : Léopold, roi des Romains; Marie-Caroline de Naples; Marie-Amélie de Parme; Marie-Antoinette. A ce dernier nom, sa voix se couvrit de sanglots; elle fut quelque temps sans parler. — S'étant remise, la vaillante femme écrivit elle-même à ses fils et filles éloignés, à ses secrétaires, aux Hongrois, son premier peuple.

Ayant satisfait à tous ces sentiments, l'Impératrice se tourna uniquement vers Dieu. En pleine vie intellectuelle,

elle se dégagea de son empire terrestre pour conquérir le seul infinissable; assurément, c'est le triomphe de l'âme à l'heure du trépas, et cette femme, si grande dans la vie, le fut plus encore dans la mort, car cette mort sut penser, parler, aimer.

D'effroyables douleurs la saisirent sans l'accabler. « Est-ce l'agonie ? » demanda-t-elle à son médecin. — Non, pas encore. — Alors, c'est quelque chose de pire », reprit-elle. Pendant toute la nuit Sa Majesté suffoqua. Dans une de ses crises elle s'écria : — « Mon Dieu, cela finira-t-il bientôt? » La nuit du 29 fut affreuse. Elle voulait s'empêcher de dormir, nous lui conseillâmes de ne pas lutter, mais elle nous dit : « Comment voulez-vous que je m'endorme lorsqu'à chaque instant je puis être appelée devant mon Juge? Je crains de m'endormir, je ne veux pas être surprise, car je veux voir venir la mort. »

« Cinq minutes avant sa mort, Sa Majesté se leva avec violence de son fauteuil, fit quelques pas jusqu'à sa chaise longue et s'y affaissa. On l'étendit aussi bien que possible et elle s'aida encore. L'Empereur lui dit : « Vous êtes mal? — Assez bien pour mourir », répondit-elle nettement. Et, s'adressant à son médecin : « Allumez le cierge mortuaire et fermez-moi les yeux, ce serait trop demander à l'Empereur. »

Dans un dernier effort de vie, suprême aspiration vers l'infini, Marie-Thérèse rendit à Dieu son âme.

Ainsi mourut cette femme exceptionnelle, une des plus hautes personnifications de la grandeur humaine. Au souverain prestige de la naissance, de la royauté, du génie, l'Impératrice d'Autriche unissait les qualités d'éclat : la noblesse de l'âme, l'élévation de l'esprit, la force et les

lumières de l'intelligence, toutes les richesses du cœur.

Née dans un siècle illustre par ses grands hommes, elle fut, parmi eux, à la première place. Égale à Catherine II par la puissance, elle lui fut supérieure par l'irréprochable beauté de ses mœurs et la pureté de sa foi. Aussi éminent politique que le grand Frédéric, elle apporta dans ses actes de royauté une conscience et un honneur sans exemples.

Quelques auteurs prétendent que l'Impératrice Marie-Thérèse prépara elle-même son suaire, c'est une image : pour mourir, cette femme auguste s'enveloppa dans sa gloire, comme en un linceul unique.

CHAPITRE IV

LA GUERRE — NAISSANCE DU DAUPHIN

I

DEUIL DE LA REINE

La tombe des empereurs d'Allemagne s'était déjà fermée sur le cercueil de Marie-Thérèse que la Reine ignorait encore sa mort. Alors que ses peuples *perdaient leur roi, la mère de la patrie*, la Cour de France se préparait aux fêtes que lui offrait le comte d'Artois dans sa maison de Bagatelle, au bois de Boulogne.

Le messager de mort franchissait soudain le seuil du palais, l'étonnement et la consternation dominèrent tout autre sentiment. Marie-Antoinette, seule auprès de sa fille, vit entrer l'abbé de Vermond, plus grave que de coutume, et chargé par le Roi de lui annoncer la mort de sa mère. Rien n'avait préparé la Reine à ce chagrin; pour la première fois, Marie-Antoinette connut dans toute leur amertume les déchirements de l'âme et commença un de ces deuils pour lesquels le cœur n'a pas assez de larmes. Les grandes douleurs sont muettes; la parole est au-dessous d'un sentiment aussi profond, et vouloir le révéler

serait le diminuer. C'est là une pudeur que connaissent seuls les êtres qui sont allés au fond de la douleur : ceux-là ne se consolent jamais.

Après l'abbé de Vermond, Louis XVI entra chez la Reine, les bras ouverts. Marie-Antoinette s'y réfugia; sur ce cœur fidèle, son seul recours désormais, elle s'appuyait et pleurait. La soutenant ainsi, il s'unissait à son chagrin sans chercher à l'adoucir par de stériles paroles. Madame Élisabeth fut également admise et sut tendrement compatir à de si religieux regrets.

Puis vint Mercy, tout en larmes. Il avait besoin de parler de la noble femme qui si longtemps l'avait honoré de son amitié. Pour cela, il lui fallait un cœur vibrant des mêmes émotions. Il rappelait à Marie-Antoinette, — et en quels termes ! — la bonté, les vertus, la grandeur d'âme et le génie de son admirable mère. Élevant aux plus hautes pensées le cœur de la Reine, il lui retrace, comme un modèle à suivre, la vie laborieuse et digne de Marie-Thérèse, que la religion, la force morale, autant que le respect du caractère, avaient constamment soutenue. Il persuade à la Reine qu'elle a contracté envers sa mère une dette, celle de gouverner son cœur, de « tenir haut le drapeau de la vie », et rappelant ses propres paroles : Il est permis d'être triste, mais jamais abattue.

Mercy donne ainsi aux idées de la Reine une ferme direction et l'engage, la contraint d'écrire à l'Empereur. « Accablée du plus grand malheur, dit-elle à Joseph II, ce n'est qu'en fondant en larmes que je vous écris, ô mon frère, mon ami. Il ne me reste que vous dans un pays qui m'est et me restera toujours cher. Conservez-vous, vous le devez à tous. Adieu, je ne vois plus ce que j'écris. Sou-

venez-vous que nous sommes vos amis, vos alliés, aimez-moi, je vous embrasse (1). » Le style sobre de cette lettre plut à l'Empereur. Il la reçut le jour même où, dans l'église des Capucins, venait d'être prononcée l'oraison funèbre de l'Impératrice. Sous l'empire d'émotions successives, il s'adresse ainsi à Louis XVI : « Privé de l'usage des noms si doux de fils, de père et d'époux, je ne puis goûter de satisfaction que dans le sein de l'amitié. » Et, répondant à une des phrases de sa sœur, relative à l'alliance, l'Empereur ajoute : « Soyez sûr, mon cher frère, que c'est par conviction que je suivrai exactement les principes de mon auguste mère... »

La Reine prit le grand deuil, non seulement le deuil d'étiquette et de convention, mais celui que portent les cœurs touchés : la gravité, la dignité dans la douleur, ni exagération, ni affaissement; on la voyait aller à la chapelle les cheveux sans poudre, la bouche sans sourire et cherchant le silence. « La Reine resta enfermée pendant plusieurs jours, ne sortit que pour entendre la messe et ne vit que la famille royale. Elle ne cessait de parler de sa mère. »

La Cour prit le deuil pour six mois. L'usage qui règle même ces choses obligea Marie-Antoinette à paraître en public. « Son maintien, sa noblesse, sa beauté, dit Weber, lorsqu'en grand deuil elle reçut les tristes hommages de la Cour, sont restés profondément gravés dans la mémoire de tous ceux qui ont vu cette imposante cérémonie. On a dit alors qu'elle s'était montrée digne d'avoir eu une telle mère par la manière dont elle avait senti la douleur de la perdre. »

(1) *Marie-Antoinette, Joseph II und Leopold*, t. I, p. 22.

Aussitôt après ces réceptions, Marie-Antoinette quitta Versailles pour trouver, dans les solitudes de Trianon, un silence absolu. On était au cœur de l'hiver, saison naguère si brillante à Versailles par les bals, spectacles et tous les plaisirs dont Marie-Antoinette était l'attrait ; aujourd'hui « la Cour s'ennuie ». Lorsque les courtisans inoccupés allaient offrir leurs hommages à la Reine, ils la trouvaient mélancolique, à l'expression de visage presque austère. Elle cherchait dans la lecture et la prière des ressources et des consolations. « Vous verrez, disaient-ils au retour, nous allons avoir une Cour à la Maintenon. »

Non, la Reine ne pouvait imposer aux indifférents une tristesse qu'ils étaient incapables de comprendre, et, quelques mois après la mort de « son admirable mère », elle rendit à la Cour son incomparable splendeur. Puis, cette paix que le temps apporte à toute douleur humaine pénétra son cœur en même temps qu'une intime émotion le faisait battre : « l'heureuse grossesse de la Reine est certaine, lit-on dans les *Nouvelles à la main*. On doit penser combien sera cher un prince qui fait depuis si longtemps l'objet de leurs vœux, l'auguste rejeton d'un Roi et d'une Reine adorés. »

Cette attente d'un fils de France, rêve et regrets de l'Impératrice d'Autriche, allait donc se réaliser. Par ce fait, le comte de Provence vit ses ambitions renversées et, dans cette prévision, la famille royale se sépara. « Il est bien décidé, dit un chroniqueur (1), que si les vœux de la nation et de notre charmante Reine sont remplis, si dans cinq mois

(1) *Correspondance secrète.*

un Dauphin vient former un nouvel appui à la race adorée des Bourbons, Monsieur et le comte d'Artois résideront dans la capitale. Monsieur, au Luxembourg, et le comte d'Artois au Temple. »

La joie, — on en juge par cette chronique, — était générale. A cet espoir vint se joindre une autre cause de satisfaction, bien différente, mais de premier ordre : la France et la Hollande se liguèrent contre l'Angleterre. « Notre ministère est occupé en ce moment d'un traité d'alliance avec nos bons amis les Hollandais. » Ce pays neutre de la Hollande, plus important par sa richesse que par son étendue, unit sa flotte à la nôtre, et une circonstance aussi favorable semblait promettre à la campagne de 1781 d'éclatants succès. Surprise par ce concours d'adversaires, la Grande-Bretagne appela tous ses fils au combat; cette race froide et résolue se leva aussitôt, et rien ne lui coûta : ni sacrifices d'argent, ni sacrifices de sang; ses amiraux lancèrent leurs bâtiments sur les mers que sillonnaient déjà nos voiles.

Le comte de Grasse commandait 21 vaisseaux de ligne et les armées de terre étaient vigoureusement conduites par nos vaillants officiers. Malgré leurs garnisons insuffisantes, nos colonies ne faiblissaient pas. Le valeureux marquis de Bouillé gouvernait et défendait la Martinique; Rochambeau, La Fayette, le duc de Lauzun, toute la noblesse accomplissaient sur terre et sur mer des œuvres de bravoure. Enfin on vit Suffren « s'élancer vers les contrées où l'attendait la gloire »; des côtes de l'Amérique jusqu'à celles de l'Afrique, la victoire accompagne nos armes (1).

(1) *Vie de Suffren.* — Droz, p. 350. — Ségur, p. 236.

Aussitôt que le soleil échauffa l'Océan, nous commençons l'attaque, la menant avec une furie toute française, et des bordées meurtrières ravagent les vaisseaux ennemis, et répondant à nos coups, les Anglais font à nos vaisseaux d'effroyables trouées; la mer fut teinte de sang, le ciel obscurci des fumées de la poudre. Une lutte à corps perdu, des cris épouvantables, la défaite, la victoire; la France, l'Angleterre, s'abordant, se mesurant, vainqueurs et vaincus disputant leur drapeau plus encore que leur vie! Le désespoir règne sur l'Océan et, selon la forte pensée d'Homère,

> Le matelot troublé, que son art abandonne,
> Croit voir dans chaque flot la mort qui l'environne.

L'histoire moderne n'offre rien de semblable. — A bord du vaisseau amiral, il n'y a plus de capitaine; le comte de Grasse rendit ce noble vaisseau qui, après dix heures et demie de combat, ne portait que quatre vivants à son bord, et ce revers excita un redoublement d'audace.

Citons Cuverville, dont la défense héroïque fut un poème. A Brest, des Cars, sur la *Prudente*, La Pérouse qui, dans la baie d'Hudson, se signale autant par son humanité que par sa conduite. On voudrait les nommer tous, ces champions de l'honneur, légion de héros. A Suffren, la gloire la plus illustre de ce glorieux corps de la marine, il est permis de donner cet éloge adressé à un de nos diplomates modernes (1) : « Son patriotisme fut grand, sage et fécond,

(1) Oraison funèbre du comte de Saint-Vallier, Coucy-les-Ceppes (Aisne), 8 février 1886, par. S. G. Mgr Thibaudier.

parce qu'il était en lui le couronnement de toutes les vertus sociales. »

Courant sur les flots comme l'aigle sur les monts, Suffren livre combats après combats à des ennemis bien supérieurs en nombre. Sur ces entrefaites, il reçoit l'ordre de retourner à l'Ile-de-France, mais sa retraite eût anéanti l'effet moral de ses exploits. Le génie se décide vite. Suffren n'obéit pas, sa valeur et le dévouement passionné de ses matelots suppléent à tout. Il commande le *Héron*. Séparé de la flotte, poursuivi, mitraillé, le pont jonché de cadavres, et le *Héron* perdu, Suffren semble plier sous l'effort ; les mâts tombent sous une pluie de fer, un seul reste debout, celui qui porte au faîte le drapeau national, intact de sang et de souillures. Soudain, des bâtiments anglais s'élève un hourra formidable, cri de joie, cri brutal. Le dernier mât, enfin touché, oscille et s'ébranle, entraînant l'étendard dans sa chute.

Semblable au lion blessé, Suffren bondit : — « Des pavillons, des pavillons partout. » Ce n'est plus seulement un drapeau qu'il lui faut, mais il en réclame assez pour ceindre les flancs de son navire. L'éclair aux yeux, il appelle ses hommes, — une poignée : — « Allons, mes enfants, pour la France ! » Sa douleur, les larmes qui coulaient sur ce mâle visage électrisent l'équipage. La passion du maître les stimule, les gagne, les derniers boulets volent à l'ennemi, le chassant, le tuant, et l'Anglais vaincu fuyait, traçant dans le vaste Océan un fleuve pourpre.

Magnifique, d'une incomparable fierté, noir de poudre, Suffren sort vainqueur, mais meurtri, de ce rude combat. Saisissant son drapeau, cet emblème des gloires et des destinées d'une nation, il le baisa. Ouvrant ses bras à ses

matelots, d'une violente étreinte, il les embrasse : — « Mes amis, vive la France ! »

Pour comprendre ce mouvement, il faudrait connaître les liens qui se nouent entre le chef et ses matelots ; les mêmes dangers les menacent, le même dévouement les unit ; bâtiments, équipage, commandant, êtres et choses se sentent solidaires. Il faut avoir assisté à un de ces combats pour saisir ce qui se passe là, dans cette poitrine humaine, de sentiments puissants qui remuent l'âme et la poignent. Je sais un officier de vaisseau, qui, les chairs hachées par une balle, sentit son cœur tressaillir de joie, oui, de joie : « Souffrir pour toi, ô France !... (1) »

Si la gloire est l'ornement de la patrie, elle embellit singulièrement l'homme qu'elle touche au front : coloré par la vie, ou pâli dans la mort, ce front reste sacré. Tel fut celui du capitaine du *Diamant*. Ici se dénoue un lugubre drame. Trois fois blessé, râlant, mais debout, le commandant s'appuie sur un mât. Son seul courage le soutient et soutient ses hommes, car la lutte est inégale, effroyable ! se sentant faiblir, il demande vainement au Dieu des combats de vivre encore un jour et de mourir vainqueur. Il y a donc « des défaites triomphales à l'envi des victoires ? »

(1) Armée de la Loire. — Fretteval, 1871.

II

INQUIÉTUDE DE LA REINE AU SUJET DE LA PAIX

Par son retentissement, le combat naval fixe notre regard. Sous d'autres cieux se livrent d'autres combats et se révèlent d'autres caractères, non moins énergiques, aussi beaux. MM. de Caraman et de Dillon vont au delà de leur devoir, — car les vertus nationales n'ont pas de limites, et s'étendent en proportion du patriotisme. — Il est raconté, mais sans preuves, que sous les murs de Gibraltar, dont les Espagnols font le siège, on vit le comte d'Artois, jaloux de donner un reflet de gloire à sa jeunesse. « Battez bien les Anglais », écrit le duc d'Enghien à son père.

Cette guerre longue et malheureuse durait encore que les alliés désunis réclamaient de la France des propositions de paix. Désireux de complaire au roi d'Espagne, Louis XVI fit quelques ouvertures à l'Angleterre, ouvertures aussitôt repoussées. La Reine, dont l'âme ardente se surexcitait chaque jour, écrit ainsi à l'Empereur : « Je suis ravie que les Anglais n'aient point accepté nos propositions ; nous pourrons faire une paix plus honorable. » (20 décembre 1782.) D'après ce que dit Marie-Antoinette, on comprend combien furent meurtriers les derniers combats et combien le Roi désirait la paix. « Il est enfin décidé qu'on va sérieusement travailler à la paix. » Mais l'orgueil britannique ne fléchissait pas encore, et, selon l'expression de la Reine, « les Anglais ne la demandent pas. » Cependant, les derniers engagements furent désastreux pour l'Angle-

terre qui, en 1782, jeta 500 millions dans ce gouffre; mais les succès de l'amiral Rodnez la relevèrent et la rendirent hautaine comme auparavant.

D'un autre côté, la politique étrangère fit valoir ses considérations, et on vit Frédéric s'interposer pour retarder le désarmement. « Voilà encore notre attente à vau-l'eau (1). Du moins la médiation de Joseph II et de Catherine est insuffisante. Le congrès était décidé, il n'aura pas lieu. » « On prétend que c'est le roi de Prusse qui a renversé tous ces grands arrangements, car il portait à la France une haine d'Allemand du Nord, jalouse, patiente et tenace. »

S'inspirant de l'esprit de Marie-Thérèse, l'Autriche insistait pour être choisie comme arbitre. Alors que Marie-Antoinette inclinait le Roi vers sa patrie, Vergennes donnait la préférence à Frédéric II, ainsi que Maurepas, toujours en défiance de la *Belle dame*. Aussi, le Roi de Prusse est satisfait de l'impuissance de Marie-Antoinette, « qui ne s'illusionnait pas sur son crédit. » « Je sais, disait-elle à son frère, que pour la politique je n'ai pas grand ascendant sur l'esprit du Roi. »

En même temps que ces rivalités retardaient toute solution, des troubles intérieurs, — ce que nous appellerions une crise ministérielle, — agitaient les esprits.

(1) *Correspondance secrète*, p. 392.

III

LA REINE ET NECKER

Pour subvenir aux frais considérables de la guerre, Necker s'était montré, dès le début, financier accompli. Aujourd'hui, les dépenses vont croissant, et dans l'impossibilité de recourir à de nouveaux emprunts, il frappe d'impôts les biens ecclésiastiques et réforme encore la maison militaire de Louis XVI. Versailles fut en révolution; de réformes en réformes, les grandes familles se trouvaient dépossédées, sans influence, par conséquent.

Alors on criait « A bas Necker! » Maurepas, qui s'était débarrassé de Turgot, se défit du contrôleur actuel « en se cachant de la Reine » ; des attaques directes, venant d'autres sources, atteignirent Necker en plein cœur, et sa vie privée fut calomniée dans les chansons, les pamphlets dont l'ironie assura le succès ; de telles surprises lui donnèrent un lourd mépris des hommes. De leur côté, les courtisans faisaient des paris sur la date de son renvoi ; mais une autre cause allait précipiter sa chute; la publication du compte rendu dont il était l'auteur mettait sous tous les yeux le relevé des dépenses secrètes de la Cour, les pensions de la noblesse, ses bénéfices et privilèges. Versailles fut soulevé, et Maurepas parlait non seulement de chasser Necker, mais de l'envoyer à la Bastille (1).

(1) Bailly, *Histoire financière*, t. II, p. 234. — Hardy, t. IV, p. 188, 349. — *Correspondance de Grimm*, t. X, p. 402. — Comte de Ségur, t. II, p. 140.

Quelle fut alors l'attitude de la Reine ? Voyant le Roi faiblir et abandonner son ministre, vainement elle essaya de le maintenir, mais le 19 mai (1781), Necker donna sa démission. « Je vous avoue, écrit la Reine à son frère, j'en suis peinée et j'aurais été heureuse d'amener un accommodement (1). » « Une consolation dans ce monde, s'il peut en exister, écrivait Mme Necker, c'est que la Reine a partagé notre patriotisme et a pleuré samedi toute la journée. Si j'avais su tous ses regrets, dit encore Necker, j'y aurais sacrifié ma réputation et mon bonheur. »

Par un revirement d'opinion fréquent dans l'esprit français, ce que la Cour comptait de plus élevé rendit visite à Necker. Croyant à une défaveur temporaire, il se fixa aux portes de Paris, dans son château de Saint-Ouen, chanté par Delisle (2). Paris jeta des cris, poussa des hurlements, comme si la France était perdue ; à la Bourse, les fonds d'État baissèrent considérablement. Sinon perdue, la France était menacée de servir de proie aux ambitieux qui déjà se montraient, et plusieurs candidats se partageaient les suffrages. La société Polignac osa proposer M. de Calonne, — un drôle qui avait pour tout esprit celui de l'intrigue. — Repoussé par les hommes sérieux, M. de Calonne en devint plus intéressant à la favorite, qui l'appuya auprès de la Reine d'une manière aussi indécente que maladroite ; mais il fut évincé. M. Joly de Fleury succéda au ministre démissionnaire (7 juin 1781). Cette nomination intéressa peu la Cour, alors très occupée d'un fait qui, quelques années aupa-

(1) Soulavie, Droz, Hardy. Augeard, p. 107. — Sénac de Meilhan.
(2) *Poème des Jardins.* Cette terre appartient aujourd'hui à M. Alexandre Legentil.

ravant, aurait pu avoir de si favorables conséquences.

M. de Maurepas mourut le 7 septembre 1881, ayant fait à la France tout le mal possible et mis en viager la gloire et la fortune de l'État. Louis XVI le pleura et ne le remplaça pas. Le rôle des « vizirs de poche » était fini, M. de Vergennes s'avança davantage dans l'esprit du Roi, mais sans le gouverner, et la puissance passa tout entière entre les mains de Marie-Antoinette. En dehors du milieu où se nouaient les intrigues, la mort du premier ministre fit peu de sensation; un événement bien autrement important vint distraire le peuple de l'irritation que lui avait causée la chute de Necker. « Nous oublierons tous nos chagrins, disent les chroniques, si la naissance d'un Dauphin comble les vœux de notre Reine et de toute la nation. Le moment n'est plus éloigné que de trois à quatre semaines. »

IV

NAISSANCE DU DAUPHIN

Le 22 octobre 1781, le Dauphin, premier fils de Louis XVI, vint au monde. Un délire de joie transporta la nation.

« La Reine est accouchée aujourd'hui d'un Dauphin, à une heure vingt-cinq minutes après-midi, écrit le comte de Steding. On avertit M^me^ la duchesse de Polignac et le Roi; ce fut le signal pour tout le monde de courir chez la Reine; les dames, la plupart dans le plus grand négligé, les hom-

mes comme on était. Le Roi cependant s'était habillé; après un cruel quart d'heure, une femme de la Reine, tout échevelée, toute hors d'elle-même, entre et nous crie : « Un Dauphin ! mais défense d'en parler encore. »

« Notre joie est trop grande pour être contenue. Nous nous précipitons hors de l'appartement qui donne dans la salle des gardes de la Reine; la première personne que j'y rencontre est Madame, qui courait chez la Reine au grand galop, je lui crie : un Dauphin, Madame, quel bonheur ! Ce n'était que l'effet du hasard et de mon excessive joie, mais cela ne me servira pas à me faire aimer de Madame.

« L'antichambre de la Reine était charmante à voir. La joie était au comble, toutes les têtes en étaient tournées; on voyait rire, pleurer alternativement; des gens qui ne se connaissaient pas, hommes et femmes, sautaient au cou les uns des autres, et les gens les moins attachés à la Reine étaient entraînés par la joie générale. Lorsque le Dauphin fut porté dans les antichambres, ce furent des acclamations et des battements de mains qui pénétrèrent dans la chambre de la Reine et certainement jusque dans son cœur. C'était à qui toucherait l'enfant, on l'adorait. Le baptême s'est fait à trois heures après-midi... On n'avait pas osé dire d'abord à la Reine que c'était un Dauphin, pour ne pas lui causer une émotion trop vive. Tout ce qui l'entourait se composait si bien, que la Reine, ne voyant autour d'elle que de la contrainte, crut que c'était une fille : « Vous voyez comme je suis raisonnable, je ne vous demande rien (1). » Ce que ne dit pas M. de Steding, car nul ne

(1) Lettre citée par M. Geffroy dans *Gustave III et la Cour de France*.

les entendit, ce sont les paroles émues du Roi. Se penchant vers sa femme : « Marie, je suis bien heureux, car vous m'avez donné un fils. »

La joie était universelle, bruyante, et la foule se portait à Versailles. « Les cris du peuple m'ont attendrie », raconte une personne de la Cour. Ces accents populaires allaient au cœur de la Reine, si accessible à la reconnaissance ; « donnez sans compter », suggérait-elle au Roi, ne fallait-il pas que son bonheur fît la joie des autres? Elle pense à toutes les mères, et fonde un hospice pour les pauvres femmes en couches. A celles qui n'ont que leurs bras pour réchauffer leurs enfants, elle envoie des berceaux, des layettes, des aliments, un rayon de vie dans la nudité des mansardes, et la Reine tenait surtout à ce que les dons fussent répandus avec discernement. — « La misère est grande, le froid va venir..., disait-elle à Madame Élisabeth. On est si heureux de faire le bien, mais plus heureux encore de le bien faire ! »

« Ma sœur Élisabeth aimait beaucoup les enfants. En eux elle voyait des anges », ajoutait Marie-Antoinette.

« J'ai vu ce matin, écrit Mme de Bombelles (1), notre petit Dauphin ; il se porte à merveille, il est très beau, et les folies du peuple sont toujours les mêmes. On ne rencontre dans les rues que violons, chansons et danses. Je trouve cela touchant et je ne connais pas, en vérité, de nation plus aimable que la nôtre. » En effet, on s'arrêtait et même sans se connaître on se parlait, on s'embrassait, les ennemis se réconciliaient, et des feux de joie étaient allumés sur toutes les places.

(2) Dame d'honneur de Madame Elisabeth. (29 octobre.)

Le 22 octobre, les théâtres furent ouverts et le « populaire » s'y précipita ; on connaît le goût du Parisien pour le spectacle, et ce jour-là les meilleurs artistes se firent entendre. Au Théâtre-Italien, Mme Belloni, habillée en fée, s'avance vers le parterre (qui assurément n'était pas un parterre de cravates blanches), — et chacun l'acclame lorsqu'elle chante :

Je suis fée et viens vous conter
Une grande nouvelle ;
Un fils de Roi vient d'enchanter
Tout un peuple fidèle.
Ce Dauphin que l'on va fêter
Au trône peut prétendre,
Qu'il soit tardif pour y monter,
Tardif pour en descendre !

V

LA REINE REND SES ACTIONS DE GRACES A NOTRE-DAME

Bonheur de Roi, joie des peuples; après les réceptions de Versailles, les fêtes à Paris. «Tout se prépare pour lundi ; on annonce que le Roi et la Reine iront à la capitale ce jour-là pour rendre grâces à Dieu. Les fenêtres se louent à des prix fous. »

Paris consacre tout, non seulement les arts, les lettres, mais les Rois; c'est un baptême, la voix maîtresse qui, au nom de la nation, reconnaît ou répudie. Ce Paris ardent s'anime, joyeux, enthousiaste, et prépare à ce front d'enfant une couronne bien autrement brillante, mais combien plus pesante, que celle de ses ancêtres. Royauté ! que ton prestige est grand et terrible ! En effet, avant de s'effondrer, le

trône gardait ses magnificences, et rien ne fut plus beau que sa manifestation devant le peuple ébloui et charmé (1). Mère, soyez fière, soyez bénie; en vous acclamant, ces foules adoptent votre fils, le déclarent pupille de la France et vont le jurer à l'autel.

Le Roi et la Reine pénètrent dans l'église de Notre-Dame, si large et si profonde que Dieu seul l'emplit de son immensité. Dans le chœur, à côté du Roi, Marie-Antoinette s'agenouille et se courbe, le cœur plein de foi; que demande-t-elle à Dieu? Protection, avenir, bonheur, gloire? sa pensée embrasse tout. Ces cœurs de mère, pétris de la moelle des lions et du miel des abeilles, sont tellement profonds pour aimer! si humbles dans la prière, si fermes dans l'espérance, si confiants sous la main de Dieu, si touchants et si forts dans leur amour; que le danger rend intrépides, que la douleur fait héroïques, sublimes devant la mort! Qui leur a ouvert ces profondeurs, donné ces fortes tendresses, ces abnégations, cette énergie? La maternité! illumination soudaine de l'intelligence. Reine ou simple femme, voilà ta couronne; en la tressant, combien d'épines s'y sont cachées!

(1) Lire dans l'ouvrage de M. Taine, t. II, p. 119, ce qu'il raconte du luxe et du nombre des courtisans à cette époque.

CHAPITRE V

LA PAIX AVEC L'ANGLETERRE

I

LA RÉINE ET LA PAIX

Si le bonheur maternel de Marie-Antoinette réjouissait son cœur, il n'absorbait pas son âme, et son esprit la portait au loin : l'année qui s'ouvrait devait décider du sort des armées. Voulant attirer la victoire dans leur camp, les Anglais votèrent cent millions d'extraordinaire. Nous aussi, nous la voulons, cette infidèle, et pour la subjuguer, tout lui est offert, officiers de mer et de terre, jusqu'au dernier soldat, sont prêts à verser leur sang.

Rappelé à son poste d'honneur, d'Estaing commande la flotte. Soixante-six vaisseaux de ligne attendent les ordres de départ. 80.000 hommes, conduits par La Fayette, furent transportés en Amérique. La France stupéfia l'Angleterre (1). « Digne de lui-même, Suffren immortalisa son nom et nos armes »; Rochambeau, Bougainville se signalent par des actes d'éclat. Sur la *Gloire*, le prince de Broglie illustre sa personne, son nom, sa race, sa patrie; sur la *Prudente*,

(1) *Mémoires de La Fayette*, t. II, p. 3. — Flassan, t. VII, p. 362.

est des Cars ; le duc de Lauzun (Biron), le baron de Montesquieu, M. de Beaumont, et combien d'autres, se couvrent de gloire. Par ces coups de vigueur, les États-Unis sont délivrés de la domination anglaise, les possessions hollandaises restituées, plusieurs colonies conquises par nous furent rendues à l'Espagne, et nos possessions dans l'Inde rentrent en notre pouvoir. Nous tressaillons encore, car le nerf patriotique vibre à travers les siècles : la gloire personnelle s'efface, seule la gloire nationale demeure.

Malgré de si grands succès, et malgré leurs échecs, les Anglais ne se rendaient pas encore, et la paix ne fut signée que le 3 septembre 1783 (1). Les conditions étaient dures pour la nation ennemie.

« Il est incroyable, écrivait Joseph II (2), que l'Angleterre fasse une paix aussi nuisible que honteuse. » Les termes de cet acte mémorable, ainsi que les avantages qui en résultèrent pour la France et ses alliés, sont consignés dans les ouvrages spéciaux (3), et ne trouveraient ici ni la place ni l'importance qu'ils méritent. Sans dépasser les limites où s'encadre l'histoire de Marie-Antoinette, on doit signaler le sentiment de fière nationalité qui la transportait, comme reine d'un État pacifié, comme épouse d'un roi que de tels actes illustrent, comme souveraine « du plus valeureux des peuples ». Si elle partage l'en-

(1) Garden, *Histoire des traités de paix*, t. IV, p. 339. — Conversation de lord Shelburne et du marquis de Bouillé.

(2) Arneth. Lettre à Léopold II, t. I, p. 146.

(3) *Histoire des troubles de l'Amérique anglaise*, par Soulis. — Flassan. Guérin, *Histoire de la dernière guerre*. — *Histoire de Suffren*, par M. Ch. Cunat.

thousiasme de la nation, nous la trouvons plus touchante assurément quand elle se repose dans la pensée que les malheurs de la guerre sont finis. Affranchie de ces craintes, Marie-Antoinette se rend avec la Cour dans la chapelle de Versailles où l'Église, qui consacre toutes les gloires, comme elle bénit toutes les joies, entonne le chant du *Te Deum*, magnifique prière au Dieu des nations.

L'action engendre l'action, et l'âme de la France s'ouvrit aux grandes choses ; Louis XVI proclama les principes de la liberté des mers, et la navigation fut assurée pour tous les peuples de l'Europe. Cette paix honorable rendait à notre patrie son influence en Europe et nous replaçait au rang d'où la faiblesse de Louis XV nous avait fait descendre ; Louis XVI jouissait par là d'une prééminence conforme à son caractère vertueux, celui d'un monarque modéré, puissant et pacificateur (1).

Cette suprématie inquiétait les États. Voilà donc cette puissance, l'Angleterre, qui tenait en balance la France, tombée. « La France, écrivait le grand-duc de Toscane, délivrée pour toujours de cet adversaire formidable, augmente par là du double, en force intrinsèque, son commerce, son autorité, son crédit et par conséquent la hauteur de son ton dans toute l'Europe ; enfin, c'est une étonnante et incroyable révolution ; reste à savoir ce que la Russie en dira. » C'était un triomphe, toutes les âmes en étaient, et lorsqu'ils rentrèrent en France, les combattants trouvèrent l'enthousiasme à la hauteur de leur héroïsme. Après avoir

(1) *Les corsaires confédérés et le droit des gens,* par M. Auguste Laugel. — *Revue des Deux Mondes,* 1er juillet 1864. — *Mémoires du prince de Beauvau,* p. 118; — *du comte de Ségur,* t. II, p. 7.

quitté le foyer et ses joies, l'atmosphère de Versailles et ses honneurs, ils retrouvaient de plus grands honneurs, le toit de famille plus cher encore; beaucoup revenaient meurtris, à jamais blessés. Qu'importe; ils revenaient à la France et à son ciel. Si l'on connaissait ces émotions! Les officiers de mer sentaient cela plus profondément encore. « Ces marins, on les vit recherchés à Versailles lorsqu'ils vantaient ce qu'ils avaient vu, les sites, les lois, les mœurs (1) »; et Marie-Antoinette leur fit un accueil particulièrement flatteur, car la loyauté de leur caractère plaisait à la loyauté du sien.

Elle tressaille à la vue du bailly de Suffren; ce qu'elle savait de la beauté, de l'énergie de sa nature, ce qu'il y avait en lui d'héroïque et de français, ce qu'il avait souffert, ceux qu'il avait vaincus, tout se réunissait pour l'émouvoir. Allant au devant de lui, elle le salua comme un roi, — mieux encore, — comme un héros. Prenant le Dauphin dans ses bras, elle l'élève à la hauteur du visage de Suffren, pour qu'il le baisât : « Mon fils, apprenez à entendre, afin de ne l'oublier jamais, le nom des héros défenseurs de votre patrie. » Rochambeau, Bougainville se trouvèrent récompensés par l'éloge et l'enthousiasme de la Reine. « Son cœur est aussi généreux que celui d'une Française. Jamais souveraine ne trouva d'accents plus nobles pour louer de nobles actions. »

(1) Droz, p. 376.

II

LE GRAND-DUC DE RUSSIE A VERSAILLES

« Peu de mois après la paix, disent les Mémoires (1), Paris fut inondé d'Anglais, qui furent comblés d'attentions, parce que nous avons toujours été une nation magnanime. » Plus grands que ceux-ci, des souverains viennent rendre hommage au Roi et à notre patrie. En 1777, nous avons vu l'empereur d'Autriche jaloux de la France. Aujourd'hui, le fils de Catherine II, Paul Ier, grand-duc de Russie, se rend à Versailles, sous le titre de comte du Nord; sa femme, de la maison des princes de Montbéliard, y parut avec le double attrait de la beauté et de la vertu.

L'éclat de la Cour de France, le nombre des courtisans, la majesté et la grâce de la Reine les frappèrent d'admiration. « Marie-Antoinette traita la comtesse du Nord comme si elle l'avait connue toute sa vie, s'informa de ses goûts, de ce qu'elle pouvait lui offrir. » Voulant distraire et honorer « *ces Nords* », comme les appelait la Reine, la Cour leur prodigua toutes ses pompes. « Un des plus beaux coups d'œil, dit encore Mme d'Oberkirch (2), c'est l'entrée de la famille royale au bal lorsque la Cour est réunie. C'est magnifique... Les toilettes étaient miraculeuses. La Reine, belle comme le jour, animait tout de son éclat. » Paris fêta aussi les étrangers et les retint au delà des limites d'abord fixées pour leur séjour. Lorsque la date de

(1) Tilly, p. 260.
(2) *Mémoires de Mme d'Oberkirch*, p. 241, 249.

leur départ fut arrivée, Paul Ier et la grande-duchesse avaient formé, avec le Roi et la Reine, une de ces amitiés d'où résulte l'union des États.

« Adieu, adieu, délicieuse France ! »

III

LE ROI DE SUÈDE A PARIS

« Salut ! ô belle France, pays des savants, des littérateurs, des poètes, salut à toi, leur mère ! »

Le roi de Suède, Gustave III, paraît à Versailles. C'était un cœur chaud, loyal, et une grande sympathie l'attachait bientôt à Louis XVI et à Marie-Antoinette. L'ambition de former une Cour à l'instar de la nôtre le détermina à quitter son royaume, comme si les froides natures du Nord pouvaient s'assimiler notre esprit, notre goût ; c'est là notre trait particulier, qui a ses ombres assurément, mais aussi son originalité ; voilà ce qui nous rend le peuple exceptionnel qu'on peut railler, qu'on a pu vaincre, mais qu'on ne peut ni renverser ni imiter.

Alerte d'esprit, désireux de tout connaître, aussi indépendant que Joseph II, Gustave III refusa le séjour du palais, et s'établit à Paris, dans un hôtel particulier, se faisant appeler prince de Haga. On le voyait partout, allant des hôpitaux aux musées, des hommes d'État aux artistes. Il demandait un tableau à notre peintre Horace Vernet, commandait aux architectes le plan d'un palais « dans le genre français », renouant avec Mmes de Boufflers et de La Marck ces relations d'esprit qui, nous l'avons vu,

l'avaient initié à la vie de la Cour, à son mouvement et à ses influences.

Gustave III arrivait à Versailles au moment où la France jouissait de tout son prestige. Ses conquêtes récentes, la pacification, le progrès des lettres, des arts, des sciences, tout lui était titre de gloire. « Si on veut faire attention à la différence des temps,— écrit M. de Tocqueville,— on se convaincra qu'à aucune des époques qui suivirent la Révolution la prospérité publique ne s'est développée plus rapidement que pendant les vingt années qui la précédèrent. »

Les contemporains avaient conscience de cette plénitude des forces nationales et en étaient fiers. « On remarquait,— dit M. de Ségur,— l'étonnante activité de l'agriculture, de l'industrie, du commerce, de la navigation, — les progrès rapides de notre littérature, de notre philosophie, de nos connaissances en chimie, en mécanique, en physique, enfin de tout ce qui peut perfectionner la civilisation d'un peuple en multipliant ses jouissances. »

Quoi de surprenant à ce que la Cour, la noblesse aient jeté vers l'avenir un regard d'orgueilleuse audace ? Recevant les souverains, les étonnant par ses lumières, les retenant par ses plaisirs, son esprit, cette société du XVIII^e^ siècle, la plus brillante et la plus développée, s'accoutumait à tous les hommages. Fixant l'attention des rois, faisant leur envie, donnant le ton aux Cours étrangères, ce monde élégant se savait maître infaillible. Époque charmante, quel éclat alors, mais aussi quelles menaces !

« La langue française, devenue la langue diplomatique, est par conséquent universelle; la Cour, le luxe, les spectacles,— jusqu'à nos vices,— étaient imités et recherchés. L'é-

lite des intelligences en Europe se trouvait entraînée par nos hardiesses d'esprit, lesquelles hardiesses donnaient à cette époque une activité et une surprenante fécondité... Tout tendait chez nous à un but sérieux. Le parti philosophique, qui marchait à une révolution, se voyait grossi par des hommes considérés, dont le but cependant n'avait rien de commun avec le leur. Les ducs de La Rochefoucauld, de Nivernais, de Beauvau et plusieurs autres exerçaient une grande influence sur ce qu'on appelait la bonne compagnie. Ils y introduisaient le goût des lettres et l'estime pour les sciences. Les femmes elles-mêmes abandonnent les miévreries et les futilités. » « Un article de morale, — disait Rousseau, — ne serait pas mieux discuté dans une société de philosophes que dans celle d'une jolie femme de Paris. On est étonné de la raison qu'il y a dans ces têtes folâtres. » — « Il y a cinq ans, remarque Mme de Genlis (1), je les avais laissées ne songeant qu'à leurs parures et à leurs soupers; je les retrouve toutes savantes et bel esprit; elles précisent tout ce qu'il y a à faire dans le beau monde. »

Séduit « au delà de tout », Gustave III s'écriait : « Quelle vivacité d'esprit ont les femmes pour concevoir les idées les plus hautes et quelle élégance pour les exprimer ! » Il comparait la « Cour et la ville », — deux mondes très différents, — deux mondes rivaux, — la supériorité de l'un, l'étonnante vitalité de l'autre. « Il y avait autant de distance entre le ton de la Cour et celui de la capitale qu'entre la société de Paris et celle de la province. »

(1) Tilly, p. 28, 233. — *Adèle et Théodore*, t. I, p. 312.

« A cette époque et dans ce monde existait une perfection de savoir-vivre qui étonne notre génération, élevée dans la rudesse de nos divisions de parti. »

Sur la scène française, Gluck et Piccini sont en rivalité. Viotti faisait de la musique avec un mélomane illustre, le frère du grand Frédéric, Henry de Prusse, qui « adorait Paris », où il vint, en 1784, sous le titre de comte de Oïel. En l'honneur du roi de Suède, l'Opéra donnait *Armide:* « salle magnifique, des pierreries, des fleurs, un ruissellement de lumières, la Reine belle à miracle, admirablement reçue. » Paris, Versailles, Fontainebleau, Trianon, tout était fête et spectacle pour l'étranger. « On n'a rien vu quand on n'a pas vu Versailles avant 1789. Louis XIV était toujours là... Tout le Paris élégant s'y rendait ; des chevaux, qu'on nomme des enragés, y vont et en reviennent en trois heures. Les voyages de la Cour ressemblent à la marche d'une armée. Jamais rien de plus brillant que les voyages de Fontainebleau de 1783 à 1785. La Reine était alors dans tout l'éclat de sa beauté et recevait d'amis de son choix et d'étrangers de distinction les hommages les plus empressés. On la regardait comme le plus bel ornement des fêtes qu'embellissait sa Cour. »

Elle encourageait les lettres, protégeait les arts, répandant beaucoup de bienfaits, ne désobligeant jamais personne... Ce fut à ce moment que Chateaubriand, tout jeune, vint à Versailles et aperçut Marie-Antoinette. — « Nous courûmes à la galerie pour nous trouver sur son passage lorsqu'elle reviendrait de la chapelle. Elle se montra bientôt et semblait enchantée de la vie (1). »

(1) *Mémoires d'outre-tombe,* t. I, p. 334, 336.

IV

MARIE-ANTOINETTE ET LE PROGRÈS UNIVERSEL

« Elle protégeait les lettres, encourageait les arts, — disait-on de Marie-Antoinette... Que la Reine approche d'elle Pierre Vernet, Cochin, Perronnet, il naîtra des merveilles. — Mirabeau sortant de prison, relevé par l'expiation, adresse à la Reine, — dont il admirait les vertus autant que la beauté, — une lettre pleine de feu. Il rêve pour elle une sorte de ministère des beaux-arts. Qu'elle achève le Louvre, forme la galerie du musée... Elle aime les arts... Elle serait adorée si elle voulait conduire ce département. — Mille bouches célébreraient ses louanges, mille écrivains les publieraient, et elle en obtiendrait la véritable célébrité. Quand la Reine désire une fête, cette fête forme le fond d'un opéra pour Paris (1). Elle attire Mozart, — fait jouer à Trianon le *Dormeur éveillé*, de Marmontel, mis en musique par Grétry ; — elle révolutionne le goût musical, l'élevant jusqu'à comprendre Gluck, jusqu'à le faire applaudir. »

Non seulement « l'art divin », mais la peinture était en faveur. A l'Exposition de 1784, Marie-Antoinette admire l'œuvre des maîtres. Les paysages de Joseph Vernet, « si charmants, éclatants de lumière et de vie », la retiennent

(1) *Mémoires du duc d'Aiguillon,* attribués à Mirabeau.

captivée. « C'est donc toujours vous, Monsieur Vernet, lui dit-elle avec grâce, qui faites la pluie et le beau temps. » A Horace Vernet, elle demande un tableau patriotique; au Salon de 1788, elle admire ce que nous admirons encore, — cette grande toile représentant un combat naval, — une autre, l'escadre qui rentre au port, — puis « la mer, étendue calme et profonde », l'Italie, la Provence au ciel ardent...

La Reine fait exécuter par David son portrait pour « M. Franklin », et veut que Mme Lebrun expose ses œuvres. L'architecture était aussi en progrès. Non loin du Luxembourg, qu'il habite, Monsieur fait construire le Théâtre-Français; d'une rive à l'autre de la Seine, des ponts sont jetés. » Paris voit s'accroître sa population, et le mouvement s'établit plus rapide de l'un et de l'autre côté du fleuve. L'École de médecine et l'École de chirurgie sont en construction; la Reine assiste aux succès de Soufflot, et approuve le plan de l'église de Sainte-Geneviève (Panthéon).

Dans cette gradation, Marie-Antoinette va toujours plus haut; de larges perspectives s'étendent devant son intelligence, et librement elle s'y engage. Jussieu intéresse son esprit, et Buffon, dont la vieillesse n'était pas sans grandeur, est l'objet de « ses respects ». Ducis et Marmontel lisaient à la Reine quelques fragments de leurs ouvrages. Elle protégeait l'abbé Delille, aimait à causer avec Gresset dont le Roi, disait-elle, « faisait le plus grand cas pour sa piété, ses vertus et ses talents ». Émue par l'infortune de Chamfort, Marie-Antoinette obtint pour lui une pension de 1,200 livres et, voulant le lui annoncer elle-même, elle le fait

appeler dans sa loge. « C'est le Roi qui vous l'offre sur sa cassette. »

La science, elle aussi, avait ses maîtres. Bailly, Lalande. On se porte aux cours de Lavoisier. Les ouvrages de Servan sont dans toutes les mains. « La société favorise les savants ; l'homme de lettres était distingué, comblé d'éloges. » En un mot, le siècle est dans son grand essor intellectuel.

Le goût du beau développe et élève le sens moral, et Marie-Antoinette en consacra le règne. M. de Montyon fonde le premier prix de vertu, — idée essentiellement française. — Cette création, observe un orateur, cause une satisfaction nouvelle; on crut à une innovation universelle. Le duc de Penthièvre, la princesse de Lamballe, l'auguste Reine Marie-Antoinette, cette Reine de tous les enchantements, de tous les héroïsmes, témoignaient avec éclat leur admiration (1).

On la voit aussi s'intéresser tendrement aux petits sourds-muets, dont l'instruction passait des mains de l'abbé de l'Épée à celles de l'abbé Sicard. « Monsieur, lui dit Marie-Antoinette, que ces enfants ne s'aperçoivent que le moins possible de tout ce qui leur manque; ma protection leur est assurée, puisque vous leur donnez la vôtre. » La maison des Jeunes Aveugles se construit et prospère sous l'intelligente direction de M. Haüy. La Reine encourage les réformes humanitaires. Assaini, agrandi, l'Hôtel-Dieu s'ouvrira désormais à toutes les infortunes; et les lits de la miséricorde sont multipliés ». Dans les quartiers

(1) Discours de M. de Salvandy, séance de l'Académie, 24 août 1854.

laborieux de Paris, hantés par la mort, s'élèvent de nombreux asiles pour l'enfance et la vieillesse ; inclinée vers toutes les misères, la Reine fonde à Versailles un hospice pour les femmes âgées, de toute province et de toute condition.

Pendant le rigoureux hiver de 1784, le Roi fait allumer de grands feux dans les cours du palais, et la Reine répand des aumônes considérables, écrivant aux comités de bienfaisance : « N'y regardez pas, jamais dépenses ne me furent plus agréables. » — Venant de si haut, l'exemple est tout puissant. « Un souffle d'humanité chaque jour plus pénétrant est venu attendrir les cœurs. On pense aux pauvres de Paris, et cet amour des pauvres s'est répandu dans la province. La pitié remplissait les âmes. Avant son départ (1), la duchesse de Bourbon, de sa maison de Petit-Bourg, allait voir ses pauvres chez eux et faisait l'envie de la Reine, qui lui témoignait ses regrets. « Je suis assez princesse, reprenait Mme de Bourbon, pour en avoir les honneurs et les prérogatives, et pas assez pour en avoir les charges. »

De ces nobles excitations du cœur, la Reine arrive au grand et s'associe à ce qui constitue la gloire du règne. Louis XVI relève les protestants, qu'une loi protège désormais ; le régime des prisons s'adoucit ; la *question*, horrible supplice, est abolie, les droits de mainmorte supprimés : « la féodalité s'évanouissait. » Accessible à tout ce qui est généreux, nous voyons la Reine encourager La Pérouse dans sa téméraire entreprise de porter aux tribus

(1) La duchesse de Bourbon, mère du duc d'Enghien, se sépara du duc de Bourbon, son mari, en 1780.

sauvages le bienfait de la civilisation et les lumières de la foi (1).

V

LA REINE ET PARMENTIER

Si Marie-Antoinette s'attachait aux succès des grandes œuvres du règne, elle porte également son attention sur un bienfaiteur de l'humanité. Celui-ci n'est pas un héros ni un seigneur; non. Comme blason, l'humble Parmentier tient en ses mains un bouquet de fleurs de pommes de terre..., et toute une journée la Reine porte ces fleurs à son corsage. Le Roi met à la disposition de Parmentier la plaine des Sablons et les terrains de Grenelle. Alors, à côté du maïs doré, la généreuse pomme de terre germe et fleurit; vienne la disette, on bravera la famine. N'est-ce pas une conquête?

VI

LES MONTGOLFIÈRES

A cette date, quelque chose d'extraordinaire, dépassant les rêves les plus fous, exaltant toutes les imaginations, frappa non seulement la Cour et la ville, mais la France entière. MM. de Montgolfier venaient d'inventer les ballons

(1) Relation de M. P. de Maigri.

aérostatiques ; d'abord incrédule, le peuple nia cette découverte.

Le 23 juin 1784, sur la terrasse du palais, tout Versailles attendait : la Reine et le Roi de Suède devaient assister au lancer du ballon, à l'enlèvement d'une *Montgolfière* qui, sur ses flancs, portait en lettres d'or les chiffres entrelacés de Marie-Antoinette et de Gustave III. A dix heures du matin, la route de Paris à Versailles était couverte de voitures. Tout ce qu'il y a de plus grand, de plus illustre, de plus savant dans la nation semblait s'être réuni comme de concert pour rendre un hommage solennel aux sciences sous les yeux de l'auguste Cour. Il y a cent trente mille spectateurs (1).

La Reine paraît dans sa tribune, et fait un signe. C'est — le lâchez tout ! — A ce geste, les câbles sont coupés, la « grande machine » prend son équilibre et, dégagée de ses entraves, s'élève lentement, offrant le plus surprenant des spectacles. Le domaine immense de l'air est conquis. Cette ascension est impossible à décrire. Quelques femmes se trouvent mal, des hommes semblent perdre la raison, et des milliers de voix saluent les voyageurs par des cris frénétiques. Après ce triomphe du génie sur la nature, chacun des spectateurs se trouva grandi (2).

Les têtes se montaient, et l'on croyait arriver jusqu'aux nuages, s'approcher du soleil, mesurer l'espace ; on ne parlait rien moins que de traverser la Manche, d'aller jusqu'en Amérique. — Le comte d'Artois, esprit français,

(1) *Les Ballons*, par Fulgence Marion. — *Description des influences aérostatiques de MM. de Montgolfier*, par Faujas de Saint-Fond.

(2) Fulgence Marion. — Faujas de Saint-Fond. Droz. — Ségur.

s'il en fût, s'élance dans le premier ballon qu'on éleva ensuite. Non moins téméraire, le duc de Chartres tenta l'entreprise; les ministres, une partie de la Cour, des foules compactes, enthousiastes, applaudissaient, transportées (1).

Des montgolfières! On en rêvait, et les femmes portèrent aussitôt des chapeaux de ce nom, et se coiffaient au *globe volant;* le suprême du genre fut la coiffure à l'air inflammable, chef-d'œuvre du goût. O têtes charmantes, cerveaux facilement inflammables!

Et pour fixer si belle invention, il sortit de la manufacture de Sèvres des assiettes et des tasses illustrées « au ballon ». On peignit des boutons d'habits émaillés, des pommes de cannes, des bijoux, des toiles, que sais-je? Tout semblait inflammable, car les choses les plus graves ont leur côté risible. Cependant, la science veut des victimes, et, pour vivre et grandir, il lui faut le baptême du sang; deux aéronautes trouvèrent la mort dans une de ces ascensions, et, très impressionnée par ce malheur, la Reine écrit aussitôt à la duchesse de Polignac : « J'ai appris dimanche les désastres du ballon. Je devais aller aujourd'hui à celui de Saint-Cloud, mais je ne compte plus en voir. »

Malgré cela, le mouvement se poursuit, et il semble que l'âge d'or va s'ouvrir pour la France; la puissance et le génie de l'homme ne voient plus de limites : tout par l'esprit, les victoires morales, et bientôt l'exaltation se manifeste. « Dans les salons de Paris, on entendait tout ce que

(1) Bachaumont, t. XXVI, p. 92, 101, 110 et suivantes; t. XXXVIII, p. 29.

l'imagination peut ajouter à la vérité, toutes les folies que peuvent créer les plus grandes fantaisies; car, même lorsque la science et la raison font les plus grands pas, la folie en profite pour étendre son empire... L'impossible ne paraissait plus un mot français (1). »

L'équilibre était rompu. La saine raison chavirait et les vapeurs de l'orgueil montaient au cerveau des plus forts. Aux croyances religieuses, — tant l'homme a besoin de foi, — succédait un mysticisme dangereux, aliment donné aux mes que tourmente l'infini. Cette ivresse d'imagination nduisit à d'extatiques élans, et des grandeurs de la foi, ces nes dévoyées tombèrent aux pratiques occultes. La secte s illuminés, établie en France depuis 1740, avait puissants adeptes, recherchant de magiques secrets. outant des hommes sans autorité, on vit les familles lus honorables adopter et répandre leurs idées; depuis 8, Mesmer passionnait la population parisienne par le nétisme animal, le *mesmérisme*. « Il guérissait les rables, ouvrait les yeux des aveugles, attirait chez lui Cour et la ville, et était appelé le sauveur du genre main (2). »

La Fayette et d'Espréménil, MM. de Jaucourt, de Choiul-Gouffier, de Chastellux, de Puységur, élève de Mesmer plus tard son rival (3), les hommes des plus nobles, des lus dignes, des femmes titrées de la Cour se rencontraient ans cette maison, qui bientôt éveilla l'attention. Mesmer onnait des séances de magnétisme : « hommes et femmes

(1) Ségur, p. 39. — Bachaumont, t. XXVI, p. 256, 258.
(2) M. de Guilhermy.
(3) Puységur découvrit le somnambulisme artificiel.

magnétisaient. » Mais Louis XVI mit des bornes à un engouement aussi dangereux en réunissant sept médecins chargés d'examiner « le système », et le docteur Franklin en fit partie ; excepté Jussieu, la commission se déclara contre le magnétisme animal, un pur charlatanisme destiné à tromper les gens crédules et ignorants (1).

La Reine se préoccupait d'une question aussi sérieuse ; car elle sentait que le « sieur Mesmer, mal vu à Vienne », et pour ainsi dire chassé, enseignait à Paris (non par philantrophie et par désintéressement) (2) sa funeste science. Sous cette impression de défiance, elle en parle à son frère Joseph, demandant conseil sur la conduite à tenir. « Vous êtes bien bon, lui écrivait-elle ensuite, d'avoir répondu à toutes mes importunités pour Mesmer ; excepté un petit nombre d'enthousiastes, tout le général pense ici comme vous... »

Elle se trompait. — L'optique des sommets fausse la vue, car les premiers révolutionnaires avaient été mesméristes passionnés ; mais tous n'étaient pas aussi avancés, et la plupart des jeunes gens de la Cour l'étaient par mode, désir de se faire remarquer. — « Les plaisanteries et les reproches, écrit M. de Ségur, ne nous manquaient pas. La Reine m'en fit un jour d'assez vifs et se plut à me raconter tous les traits qui pleuvaient sur nous. Vainement je voulus discuter, elle ne s'y prêta pas et me dit seulement : — Comment voulez-vous qu'on écoute vos folies, lorsque sept commissaires

(1) Rapport des commissaires chargés par le Roi de l'examen du magnétisme animal, 1784 ; Bailly, rapporteur. —Bachaumont. — La Fayette. — Franklin.

(2) Mesmer dut quitter Paris, en 1785, enrichi mais honni.

de l'Académie des sciences ont déclaré que votre magnétisme n'était que le produit d'une imagination exaltée ? »

VII

CAGLIOSTRO. — LES FRANCS-MAÇONS

Du magnétisme à la sorcellerie, la distance est courte et fut bientôt franchie; après Mesmer, Cagliostro, celui-ci regardé comme le thaumaturge de l'époque. Il ouvrait les mains, et l'or en ruisselait. — « C'est un misérable jongleur qui séduit les gens de Cour, leur persuadant qu'il avait assisté aux noces de Cana, à côté de Jésus-Christ (1). » Il avait été introduit dans la haute société de Paris par le cardinal de Rohan qui, l'ayant connu à Strasbourg, l'admettait à sa table et le faisait recevoir par sa famille. Dans le chapitre suivant, en plein scandale et débats du *Procès du Collier*, nous verrons ce grand seigneur, un prélat, asservi par le charlatan.

Ce *jongleur*, originaire de Sicile, de son nom véritable Joseph Balsamo, soutenait l'éclat de son existence avec l'argent du bavarois Weshaupt; ce dernier avait pour but d'établir en France la franc-maçonnerie, sur le modèle des sociétés secrètes d'Allemagne. Possesseur du secret des chevaliers de l'épée et des rose-croix, délégué des grands chefs, Cagliostro, le *prêtre du mystère*, exerçait un véritable empire sur les esprits disposés au merveilleux. Il dépassa

(1) Mme de Créqui, t. VI.

même sa mission, donnant à la morale un choc irréparable (1), et de Berlin, Mirabeau écrivait à son sujet : « Ce Cagliostro est en relations avec une société de personnes qui, par son moyen, veulent parvenir à un but très intéressant pour elles (2). »

En effet, charlatan du grand monde, Cagliostro apportait d'Allemagne, dans un pli de son manteau de sorcier, les secrets de la franc-maçonnerie; cette institution existait déjà en France comme œuvre philanthropique, sorte de société de secours mutuels, et le duc de Chartres, chef du Grand-Orient, avait fait recevoir dans cette société le jeune comte d'Artois (1777). Les princes du sang étaient francs-maçons, tous les plus nobles de la Cour; les femmes elles-mêmes, Mme de Lamballe, religieuse et sensée, en faisaient partie. Les personnes qui s'y trouvaient engagées adoptaient des jeunes filles, les dotant, les mariant, et s'occupaient des pauvres et des vieillards. La Reine, dont le père et la mère avaient été francs-maçons, ne désapprouva pas tout d'abord ce mouvement; mais bientôt cette association se transforma, s'étendit considérablement, et devint ces sociétés secrètes que nous connaissons tous et que bientôt elle redouta. « On pourrait faire du bien sans tant de cérémonie, disait la Reine à Mme de Lamballe, et ce bien ne se ferait-il pas mieux au nom de la religion? »

On le voit, cette époque est grande, mais terrible. Il y avait une foule de choses nobles, élevées, héroïques; une

(1) Mémoire pour le comte de Cagliostro, dans la *Collection des mémoires relatifs à l'affaire du Collier*. Edition de 1787. — Mme de Reck, *Mémoire sur Cagliostro*, à Mittau. — Rabison, *Preuve des conspirations contre les religions et les gouvernements d'Europe*.

(2) Lettre sur Cagliostro et Lavater.

réunion considérable de grands personnages, soldats, marins, savants, inventeurs, littérateurs. On voit partout Marie-Antoinette les appeler, leur applaudir, les encourager. Mais, à côté, il y avait des hommes dangereux, les francs-maçons, Mesmer, Cagliostro, et combien d'autres ! en un mot, tout ce qu'il fallait pour préparer et accomplir une révolution. Or, — chose admirable, — malgré les entraînements de la foule, on voit Marie-Antoinette résister, deviner en quelque sorte le péril et refuser de s'y laisser entraîner. C'est là peut-être ce qu'il y a de plus remarquable, à ce moment, dans cette société française, et achève de donner, par ce dernier trait, leur charme supérieur à ces beaux jours qui vont finir.

LIVRE IV

LA REINE AVANT LA RÉVOLUTION

CHAPITRE PREMIER

LE COLLIER

I

PORTRAIT MORAL DE LA REINE

La vie de Marie-Antoinette se divise en deux périodes distinctes. La première, très éclatante, — la seconde plus noble, infiniment supérieure. Désormais, toucher à cette histoire, c'est toucher à l'histoire de son âme.

Marie-Antoinette arrive en France âgée de quatorze ans, ayant les dons de la personne, de la naissance, de l'esprit et du cœur, riche de toutes les espérances, et la population enthousiaste l'acclame dès son avènement. Un règne brillant, de belles choses accomplies, les grands hommes connus et honorés, la paix donnée : telle est la surface splendide de quinze années de vie royale.

Aujourd'hui, Marie-Antoinette a trente ans. Entrée dans la maturité de la vie, elle jette un regard sur sa jeunesse : de ses premières ardeurs, de ses illusions, il lui reste un désenchantement sans nom. « Avoir vécu dans le vide et le rien ; arracher une heure de vrai bonheur aux heures de chaque jour ; s'attacher et se tromper ; se confier et se voir trahie ; faire abnégation de ses goûts ; vivre loin de sa patrie, se voir suspectée sans raison ; tout sacrifier et ne compter sur rien : quelle aridité !... Sans mon mari que j'aime bien, et mes enfants que j'adore, je préfèrerais le cloître à la Cour. » Elle pleurait en disant ces choses échappées à l'amertume du cœur ; hachant ses paroles, les précipitant, les regrettant sans pouvoir les retenir. Dans la soudaineté de cet épanchement violent, la Reine ajoutait une confidence à une confidence, oubliant, dans cet abandon unique, la réserve si longtemps observée. C'était à Trianon, au commencement d'une nuit très pure, assise à côté d'une des femmes les plus vertueuses et la meilleure de la Cour (1).

Ces quinze années écoulées, pendant lesquelles, — affirme le prince de Ligne, — la Reine n'eut pas une journée parfaitement heureuse, — forment le passé de Marie-Antoinette. Entrons avec elle dans le présent, déjà plein de menaces ; de 1785, époque où nous sommes arrivés, jusqu'en 1793, année de sa mort, un travail de progrès transforma le moral de Marie-Antoinette, éleva son caractère au niveau des plus fermes. — « Il n'y a qu'un homme auprès du

(1) Conversation rapportée par la marquise de G... Papiers de famille et autographes composant un *Livre de raison*, absolument authentique. — La partie concernant la Reine est textuelle, mais non intégrale, la réserve ayant paru nécessaire.

Roi, dit Mirabeau, et cet homme, c'est la Reine. »

Avant d'atteindre ces sommets que rend accessibles le seul excès de la douleur, Marie-Antoinette devait connaître toutes les infortunes. — N'est-ce pas une infortune pour l'esprit que de rester dans le médiocre, où le retiennent des influences amoindrissantes ?

II

ACTION REGRETTABLE DE LA REINE

Pour elle, la lutte est incessante, insupportables l'obsession, les exigences de ceux qu'elle aime et qui la perdent. Aujourd'hui, c'est la coterie Polignac qui se promet de faire entrer Calonne au conseil. « Quoi ! ce drôle ! » — dit la Reine, qu'on trouve récalcitrante. A l'insu des amis de la favorite, Marie-Antoinette soutient la candidature de M. d'Ormesson, honnête homme, mais trop jeune : il ne dura pas ; sa démission acceptée, l'arène s'ouvrit de rechef aux fauves de l'intrigue.

En vain M. de Castries proposa le rappel de Necker. L'abbé de Vermond, conseiller de la Reine, et qui la conseillait si mal, lui suggéra de faire nommer Loménie de Brienne. Refusé par le Roi, méprisé de la Reine, son éloignement sembla définitif. « Le siècle n'est pas fécond en grands hommes », — écrit Frédéric II. — Non seulement le génie manquait, mais l'intégrité du caractère. Une telle infériorité favorisa Calonne, et « la Reine perdit bientôt de son antipathie pour lui (1) ».

(1) Augeard, p. 120, 121 et suiv. — Vicq d'Azir. — L'abbé Rozier.

Du comte d'Artois au grave Vergennes, toute la Cour était pour lui, ce qui engagea Marie-Antoinette dans l'incroyable intrigue devant porter au contrôle général cet homme si peu digne (1783). Comme début, Louis XVI paya ses dettes, 230.000 fr. (1). Cela promettait.

L'arrivée de Calonne au pouvoir sembla relever le crédit. Des emprunts considérables, aussitôt couverts que votés; les impôts acceptés, les rentes payées, firent cesser les murmures. Le public étonné crut un instant avoir un administrateur prévoyant et loyal ; la Cour surtout était dans l'allégresse; si les princes avaient des dettes, il les payait, si les femmes sollicitaient des grâces (et l'on sait qu'elles ne s'en privaient pas), ces grâces étaient accordées ou promises. Autre mérite, il aimait le plaisir, avait du faste et de la prodigalité. C'était « un enchanteur ».

Non seulement Calonne enchantait les hommes, mais il les aveuglait, car lui seul pouvait mesurer le gouffre que les dissipateurs creusaient chaque jour davantage. Plus de réformes, plus de craintes; aussi ce fut une folie de plaisirs, quelque chose d'effroyable, et les maisons où l'on s'amusait étaient seules recherchées. « Toute la France accourait chez Mme de Polignac, trois jours par semaine; pendant ces soixante-douze heures, ballet général : entre qui veut, dîne qui veut, soupe qui veut. » « Il faut voir, dit le prince de Ligne (2), comme la racaille des courtisans y foisonne. Les quatre autres jours de la semaine, la porte n'est ouverte qu'aux favoris. » A Chantilly, chez le prince de Condé, le

(1) Vicq d'Azir. — Abbé Rozier. — Comte de Ségur, t. I, p. 115. — Droz, p. 400 et suivantes.

(2) Conversation avec le chevalier de Lille.

tourbillon est excessif. — Fêtes sur l'eau, spectacles, féeries, concerts. Sortant de là, le comte d'Artois emmène « son monde » souper, jouer et danser au Temple. Faites donc abattre cette sombre tour, lui disait la Reine, comme si les larmes qui devaient tomber là eussent déjà alourdi son cœur et meurtri ses paupières.

III

BEAUMARCHAIS A LA COUR

On recherchait les délicats plaisirs de l'esprit : « De l'imprévu, de la finesse », disaient les jeunes femmes ; « du nouveau, de la satire », ajoutaient les blasés. De la satire ! On allait en trouver, comme à un mets de haut goût présenté par un observateur hardi ; recherché par la société qui le protégeait en l'humiliant, Beaumarchais en saisit les ridicules et les représenta sous la forme satirique d'une pièce de théâtre, la *Folle journée ou le Mariage de Figaro*. « Monstrueuse et plaisante », cette pièce obtint un véritable succès de lecture chez la maréchale de Richelieu et Mme de Lamballe. La Reine, le comte d'Artois et le duc de Chartres demandaient instamment au Roi de la laisser représenter (1). Mais Louis XVI refusa. « Eh bien ! moi, reprit l'auteur, je jure de faire jouer ma pièce dans le chœur de Notre-Dame. »

Si la scène du palais de Versailles lui était interdite, on en trouva cinquante, et ce fut à Gennevilliers, chez le marquis

(1) *Beaumarchais et son temps*, t. II, p. 297. — *Histoire de Beaumarchais*, publiée par Maurice Tourneur, 1888

de Vaudreuil, qu'eut lieu la première représentation. « C'est irrésistible, disaient les uns, adorable, affirmait le comte de Provence. » Très intéressée, Marie-Antoinette, renouvela ses instances auprès du Roi, et la permission de jouer le *Mariage de Figaro* à la Comédie-Française fut enfin accordée (1784). « On fit queue dès huit heures du matin (1). On ne fut pas plus humble, plus empressé et plus hardi pour obtenir une grâce de la Cour, que ne l'étaient nos jeunes courtisans pour s'assurer une place. La salle, éclairée par le système Quinquet (2), était éblouissante de lumières, de femmes parées; le comte de Provence était en grande loge et les plus grandes dames dînèrent dans les loges des actrices; la garde fut dispersée, les portes enfoncées. « Il y a quelque chose de plus fou que ma pièce, s'écria Beaumarchais, c'est son succès. » Il jugeait ses contemporains, qui, eux-mêmes, se condamnaient en l'applaudissant.

A ces heureux du jour, il fallait des jouissances variées, et les plaisirs de vanité tenaient une grande place dans le programme. En ce temps-là comme au nôtre, l'amour de l'or, cet or qui donne tant de jouissances, démoralisait la société.

(1) Œuvre inédite de Franklin, 1817, p. 173. — *Correspondance de Grimm.*— *Histoire de Louis XVIII*, p. 6.— Bachaumont. — La Harpe.

(2) Invention d'Argant, perfectionnée par Quinquet. — Ce système dura jusqu'à l'éclairage au gaz.

IV

LE PRINCE DE GUÉMÉNÉE

La fortune transmise par héritage ne suffit plus à des goûts aussi effrénés; et cette fortune, on la parie, on la joue sur une carte, sur un cheval, et des jeux de hasard on arrive aux jeux de bourse. Comme les grands seigneurs de Rome, les plus nobles ne dédaignent pas le trafic; ils ont l'esprit de négoce, quelquefois même du négoce illégal... « Je fais des billets, disait l'un d'eux, je les passe et... je ne les paye pas.» « Une honnête femme fait en six mois 70.000 fr. de dettes (1). »

On n'était pas surpris de rencontrer un visage d'usurier dans les plus grandes maisons. « Une des manies les plus tranchées de ce temps est de se ruiner en tout et sur tout.» Aussi personne ne fut révolté de voir un prince de vieille souche déposer la couronne de ses aïeux dans son coffre de banquier; c'est une enseigne; elle est bonne. L'argent afflue, car le nom est un capital qui doit rapporter. Ce financier est le prince de Guéménée, que le Roi appelait « son cousin ». Fils dégénéré d'une race fière, il fait une faillite de trente quatre millions! — « Une faillite, qu'est-ce que c'est? » — demandent les femmes de la Cour. Une faillite *de ce genre*, eh bien! c'est le déshonneur, une de ces fautes qui, une fois tombée dans la vie d'un homme, le couvre d'opprobre; il ne s'en relève jamais. « Avoir em-

(1) *Mémoires de Mme de La Rochejaquelein.* — Mme de Genlis, *Souvenirs de Félicie*, p. 80. — *Théâtre d'éducation*, t. II, p. 367.

prunté à des domestiques, à des ouvriers, à de pauvres gens qui se trouvent sans pain, il mériterait d'être interdit et dégradé de noblesse, lui, le prince de Guéménée, le premier seigneur de France (1). » Cet homme déchu se sauva. Poursuivi, arrêté en Bourgogne, il fut enfermé au château de Dijon; là, on le vit s'enivrer avec les gendarmes !

Louis XVI, les familles de Rohan et de Soubise comblèrent l'énorme passif du prince. Sa femme, que nous avons vue gouvernante des Enfants de France, abandonna très noblement ses biens pour sauver l'honneur du nom et se vit contrainte, après ce scandale, de se démettre de ses charges à la Cour (2).

Le parent de ce prince était le cardinal de Rohan, que nous connaissons déjà et que nous allons retrouver dans un scandale plus considérable encore. Avec une vanité « imbécile », il osa dire : « Il n'y a qu'un souverain ou un Rohan qui puisse faire une telle faillite. » C'est ainsi qu'on traitait la question d'honneur et de famille.

De même qu'après le *Mariage de Figaro* les femmes portèrent les boucles à la *Chérubin*, aujourd'hui elles arborent les chapeaux à la caisse d'escompte, c'est-à-dire sans fond ; bien plus, le cardinal de Rohan plaisantait avec les courtisans de leur nouvelle coiffure à la *débâcle*. Par son peu de sympathie pour cette famille, la Reine fut assez indifférente à ce qui égayait la Cour, après l'avoir ré-

(1) Mme de Créqui, t. VI, p. 165.

(2) Sous l'Empire, le prince de Talleyrand proposa à la princesse de Guéménée le titre de surintendante de la maison de l'impératrice Joséphine ; — allez dire à l'Empereur, répondit-elle, que le duc d'Enghien était mon cousin.

voltée, et elle fit donner à Mme de Polignac la charge qu'abandonnait Mme de Guéménée. Les murmures que souleva cette nomination étaient assez justes, quand on sait le manque de consistance du duc de Polignac, l'incapacité de la duchesse et leur élévation due à la seule préférence.

Un autre grief contre la Reine fit oublier cette faveur, Louis XVI acheta pour elle la terre de Saint-Cloud et la paya neuf millions. « Comment, disent les Parisiens, nous mourons de faim, et la Reine nous prend neuf millions! » Tous les dimanches, la foule se portait à Saint-Cloud : « Allons voir jouer les eaux et l'Autrichienne ; » mais le bruit de ces chutes d'eau devait se perdre dans une bien autre tempête : soit en romans ou en pamphlets, ce sujet, *le procès du collier*, a éveillé toutes les curiosités, prêté aux plus extrêmes interprétations (1).

V

LE PROCÈS DU COLLIER

« Le 15 août 1785, — lit-on dans les chroniques, — à onze heures du matin, le prince de Rohan, grand aumônier de France, revêtu de ses habits pontificaux et au moment où il entrait dans la chapelle pour célébrer la fête du jour, fut arrêté par ordre du Roi. »

De Versailles à Paris, de Paris aux provinces et à l'étranger, le bruit d'un tel fait se répandit avec la rapidité de

(1) L'ouvrage le plus exact et le plus intéressant est celui de M. Em. Campardon, intitulé : *Le procès du Collier*. Paris, 1865.

l'éclair. « Ce n'est qu'en France, écrivait un souverain (1), qu'on peut voir un archevêque-cardinal, grand aumônier du Roi, arrêté comme faussaire. » Pour connaître les causes de cette arrestation, il faut remonter deux ans plus haut, en 1783, moment où se tendirent les premiers fils de cette trame qui devait envelopper dans d'obscurs replis les deux grandes forces morales d'un État : l'honneur d'un prince de l'Église, et l'honneur de la personne royale.

Dans ce drame singulier, on doit considérer deux acteurs principaux : le prince de Rohan et la comtesse de Lamotte ; Cagliostro et les autres ne sont que des comparses.

VI

LE CARDINAL DE ROHAN

Le prince de Rohan nous est connu. Sa fatuité, les désordres de sa vie furent le motif des réclamations incessantes de Marie-Thérèse ; dès l'an 1775, la Reine l'avait jugé : « Il est le scandale de l'Église. »

Si, depuis cette époque, l'âge n'avait pas mûri l'esprit du prince de Rohan, le temps respectait sa personne. « A cinquante ans, disent les contemporains (2), il avait encore une figure agréable ; ses manières étaient trop lestes pour son état ; il n'était rien de ce qu'il devait être, mais il était

(1) Arneth. Léopold II à l'empereur d'Autriche, 1, 298.

(2) Correspondance de Marie-Thérèse, Marie-Antoinette et Mercy, — Mme de Genlis. — *Gœthe*, t. I, p. 399. — *Mémoires de Marmontel.* — Archives nationales, papiers du Comité ecclésiastique, cartons 10, 11. — Georgel, t. II, p. 143. — Correspondance secrète.

aimable autant qu'on peut l'être hors de sa place et de son caractère. Ses discours ne trahissaient que trop les égarements de sa jeunesse et ne présageaient, pour son âge mûr, que des fautes, des malheurs et des ridicules. » — Il était étourdi et prodigue. — Possesseur de riches abbayes, il affirmait qu'un galant homme ne pouvait vivre avec douze cent mille francs de rentes. Payant ses *désordres* avec l'argent destiné aux pauvres et considérablement endetté, il avait des compromis avec ses créanciers aussi bien qu'avec sa conscience. Ame sans grandeur, caractère sans beauté, le prince de Rohan, « dont l'esprit était troublé par une vanité démesurée avait conçu pour la charmante Reine les sentiments les plus audacieux. » La femme qui allait le perdre en se perdant elle-même devait entretenir ces rêves, exciter son ambition, qui était de se rendre la Reine favorable.

VII

LA COMTESSE DE LA MOTTE

Cette femme qui le perdit, Jeanne de Remy-Valois, était la descendante illégitime de Henri de Valois. Son enfance s'écoula dans l'obscurité et la misère, et lorsque M^me^ de Boulainvilliers arracha sa jeunesse à si dure existence, elle avait le germe de tous les vices. A dix-huit ans, après avoir déshonoré le foyer de sa bienfaitrice, elle épousa un officier subalterne, M. de La Motte, n'ayant ni fortune, ni famille, ni avenir, et dont le régiment se trouvait à Bar-sur-Aube, résidence de M^me^ de Boulainvilliers. La chétive existence

que M. de La Motte offrit à sa femme ne pouvait satisfaire une nature aussi fatalement douée, aussi ardente.

Peu de temps après son mariage, elle quitte furtivement Bar-sur-Aube et vient à Paris habiter, rue de la Verrerie, une « maison garnie, d'humble aspect ». Non loin de là, rue Saint-Claude, demeurait l'homme à la mode, Cagliostro, qui occupait avec sa femme, — la divine Feliciani, — Italienne de la plus grande beauté, un petit hôtel de bonne apparence. Cet hôtel était lui-même très rapproché du palais épiscopal (1) de l'évêque de Strasbourg, dont le prince de Rohan était coadjuteur. Résidant souvent hors de son diocèse, le prince de Rohan vivait à Paris dans les splendeurs du luxe, au sein même d'un quartier de travail, au milieu des rues entre-croisées du Temple; ainsi, le hasard réunissait dans le même centre les trois personnes qui devaient donner au procès du Collier un si fâcheux retentissement.

La vie obscure de M^me^ de La Motte ne pouvait durer. Armée de ses titres comme d'un pavillon, frappant à toutes les portes, éconduite par M^me^ du Barry, elle obtint du Roi, au moyen de la comtesse de Provence, une pension de 1.200 francs. S'enhardissant, l'aventurière tenta un assaut contre le palais épiscopal, que la rumeur publique disait être de facile accès.

Humain, grand seigneur, le cardinal fit remettre à l'intrigante de petites sommes qui bientôt formèrent un chiffre; il la vit, elle dut l'intéresser; habilement elle s'effaça, se fit désirer et reparut bientôt; enfin, un vil

(1) Aujourd'hui Imprimerie nationale.

manège pour s'insinuer dans la pensée de ce faible prince.

Plusieurs chroniqueurs affirment qu'elle pénétra jusqu'à la Reine. — Non, ses manœuvres à Versailles aboutirent à des rapports avec des subalternes. Souple et rusée, se montrant bonne femme, elle questionnait les gens sur les goûts de la Reine, ses habitudes. « Votre maîtresse me plaît fort. » Par un commis aux écritures, elle parcourut le registre d'Augeard (1), dont Marie-Antoinette approuvait les comptes par sa signature. Mme de La Motte n'avait pas l'air d'y attacher d'importance ; « les femmes sont curieuses, moi la première. » Et son rire frais et naïf éclatait, charmant.

Elle-même était charmante. Sans avoir l'éclat de la beauté, Jeanne de Valois possédait toutes les grâces de la jeunesse et de la physionomie (2). Par les dons du prince, elle secouait le manteau de noire misère qui la blessait et, libérée de cet humiliant souci, relevait sa beauté par ces atours qui font briller les femmes.

VIII

LES COMPLICES DE Mme DE LA MOTTE

Visant plusieurs buts à la fois, Mme de La Motte sut intéresser à sa situation un religieux minime, le père Lotte; l'assurant qu'étant liée avec le grand aumônier de la couronne, elle lui promettait, à lui, « l'humble Père, » qu'il prêcherait devant le Roi. Jamais rien d'aussi ambitieux

(1) Secrétaire des commandements de la Reine.
(2) *Mémoires de Sanson.* — Georgel.

n'avait remué le cerveau du pauvre moine, dont l'esprit, une fois enflammé, ne rêva plus que le retentissement de sa parole dans la chaire de Versailles.

Mme de La Motte flattait sa vanité ; saisi par ce petit côté, le père Lotte se montra tout dévoué à l'intrigante, lui fournit des subsides, les renouvela, bien mieux, lui donna sa protection, celle d'un prêtre jusque-là sans reproche. Cette condescendance servit Mme de La Motte ; non contente d'en imposer à ce brave homme, elle devint la charmeresse des amis de son mari, pauvres hères faciles à tromper ; l'un d'eux, Réteaux de Villette, l'aima passionnément, sans la subjuguer. — Ces femmes-là n'aiment jamais. — Il devint son esclave, en attendant qu'elle en fît son complice.

S'ils n'étaient pas à dédaigner, ces minces succès ne pouvaient suffire à Mme de La Motte ; la faim de l'or est le plus terrible des appétits. Elle rechercha donc Cagliostro, ce charlatan qui jonglait avec les diamants et les blasons, et qui devait être jonglé lui-même par une main bien autrement habile et dure.

Pendant que ces liens peu honorables se serraient dans l'ombre (1783 à 1784), Marie-Antoinette continuait, à Versailles, son existence de vaine et pénible représentation, où s'use le meilleur de la vie. Ainsi que nous l'avons vu, les joies de la maternité l'avaient détachée des frivolités, naguère tant recherchées, la Reine se parait moins. « Elle ne s'habille plus qu'aux grandes réceptions. » Non que le fier langage de la Cornélie antique fût le sien, et que son fils devînt son seul ornement, mais elle pensait davantage, différemment, quelque chose de plus grave indiquait le travail de la réflexion ; ces nuances

échappaient au public, seuls le comte de Mercy, l'abbé de Vermond les remarquaient, se les communiquaient. « Elle devient trop sérieuse », eut-on le droit de répéter quand on vit la Reine refuser au Roi, pour la troisième fois, le collier de diamants dont nous avons déjà parlé. — « Elle l'admira, dit un courtisan (1), sans avoir néanmoins le désir de le posséder. »

C'était un joyau merveilleux, commandé par Louis XV, en 1773, pour Mme du Barry ; — la mort du Roi, la retraite de la favorite précédèrent l'achèvement du travail ; sa valeur (dix-huit cent mille francs), le nombre aussi bien que le volume et la blancheur des diamants, la perfection de la monture en firent une œuvre exceptionnelle, de défaite impossible. Les joailliers de la couronne, Bœhmer et Bassange, lassés par les refus répétés de Marie-Antoinette, le proposent, mais en vain, à plusieurs Cours étrangères ; la faillite est inévitable. Alors on les voit renouveler leurs instances auprès de la Reine, qui de nouveau les congédia, disant qu'elle n'aime plus les diamants.

La Cour ressemble à une petite ville, et bientôt Versailles connut cette histoire que l'on pourrait appeler la légende dorée. Chacun s'empressa pour voir ce fameux collier, et *tout Paris* se rendit dans la boutique de Bœhmer, sombre écrin d'une telle merveille. Mme de La Motte voulut, elle aussi, admirer le bijou. Ce n'est pas l'éclat des brillants qui enflamme sa convoitise, mais leur valeur intrinsèque, et, de ces diamants incomparables « jaillit une étincelle qui causa le plus désastreux incendie (2) ». Une

(1) Besenval, II, 164.
(2) Georgel, t. II, p. 36.

pensée, sans forme encore, traverse le cerveau de l'aventurière. Un mirage d'or la fascine, l'idée prend corps, elle possédera le bijou, comment? — Elle n'en sait rien, mais elle le possédera et, dans une intensité de calcul, elle imagine le plus étrange de tous les drames.

Peu de temps après, Mme de La Motte loue à Versailles, dans un hôtel de la place Dauphine, un appartement assez vaste, le fait meubler avec recherche, y passe des journées que ses amis croient employées au palais.

IX

INTRIGUES OUVERTES

« J'ai vu la Reine, dit un jour la comtesse de La Motte au prince de Rohan, et j'ai eu le bonheur de mériter ses bontés. » Parler à la Reine, la voir, tel était le rêve jusque-là irréalisable du prince de Rohan.

La pierre de fondation ainsi posée, l'édifice va grandir. Cette femme aveugla complètement le prince, par trop naïf; avec une crédulité qui, assurément, n'est pas de la candeur, une fatuité inexplicable, il accepta ce qu'elle voulait qu'il crût; c'étaient chaque jour, et avec quel charme d'esprit, une habileté rare, la description d'une fête, la toilette de la Reine, ses mots heureux, sa bienveillance; ainsi, elle excitait, dans l'âme exaltée du prince, des sentiments qui le troublaient davantage. C'était aux soupers offerts par la comtesse au prince de Rohan et à Cagliostro, que l'habile comédienne attisait ces feux, déjà

trop ardents. J'ai incidemment placé votre nom, mon prince, dit un soir Mme de La Motte.

Quelques jours après, elle revient sur ce sujet brûlant. « La Reine demande au prince de Rohan sa justification par écrit. » Une indicible émotion fait battre son cœur. Il écrit « des pages et des pages » que Mme de La Motte emporte aussitôt. La reconnaissance du prince fut sans bornes; généreux hier, il devient prodigue. Bientôt s'établit une correspondance entre la Reine et le prince; langage de flamme des deux côtés, emportement de passion de la part de Rohan; de la Reine, passion transparente, voilée, en raison du danger.

Au cours de cet échange de lettres, Mme de La Motte vit plus à l'écart, et se réserve des loisirs que partage Réteaux de Villette. Tous deux imitaient l'écriture de Marie-Antoinette et composaient ces billets qui rendaient si orgueilleux le grand seigneur abusé. Il serait trop long et surtout trop pénible d'entrer dans les détails de cette intrigue; car certains mots blessent les esprits délicats. Ce manège durait depuis des mois, excitait de plus en plus l'esprit du prince. Un jour la Reine lui demande 60.000 francs « pour obliger une noble famille dans l'embarras ». Quelle faveur! Ces 60.000 francs, que le prince ne possède pas, lui sont prêtés, *au nom de la Reine*, par un juif nommé *Cerf*; créancier de la couronne, quel titre pour un fils d'Israël?

Ainsi tombait ce nom royal, non seulement dans l'arrière-boutique des usuriers, mais dans les antichambres, où les secrétaires plaisantaient lâchement de la passion de Rohan et du crime de la Reine! Réteaux et le charlatan attribuaient cette conquête superbe à Mme de La Motte,

et l'admiraient davantage. Flattée par ces petits esprits courbés, cette femme, ce lâche cœur, poursuivait son œuvre avec une audace, un aplomb que seul égalait son succès.

Les demandes d'argent se renouvelant, le prince multiplia ses emprunts et dut s'entendre avec un banquier de la place Vendôme, Baudart de Saint-James; ainsi, on arriva à des sommes considérables (1) et cet or tombait dans un gouffre insondable, les mains avides de M^me^ de La Motte; pour les âmes cupides, il n'est pas de vil argent.

Alors, elle acheta une maison, rue Neuve-Saint-Gilles; il y eut quinze chevaux à l'écurie, sept carrosses sous la remise; une légion de valets, des maîtres d'hôtel, un suisse, deux secrétaires.

Les fonctions de ceux-ci ne sont pas des sinécures. Le premier en titre, Réteaux, « *fait* » les écritures, compose les doux billets, art délicat. Le second, le père Lotte, homme timoré, de nature sincère et bonne, crédule par conséquent, innocemment porte ces billets au palais de Rohan; on le voyait toujours affairé, courant, rouge, haletant. La simple et honnête âme! Et c'est bien à cause de cela qu'il a été choisi; il ne s'étonne de rien, croit tout, obéit, va et vient, s'empresse malgré la lourdeur de sa personne; âge et embonpoint ne le gênent guère, « la chère dame » commande! Cependant, le doute, un doute terrible, s'éveille en lui, ces conciliabules entre le prince, « la chère dame » et Cagliostro, entretiens dont on l'exclut...; ce luxe, ces laquais parfumant les appartements de leur

(1) 203.720 livres.

maîtresse avec des encensoirs!... D'où vient tout cela? demandait-il.

« Je tiens tout cela » des bontés de la Reine, répond Mme de La Motte. Allez, mon bon père Lotte, vous verrez bientôt de nouvelles splendeurs. « Alors, Cagliostro portait un toast à *sa cygne, sa colombe*, — étrange colombe! L'arche où s'arrêta son vol n'était pas l'arche sainte. »

X

COUP DÉCISIF PORTÉ PAR Mme DE LA MOTTE

Sûre de sa victoire, non moins sûre de ses complices ou victimes, la comtesse de La Motte frappa les derniers coups; elle compose enfin la criminelle lettre dans laquelle Marie-Antoinette demande au prince de Rohan d'acheter, en son nom, mais en secret, le collier de diamants (10 janvier 1785). A cette nouvelle inattendue, le prince de Rohan fut transporté.

Le 29 janvier, les joailliers sont appelés à l'hôtel de Strasbourg, où le prince leur communique la lettre royale. La signature : *Marie-Antoinette de France*, ne les surprit pas, alors qu'elle signait toujours *Marie-Antoinette d'Autriche*. Cette inexactitude patente n'éveillant aucun soupçon, les termes de payement furent ainsi arrêtés : 30.000 livres à la livraison de l'écrin, et 400.000 de quatre mois en quatre mois jusqu'à complet acquittement de 1.600.000 livres. Quand on réfléchit à la duplicité, à l'avilissement des agents du crime ou à leur obscurité, on s'étonne que le

prince de Rohan se soit jeté dans cette boue. On se demande, pour l'excuser, si cette aberration n'était pas de la sénilité.

Le 30 janvier, le prince de Rohan devint acquéreur du collier et versa 30.000 livres; le même soir, il emporta la cassette à Versailles.

La mise en scène est préparée : aussitôt arrivé, le prince fut introduit par Mme de La Motte dans une chambre où se trouvait un cabinet vitré; il y entra et de là pouvait voir, sans être vu, ce qui allait se passer. Mme de La Motte, à qui il avait confié la cassette, attendit quelques instants; deux coups discrets sont frappés à la porte, qui, en s'ouvrant, donna passage à un homme revêtu de la livrée royale : « Au nom de la Reine », prononça-t-il. A cette parole de l'envoyé, Mme de La Motte lui remet la cassette; on le devine, ce domestique était Réteaux de Villette, l'homme à toutes fins. Si le prince ne trouvait pas le mot de l'énigme, décidément c'était un naïf.

Ainsi fut consommée l'œuvre. Pendant la marche de ce drame, les galantes épîtres de la Reine circulaient, la livrant aux plus vils soupçons, — tandis qu'elle apprenait à lire à sa fille, oubliait « les menaces qui étaient dans l'air », et secourait la grande misère occasionnée par le dur hiver de 1785.

La Reine abandonna ce qu'autrefois elle dépensait en chiffons et en bijoux, et fit ainsi triompher le devoir sur la fantaisie. Toute à sa bienfaisance, Marie-Antoinette donnait raison aux paroles de M. de Montyon, qui, parlant du prix qu'il fondait, ajoutait « que la charité, le sacrifice se rencontrent bien souvent chez les grands ». « Et si cette

charité, disait-on récemment (1), ne s'inscrit pas sur les registres de l'Académie française pour les prix de vertu, elle rayonne sur le grand livre de Dieu. »

Ainsi, d'un côté, une main toujours ouverte, et de l'autre, des mains sans cesse tendues, et jamais tendues en vain. Conséquente avec elle-même, la Reine laissa passer le carnaval sans donner le signal des fêtes, et cette année-là, dame Folie brisa ses grelots. « Marie-Antoinette ne se parait plus. » Si la Reine ne se parait plus, cependant on la voyait, en « grande représentation ». A la chapelle, le prince de Rohan l'observait, attendait un signe quelconque; devant sa persistance, dont elle ne soupçonnait pas le motif, Marie-Antoinette se fit plus hautaine, son dédain croissait en rapport de l'attitude moins digne.

Une telle rigueur ne laissa pas que d'étonner le prince. A son récit, Mme de La Motte recourut à la fécondité d'une imagination « endiablée ». Ici se place ce que, dans le procès, on appela l'*incident du bosquet*.

XI

L'INCIDENT DU BOSQUET

Dans les jardins du Palais-Royal, où se réunissait la jeunesse galante, on voyait une courtisane appelée *la d'Oliva*, belle fille de vingt-quatre ans, ayant une vague ressem-

(1) Discours de M. Maxime du Camp à l'Académie française, 9 novembre 1885.

blance avec Marie-Antoinette, ressemblance que Mme de La Motte avait remarquée. « Aussitôt, elle lui destina un rôle dans cet incroyable imbroglio (1). »

La demoiselle d'Oliva fut donc conviée à imiter la Reine. « C'est pour rendre service à Sa Majesté. » Inconsciente et soumise, elle apprit « à marcher comme la Reine, à porter haut la tête ». Sachant enfin son rôle, cette femme fut conduite dans un bosquet, et portait, semblable à ceux de la Reine un déshabillé blanc, sur sa tête une coiffure nommée *Thérèse;* à la main, une fleur pour donner au gentilhomme qui se présenterait à elle.

Le prince de Rohan attendait à quelques pas ; un domino et un grand chapeau *Clabaud* dissimulaient sa personne et sa figure. La prétendue Reine s'avance avec l'hésitation de quelqu'un qui se dérobe ; elle paraît agitée, et faiblement dit au prince tombé à ses genoux : « Je suis contente de vous voir. » Puis elle s'éloigne rapidement, après lui avoir tendu la rose qu'elle tenait.

Le bonheur du prince est inexprimable ; de retour à Paris, il se jette dans les bras de Cagliostro : « Je suis le plus heureux des hommes. » Mme de La Motte parut indifférente à ce bonheur fou, d'autres soins l'occupaient. — Elle avait rappelé l'époux dédaigné et, avec son concours, le collier fut morcelé. — Les pierres les plus volumineuses, devant être vendues à l'étranger, furent démontées et désassorties, afin d'écarter tout soupçon, et M. de La Motte, — César et sa fortune, — emporte le chargement en Hollande, en Angleterre, troquant les

(1) Sanson, 158. — Lafont d'Aussone, ch. XXVII, p. 73, 76.

brillants contre des pièces d'argenterie, des objets d'art et de l'argent monnayé. Ce sont gens positifs.

A Paris, dans l'hôtel La Motte, l'opulence devint fabuleuse, c'est une fête ininterrompue; le prince de Rohan y rayonne, tout embaumé des parfums de la rose du bosquet.

Les échéances arrivent, mais point d'argent, aucune nouvelle de la Cour. Mordu d'inquiétude, l'un des bijoutiers se rend au palais, remet une lettre à la Reine; obsédée, Marie-Antoinette le congédie et brûle cette lettre. Les réclamations se succèdent, nombreuses, pressantes, et le ministre de la maison du Roi, le baron de Breteuil, en apprit enfin le motif. Ennemi personnel du prince, depuis sa nomination à l'ambassade de Vienne, Breteuil tient sa vengeance, appelle le grand jour sur ce mystère, et, à la suite de son enquête, tout se découvre. L'orgueil de la Reine se révolta; s'égarant dans cet enchevêtrement d'ignominies, elle perdit toute modération.

XII

ARRESTATION DU PRINCE DE ROHAN

Peut-être eût-il été sage, à cette époque troublée, de ne pas livrer le nom et l'honneur de la Reine à des esprits qu'animaient de sourdes colères ; autour d'elle, personne pour la diriger, car le baron de Breteuil, « passionné, sans maturité (1) », avait tenu Mercy à l'écart, afin de poursuivre sa haine en servant celle de la Reine.

Aussitôt après son arrestation, le prince de Rohan parut

(1) Droz, p. 417.

devant le Roi et la Reine; Marie-Antoinette ressentait un mépris sans pitié : « Comment, Monsieur, comment avez-vous pu croire, vous à qui je n'ai pas adressé la parole depuis huit ans, que je vous choisirais pour conduire cette négociation (1)? » Et son visage prit quelque chose d'implacable. La colère la possédait.

Le prince se défendit mal. « Je suis trop troublé, Sire, pour répondre à Votre Majesté d'une manière positive. » Il se retira, et fut remis à un sous-lieutenant des gardes du corps ; l'étrangeté de la situation bouleversa tellement ce dernier qu'il laissa son prisonnier parler en allemand à un de ses domestiques et l'autorisa même à écrire à son secrétaire Georgel. « Brûlez tout », disait le maître.

Le laquais avait compris; dévorant l'espace il arrive à Paris au Palais-Cardinal, où son cheval s'abattit. — « Tout est perdu, le prince est arrêté. » — Après avoir lu le billet, Georgel brûla tout; au château de Saverne, à Strasbourg, « la correspondance du cardinal disparut avant l'arrivée de la justice (2). »

Conduit à la Bastille, le prince de Rohan y fut traité avec tous les égards dus à sa naissance, et reçut sa famille, ses amis, ses avocats, choisis parmi les hommes éminents du barreau.

Au moment de cette arrestation, M^me^ de La Motte se trouvait à Bar-sur-Aube. La vanité, — l'éternel féminin, — l'avait mal conseillée; voulant éblouir les habitants de la petite ville qui l'avaient connue si misérable, elle y parut avec éclat et tint sa maison avec faste. S'étant posée

(1) Besenval, t. II, p. 164, 165. — Georgel, p. 102.
(2) M^me^ d Oberkirch, t. I, p. 197.

comme une dame attachée à la Reine, les premières familles de la province, le duc de Penthièvre lui-même, la reçurent avec distinction.

L'abbé de Clairvaux la convia, ainsi que son mari et M. Beugnot (1), à un dîner où se trouvait la noblesse des environs ; son esprit captiva tout le monde. « Quelle adorable femme ! quelle grâce, quel esprit ! »

On annonce l'abbé Maury. Avec l'empressement de la province, il fut entouré, questionné : Eh bien ! que fait-on à Paris, que dit-on ?—Comment ! reprit l'abbé Maury, mais où vivez-vous donc ? Il y a une nouvelle à laquelle on ne comprend rien, qui étonne, qui confond tout Paris, M. le cardinal de Rohan, grand aumônier de France, a été arrêté mardi dernier, en habits pontificaux et en sortant du cabinet du Roi, on parle d'un collier de diamants qu'il a dû acheter pour la Reine et qu'il n'a pas payé. A cette parole, Mme de La Motte se lève et s'élance hors de la maison.

Le jeune Beugnot, dont les sentiments étaient fort modérés, eut néanmoins compassion de l'infortunée et quitta les autres convives pour monter avec elle dans sa voiture. Pendant le trajet, il fut décidé qu'elle brûlerait tout ce qui pouvait la compromettre. « Je m'offris pour l'aider, dit-il dans ses Mémoires (2). Nous ouvrons un grand coffre en bois de santal, rempli de papiers. C'est là qu'en portant des regards assez fugitifs sur les

(1) M. Beugnot, avocat de talent, voyait fréquemment à Paris Mme de La Motte, mais au moment de son procès, il se déroba aux preuves d'affection qu'elle était en droit d'attendre et lui refusa de plaider pour elle. — Opinion de M. Fernand Labory, — son discours : « Procès du collier », prononcé à la Conférence des avocats. — Paris, 26 novembre 1888.

(2) Paris, 1866, t. I, p. 83, 84.

mille lettres de M. le cardinal, j'ai vu avec pitié quel ravage avait fait chez ce malheureux le délire de l'ambition. Il est heureux pour la mémoire de M. le cardinal que ces lettres aient été supprimées, mais c'est une perte pour l'histoire des passions humaines. Quel était donc ce siècle où un prince de l'Église n'hésitait pas d'écrire, de signer, d'adresser à une femme qu'il connaissait si peu et si mal, des lettres que, de nos jours, un homme qui se respecte le moins du monde pourrait commencer de lire, mais n'achèverait jamais ! Je rencontrai des lettres de Bœhmer et Bassange qui parlaient de collier, de termes échus, qui accusaient réception de certaines sommes, qui en demandaient de plus fortes. Je jetai tout au feu. »

XIII

ARRESTATION DE MADAME DE LA MOTTE

La même nuit, à trois heures, Mme de La Motte fut arrêtée, ramenée à Paris et conduite à la Bastille. Cagliostro et « la Feliciani » y furent également incarcérés. Réteaux de Villette, qui promenait en Suisse son cœur désenchanté, fut repris à Genève. Réfugiée à Bruxelles, la d'Oliva se vit, ainsi que Réteaux, enfermée à la Bastille.

Après cette *prise de corps*,— et enfin sûre de la punition des coupables,—Marie-Antoinette écrivit ainsi à l'Empereur d'Autriche :

« Vous avez déjà su, mon cher frère (1), la catastrophe

(1) Arneth, Marie-Antoinette Joseph II, Léopold II, p. 93, — 22 août 1785.

du cardinal de Rohan. Le cardinal est convaincu d'avoir acheté en mon nom et de s'être servi d'une signature qu'il a cru la mienne pour un collier de diamants de 1.600.000 fr. — Il prétend avoir été trompé par une Mme de La Motte-Valois. Cette intrigante du plus bas étage n'a nulle place ici et n'a jamais eu d'accès auprès de moi. Elle est depuis deux jours dans la Bastille. » — Avec une indignation pleine de justesse, la Reine ajoute : « C'est un étrange roman aux yeux de tout ce monde que de vouloir supposer que j'ai pu donner une commission secrète au cardinal. Dans tous les cas, — dit la Reine en terminant, — je désire que cette horreur et tous ses détails soient bien éclaircis aux yeux du monde. »

Le public, qui se désaffectionnait de la Reine, trouvait excessives les mesures prises contre les prévenus. « Quelle que soit la fabuleuse origine de Cagliostro, écrivait Mme de Staël (1), sa détention à la Bastille, et surtout celle de sa femme, excite l'intérêt ou plutôt la pitié générale. Dans ce pays-ci, les victimes de l'autorité ont toujours l'opinion pour elles. On a été tenté un moment de s'échauffer pour le cardinal. Il est bien sûr que sa réputation ne le justifie pas de tout ce dont on l'accuse. Il est déjà puni avant d'être condamné. »

Irritée contre la Couronne qui la flétrissait tout entière dans la personne du prince, la famille de Rohan lui persuada de remettre sa cause au Parlement ; alors que Louis XVI lui avait fait offrir de se confier à sa clémence, il préféra les juges. « On dit qu'il s'en repent, écrit la Reine (2). Cagliostro, charlatan, La Motte, sa femme et

(1) Lettre au roi de Suède, 11 mars 1786.
(2) P. 95 et 101, 5 septembre 1785.

une nommée Oliva, barboteuse de rues, tous décrétés avec le cardinal. Il faudra qu'il leur soit confronté! Quelle association pour un grand aumônier et un Rohan cardinal! » ajoute la Reine avec un suprême mépris.

La cause de Marie-Antoinette était trop juste pour ne pas intéresser les siens. « L'histoire du prince de Rohan, écrit l'Empereur au duc de Toscane, vous aura étonné. Elle est effectivement d'un genre auquel on ne pouvait s'attendre. Il serait singulier de voir pendre un cardinal, et celui-ci le mériterait en plein. » Non seulement le cardinal de Rohan, mais les autres, selon le duc Léopold, qui répondait ainsi à son frère : « Tous ces gens-là mériteraient d'être pendus (1). »

Jamais procès aussi fameux n'avait saisi le Parlement, jamais accusés plus considérables. L'instruction de l'affaire dura dix mois ; parmi les témoins, le père Lotte fut un des plus écoutés, et pendant cette longue attente, l'espoir de la Reine se soutint, tant sa foi dans la justice était ferme et entière ; mais elle comptait sans les souffrances d'orgueil des Rohan, des Soubise et des Marsan. Les femmes de cette maison puissante portaient le deuil depuis l'arrestation du prince et chaque jour ses parents se rendaient aux abords du palais, faisaient la haie sur le passage de Mes- « sieurs de la grand'Chambre ». Influente par elle-même et par ses alliances, cette famille réclama du prince de Condé (2), son parent, un appui qu'il ne pouvait refuser ; de tels suffrages

(1) Arneth, Joseph II, Léopold II, p. 299.

(2) Le prince de Condé avait épousé Mlle de Rohan-Soubise, qui mourut en 1760.

avaient de l'autorité sur la haute aristocratie de Paris, indisposée dès l'origine du procès par l'arrestation violente du cardinal, et sur le Parlement lui-même; on entrevoyait de quel poids pèserait sur l'opinion des juges le tout-puissant parti des Rohan, Guéménée, Marsan et Soubise (1).

Jamais seigneur ne fut plus entouré que le prince de Rohan; chacun arborait ses couleurs, le rouge, dit *cardinal sur la paille.* Ce fut une révolution; on allait le voir, le consoler, l'encourager; la Bastille devint le rendez-vous des élégantes, et les belles compatissantes portaient des chapeaux à « la circonstance », à « l'innocence reconnue », allusion directe aux sentiments qu'il inspirait, et l'opinion publique, naguère si sévère pour le cardinal, diminuait ses rigueurs. Les soupçons s'égaraient, les magistrats perdaient la voie sûre, la Reine voyait les sympathies baisser, la colère s'élever, les haines se grossir.

L'audition des témoins offrit le plus grand intérêt. — Les déclarations des bijoutiers anglais auxquels M. de La Motte avait vendu les principales pierres révélaient qu'on s'était servi d'un couteau pour les démonter, car elles étaient fort endommagées dans leur taille (2).

Les banquiers qui avaient prêté de l'argent, les bijoutiers qui n'en avaient pas reçu, les secrétaires du cardinal, les gens de Mme de La Motte, ceux de Cagliostro, s'agitaient extrêmement et les dépositions furent écrasantes pour Mme de La Motte, principalement celles du père Lotte, dépositions dues à sa conscience. Tous les esprits s'occupaient de ce procès, et d'avance condamnaient la Reine.

(1) M. Labory.
(2) Déclaration de William Gray, 15 novembre 1785.

Puisque le Parlement avait adopté les lettres patentes, — écrit un avocat (1), —il devait en suivre l'esprit et rechercher jusqu'à quel point la majesté royale avait été offensée. La négociation, l'achat, l'escroquerie du collier étaient des moyens plus ou moins coupables.

« N'y eût-il donc personne pour crier à la foule implacable qu'il y a des crimes impossibles, et que la Reine de France ne se vend pas pour un bijou : en douter, c'est presque outrager la patrie elle-même (2). »

XIV

LE JUGEMENT

Pendant l'interrogatoire, le prince de Rohan parut très ému, troublé même. Trop gentilhomme pour accabler une femme, il sut ménager Mme de La Motte: « j'ai été complètement aveuglé par le désir immense que j'avais de rentrer en grâce auprès de la Reine. »

Mme de La Motte fut ce qu'elle pouvait être. Accablant la Reine et le prince de Rohan, ajoutant le mensonge aux fourberies, violente jusqu'à lancer un chandelier au visage de Cagliostro, elle se parjura en reniant Réteaux de Villette, faussaire par amour. Mais ce dernier jeta une lumière évidente en parlant des lettres écrites sous la pression d'une main trop chère, main impitoyable.

Vint le jugement. Les abords du palais furent encombrés, la salle envahie, les portes gardées contre la foule qui

(1) Comte Beugnot, I, 95.
(2) M. Labory.

était pour le prince de Rohan : car de longue date les esprits étaient travaillés en sa faveur.

A l'audience, le prince se montra « très bien », Mme de La Motte « impudente » ; Cagliostro, vêtu de rose, les cheveux en cadenettes noués de ruban feu ; Réteaux, humilié ; d'Oliva toute en larmes.

La séance fut longue, l'attente extrême, la foule passionnée ; enfin, le procureur général, Joly de Fleury, rendit ses conclusions : le cardinal, dit-il, est tenu de déclarer devant la chambre haute :

« 1° Que, témérairement, il s'était mêlé de la négociation du collier, sous le nom de la Reine ; que, plus témérairement, il avait cru à un rendez-vous nocturne donné à lui par la Reine ; qu'il demandait pardon au Roi et à la Reine en présence de la justice ;

« 2° De donner sa démission de la charge de grand aumônier ;

« 3° De s'abstenir de s'approcher à une certaine distance des lieux où serait la Cour. »

La stupéfaction fut générale. Le président d'Ormesson proposa un amendement en faveur du cardinal, amendement accepté par les conseillers d'Esprémenil, Fréteau, l'abbé Sabattier, MM. de Saint-Victor, de Barillon et de Jonville. A la majorité de trois voix, le prince de Rohan fut acquitté (31 mai 1786).

La séance avait duré dix-huit heures, une longue angoisse. Aussi, cet acquittement fut accueilli avec transport et ce fut au milieu des applaudissements que le verdict fut rendu.

« Cardinal de Rohan, acquitté.

« Femme de La Motte-Valois, condamnée à être, la

corde au cou, battue et fustigée nue, de verges, et flétrie d'un fer chaud en forme de V, sur les deux épaules, par l'exécuteur des hautes œuvres. Ce fait, menée en la maison de force de la Salpêtrière, pour y être détenue et renfermée à perpétuité.

« Réteaux de Villette, condamné au bannissement.

« La demoiselle d'Oliva, hors de cause.

« Cagliostro, hors de cause. »

Idolâtre du charlatan, sympathique au cardinal, la foule se montrait visiblement hostile à la Reine; on fit une ovation au cardinal, une à Cagliostro. Les juges furent tellement entourés, qu'ils eurent peine à passer au travers de la foule, tant la haine contre le parti opposé était forte, tant les dispositions contre la Reine étaient excessives (1).

Était-ce un parti pris, remarque l'avocat Beugnot, que d'ensevelir sous l'indécence et le ridicule le crime qu'on ne voulait ni poursuivre ni punir? Marie-Antoinette tressaillit dans tout son être et tomba dans la stupeur; son chagrin, son indignation ne pouvaient s'exprimer. Le premier saisissement passé, elle se répandit en paroles amères, exigeant du Roi toute la sévérité que sa puissance pouvait exercer « contre ce grand coupable, ce prélat sans honneur ».

Le cardinal de Rohan perdit donc, par la volonté de Marie-Antoinette, volonté implacable, la charge de grand aumônier de France, et fut exilé à la Chaise-Dieu, une de ses abbayes. — Ce n'était pas une injustice (2).

(1) Mirabeau, Bachaumont, Georgel.

(2) D'Hézecques, 182. — *Correspondance secrète inédite sur Louis XVI*, par M. de Lescure, t. II, p. 42. — Georgel, 174.

« La révolution était faite dans les esprits qui ont pu considérer une pareille insulte au Roi, dans la personne de sa femme, avec cette indifférence coupable et ce sang-froid insolent. L'acte de réparation exigé par la Reine acheva de la perdre; on cria à la tyrannie; la haute noblesse jeta feu et flamme contre le despotisme royal et Mme de Marsan vint se jeter aux pieds du Roi pour qu'il levât l'exil de son cousin (1). »

Ceux qui s'apitoyaient de la sorte sur le sort du cardinal s'éloignèrent de la Cour. A partir de ces scènes de tristesse et d'amertume, une haine invisible désola l'existence de la Reine ; des libelles affreux, se multipliant dans la demeure royale, inondèrent les villes et les campagnes, bravèrent toutes les recherches; la noblesse de province, les gros financiers, les riches bourgeois les reçurent par la poste, gratuitement et affranchis ; l'hôtel des monnaies de Strasbourg mit en émission des louis abominables.

L'exil du cardinal occupait trop exclusivement Versailles pour que le sort de Mme de La Motte l'intéressât beaucoup. A la Conciergerie, — « l'infâme intrigante » —, comme l'appelait la Reine, attendait dans une inexprimable anxiété l'exécution de la sentence, — exécution pire que la mort. A l'audition de sa peine, — la violence des émotions qui l'agitaient parut sur sa physionomie. Ses yeux étaient injectés de sang, ses dents mordaient ses lèvres crispées et y laissaient des traces sanguinolentes. Il ne restait rien des traits de cette femme, tout à l'heure si séduisante, que le masque d'une furie.

(1) *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres.* — Lafont d'Aussone, chap. XIX, p. 83.

Aussitôt après sa condamnation, Mme de La Motte fut mise au secret et, avec sa bassesse incurable, médita de subjuguer son vieil avocat (1); mais elle ne devait plus se rencontrer qu'avec le bourreau.

Quelques jours plus tard, on la fit sortir de sa cellule et, se trouvant en face de l'exécuteur, elle recula épouvantée : « La rage de la malheureuse, écrit Charles-Henri Sanson, éclata avec une impétuosité que l'on n'avait pas prévue. Elle se renversa en arrière, et si on ne l'eût pas soutenue, elle se fût brisé la tête sur les dalles. Elle se roula sur le carreau avec des convulsions affreuses, poussant des hurlements de bête fauve ; il fallut cinq hommes pour la contenir, et, bien qu'ils fussent des plus robustes, leurs efforts réunis ne parvenaient qu'à l'empêcher de se tuer dans ses transports (2). »

Alors, essayant de les séduire, Mme de La Motte les implore avec d'ineffables accents, un torrent de larmes... elle fut vraiment touchante ; mais Sanson les raffermit en leur ordonnant de l'emporter hors de la prison, dans la cour.

Le jour, tout à l'heure indécis, est à son plein, mais le soleil n'éclaire pas une si sombre scène et, dans un angle de cette cour, sur un brasier ardent, rougissent des fers à long manche.

Lorsque Mme de La Motte fut étendue sur la plateforme de l'échafaud, — la fustigation — supplice honteux, commença et, tant qu'elle dura, ses cris ne cessèrent pas de retentir. Les imprécations surtout s'adressaient au car-

(1) Doillot.
(2) P. 175.

dinal de Rohan. La malheureuse fut battue de douze coups de verges ! Lorsqu'on la releva, ses traits étaient convulsés; alors elle répandit de véritables larmes, mais non de ces nobles larmes arrachées par le repentir. Elle pleura sa jeunesse, sa vie à jamais flétrie. Par une déchirure de sa robe, ses épaules sortaient, et sur l'une d'elles, Sanson appliqua vivement le fer rouge; elle bondit, et de ses lèvres sortit un cri, cri d'hyène blessée. « Se renversant sur un des aides qui la tenaient, elle le mordit si fortement qu'elle détacha un morceau de chair. »

Dans cet état lamentable, M^me^ de La Motte fut transportée à la Salpêtrière, où la supérieure, M^me^ Robin, la reçut, saisie de pitié. Et, dans un dernier éclat de passion et de haine, la déshonorée jeta ces paroles : « Si l'on traite ainsi le sang des Valois, quel est donc le sort réservé au sang des Bourbons ? »

CHAPITRE II

MARIE-ANTOINETTE ET SES ENFANTS

I

LA REINE ET LOUIS XVII

L'affaire du collier avait duré de 1783 à 1786. Si l'année 1785, pendant laquelle s'instruisit le procès, fut pleine d'inquiétudes, de menaces et d'horreurs pour la Reine, une grande joie avait réjoui son cœur.

Le 27 mars, Marie-Antoinette mit au monde Louis XVII, qu'on appela duc de Normandie. Louis XVII naquit au milieu des sourires; dans ce fils de France, en qui la race de saint Louis s'incarnait de nouveau, Louis XVI et sa cour virent un gage de prospérité donné à la royauté.

Marie-Antoinette tressaillit au cri de son enfant; heureuse d'avoir un fils, heureuse aussi de le voir accueilli avec cet empressement qu'elle crut universel. La Reine ne remarquait pas d'abord que la foule était moins grande à Versailles, moins joyeuse aussi que pour la naissance du Dauphin, et dans une quiétude que rien ne troublait, elle écrivit ainsi à l'Empereur : « J'en suis sûre (1), vous par-

---

(1) Arneth, Marie-Antoinette, Joseph II, Léopold II, 86.

tagerez ma joie; on en a eu beaucoup ici pour la naissance de mon fils, qui se porte très bien et a tous les symptômes d'une bonne constitution. »

Après avoir reçu la Cour, Marie-Antoinette devait aller à Paris, « le 12 mai, pour rendre ses actions de grâces, et, le soir, elle se montrera en grande loge à l'Opéra. » Naguère, ces relevailles de Reine étaient une fête pour elle-même et pour les Parisiens, mais on n'était plus à ces temps de faveur publique; les sympathies se détournaient de la Couronne, et ce jour-là, Marie-Antoinette en eut conscience, car elle se souvenait de ce courant d'affection qui, alors, s'établissait entre le cœur royal et le cœur du peuple. Aujourd'hui, ces liens doux et sacrés semblaient prêts à se rompre; le soir, à l'Opéra, elle fut l'objet d'une ovation, mais ce n'était pas le triomphe voulu, il lui fallait, avec l'accueil des courtisans, l'accueil de son peuple. Que leur ai-je donc fait?... Aussi, désenchantée du bruit, des spectacles et de Paris, elle se réfugie dans les devoirs et les bonheurs de la maternité. La santé de ses enfants la préoccupait excessivement, « aussitôt après leur naissance, ma première pensée est de les faire inoculer. Quand j'ai vu notre grand-père mourir de la petite vérole, je me suis promis de faire vacciner mon mari, mes enfants, ma famille, et, si c'était possible, tout le royaume. »

On ne peut savoir l'insistance qu'elle apporta, aussitôt après la mort de Louis XV, à faire vacciner le Roi, qui s'obstinait dans son refus. — « Je suis la plus malheureuse femme du monde », disait-elle alors aux courtisans. Louis XVI cédant, elle fut « la femme la plus heureuse ». Non seulement le Roi, mais ses frères, les

tantes, les neveux, les princes, — toute la Cour y passa, et aussitôt on porta une coiffure à l'inoculation.

Pendant ces jours « de petite fièvre », chacun s'isolait et, pour ses enfants, la Reine choisissait Meudon ou la Muette ; alors elle s'y installait seule avec eux, et trouvait un grand charme dans sa sollicitude en échange de leurs caresses.

Rien n'avait assombri la perspective du bonheur de ses enfants, — et le sien à cet égard. — Tous trois étaient heureusement doués. Sa fille aînée, — Madame, — qui avait huit ans, passait « pour la plus belle enfant du monde (1) ». Le Dauphin, plus jeune de trois années, rappelait, au physique, la race paternelle et la beauté des Hapsbourg; au moral, il tenait de sa double origine une nature fine, très fière. Quant au « petit » qui venait de naître, « mon chou d'amour, il est tout à moi, tout potelé, tout rose... » Aussi entre eux que de sourires, de baisers, et que de rêves !

II

LA REINE A SAINT-CLOUD

La fièvre d'inoculation passée, les enfants de Marie-Antoinette revenaient avec elle, à Saint-Cloud. « Les pelouses y sont si larges, disait la Reine, les gazons si épais, qu'ils se roulent, tombent toute la journée, se brûlent le visage au grand soleil, et se fortifient à vue d'œil. » Ils grandissaient ainsi dans cette vie libre ; « le grand air si pur », près de

(1) Comte de Stéding, t. I, p. 60.

leur mère qui, orgueilleusement, disait à Louis XVI : « Convenez avec moi, mon cher mari, que nous avons la plus belle famille du royaume. » Aussi se plaisait-elle à Saint-Cloud autant qu'autrefois elle s'était plu à Trianon, trop petit maintenant pour les recevoir tous ; Saint-Cloud était vraiment royal par son aspect et son étendue. En automne, la vaste forêt ressemblait à une mer d'or rougi, aux vagues ensoleillées.

Aujourd'hui, les têtes charmantes ont disparu. « Un vaste et effrayant silence » a remplacé le bruit des paroles, des rires clairs. L'éclat est tombé, les sources sont taries, le palais en ruine ; les arbres sont plus hauts, l'espace immense, et ces mornes grandeurs nous apparaissent dans leur inaltérable beauté, mais avec une glaciale indifférence. Soit en naviguant sur le fleuve, soit en courant à toute vapeur aux environs de Saint-Cloud, notre regard se fixe là, triste, profond. La forêt est trop sombre, sans charme ; la pierre des « jeux d'eau », blanchie au soleil, sans fraîcheur ni écume, est calcinée, la vie n'est nulle part. Ces choses qui ont duré semblent parler de cette femme, d'un sort tout d'allégresse, qui, d'un pas alerte, marchait à la mort, une mort inexorable. Elles nous parlent aussi, dans leurs accents profonds, de ces enfants destinés au trône, et déjà promis à l'exil, au martyre.

Un siècle a passé. Une autre femme, — également promise à l'exil, à d'incomparables douleurs, — ayant l'éclat, la beauté, ayant le rang et les dons du cœur, fit revivre, avec un culte touchant, la poésie de cette Reine qui l'avait précédée dans les déceptions du trône, comme elle l'avait précédée dans la splendeur de Saint-Cloud. Serions-nous

insensibles à ces harmonies qu'il y a entre les choses et les destinées?

L'avenir caché aux humains est la grande sagesse de Dieu, son infinie bonté. Avant la Révolution, Saint-Cloud était donc un lieu d'enchantement; combien s'y plaisait la Reine! Elle n'y tenait pas la Cour, on venait là, librement, en mondains aimables; — non qu'elle voulût en faire un *Ermitage*, comme celui de Catherine II à Saint Pétersbourg, dont l'entrée rend tout le monde égal, où l'on quitte son rang, son épée, son chapeau à la porte (1).

Une des premières personnes que la Reine y reçut fut Benjamin Franklin; l'habile Américain allait quitter la France hospitalière qu'il avait moralement vaincue : l'avoir enflammée ainsi, au nom de la liberté, — ce mot si beau, cette chose si vague..., — n'était-ce pas activer l'incendie qui devait la consumer?

Le 3 mars 1785, Franklin se rendit au château. S'approchant de la Reine, qu'il jugeait *très capable*, il s'exprima ainsi : « Mes derniers vœux sont pour que Dieu daigne verser ses bénédictions sur le Roi, la Reine, leurs enfants jusqu'à la troisième génération. »

Invoquer l'Éternel pour le bonheur de la dynastie était, — à la pensée de Marie-Antoinette, — le témoignage le plus élevé de la bienveillance. Toujours reconnaissante lorsqu'on lui parlait de ses enfants, elle répondit en termes heureux, une sorte de déférence. S'inquiétant de la santé de Franklin, elle lui propose de le faire conduire

(1) Comte de Ségur, t. II, p. 190. — Prince de Ligne.

jusqu'au Havre, où il doit s'embarquer. « Il accepte une de ses berlines, traînée par des mules espagnoles (1). »

III

MARIE-ANTOINETTE ET MADAME ÉLISABETH

Après le départ de l'étranger, Marie-Antoinette resserra encore le cercle de son entourage. Saint-Cloud était devenu le centre de réunion de la famille royale et des amis de choix; la duchesse de Tarente, Mme d'Ossun, femmes aimables et bonnes, y venaient fréquemment.

Madame Élisabeth y passait sa jeunesse, et les liens qui unirent les deux belles-sœurs se resserraient chaque jour; cependant, il existait entre elles autant de contrastes de nature que de différences de personnes. La même sollicitude pour les enfants, les mêmes goûts de vie tranquille devaient les rapprocher; si madame Élisabeth redoutait la Cour et aimait peu les plaisirs, la Reine devenait grave et les aimait moins, les choses factices l'importunaient et, comme le philosophe, le dégoût de la banalité des paroles la gagnait... J'aime mieux la conversation des fleurs, des arbres et du soleil... « La vie de Versailles est si active, écrivait-elle à son frère (2), et l'on est si fort entouré de monde, que, pour le corps et l'esprit, on a besoin de repos. »

Un autre point de contact entre Marie-Antoinette et

(1) *Mémoires de Franklin*, 1866, t. II, p. 303-308.
(2) Marie-Antoinette, Joseph II, etc., p. 101.

Madame Élisabeth était une égale générosité de cœur. Avant l'acquisition de Saint-Cloud par la Reine, la misère y était grande; à certaines heures de la journée elle fit ouvrir les grilles, et sans crainte les pauvres entraient « chez elle »; alors, guidées par des mains intelligentes, les petites mains roses laissaient tomber l'aumône d'or et de sourire, et le spectre de la faim quitta la contrée; surpris par ce spectacle, les passants s'arrêtaient : « Mon Dieu, les beaux enfants! » — s'écria une femme du peuple. — Mes enfants, dit la Reine en les prenant par la main, saluez madame (1).

C'est à cette époque que fut commencé le grand tableau où Marie-Antoinette est représentée assise, tenant le duc de Normandie sur ses genoux, ayant à côté d'elle Madame et le Dauphin; la gravure a mille fois reproduit ce groupe; dans ce portrait de la Reine, par Mme Le Brun, la nature et la vérité se trouvent offensées, car le peintre ne tint pas compte des transformations de la vie, et, avec l'inconsciente flatterie de l'affection, embellit son modèle; mais que ce mensonge charmant fut vite pardonné! Pour nous, plus sévères, plus vrais, n'est-ce pas trahir un homme que de transmettre à la postérité toute autre personne que lui ? son attitude, ses traits, sa physionomie — ou son âme, — rien que cela, mais tout cela.

Ce don viril ne fut pas accordé à Mme Le Brun, artiste et femme de goût, spirituelle et sympathique à la Reine; les séances que lui donnait Marie-Antoinette étaient un plaisir pour l'une et pour l'autre; elles chantaient ensemble, ce que le Roi blâmait ouvertement. Dans les sou-

(1) *Correspondance secrète*, t. II, p. 281.

venirs, assez intéressants, de Mme Le Brun, il y a sur la Reine des pages fines et délicates. « Pendant une des séances que me donna Sa Majesté (1), je renversai ma boîte à couleurs, pinceaux et brosses tombent sur le parquet; je me baissai, quoique très souffrante d'une grossesse avancée. Laissez, laissez, dit la Reine, vous êtes trop fatiguée pour vous baisser ainsi; et, quoi que je pusse dire, elle releva tout elle-même. Un autre jour, Mme Le Brun vit Marie-Antoinette et Madame, celle-ci debout à côté d'une petite paysanne assise à table. « C'est à vous, ma fille, à lui faire les honneurs. »

Madame avait alors huit ans. Elle était grande, assez forte, l'œil beau, mais froid; son cœur et son esprit étaient suffisamment développés, et cependant on la trouvait déjà hautaine. Elle aimait à régner, se faisait obéir, ce qui déplaisait à la Reine, qui souvent réprimanda ses gouvernantes, blâmant leurs complaisances. « Je ne souffre pas, disait-elle, qu'une de mes dames se lève pour me donner un objet que j'ai laissé tomber, et je ne permets pas à ma fille de le faire; agir autrement serait la flatter, lui nuire et me contrarier (2). »

Ayant remarqué cet abus de pouvoir, Marie-Antoinette insistait dans ses conseils sur les mesquines vanités, orgueil des âmes étroites : « nos enfants savent trop tôt ce qu'ils sont, disait-elle, et la vaine gloire remplira bientôt cette petite tête fière. » Alors elle lui apprenait la fable du Corbeau et du Renard, appuyant sur le sens de

(1) (1822-1837) T. I, p. 48.
(2) Lettre communiquée de Mme de..., sous-gouvernante de Madame Royale.

la moralité. « La flatterie est insinuante, habile, perfide; la vanité incline à la louange et, comme le corbeau, se laisse abuser. » Que de flatteurs dans le monde, à la Cour! Déjà observatrice, Madame écoutait avec une expression de visage réfléchie, et peu de temps après fit preuve de mémoire, de finesse surtout.

Entourée de ses enfants, Marie-Antoinette donnait audience à l'ambassadeur d'Espagne, M. d'Aranda, qui, l'audience terminée, dit un mot gracieux à la petite princesse; d'un air capable, elle le menace du doigt : « Oui, oui, Monsieur l'ambassadeur, vous voulez goûter à mon fromage (1). »

L'à-propos était heureux; la Reine, encouragée, apprend à sa fille son cathéchisme, un peu d'histoire, et plus tard à ses jeux, « seule, unit les leçons et les doux baisers à la grave science. » Marie-Antoinette, qui avait conscience de l'insuffisance de son instruction, tenant à ce que l'esprit de sa fille fût plus cultivé, apprit l'anglais, afin de le lui enseigner; miss Caroline Edes fut appelée à Versailles, et la Reine fit attribuer à cette institutrice 2.400 livres par la liste civile (2).

Avec intelligence et avec suite, Marie-Antoinette instruisit sa fille des vérités de la religion catholique et, à ce sujet, demandait un directeur à sa tante, Madame Louise, qu'elle visitait volontiers. « Que dirait Votre Majesté, si Madame

(1) Mme de Gouvernet.

(2) A la Révolution, cette pension ayant été réduite à 400 fr., miss Edes, alors domiciliée à Versailles, place de la Loi, n° 11, adressa une enquête au comité des finances de la Convention pour obtenir une augmentation. La pétition fut renvoyée, le 4 fructidor an III, au comité de liquidation et ne paraît pas avoir eu de résultat satisfaisant. — *Archives nationales*, G. II, n° 1779.

se faisait Carmélite? lui demanda un jour une religieuse de Saint-Denis. — Mais j'en serais très flattée (1). » Malgré cela, elle élevait sa fille avec un soin qui indiquait que le cloître n'était pas son but; « cependaut ces exemples de vertu et d'abnégation fortifient son âme et la mienne. »

Marie-Antoinette devait à sa hauteur de nature d'avoir évité toute faute irréparable; mais aussi, elle dut à sa foi beaucoup de ses victoires : connaissant le danger des Cours et des cœurs; elle voulait donc mettre dans l'âme de son enfant les principes de sagesse, de dignité, de force de soi-même. Non seulement Marie-Antoinette tenait à ce que la vie de sa fille fût très digne, mais elle la voulait heureuse; quels soins délicats pour développer le germe de la bonté du cœur, ainsi que celle de l'esprit! Être indulgente aux torts d'autrui, aimable à tous. Elle s'occupait, disent les mémoires (2), « de faire croître, dans le cœur de cette enfant, les grandes et bonnes qualités; le respect des vertus, la reconnaissance des services, l'amour de l'humanité, la compassion, la modération... » Elle lui parlait de la bonté, — humble mot, grande chose, — non cette bonté banale, qui ne prouve rien, mais celle qui devine les tristesses et les apaise, subit les injustices, sait pardonner l'ingratitude, les abandonnements, la perfidie, l'envie, qui peut excuser les amitiés faibles, accepter d'être méconnue. Quand ce don du cœur s'unit à ceux de l'intelligence, l'être moral est complet. Ce langage était bien sérieux pour une enfant qui berçait sa poupée et parlait à ses fauvettes; quant au Dauphin, encore plus jeune, être bienveillant

(1) *Vie de la mère Saint-Augustin*, II, 167.
(2) Weber, M^me^ Tourzel. *Mémoires* publiés par le duc des Cars.

était un mot, et rien que cela; il avait un cheval, des chiens, tout ce qu'aiment les enfants. « Il est très heureux et très doux, pas encore orgueilleux, disait sa mère. »

Pour le « tout petit », il n'y a rien à lui apprendre étant dans l'âge du berceau. Entre lui et sa mère, ce sont des joies et des tendresses infinies. La Reine semblait le préférer aux autres, n'est-ce pas le sort des derniers nés ? On les aime en raison de leur faiblesse.

IV

NAISSANCE ET MORT DE MADAME SOPHIE

Dix-huit mois après la naissance du duc de Normandie, Marie-Antoinette mit au monde une princesse qu'on appela Madame Sophie (8 juillet 1786).

Ce quatrième enfant ne laissa d'autre trace de son passage dans la vie, que celle des larmes sur le visage de la Reine. Onze mois après sa naissance, le 15 juin 1787, Madame Sophie passa des bras de sa mère aux bras de la mort ; la Reine éprouva une douleur jusque-là inconnue. « Ce premier malheur, disait-elle, fut le début de ceux qui se succédèrent depuis ce moment. »

A la même époque, mais à un degré bien différent, Marie-Antoinette dût ressentir la perte du duc de Choiseul. « C'était un ami fidèle, et je ne me cache pas de le pleurer; » aussi, les courtisans remarquèrent qu'à son jeu, elle fut pâle et triste toute la soirée. Éloigné de la Cour, Choiseul y conservait un parti qui était devenu celui de la Reine; lui mort, cette « garde » se dispersa, laissant

Marie-Antoinette seule en face d'hostilités croissant chaque jour. Dans la famille royale, la Reine avait peu d'amis; ses tantes se montraient froides et mécontentes, inégales, exigeantes; le comte de Provence, habile; le comte d'Artois avait un esprit sans règle. Toutes les pensées, toutes les passions rivalisaient dans les embarras intérieurs de cette maison; on ne pouvait s'entendre sur aucun point, et cependant on ne pouvait se passer les uns des autres.

Parmi les princes du sang, mêmes froissements. Après avoir entouré la Reine des plus délicats hommages, nous avons vu le duc de Chartres se déclarer contre elle. Quant au prince de Condé, la Reine le blessa au cœur, en refusant d'admettre à son intimité la princesse de Monaco (1), de petite vertu. Non, mon cousin, répondit-elle au prince de Condé qui insistait, « je ne puis recevoir, à la Cour, une femme séparée de son mari. » Jamais Condé n'oublia; l'infortune de la Reine, la grandeur de son caractère ne le touchèrent pas, et nous le verrons, frondeur émigré, conserver à la Reine démocrate un sentiment blessant.

Le scepticisme des grands, plus encore que le retrait populaire, indique la défaveur qui s'attachait à la Reine; de Versailles à Paris, les libelles, les écrits clandestins et calomniateurs se répandaient, de même les chansons licencieuses. « J'ai trouvé dans les papiers de Mme de Francueil,

(1) Catherine Brignole, femme séparée du prince Honoré de Monaco, aimait le prince de Condé depuis 15 ans. Elle le suivit en émigration, vendit ses diamants, donna sa fortune, soutint ainsi l'armée de Condé. — « J'adorais ce prince » — l'adorant, elle l'épousa, devenue veuve (1800), alors qu'elle habitait Londres, elle devint morganatiquement princesse de Condé. — 1801.

ma grand'mère, écrit Georges Sand (1), des cartons pleins de couplets, de madrigaux et de satires sanglantes contre Marie-Antoinette. Les gens comme il faut copiaient et colportaient ces libelles. »

L'esprit prévenu de la Reine eut l'intuition de cette impopularité, le chagrin remplit son âme, en effet, la vie avait perdu tout charme à ses yeux ; même dans ses affections les plus chères se fit la désillusion. « Avant d'aller souper chez la duchesse de Polignac, Marie-Antoinette faisait demander le nom des invités et, selon la réponse, s'y rendait ou s'abstenait. Très blessée, Mme de Polignac s'exprimait ainsi : « Je pense que parce que Sa Majesté veut bien venir chez moi, ce n'est pas une raison pour qu'elle prétende en exclure mes amis. » Le mot est dur.

Si l'amour met volontiers un bandeau, les yeux de l'amitié ont parfois un égal aveuglement, car la réponse de la favorite n'excita aucune irritation chez la Reine : « la duchesse est bonne, dit-elle, elle m'aime, mais son entourage la perd. » A son frère Joseph II, elle confia sa tristesse, ses regrets et en reçut la réponse suivante : « Ces bonnes gens ne vous sont attachés qu'en raison des faveurs qu'ils reçoivent de vous. Vous rendrez justice à mon sentiment, qui me fait tant désirer votre bonheur et qu'on vous aime autant que vous êtes aimable et honnête. » Mais la Cour n'avait pas une vue aussi nette du caractère de la Reine ; non seulement on accusait ses goûts de dépense, mais l'acquisition de la terre de Saint-Cloud était incriminée. « Elle pourra en disposer en faveur des siens. »

(1) *Histoire de ma vie.* Paris, 1856, I, 85. — Mme de Francueil était la fille du maréchal de Saxe et de Mme Verrières.

L'Autriche est donc la flèche toujours lancée au cœur de la Reine, blessure sans cesse ouverte, avivée d'un événement politique récemment survenu.

V

JOSEPH II ET LA HOLLANDE

Une alliance existait entre l'Autriche et la Hollande : des causes trop longues à énumérer ici firent rompre cette alliance. D'autre part, la France et l'Autriche restaient unies, mais de plus anciennes attaches nous liaient à la Hollande, et firent incliner la Cour en sa faveur.

Ce que Marie-Thérèse avait exercé de coquetterie et de sévérité, ce qu'elle essaya sur sa fille, l'Empereur le renouvela avec une autorité moindre et avec le même insuccès. Il prie « sa chère et charmante Reine », lui parle au nom de l'humanité ; « évitez la guerre et ses conséquences (1). » Assurément Marie-Antoinette n'était pas indifférente : « il n'y a rien de plus juste que ce que vous me marquez. Dieu veuille qu'on l'entende bien ici (2). »

Voyant la Reine attendrie, — *mais non pressante*, — Vergennes et Louis XVI n'accédèrent en rien au vœu de l'Empereur. « Il ne me cacha pas, écrit le comte de La Marck (3), l'humeur des réponses qu'il avait reçues de sa sœur, aux très vives instances qu'il lui avait adressées. J'essayai de lui faire comprendre, — ajoute l'écrivain, —

(1) Arneth, 43.
(2) *Id.*, 46.
(3) *Correspondance*, I, 44.

combien la position de la Reine était délicate dans cette circonstance, mais je ne réussis pas à calmer son mécontentement. »

Cette question de Hollande passionnait tout le monde et « les esprits étaient de plus en plus animés contre l'Autriche; allait-on, écrit M. de Ségur (1), allait-on, pour plaire à une Reine autrichienne, abandonner au joug impérial une république alliée ?» Non; la Reine demandait des moyens conciliatoires, et, malgré les lettres de son frère, elle se montra très bien et n'essaya point de détourner son mari de ses nobles desseins. « Il m'est certainement impossible, disait-elle, d'oublier que je suis née autrichienne et sœur de l'Empereur; mais ce que je dois me rappeler plus que tout, dans ce moment, c'est que je suis Reine de France et mère du Dauphin (2). »

De son côté, Louis XVI travaillait à arranger le différend. « J'ai fait écrire en Hollande, dit-il à son beau-frère (3); la conduite que j'ai tenue jusqu'à présent a été invariablement dirigée au maintien de la paix. » La correspondance que nécessita cet événement donne du caractère de Louis XVI une idée vraiment élevée (4), et la Reine, qui lisait ses dépêches, ajoutait parfois quelques lignes. « Vous avez raison, disait-elle à son frère, d'être content des sentiments du Roi; ils sont encore mieux dans son cœur que dans ses lettres (5). Il tient fort à la paix et

(1) 81, 83.
(2) Comte de Ségur, Droz, 434.
(3) Arneth, *Correspondance*, 43.
(4) 45, 74. 83, 91, etc.
(5) 72.

ne m'a jamais trompée. » Enfin, pour le bonheur général, l'horizon politique se dégage, et les transports succèdent à l'inquiétude. « Je vous renouvelle tous mes compliments et toute ma joie (1) », écrit la Reine à son frère.

D'après les conventions, la Hollande désintéressa l'Autriche, en lui donnant 8 millions de florins, auxquels la France ajouta deux autres millions. « Ce traité, dit un historien (2), maintenait la paix en Europe et épargnait des sommes bien autrement considérables, mais les Parisiens en jugèrent différemment. Ils blamèrent qu'on donnât de l'argent, et l'on entendit partout répéter que Marie-Antoinette livrait à son frère les trésors de la France. »

(1) *Id.*, 97.
(2) Droz, 435.

CHAPITRE III

LA REINE ET LA POLITIQUE

I

L'ASSEMBLÉE DES NOTABLES

Solidaire et victime des fautes et des hommes de son époque, Marie-Antoinette se trouve, dès aujourd'hui, liée à la politique. « Une fluctuation nouvelle se fit autour de son nom, si souvent ballotté entre l'amour et la haine; hier c'était l'amour, demain naîtra la haine : on ne se souvient que de celle-ci. »

Quelques années à peine nous séparent de l'écroulement général et, de part et d'autre, se révèle une agitation mal définie, époque transitoire d'un passé qui finit et d'un avenir qui commence. Dans les sphères élevées, la transformation sociale s'opère sans secousse, et cette transformation se manifeste par un abandon de l'élégance, un langage moins beau : les hommes en frac, les femmes habillées à l'anglaise. « L'introduction d'un costume nouveau chez un peuple, dit un écrivain (1), n'est jamais un fait isolé, insignifiant. Il annonce une modification complète dans la vie ordinaire. »

---

(1) M. Bardoux, *La bourgeoisie française pendant la Révolution*. Paris, 1886.

On ne disait plus la Cour et la ville, mais la ville et la Cour. Paris absorbait tout et « le beau monde » désertait Versailles ; ce que Montesquieu écrivait en 1745, et ensuite dans ses *Lettres persanes*, est toujours vrai : « Cette capitale, qui dévore les provinces et que l'on prétend donner du plaisir, parce qu'elle fait oublier la vie, est la ville la plus sensuelle et où l'on raffine le plus sur les plaisirs. » L'opulence y est extrême : tel bourgeois a dix ou douze chevaux ; chez les financiers, on trouve vingt-quatre domestiques portant livrée ; une femme avait six femmes de chambre, trente chevaux dans son écurie ; une courtisane a une voiture en porcelaine (1).

Le jardin du Palais-Royal était en grande faveur et les personnes du « bel air » s'y rendaient dans la journée, et encore après l'opéra ; la promenade à la mode était celle des boulevards, on y voyait, dans des voitures à sept glaces, les jolies femmes de Paris et de la Cour. C'était là, et non à Versailles, qu'il fallait aller pour se faire remarquer et s'amuser ; on admirait « ces jeunes beautés qui ne se lèvent que vers le soir et qui s'appellent *une lampe ;* on allait aux messes musquées, qui se disaient à deux heures. A ces promenades, ainsi que dans les églises, le pied d'une duchesse et le pied d'un trafiquant y laissaient leur trace ; autrefois, jamais de contact ; aujourd'hui la noblesse et la bourgeoisie se rencontrent pour rivaliser et s'envier. »

A cette date, 6 janvier 1786, M^lle^ Necker épousa l'am-

(1) Petit tableau de Paris anonyme (M. de Sartory). — Diogène à Paris en 1787. — M^me^ de Genlis, II, 209. — Id., *Dictionnaire des étiquettes*, II, 167. — Voyage du marquis Carraccioli. — Restif de la Bretonne.

bassadeur de Suède, le baron de Staël Holstein, d'ancienne maison, et Marie-Antoinette, ayant approuvé cette alliance, signa au contrat. « Qu'est donc cette bourgeoise tant favorisée ? » Cette bourgeoise était une femme des plus remarquables de cette époque, le plus grand esprit.

Dans un monde inférieur, un autre mariage sortit de l'obscurité celle qui fut Mme Roland. « Je hais ces gens-là, disait-elle en parlant de la Cour; et de la Reine : elle est trop fière. » Non seulement la Reine, mais les courtisans maintenaient « l'inflexible orgueil ». La Cour, racontent les papiers publics (1), est fort attentive aux discours des Parisiens qu'elle appelle *les grenouilles*. Que disent-elles? « Ce qu'elles disent, ces grenouilles? Non seulement elles ne demandent pas un Roi, mais elles s'élèvent contre le luxe de Versailles, affirmant que « ce goût insensé de la toilette venait de haut. C'est la Reine qu'on imite!!... Ce monde-là nous perd, s'écrie Mme Roland. La Reine est odieuse à la nation, à la famille royale; le Roi devrait la sacrifier, la renvoyer à Vienne (2). »

A la fin de 1786, de dures vérités furent révélées au Roi : depuis longtemps se dessinait le spectre de la banqueroute, et par des prodiges d'habileté, Calonne en retarda l'échéance. Ayant dilapidé les fonds de l'État et compromis le crédit, il fut bientôt à bout d'expédients. « Nous sommes dans un commencement d'anarchie et la crise est imminente, c'est le quart d'heure de Rabelais. » Marie-Antoinette était loin de soupçonner une telle déprédation ; « si je l'eusse

(1) *Correspondance secrète.*
(2) Soulavie.

su, disait-elle, je n'aurais pas fait autant d'acquisitions, ni désiré Saint-Cloud; mais je ne pouvais me faire une idée de cette gêne, puisque, lorsque je demandais 30.000 livres, on m'en envoyait 60 (1). »

Les gouvernements sans vigueur n'adoptent que des demi-mesures : alors que les États généraux pouvaient seuls rétablir l'équilibre, Calonne et Vergennes proposent l'Assemblée des notables, moyen terme et insuffisant; leur convocation fut fixée au 4 janvier 1787, et la Reine n'eut connaissance de cette décision qu'au moment de sa publication; ainsi l'avait voulu Calonne; si elle blâma cette mesure, elle n'en parla qu'au Roi, « tenant à ce principe de ne jamais paraître condamner ce que faisait Louis XVI (2). »

Les grandes familles s'affligèrent de voir le Roi « aliéner ses pouvoirs »; cependant, les 144 membres de cette assemblée furent choisis dans la noblesse et le haut clergé. Pendant cette agitation, Vergennes, frappé des malheurs qui « devaient fondre sur le royaume », en fut mortellement atteint; ce tourment secret et continu altéra les sources de la vie et, après avoir langui quelques mois, il mourut, le 3 février 1787; le remplacer était chose difficile, et le choix du Roi se fixa sur M. de Montmorin, « homme de grande naissance et de haute vertu, honnête et pur », entièrement dévoué à la Couronne, mais dont la fermeté et les capacités ne furent pas à la hauteur des circonstances.

Peu de jours après la mort de Vergennes (23 février),

(1) *Correspondance de la comtesse de Subran et du chevalier de Boufflers*, publiée par MM. E. de Magnieu et Henri Prat. — *Correspondance secrète*. II, 125, 202.

(2) *Souvenirs du prince de Ligne*, II, 416.

Louis XVI fit l'ouverture de l'Assemblée des notables, dans la salle des Menus-Plaisirs ; la Reine l'accompagnait et la foule qui se pressait autour d'eux leur révéla le fond de sa pensée en ne les acclamant ni l'un ni l'autre (1). Après le discours de la Couronne, le contrôleur des finances lut un mémoire qui fut plutôt la louange de son administration que l'exposé de la situation (2) ; il se sentait ébranlé et oscillait entre le Roi, qui doutait encore, et le peuple qui le condamnait : « il a englué le Roi », mais la Reine essaie d'affaiblir la volonté royale ; elle a été rudement repoussée ; troublée autant du péril que signalent les notables que par les réclamations populaires, Marie-Antoinette insista davantage et eut avec Louis XVI une explication des plus vives. Frappé de ce qu'elle lui disait, le Roi arrêta, dans le moment même, le renvoi de cet homme, qui fut exilé deux jours après (3). »

Irritée de la defaite de son héros, la Cour blâma l'intervention de la Reine et le Comte d'Artois lui en fit les plus vifs reproches ; il a avoué que ses dettes avaient été plusieurs fois payées par « ce charmant ministre (4) ».

(1) Bachaumont, XXIV, 209.

(2) Pour retarder l'ouverture de cette assemblée, pour laquelle son rapport n'était pas terminé, Calonne fit mettre le feu au contrôle général. — « Flambez finances », disait-on déjà.

(3) *Correspondance secrète*, 120. — Augeard, 120, 157.

(4) Augeard, 137. — Lettre particulière.

II

CHUTE DE CALONNE

Calonne s'enfuit de Paris, où chacun le harcelait. A Verdun, on l'a couvert de boue (1).

Poursuivant de sa colère « cet homme fatal », le peuple de Paris se montra logique en accueillant chaleureusement la Reine, lorsqu'elle se rendit à l'Opéra; ce retour de popularité aurait touché Marie-Antoinette, si elle n'eût entendu un coup de sifflet, lui apprenant « qu'elle était perdue dans le cœur des Français ». Cette population versatile, qui la blessait un jour et l'acclamait ensuite, se montra bientôt implacable; on la chansonnait; « voilà le portrait de Mme Déficit », disait-on en passant devant le tableau de Mme Lebrun; plus encore, sur l'avis du lieutenant de police, Louis XVI pria la Reine de s'abstenir de paraître à Paris, afin de la soustraire aux outrages, « car les pamphlets et les caricatures vont leur train (2). »

Sévèrement traitée en public, Marie-Antoinette l'est encore dans sa famille. « La Reine désire avoir ses entrées au conseil; il y eut en cette occasion une dispute très vive entre le Roi et Monsieur; le Comte de Provence craignait beaucoup l'empire que pouvait prendre la Reine sur l'esprit du Roi; et cependant, affirme Mme de Staël, dans une lettre au roi de Suède (3), c'est plutôt un crédit

(1) Lettre de Mme de Sabran.
(2) Bachaumont, XXXV, 402. — *Correspondance secrète*, II, 180.
(3) Archives d'Upsal.

de sentiment que l'effet de son caractère, le Roi lui cède plutôt qu'il ne la consulte, elle n'a pas pris d'empire sur lui et n'est malheureusement pas assez occupée d'affaires; sa bonté, l'élévation de son âme feraient désirer qu'elle influât sur les choix que fait le Roi et sur toutes ses actions. » Si l'action de la Reine ne fut pas aussi favorable qu'on pouvait l'espérer d'une nature aussi droite, il faut l'attribuer surtout à l'entourage dont elle subissait encore l'influence : ainsi ce fut sous la pression regrettable de l'abbé de Vermond, que Marie-Antoinette favorisa la candidature de Loménie de Brienne.

Loménie de Brienne était un homme sans valeur, dont l'esprit convenait plutôt à un cercle de femmes qu'à l'administration des affaires.

III

MINISTÈRE DE BRIENNE

Membre du conseil, qu'il devait présider, Brienne s'empara du contrôle général, prenant le titre et l'importance de premier ministre : ambitieux au dernier point, familier dans l'art de l'intrigue, sans honneur de conscience, sans élévation ni patriotisme, il devint bientôt arbitraire; le Roi « son *suffragant* (1), la Cour, les ministres, tous lui cèdent, sauf le *Parlement;* car cet homme ne comptait pas devant lui, et ce fut avec la plus grande vigueur que « cette compagnie » lutta contre un tel abus d'autorité; le Parle-

(1) Expression de Potemkin.

ment de Paris et ceux de provinces, celui de Besançon, le premier, réclamèrent les États généraux. Alors, se révéla Mirabeau ; « mon jour vient », écrivait-il au major de Mauvillon. Cet appel des États généraux frappa durement le Roi et la Reine; aux yeux de la Cour, leur convocation semblait annoncer la chute de l'ancien régime et la ruine des privilèges. Ce fut donc au milieu d'une inquiétude sans nom, au milieu d'un trouble extraordinaire, que l'Assemblée des notables fut dissoute, « sans avoir produit aucun résultat. »

Tout se détruit. — Le Parlement refusait d'enregistrer les édits nouveaux, et cet acte d'opposition provoqua son exil (15 août 1787). Pour la patrie, comme pour les particuliers, il y a des heures sévères et solennelles ; celle-ci vibra douloureuse et unique, jusqu'au cœur de la France et au cœur royal; « il est triste, écrivait la Reine (1), d'avoir été obligé d'en venir à des voies de rigueur, dont on ne peut calculer d'avance l'étendue. »

Dans notre pays, dit-on, il suffit d'être proscrit pour être populaire ; le Parlement, ce grand proscrit, reçut tous les hommages : la France est avec lui, s'en va avec lui. Les Parlements de province furent dissous, les magistrats dispersés ; le Dauphiné et le Jura firent entendre une plainte, plutôt un cri de blâme, qui monta jusqu'au trône; cette Franche-Comté, pays de rêveurs, d'âmes fortes, s'écria : « On ne blesse pas ainsi une nation idolâtre de ses Rois, mais libre et fière ; » on le comprend, le respect pour la monarchie était détruit; — il fallait aller à la Cour, et

(1) Arneth, 117.

c'était en « se plaignant et en gémissant » qu'on s'y rendait ; si la Reine s'alarmait de ces symptômes, néanmoins elle trouvait nécessaire que la Couronne maintînt ses droits ; « si nous étions forcés à la guerre, nous le serions aussi à tenir les États généraux, et peut être avant que la tranquillité fût entièrement rétablie. »

Ces bruits de guerre qui préoccupent Marie-Antoinette prenaient de la consistance, et la mort de Vergennes exposait la France aux troubles extérieurs ; le grand Frédéric n'existait plus et son successeur venait de contracter une alliance avec l'Angleterre ; la Russie inclinait vers la Prusse ; les puissances du Nord, en hostilités avec la Hollande, notre alliée, nous livraient à toutes les difficultés financières. Bientôt il fallut voter des fonds, ordonner une levée d'hommes ; votés pour la formation d'un camp sur les frontières, ces fonds furent aussitôt accaparés par le ministre Brienne ; bien plus, on le vit détourner des sommes considérables destinées à la construction de quatre grands hôpitaux dans Paris, et cependant, l'archevêché de Sens, ainsi que la riche abbaye de Corbie, récemment obtenue, assuraient à ce prélat un revenu de 678.000 livres.

C'est ainsi que moralement il se tua ; omnipotent, redoublant d'audace et ne respectant rien, Brienne désagrège le conseil, et les plus honorables membres donnent leur démission ; « le vieil honneur français tomba avec les ministre Castries et de Ségur. » Le peuple lui-même en frémissait ; noblesse d'épée et noblesse de robe s'unirent également pour protester contre « une telle corruption ». A ces causes de juste colères s'ajoutait et la rendait plus ardente une extrême misère ; les campagnes, pourvoyeuses de Paris, ne lui envoyaient plus rien : les pauvres man-

quent de pain ! A l'hiver affreux de 1787 avait succédé un été d'une sécheresse dévorante ; l'impossibilité de semer, de labourer, aggrave encore la dureté de la vie des paysans et affame le pays (1). Ce malheur émeut le Roi et devait le troubler ; — la misère a aussi son origine dans la multiplicité des impôts ; emprunts qui se répètent sans remédier à rien ; malgré cela, les courtisans conjuraient Louis XVI de ne pas réunir les États ; « tout serait perdu. » Mais, insensible à leur voix, le Roi domina ses propres alarmes et donna satisfaction à la majorité. « Le 4 mai 1789, les États généraux tiendraient leur première séance à Versailles. »

Quant à Brienne, il tomba sous la réprobation universelle ; la honte lui était lourde, si lourde qu'il se suicida un an après ; avant de mourir, il connut le supplice dû aux caractères de cette trempe, et assista aux représailles populaires ; la malédiction tomba sur lui comme un déluge.

IV

NECKER RENTRE AU POUVOIR

Pour succéder à Brienne, la nation réclama Necker. Louis XVI résistait encore, mais devant la Reine il céda « Elle présenta elle-même le financier et y mit toutes ses grâces. » (28 août 1788.) A l'audience que lui donna Marie-Antoinette, ce ministre « osa » baiser sa main, et la

(1) Droz, 411. — Jobey, *La France sous Louis XVI*. — Mme d'Oberkirch, II, 398.

cour eut un soubresaut d'étonnement; tout est fini.

Aujourd'hui, le pouvoir est un enchevêtrement terrible, dit Necker; son premier acte, tres noble, fut l'abandon de toute sa fortune, et quelques-uns l'imitèrent; la confiance est relevée par son courage, et ce qu'on refusait à Brienne lui fut aussitôt donné; non seulement il se montra financier habile, mais bon politique, en obtenant le rappel des Parlements.

« Les clubs où l'on politiquait sans cesse furent fermés, et cependant, dit un historien (1), la conversation avait moins de liberté dans les clubs que dans les salons »; le libertinage des idées était sans limites, et la religion, les lois, la personne royale étaient librement outragées; à Saint-Cloud, la foule poursuivait la Reine sans l'acclamer. « Quoi qu'en disent les frondeurs, qui prétendent que les choses actuelles n'ont influé en rien sur la gaîté, la magnificence et les dépenses de la Cour, il est pourtant bien vrai que les visages s'allongent de plus en plus; quant aux dépenses de faste et de représentation, il est fortement question de les diminuer; la Reine se préoccupe beaucoup et prêche hautement les retranchements dans sa maison et celle du Roi, — les écuries, les régiments de parade diminués, les valets congédiés. »

Elle allait au devant de tout avec empressement, une sorte d'indifférence pour les choses. Jamais femme ne fut moins égoïste; « l'essentiel n'est pas de vivre avec pompe, mais avec honneur. » Du reste, que lui importait?... Sa pensée était ailleurs, loin de ces questions matérielles, si vides et si trompeuses : quelque chose de terrible pesait

(1) Droz, 422.

sur elle, l'écrasait : — son fils aîné se sentait regardé par la mort.

V

MALADIE ET MORT DU DAUPHIN

La physionomie du Dauphin prenait l'aspect particulier aux enfants dont la taille se déforme et il passait par toutes les alternatives d'une maladie de langueur : « Mon fils aîné est à Meudon et se remet à vue d'œil, » — écrivait la Reine à son frère Joseph II, auquel rien de son cœur n'était caché; quelque temps après, la confiance tombait. « Il pâlit; chaque jour le maigrit davantage, que puis-je faire pour le sauver ? »

Auprès du Dauphin, Marie-Antoinette ressentait d'autres tristesses ; sa gouvernante, Mme de Polignac, et le duc d'Harcourt, son gouverneur, étaient en rivalité, et cela influa sur le Dauphin, par conséquent sur sa mère, « il ne parlait plus en sa présence. » Quelle amertume ! Il ne lui appartenait donc plus ?... Mais la cour n'est pas ce foyer de famille, cher et inviolable, où la paternité est une royauté, la maternité une providence ! Donner à son fils le goût des choses de l'intelligence, élever sa pensée vers le grand, le bien; ouvrir son âme à la forte sagesse, aux ardeurs sublimes qui donnent les fruits si rares, mais si beaux de l'héroïsme, Lui parler de Dieu, de l'honneur, de la patrie, du devoir. « Soyez ferme, toujours vrai », dit le père.— Restez bon » dit la mère; à elle le délicat enseignement; à lui, l'exemple des mâles vertus, des actions de courage dont la France est

toujours digne. O famille, d'institution divine, heureuse est la main qui te protège et te soustrait au monde faux et étroit que domine l'intérêt! Car c'est bien l'intérêt qui suscite à la Reine ces luttes agressives, l'intérêt dur qui ne cède pas, même devant sa douleur; aussi Marie-Antoinette souffrait de ces susceptibilités qui pesaient sur son enfant, la privaient de ses caresses en détournant son cœur.

A cette époque, Madame Adélaide remarquait que la Reine « montrait plus de dévotion ». Profondément religieuse, Marie-Antoinette donnait cependant peu à la forme; mais ressentant le malheur et les mécomptes des espérances brisées, elle chercha, comme Elisabeth, les consolations de la piété, « ces enchantements qui apaisent les douleurs. » Alors on la vit souvent à la chapelle, demandant au ciel, et avec quelles ardeurs! la vie de son fils, de cet enfant qui échappait à son amour.

« La Reine, écrit le baron de Staël, s'est adonnée depuis quelque temps à la dévotion, ce qui est attribué par les uns au chagrin qu'elle subit de la santé de son fils, et par les autres aux terreurs que les agitations fréquentes du peuple lui ont causées et au désir de ramener l'amour de la nation. Heureusement nous n'avons pas à craindre une dévotion à l'italienne qui allie la galanterie avec la messe(1). »

Bien des causes différentes portaient la Reine à de pénibles réflexions; — le Dauphin de plus en plus mal, le Roi préoccupé d'événements qui se précipitaient. « Je n'ai plus d'espérance au sujet de mon cher enfant; d'un autre côté, nos troubles intérieurs me causent aussi de bien vives alarmes, c'est une année bien fâcheuse; Dieu veuille que la pro-

(1) Au roi de Suède, 13 février 1788.

chaine soit meilleure ! » — 1789 ! — Epoque décisive, marquant la fin d'un régime, ouvrant l'ère nouvelle. L'esprit français allait à divers courants, mais celui de la Reine pliait sous les menaces de malheurs impossibles à conjurer. Non seulement son fils, mais le Roi, qu'il faut soutenir, et ce soin la retenait à Versailles, tandis que son tourment la ramenait à Meudon, — où elle allait chaque jour, — et chaque jour la désespérait davantage; une parole, une des fantaisies de son fils était un ordre pour elle; — nous connaissons cela !... « S'il voulait se coucher sur un billard, sa mère l'y couchait; qu'elle dînât avec lui dans sa chambre, elle y dînait, avalant plus de larmes que de pain. »

Aujourd'hui, la Reine se rend à la vérité, à la conviction de la mort, elle jette un défi à l'amère voyageuse qui prend nos enfants là, dans nos bras, sur notre cœur ! Que peut l'amour contre la mort ?... deux aveugles qui se rencontrent. La vie, une ironie ; — une couronne ? — rien; cela ne tient pas sur la tête. Passer d'un trône à une tombe, quel destin.... sortir d'un berceau fleurdelisé pour entrer dans la rigidité du linceuil.... la Reine sentait tout cela profondément, et n'en pleurait pas : son cœur absorbant ses larmes.

Ce n'est plus le Roi futur qu'elle regrette, mais son enfant, — cet enfant, dont la naissance lui donna si vive joie et qui, aujourd'hui, lui cause si grande douleur ; l'orgueil cède à l'amour, l'amour cède à la mort.

Et lorsque le mourant demandait s'il trouverait au ciel une place réservée, sa mère ne répondait pas... sa place spéciale est ici-bas, près d'elle, sur son cœur... Les mères sont tout pour leurs enfants, et en dehors des enfants qu'une femme est donc peu de chose !... Comme Marie-

Antoinette sentait cela, combien elle en souffrait, et sa prière allait jusqu'à l'extase ; elle remplissait sa mémoire, ses yeux, son âme, sa vie, tout son être de l'image chérie dont les harmonies s'effaçaient déjà sous l'étreinte terrible ; bientôt le Dauphin entra dans l'agonie, agonie qui allait finir, tandis que sa mère en commençait une autre, celle-là devant toujours durer ; qui n'a connu l'intensité du regard des mourants, leur adieu, adieu muet, comme le sont les sentiments forts, dernier don d'un cœur qui s'en va à une âme qui demeure ?

Semblable à une plante qui se fane, la tête de l'enfant fléchit tout à coup et pesa sur le sein de sa mère (3 mai 1789). Le grand silence consterné de la mort s'étendit soudain, et dans ce déchirement que nous connaissons, — si nous avons réellement aimé, — la Reine lutta contre l'évidence, car le cœur ne raisonne pas, ne croit pas à la mort, cette chose si simple, et s'obstine à la nier. Marie-Antoinette ne comprenait donc pas que « les êtres qui meurent jeunes sont les favorisés du ciel » ?

Bientôt le visage du délivré disparut sous les lis jetés sur son front, sur ses mains, tout autour de lui. A genoux, sa mère ne voyait ni les fleurs, ni les choses, — elle *le* regardait toujours, « ne croyant pas à cette horreur » en vérité, c'est atroce de perdre son enfant. Elle l'appelait toujours jusqu'à la fin, même après la fin, avec ce cri des mères... qui n'ont qu'un mot, comme elles n'ont qu'un enfant, celui là seulement qui leur est arraché ; les autres semblent ne plus exister pour elle. Cependant, à côté de la mère, l'épouse se révèle, se retrouve tendre, forte. Louis XVI arrivait, lui aussi, à ce lieu de douleur, s'enquérant, ne sachant pas encore, mais il venait... dans le

tourment, l'inaction est un autre tourment; l'entendant venir, la Reine sortit de ses contemplations, se tint debout et, le voyant, s'approcha encore; elle tombe à genoux devant le Roi, étend ses bras, le suppliant, lui défendant ainsi d'avancer. « Ha! ma femme, lui dit-il, notre cher enfant est mort, puisque vous ne voulez pas que je le voie. »

CHAPITRE IV

LA REINE ET LES ÉTATS GÉNÉRAUX

I

VERSAILLES ET LES ÉTATS (1789)

Les révolutions, — a dit un penseur, — sont la condensation des temps : aux époques de crise, tout s'accélère et la force des événements supplée au nombre des ans. En effet, de l'ancien régime au nouveau, le pas est franchi, les États généraux l'ont mesuré.

Les États furent convoqués pour le 5 mai 1789, et leur réunion causait au Roi et à la Reine, ainsi que nous l'avons vu, les plus vives inquiétudes. Loin du foyer de fermentation, Louis XVI et Marie-Antoinette, ignoraient absolument l'espoir qui soulevait la France.

> O jour, jour triomphant, jour saint, jour immortel!
> Jour le plus beau qu'ait fait luire le ciel!

et ce transport d'André Chénier traduisait exactement l'émotion extraordinaire d'un peuple qui change son destin.

Les trois ordres qui formaient l'assise jusque-là immuable de l'État, le *clergé*, la *noblesse*, le *tiers*, furent invités à choisir leurs délégués ou députés. Les deux premiers, très puissants, avaient eu, aux États généraux de 1614, une supériorité de nombre qu'avait subie, sans la contester, le

troisième ordre, le plus considérable. Mais les temps sont autres; le courant niveleur qui passait sur la France détermina une rencontre, qui ne fut ni une entente, ni une fusion ; « les classes se rapprochèrent pour se détester : rivales autrefois, elles devenaient ennemies (1). »

Dans toute nation civilisée, le clergé a son influence. En France, à cette époque, — on disait le *trône* et *l'autel*, — gardiens l'un et l'autre des forces morales qui gouvernent, éclairent et protègent. La situation du clergé était alors exceptionnelle par la grande origine de ses prélats, leur fortune, le nombre et la richesse des ordres monastiques; il se divisait en deux parties : séculiers et réguliers. A la tête du clergé séculier étaient les cardinaux, archevêques et évêques, tous nobles, riches de leurs patrimoines, de revenus ecclésiastiques et de bénéfices ou jouissances d'abbayes. La plupart des titulaires de sièges épiscopaux ne résidaient plus dans leurs diocèses et ne connaissaient de leurs abbayes que le chiffre de rapport; ils vivaient à Paris ou à Versailles, en grands seigneurs de Cour, d'une existence facile et molle; par exception, quelques-uns d'entre eux donnaient l'exemple des plus rares vertus, mais à cette époque, l'Église souffrait de son temps et n'avait ni docteurs, ni orateurs, ni saints ; on était trop heureux, ce qui diminue les âmes; « car ce furent les malheurs du XIII^e^ siècle qui valurent à la France les grands hommes du XIV^e^. »

A un autre degré, sont les curés de paroisses de chefs-lieux, issus de l'ancienne bourgeoisie, capables, possédant de la fortune, ayant des mœurs sages, de la valeur, de l'influence et néanmoins devant borner leur ambition à un canonicat.

(1) M. de Carné.

Puis les curés de villes moins importantes, et enfin, les desservants d'églises de village, existences modestes, parfois douloureuses, amis et conseillers de leurs paroissiens, dont ils reçoivent une dîme : « ce clergé, qui a ses mœurs, son caractère et même ses petites tempêtes, où tout ce qui se passe en haut a son retentissement, nous le verrons s'agiter dans les transformations qui vont suivre. »

Le clergé régulier, considérable encore, peuplait de nombreux monastères; tout jeunes, les cadets de famille sont investis du titre d'abbés, ou chefs de ces maisons. Dès la formation des couvents, les religieux défrichent le sol et le fertilisent; avec eux. la misère disparaît, le paysan est heureux, la prospérité générale. D'autres, les ordres savants, creusent le champ de l'esprit, en font jaillir l'éclat, la lumière qui, de la France, — notre patrie, — se répand dans le monde; de ces monastères sortirent des artistes, des saints, des guerriers et des papes, l'honneur de la France et la gloire de l'Église : cet éclat superbe dura jusqu'au XVII^e^ siècle, ce siècle fier et fort des gloires catholiques. A cette puissance s'ajoutait celles, de la richesse, de la munificence, une noble charité. « Les chanoines, de Saint-Claude possédaient 12.000 serfs; — en 1781, les Dominicains de Saint-Maximin nourrissent les paysans du district; — de même, en 1784, les Chartreux de Paris distribuent aux pauvres 1.800 livres de pain par semaine. »

A la fin du XVIII^e^ siècle, les règles monastiques non observées, une vie moins laborieuse, le nombre décroissant des religieux déterminèrent un relâchement général : l'idéal s'abaissant, la valeur personnelle diminua. Moins favorables « aux petits », les communautés semblèrent se

vouer aux haines populaires. Tel était l'état du clergé régulier qui, uni au clergé séculier, constituait le premier corps de l'État. Cette puissance allait de pair avec la noblesse.

Tout près du trône, comme l'épée au flanc, se tient la noblesse. A sa naissance, sur les champs de bataille, cette noblesse, — la *vraie*, — reçut, au bruit des fanfares, le baptême de sang et de feu d'où surgirent les héros. Alors, d'honorables liens unissaient « l'homme de guerre à ses soldats ». La vie des camps, saine aux nations, fut celle des premiers de la race ; sous Louis XIII et Louis XIV la vie fut militante ; cependant, les guerres appauvrissent la province. Ces guerres finies, les épées se rouillent, les manoirs se construisent et se peuplent, mais une loi fait sortir des châteaux ces grands propriétaires « dont la présence vivifiait tout (1) » ; la Cour retient ces guerriers qui déchoient en courtisans. Le palais de Versailles est construit ; la France se dépeuple et Versailles compte 10.000 hommes de population flottante. Les premières familles y ont leur résidence fixe (2).

Vint la Régence avec ses vices. Louis XV monte sur le trône et, tout jeune, s'enflamme pour la gloire. « A cet âge, — dit le poète, — l'âme est généreuse, n'ayant pas encore été rapetissée par la vie. » Ce qui rapetisse l'être humain, ce sont les passions malsaines : celles-ci nous dominent quand nous ne les gouvernons pas. L'exemple d'en haut engendra la ruine et « Louis XV perdit les mœurs nationales » ; alors, on vit les armées humiliées, les généraux courbés sous les revers, le trône profané, livré aux mains

(1) Tilly, II, 309.

(2) *Histoire des rues de Versailles*, par le Roi. — Mercier, *Tableau de Paris*. — *Mémoires d'outre-tombe*, Chateaubriand.

impures ; la honte venue, tout s'effondre, la monarchie s'en allait tous les jours en fléchissant, et le « génie de la nation diminue de stature ».

Cette flétrissure excita dans le peuple une implacable haine que rien ne put racheter, pas « même le sang du juste montant au trône par les degrés de l'échafaud ». Louis XVI, par l'honnêteté de sa vie, Marie-Antoinette, par ses vertus, relevèrent le pavillon royal, singulièrement terni, mais autour d'eux les mœurs des courtisans restèrent les mêmes au fond (1). Et pourquoi se réformer? « La sécurité allait jusqu'à l'extravagance », remarque Mme de Genlis.

Ainsi vivait dans sa fière insouciance cette condamnée auguste qui devait payer du plus noble tribut, celui de sa tête, les joies de son existence; il faut que cette race des ancêtres ait connu le secret des grandes choses pour nous apprendre, à nous, générations debout, comment, après avoir si légèrement vécu, on sait si bien mourir.

Ils sont tous là, à Versailles, ces promis de la mort, superbes, heureux, épris du bonheur de vivre dans une telle atmosphère; séduisants, frondeurs, sceptiques, galants, ayant, avec les beautés de la race, la séduction de l'esprit. Tout leur appartient : la naissance, la fortune, les titres, les honneurs; des héros pour aïeux, leurs trophées pour blason, des épées pour appui; le passé par ses gloires, le présent par ses dons, l'avenir par ses promesses. Ils ont tout, même le prestige des mâles vertus qui ont fait nos aïeux si grands, toujours les premiers au champ d'honneur. Qui

(1) *Histoire philosophique du règne de Louis XV*, par M. Alexis de Tocqueville.

ne sait que « la France chrétienne jaillit d'un acte de foi à Tolbiac, et que les frères d'armes de Clovis furent les premiers nobles »; de ce sang généreux sortirent les Turenne, les Du Guesclin, la pléïade de héros qui, de siècle en siècle, illustrent le pays et l'humanité.

Mais ces temps de virilité sont passés : amoindris, nous aimons le brillant à défaut du grand, le joli à la place du beau, il faut s'amuser, et on ne s'amuse qu'à la Cour. « L'exemple de cette Cour, depuis François Ier jusqu'à Louis XVI, démoralisa les classes supérieures. La révolution se fit contre les nobles, non contre la royauté ; l'or jeté par le trône aux privilégiés, leur incorrigible orgueil soulevèrent la nation »; la mondanité du clergé, les désordres élégants de la noblesse achèvent de discréditer les classes supérieures ; il n'était pas rare, on s'en souvient, de voir les grands seigneurs s'engager en de douteuses spéculations ; quelques-uns relèvent l'éclat de leur maison et leur fortune par de bourgeoises alliances qui diminuent les uns sans grandir les autres ; la bourgeoisie montait le degré que la noblesse descendait.

II

LOUIS XVI ET LE TIERS ÉTAT

« Depuis Henri IV, l'élévation de la bourgeoisie avait été constante et l'homme du tiers s'élevait à un rang supérieur à celui de ses pères (1). »

(1) *La bourgeoisie française*, par M. Bardoux, — *Histoire de la Révolution*, par M. de Sybel. Paris, 1876, II, p. 49.

Louis XVI, « qui n'avait d'autre passion que celle du bonheur de son peuple », affirme la Reine, voulut donner aux vingt-quatre millions d'hommes qui formaient le troisième corps de l'État, l'importance qu'il méritait ; il prit un parti qui accordait son devoir et la justice, et, dans une délibération au conseil, où la Reine assista (1), le Roi ordonna le doublement du tiers. La Cour frémit de colère, car la bourgeoisie, — ce pays de lumière, — selon Lacordaire, — était plus redoutée de la noblesse qu'elle n'était enviée par le peuple.

Le tiers marchait donc à la suprématie. « Quel dommage, s'écriait Condorcet, que nous ne soyons pas notre postérité. » Au tiers appartiennent les talents et les richesses, les charges de secrétaire d'État, les intendances de provinces. Combien vivace et forte était cette fraction du pays qui avait donné Bossuet à l'Église, à l'État Colbert et Dupleix, et qui lui donne encore ses jurisconsultes, ses orateurs, ses magistrats, ses savants, ses poètes, ses littérateurs, ses artistes, ses inventeurs, tous ceux enfin qui révèlent au monde la France et ses grandeurs !

Quel esprit assez profond pouvait prévoir que ces hommes, capables de se faire une si lumineuse trouée dans l'histoire, se verraient déborder, écraser par le peuple, et que sur leur livre, si beau, des mains profanatrices écriraient avec du sang et de la boue les pages sanglantes de 93 ? Pouvait-on croire que cette race de lions, qui vainquit la Prusse et traversa l'Égypte, engendrerait la génération qui a fait les empires et les a défaits, — enfanté et dévoré les républiques, — donnant et reprenant ses fragiles couronnes ?

(1) Mme de Stael. — *Considérations*, I, 46.

En vérité, il semble que les partisans du régime absolu, en désapprouvant le doublement du tiers, aient eu cette profondeur de vue qui embrasse tout un siècle. Mais Louis XVI, se dégageant « de vieux principes aujourd'hui réprouvés », rappelait à sa noblesse qu'aux États d'Orléans (1484) les trois ordres jouirent des mêmes privilèges (1). « Alors les grands de l'État, disait Marie-Antoinette, les parlements, la noblesse semblèrent se réunir contre nous. »

Etait-ce la concorde des volontés qui inspirait la Reine, ou bien la pression du temps, la marche des idées ? Elle voyait son monde disparaître, elle en voyait naître un autre, et ces choses-là ne se font pas sans grandes douleurs. D'un pas résolu, — mais combien difficile ! — elle franchit et fit franchir au Roi la frontière qui sépare la monarchie absolue des monarchies constitutionnelles. Est-ce puissance de courage ou intuition des stérilités de la lutte ? Le travail surhumain porte-t-il ses vues au delà du présent, — ou son cœur est-il le seul moteur de ses actes ?... Oui, pour garder le trône à son fils, la vie à son mari, elle sacrifia ses fiertés, son orgueil d'origine et de personnalité.

III

LES ÉTATS RÉUNIS

Nous l'avons vu, les États généraux devaient se réunir le 5 mai 1789. 300 représentants pour le clergé, autant pour le second ordre, et 600 pour le troisième : ce qu'on

(1) Miot de Mélito, 1858.

appela le *doublement du tiers*. A l'annonce de cette convocation un courant d'espoir traversa la France : les hommes les meilleurs et les plus vertueux y voyaient le commencement d'une vie heureuse pour le pays et les ambitieux se réjouissaient de la carrière qui s'ouvrait devant eux. La Cour était stupéfaite « dans une tristesse mortelle », mais cette stupeur s'y centralisait. Au dehors, pour l'immense foule, la joie était sans mélange.

Le 3 mai, la procession traditionnelle précédant l'ouverture des Etats se déploya dans Versailles sous un ciel sans nuage, et le soleil radieux étendit sa splendeur sur les habitants transportés d'allégresse. « Je n'oublierai jamais, — écrit Mme de Staël (1), — le moment où l'on vit passer les 1.200 députés... J'étais à une fenêtre, à côté de Mme de Montmorin, femme du Ministre des affaires étrangères, et je me livrais, je l'avoue, à la plus vive espérance. Mme de Montmorin me dit avec un ton décidé qui me fit effet : Vous avez tort de vous réjouir ; il arrivera de ceci de grands désastres à la France et à nous. »

Le tiers état ouvrait la marche de la procession, puis, la noblesse et le clergé. Le Roi ne laissait voir aucune marque d'émotion (2). La Reine venait ensuite, entre les comtesses de Provence et d'Artois, les princesses du sang, entre autres la duchesse de Chartres, sympathique à la foule.

Marie-Antoinette faisait de vains efforts pour dissimuler son trouble et donner à son imposante figure un air de

(1) *Considérations*. — Malouet, — D'Hézecques, — Bailly, — comte Mathieu Dumas.

(2) *Histoire des Etats généraux*, par Picot. — Boullée ; — *Mémoires du comte Mathieu Dumas*.

satisfaction que les mouvements de son cœur oppressé d'inquiétude et d'amères pensées faisaient promptement disparaître. Son air triste ajoutait encore à son maintien.

Le lendemain, 4 mai, — jour d'ouverture, — dès neuf heures du matin il n'y avait plus de tribunes dans la salle, plus de gradins qui ne fussent occupés. — Necker, « le dieu du jour », fut acclamé, mais le duc d'Orléans le fut bien davantage. Quant à Mirabeau, député de la Provence, un frisson parcourut la salle lorsqu'il la traversa ; on sentait une puissance.

A l'entrée de Louis XVI les députés l'acclamèrent. La Reine arrivant plus tard que l'heure désignée se place à la gauche du Roi qui l'invite à s'asseoir, ce qu'elle refusa par une révérence (1). Tout d'abord, le regard de Marie-Antoinette se fixa sur Mirabeau, sur cette tête que « le sculpteur divin avait puissamment ébauchée ». A la vue de « ce monstre aux yeux d'orgueil, de vice et de génie (2) », elle frémit. Puis son attention se porta tour entière sur le Roi, et, ardente, troublée, elle écouta son discours qui lui parut froid, tant les mots sont insuffisants en certaines circonstances.

Après la séance, quelque chose de vague mais de lourd pesait sur les esprits ; si Louis XVI et Marie-Antoinette entendirent des applaudissements contenus, « il était aisé de remarquer que cet hommage était rendu au Roi seul. »

L'histoire de ce temps est connue. Néanmoins, la Reine s'y trouve si fatalement mêlée qu'il faut y revenir. « Tout ce qui se passe autour de moi me remplit de chagrin et je

(1) *Considérations*.
(2) Expression de Châteaubriand.

ne sais comment détourner le malheur qui menace mon mari et mes enfants. »

Autour d'elle, personne, ni direction, ni plan suivi. Ses amis ne purent que lui donner de mauvais conseils; objets de haine ou d'envie, sans estime publique, dans l'impuissance où ils étaient de la tirer de l'abîme où ils l'avaient entraînée, ils ne surent bientôt que fuir. « L'amitié s'en va avec l'intérêt. » Si la Reine souffrait de l'isolement, elle vivait d'inquiétudes. « A peine les États furent-ils réunis, que la discorde aussi s'est mise entre eux, » disait-elle ensuite à M. de Ségur.

On sait ce qui advint ; — le 17 juin, la dénomination d'*Assemblée nationale* fut donnée à cette réunion des Etats, le 20 du même mois, le serment du Jeu de paume. Le 23 juin, la Reine, qui assistait à la séance, sentit dès son entrée le froid des âmes, et s'affecta de l'absence de Necker. « Croyez-vous, — demanda-t-elle, — que M. Necker veut nous tromper ? — Je ne sais, Madame, mais je suis sûr qu'il se trompe : c'est la même chose pour l'État (1). — Comment, M. Necker nous ferait jouer notre royaume à quitte ou double ? — Madame, je vous estimerais bien heureuse si VV. MM. avaient une chance pour elles ; je ne leur en connais aucune. — Miséricorde », s'écria-t-elle en pleurant.

Non seulement Augeard, mais le roi de Suède, se préoccupait. « Il faut demander au baron de Staël, écrit Gustave III, quel est le véritable plan de M. Necker, car je n'en vois pas d'autre encore que de briller en paraissant le modé-

(1) Augeard.

rateur du royaume, et cela, aux dépens du Roi et de la Reine. » (9 juillet.)

La France « chauffe et fermente de plus en plus », et le comte de Provence conseille à son frère de se garder contre la « populace ». Par petit nombre, des troupes entourent le palais, l'Assemblée, et il en arrive à Paris. « Ces soldats sont-ils contre nous ? disent les Parisiens. Va-t-on tirer sur le peuple, tuer nos enfants et nos femmes? Du canon et des armes. » La garde nationale se forme et là où l'on croyait ne trouver qu'une foule, c'est une armée qu'on rencontre ; les troupes régulières fraternisent avec les nationaux, et l'anarchie commence.

Ce qui se passait dans la grande ville houleuse avait son retentissement à Versailles. Démoralisés, les gardes françaises mettent la crosse en l'air, le régiment Royal-Allemand est le seul incorruptible, ne parlant pas français. — Cette belle langue française, si harmonieuse, prenait, dans la bouche des orateurs de clubs, des accents féroces. — 10.000 personnes envahissent le jardin du Palais Royal pour politiquer, applaudir Camille Desmoulins qui, d'une table d'estaminet, se fait un tréteau, presqu'un piédestal.

Une presse malsaine excite encore les esprits, l'appel aux armes s'entend de toutes part; les prisons forcées, les criminels en liberté deviennent les auxiliaires du peuple. L'aspect de Paris était sombre, un grand nombre de vagabonds étrangers à la ville et qui s'y étaient jetés se grossissaient des ouvriers qui désertaient les ateliers ; s'étant emparés de toutes sortes d'armes, ils poussaient des cris de révolte. Les habitants paisibles fuyaient à l'approche de ces groupes; partout les maisons se fermaient.

Les hommes se dessinent et s'usent, et par ses violences,

l'Assemblée perd la moitié de ses chances de succès. Une nation ainsi représentée, si vive, si jeune, si exaltée, tiendra-t-elle ses engagements ? Le Roi ne sait plus à qui se livrer. « Il est versatile, remarque le comte de Provence, et jette sa confiance comme un pêcheur de baleines jette son harpon (1). »

« On s'efforçait de nous persuader, disait la Reine (2), que notre confiance était mal placée et qu'au lieu de guérir les maux de l'État, on les aggravait de jour en jour. Alors, nous cherchions d'autres moyens de faire le bien, ils ne nous réussissaient pas mieux. »

Le Ministère est renversé et Necker sort de France. A cette nouvelle, Paris fut consterné, — la Bourse se ferma, 10.000 brigands armés se déchaînent dans les rues, se jettent dans les maisons, les pillant. Le tocsin sonne de tous côtés (3).

IV

PRISE DE LA BASTILLE

Des foules pressées vont à la Bastille, des femmes, — comme on en voit aux jours d'émeute, — soufflent la révolution. — Le couvent des Lazaristes et le garde-meuble sont pillés, des soldats assassinés, la tête de M. de Launay,

(1) *Vie de Louis XVIII.*
(2) A M. de Ségur, 578. — *Correspondance secrète,* 131.
(3) Rivarol.

gouverneur de la Bastille, apportée au bout d'une pique. Le prévôt des marchands, M. de Flesselle, est mis à mort. Bailly, — l'honnête Bailly, — devient maire de Paris, et La Fayette, commandant de la garde nationale. « Pour tout homme impartial, écrit Malouet, la Terreur date du 14 juillet. »

Tandis que la Bastille est prise d'assaut, des listes de mort circulent au Palais-Royal. « Arrêt du peuple français : la Polignac, exilée à 100 lieues de Paris; Conti, d'Artois, idem; la Reine..., je n'ose vous le répéter... », écrit Camille Desmoulins à son père. Le maréchal de Broglie et les autres seront pendus, disent les crieurs; — lanternés, ajoutent les femmes. — Sus aux aristocrates. Les officiers, les prêtres sont insultés, poursuivis à coups de pierres (1).

Tout vestige de féodalité tombait avec la Bastille; l'Europe applaudit. En Russie, Mme Swetchine (Anne Soymonoff) illumina sa chambre en signe de joie. L'Allemagne, l'Angleterre proclament le triomphe du présent sur le passé (2).

A cette nouvelle, le Roi s'écria : « Mais c'est une révolte. Non, sire, — affirme le duc de Liancourt, — c'est une révolution. » Si nous voulions, disait la Reine, nous ferions bientôt finir cette affaire, mais il faudrait répandre du sang.

Mais ce fut des larmes qu'elle répandit. « Par une nuit sans pitié, » Mme de Polignac quitta Versailles, ainsi que le comte d'Artois. Beaucoup s'en allèrent, les princes du sang, des

(1) Camille Desmoulins. — *Souvenirs d'Et. Dumont.* — De Tocqueville.

(2) Albert Sorel, *l'Europe et la Révolution*, 1887.

familles tout entières; le maréchal de Broglie voulut entraîner le Roi et les siens; « nos amis nous ont conseillé de rester, dit la Reine, car, si nous quittions Versailles, nous ferions massacrer la noblesse de notre capitale. »

On fuyait, on fuyait, et cependant « la mission du gentilhomme est la défense du trône (1) ». Quelques-uns comprirent cette mesure; âgé de 80 ans, Malesherbes sut résister à trois générations d'enfants qui le suppliaient de partir; non qu'il blâmait l'émigration, il ne s'y refusa que par hauteur de courage et pour rester plus près du péril, *le Roi* (2). M. d'Haussonville, lui aussi, refusa de s'en aller. « Ceux-là, disait la Reine, ce sont des amis qui en valent cent. »

L'heure n'est pas aux défaillances, mais à l'action; le sachant, Marie-Antoinette conjure le Roi de rappeler Necker, de renvoyer les troupes, en un mot de satisfaire le peuple; engagé dans la voie des concessions, Louis XVI promet aux députés de se rendre à Paris le 27 juillet.

La Reine, qui n'en demandait pas autant, tenta de le retenir. « J'ai donné ma parole. » Alors elle se tut.

(1) Moncalm, *Revue des Deux-Mondes*, 15 février 1877. — M. Tibulle Hamont.

(2) *Tribune moderne*, par M. Villemain.

V

LOUIS XVI A PARIS

Au moment de son départ, et à l'insu de la Reine, Louis XVI remit à Monsieur un acte par lequel il le nommait lieutenant-général du royaume, dans le cas où l'on attenterait à ses jours; il entendit la messe, communia et partit sans parvenir à cacher son trouble (1).

Restée seule, Marie-Antoinette s'enferma avec ses enfants. Journée d'insupportable attente. « Ils ne le laisseront pas revenir! » Les heures, lentes et pénibles, passaient cependant, et Louis XVI revint dans la nuit. « Voilà papa! » s'écrièrent les enfants en se précipitant vers leur mère.

Entraînant son fils et sa fille, Marie-Antoinette s'élança au devant de son mari qui lui ouvrit les bras ; le voyant indifférent à ses transports, elle s'inquiète, le regarde. Au chapeau du Roi était attachée la cocarde républicaine (2) ! Frissonnante de douleur, non moins que de pitié, Marie-Antoinette emmena son mari, le dérobant ainsi à toute curiosité; le Roi comprit sa souffrance et se sentit pardonné. Jetant à ses pieds cocarde et chapeau, il prend son fils sur ses genoux et raconte cette journée. — Après cinq heures de marche, il arrive à Paris et se trouve en-

(1) Droz, 249.

(2) Cette cocarde fut d'abord bleue et rouge. La Fayette proposa de joindre le blanc à ces deux couleurs, alliance du passé et du présent, et le 31 juillet, la cocarde tricolore fut définitivement adoptée.

serré dans une triple haie de plus de 100.000 hommes armés; 300 députés le précédaient et le suivaient; à l'Hôtel de Ville, Louis XVI voulut prendre la parole, mais l'émotion l'étreint; alors, on attache à son chapeau la cocarde nationale; conduit à une fenêtre, il est acclamé, puis, il descendit sous une voûte d'armes croisées; on le suit en criant, on le porte jusqu'à sa voiture (1).

Ce récit blessa la Reine, la révolta. « Votre autorité est absolument perdue », dit-elle à Louis XVI. Un mépris insurmontable pour ce peuple brutal s'empare de son âme, « elle avait horreur de la Révolution, et s'honore d'être née Autrichienne. »

Autour d'elle, partout l'abandon, la défection; Vermond, lui aussi, avait émigré. « Il n'y a donc pas d'amis. » Mme de Polignac n'était plus là. Elle, naguère si fêtée, se cachant aujourd'hui, « pour ne pas être écharpée », s'enfonçait dans l'ombre et l'oubli d'un exil sans dignité. Sur sa route, elle rencontra Necker, acclamé, accueilli extraordinairement. « Tout est pour lui, les palmes, les couronnes, des hommes s'attelant à sa voiture (2) »; s'avançant dans cet éclat de popularité, il entra ainsi dans Paris.

A Versailles, cependant, des regrets infinis d'une royauté perdue..., un souci plus cher domine la pensée de la Reine. « La vie de mon mari me semble en danger... tous les jours j'apprends de nouveaux malheurs... je ne me console qu'auprès de mes enfants... S'ils sont ma consolation, ils m'ordonnent des devoirs. » Le départ de Mme de Polignac, gouvernante des enfants de France, obligeait la

(1) Rivarol. — Droz, 249 et suiv.
(2) Augeard, I, 94.

Reine à la remplacer, elle y réfléchit beaucoup, et son choix se fixa sur la marquise de Tourzel, femme de grande vertu et d'ancienne maison, « mais surtout femme de cœur. » Avant de lui confier « mon fils, ce que je fis sans aucune crainte », la Reine lui parla de ses défauts, et aussi de cette nature « trop sensible; j'aime mes enfants par-dessus tout, je frémis du sort qui peut les atteindre, il faut donc les bien élever. »

On le voit, si Marie-Antoinette avait le cœur rempli de ces joies maternelles qu'aucun langage ne peut rendre, elle était plus souvent désolée sous le glaive qui la déchirait.

CHAPITRE V

LA REINE AUX JOURNÉES D'OCTOBRE

I

L'ANARCHIE

La France se bouleverse de plus en plus, — écrit le roi de Suède. Le feu est aux quatre coins de Paris, et les armes entre les mains du peuple; le tocsin sonne sur les troupes du Roi. Voilà ce que l'on fait dans la délicieuse France, voilà le fruit de la faiblesse et de l'indécision (1). (3 août 1789.)

La séance de nuit du 4 août changea la face du pays. Cette scène nocturne eut de la grandeur et fut la pierre de touche des caractères; très noblement, le clergé abandonna ses dîmes, l'aristocratie ses privilèges (2). Jamais cette aristocratie n'a été si digne du pouvoir qu'au moment où elle allait le perdre (3). Ainsi, les serfs affranchis, les redevances au clergé abolies, les privilèges supprimés, les justices seigneuriales retirées. — « Voilà bien nos Français, s'écrie Mirabeau, dans une nuit ils renversent tout l'ordre ancien de la monarchie (4). » Un *Te Deum* fut chanté et

(1) Au comte de Stédling.
(2) M. de Luynes se signala.
(3) M. Taine, II, 392.
(4) Lettre à Siéyès.

Louis XVI reçoit l'hommage dû au restaurateur de la liberté. La nation, qui croit passionnément aimer cette liberté, depuis six mois a enjambé un siècle (1).

Le pays est anarchisé. En province, plus de tribunaux : à Troyes, les magistrats sont bannis; à Besançon, le Parlement voit infléchir ses arrêts; les repris de justice activent l'émeute et mènent la révolte. Les châteaux et maisons seigneuriales sont brûlés, les abbayes dévastées, le droit des gens absolument méconnu; « des femmes et des vieillards, chassés de leurs demeures, la hache sur la poitrine, font abandon de leurs titres (2). »

Comme une lave mortelle, 20.000 brigands se répandent sur le sol : les provinces sont saccagées, les champs sans culture, les récoltes foulées, les forêts en flammes; le lâche peuple détruit tout. De tels ravages engendrent la misère des campagnes et réduisent Paris à la famine : ici, les barrières renversées, les impôts supprimés ruinent la capitale. Ayant fui, les grands propriétaires retirent les ressources de l'ouvrier honnête, les ateliers fermés, les sources du travail taries, — de là l'inaction démoralisatrice.

Aux morsures de la faim se joint la fièvre de l'envie. Malheur aux évêques, aux riches, aux nobles! — Ces passions éclatent contre la Cour « où tout se gaspille (3) », on maudit M^me^ *Déficit*. « Mon âme est dans la douleur! — écrit la Reine (4). Tant de malheurs d'un côté, tant de

(1) Sybel, I, 3. — Bailly, II, 108. — Malouet, II, 14. — Mémoires du Marquis de Ferrières.

(2) Lettres du bailliage de Dôle ; — de M. de Langeron ; — de M. de Courtivron. — Mémoires du marquis de Ferrières.

(3) *Correspondance secrète*, 480.

(4) A M^me^ de G., lettre inédite communiquée.

concessions inutiles de la part du Roi. — Comment leur faire comprendre qu'il est le père de ses sujets! »

A l'Assemblée, Mirabeau propose le *veto* (1), droit illusoire qui toucha la Reine. « Le Roi, écrit-elle aux députés, ne se refusera point aux sacrifices qui pourront assurer le bonheur public. Nos enfants penseront de même, s'ils ont l'esprit sage, et s'ils ne l'avaient pas, le Roi aurait rempli un devoir en leur imposant quelque gêne. »

« J'ai reçu, — écrit l'empereur d'Autriche, — une lettre de la Reine; elle est pénétrée de douleur et sent les humiliations qu'on a fait éprouver au Roi. — Néanmoins, elle paraît avoir pris le seul parti qui lui convenait, savoir : de rester fort retirée et tout occupée de ses enfants. » Les chroniques ajoutent que la vie de la Reine est menacée. « Elle reste enfermée dans ses appartements. On lui conseille de partir. » Partagée entre deux devoirs, l'un et l'autre si chers, — son mari et ses enfants, — la raison et l'amour combattent en elle. « Non, je ne partirai pas, je ne les abandonnerai pas, je préfère mourir entre les bras de mes enfants et aux pieds de mon mari. » Résolue à demeurer avec les siens, Marie-Antoinette suivait avec anxiété les délibérations de l'Assemblée ainsi que les mouvements populaires, ceux-ci influant sur celles-là.

M. Mounier, « le vertueux Mounier, » présidait cette Assemblée. Tout dévoué à la Couronne, il fut à la tête des Constitutionnels, dont les efforts tendaient à préserver le trône. « Comment les sauver? » disait-il en parlant du Roi et de la Reine.

(1) *Souvenirs de Dumont.*

II

LE BANQUET DES GARDES DU CORPS

L'Assemblée jugea prudent d'augmenter l'effectif des troupes royales. Mirabeau proposa les Suisses, gens froids et solides, mais le régiment de Flandre leur fut préféré.

Aussitôt arrivés à Versailles, les officiers de ce régiment furent invités par les officiers des gardes du corps à un banquet de bienvenue, servi dans la salle de spectacle du palais. Tout les rapprochait; d'égales ambitions, les mêmes principes royalistes, le même enthousiasme pour la Reine, « si belle et si malheureuse » : hautement ils proclament leur foi monarchique ; c'étaient des cris, d'ardentes paroles !

La Cour en fut avertie et, mal inspirée, Marie-Antoinette pénétra dans la salle du banquet, tenant le Dauphin dans ses bras. « Je la vis, dit un chroniqueur (1), distribuer aux officiers des paroles d'encouragement et de louanges. » Ils la savaient courageuse, elle leur parut touchante. Plus mal inspiré encore, Louis XVI entra, et l'orchestre joue la marche *O Richard, ô mon roi ;* les femmes de la Reine déchirent leurs rubans blancs, en font des cocardes que les officiers arborent, rejetant les couleurs imposées; Marie-Antoinette ouvrit son âme à l'espérance. « Je suis heureuse. » Mais quelles conséquences ! Les échos de Versailles portèrent à Paris, et ces paroles de la Reine et les acclamations qui les motivaient.

(1) Miot de Mélito.

« Un banquet royaliste, une orgie, *notre* cocarde foulée aux pieds, une Reine détestée ainsi acclamée, — des serments arrachés, — une captation ! 'Allons, debout, aux armes ! » La faim sert de prétexte aux meneurs : « *Du pain !* » Tel fut le cri de ralliement : « *A Versailles et du pain !* » Les têtes se montent, les hommes se lèvent, on paie les uns, on trompe les autres. — L'esprit de tumulte grandit, les basses énergies mentales s'éveillent, car l'émulation suffit à l'entendement inférieur.

L'œuvre de haine éclate ! Le 5 octobre 1789, une masse mouvante descend des faubourgs Saint-Marceau et Saint-Antoine. « Au galop de son cheval, Théroigne de Méricourt (1), brandissant le drapeau rouge », entraîne tous ceux qu'elle rencontre. « Allons chercher la tête de Marie-Antoinette (2). » Le flot de boue s'écoule vers l'Hôtel de Ville, où sont rassemblés les gardes nationaux, et cette foule, déjà considérable, se grossit d'une bande conduite par Maillard, l'homme des massacres.

Incidemment prévenu, le général de La Fayette se jeta au milieu de ces hommes et les retint pendant 2 heures ; ses soldats n'étaient pas à lui par la victoire, mais par l'opinion : l'insurrection se tranportant à Versailles, il dut l'y suivre (3).

Ces êtres, qui surgissent des ténèbres aux jours d'émeutes, ces femmes, que rejette le pavé, se meuvent à grands cris,

(1) (Née à Liège, en 1759) ; vêtue comme une amazone, plume noire au feutre, elle électrisait les esprits ; petite, mince, sans beauté, parlant bas et soufflant la révolution à l'oreille de ses partisans.

(2) Mémoires du Comte d'Allonville.

(3) M. Thiers, *Révolution française.*

— Allons à Versailles, dit Maillard. — Il nous faut la tête de la *Grâce*, et je vous réponds que nous l'aurons. La *Grâce* était à Trianon. « Elle y venait cacher ses larmes, détendre les concentrations nerveuses de sa douleur. » Quant au Roi, il chassait à Meudon ! Le président Mounier, que La Fayette avait prévenu, informa le palais; M. de Cubières se rendit à Meudon et ramena Louis XVI, tandis que M. de Saint-Priest cherchait la Reine; c'est ainsi que Marie-Antoinette s'éloigna de Trianon, où jamais elle ne revint.

Se retrouvant au château, le Roi et la Reine attendent anxieux, muets; sur la route, « La Fayette arrête son armée, lui fait prêter serment de fidélité au Roi. » Maillard, lui aussi, harangue sa troupe, — 6.000 personnes. Dans une taverne de Sèvres, se trouvent quatre assassins habillés en femme; ma foi, dit l'un d'eux, je ne peux me résoudre à le tuer, lui, cela n'est pas juste, mais pour elle, volontiers (1). Entre quatre et six heures du soir, cette foule déborde dans Versailles, envahit la salle de l'Assemblée, à ce moment, passionnée par la parole de Mirabeau : « excepté le Roi, tout est sujet », allusion agressive à la Reine; les femmes, ces furies, tombent au milieu des bravos, se jettent sur les bancs, tutoient les députés : c'est la rue qui monte à la tribune; la séance levée, elles emmènent le président au palais. « Nous étions à pied, dit Mounier, dans la boue, avec une forte pluie; les femmes de Paris formaient divers attroupements, entremêlées d'un certain nombre d'hommes

(1) *Correspondance secrète*, 255. — Procédure criminelle ; dépositions diverses.

couverts de haillons, le regard féroce, le geste menaçant, poussant d'affreux hurlements. Ils étaient armés de quelques fusils, de piques, de haches, de bâtons ferrés ou de grandes gaules ayant à l'extrémité des lames d'épées ou des lames de couteaux. » Ce devait être épouvantable.

III

LE PEUPLE A VERSAILLES

Les ministres délibéraient ; — le Roi devait-il se mettre à la tête de ses troupes, devait-il se rendre à Rambouillet avec sa famille ? Cette dernière motion prévalut un instant, mais il fût décidé que la Reine partirait seule avec ses enfants. « Non, répondit Marie-Antoinette à Louis XVI, je resterai ici, si vous y restez. »

En ce moment, entra une députation de « jacobines », qui, toutes à la fois, demandent du pain. — « Donnez-leur tout ce que vous pourrez, » — dit la Reine très effrayée. « Mes pauvres femmes, répond Louis XVI, je n'ai pas de pain dans ma poche, allez dans les offices, vous prendrez ce qui s'y trouve. » Il leur donna sept louis, tout ce qu'il avait. On les injuria et, à leur sortie, on leur donna le fouet. Jamais le salon d'Hercule n'avait vu cérémonie de ce genre (1). Après cet incident on s'inquiéta davantage. — « Qu'est donc ce peuple, dit la Reine, et quelle résistance lui opposent les gardes, les nouveaux venus ? »

(1) *Un homme d'autrefois*, M. Costa de Beauregard.

alors on apprit que le régiment de Flandre se refusait à la défense du château. — « Oh ! les serments, » dit-elle avec amertume.

« Le Roi, écrit Mme de Staël qui se trouvait au palais, se résolut à attendre l'armée; tous les regards se tournaient vers le chemin qui était en face des croisées. La Reine, qui avait d'abord dit à Mme de Tourzel qu'au moindre bruit on lui amenât ses enfants, étant avertie des dangers qui la menaçaient particulièrement, changea d'avis, et lui recommanda de les conduire dans la chambre du Roi; on l'engagea à y aller elle-même. — Non, non, — j'aime mieux m'exposer à quelques dangers et les éloigner de la personne du Roi et de mes enfants (1). Pourvu que le Roi et le Dauphin fussent sauvés, — écrivait l'ambassadeur de Russie (2), le réste lui était indifférent.

IV

LA REINE ET LE PEUPLE

La nuit descendit sur Versailles et le château tomba dans le silence ; à l'intérieur, l'inquiétude resta la même : toute la famille royale se trouvait réunie et chacun prêtait l'oreille ; la Reine était un centre dont on se rapprochait, qu'on entourait, moins pour la protéger que pour en être défendu, et la dignité la plus fière la soutenait au milieu d'esprits éperdus ; « elle reçut un monde considérable, garda toute sa fermeté, fermeté qu'elle puisa surtout dans

(1) *Considérations sur la Révolution française.*
(2) A l'impératrice Catherine.

son oubli d'elle-même. — Je sais qu'on vient de Paris pour chercher ma tête, mais j'ai appris de ma mère à ne pas craindre la mort (1). »

A minuit, la garde nationale entra dans Versailles, et le président Mounier propose à La Fayette de retenir les députés en cas d'attaque. « Non, j'ai la parole de mes hommes. » Au palais, La Fayette donna les mêmes assurances. Délivrée « d'une peur extrême », Madame Adélaïde l'embrasse sur les deux joues; Marie-Antoinette sembla moins confiante; cependant elle se rendit. Il nous avait assuré que rien n'était à craindre, que tout était prévu (2), et à deux heures du matin, la Reine rentra chez elle, après avoir reconduit dans leurs chambres son mari et ses enfants. Par une impéritie qui se remarque dans les circonstances les plus graves, aucune précaution ne fut prise pour augmenter la garde du château! Le général de La Fayette s'en alla « dormir », oui, dormir, et à quatre heures et demie, la foule pénétra dans le palais par une des grilles restée ouverte. Repoussés, les gardes sont garrottés ou assassinés, au moment où une autre bande se dirige vers l'appartement de la Reine; la salle des gardes est envahie. — « Que voulez-vous ? » disent les officiers. Trop peu nombreux, ils furent bientôt accablés, et deux d'entre eux se dévouent pour donner à Marie-Anroinette le temps de se retirer chez le Roi; la porte de l'antichambre s'entr'ouvre et M. Miomandre de Sainte-Marie, épuisé par la perte de son sang, la voix éteinte, commande ainsi : « Sauvez la Reine! » A ce mot de terreur, les femmes de

(1) Rivarol.
(2) *Correspondance secrète.*

service conduisent Marie-Antoinette chez le Roi; la porte est fermée à l'intérieur !... Désespérées, ces malheureuses femmes frappent à coups répétés, appellent sans succès, tant le tumulte est grand; enfin, un valet vint ouvrir, Marie-Antoinette se précipita dans cette chambre, un cri lui échappe : « Il n'y est pas! » Et quelque chose d'atroce fit battre son cœur : « Mon mari et mes enfants? » Louis XVI, qui était allé la chercher, ne la trouvant plus, éprouve les mêmes émotions; quoique blessé, M. d'Huberville le rassure et le ramène auprès de la reine; « Ils connurent ensemble l'âpre bonheur qui succède à un tel tourment (1). »

Le jour qui se levait éclairait un affreux spectacle; une douzaine de gardes, les mains liées, restaient au pouvoir de ces hommes qui voient rouge. La Fayette accourut, plein d'indignation. « J'ai donné ma parole au Roi de sauver les siens, faites respecter ma parole, » mais le vent d'automne emporte ces mots comme il emporte les serments; la douleur du général, ses remords, laissent insensibles ceux qui le perdent; couvrant de son autorité les gardes menacés, il réclame leur vie et se présente devant la famille royale. — Implacable, Marie-Antoinette reçoit durement « l'ami félon », le soufflette d'un doute, l'accuse d'abandonner son Roi. — Non. — La Fayette ne trahit ni la personne royale, ni son honneur. — Ce qui les trahissait tous, c'était le Destin.

La cour de marbre était horrible à voir. Toute l'émeute est là, les murs du palais sont battus de vagues « folles, furieuses, répugnantes »; et ces milliers de têtes se balan-

(1) D'Hezecques.

cent comme les fauves captifs. Soudain, vibra dans l'air un mot, un cri, un vouloir, perçant comme une flèche : *la Reine!*

Alors la Reine entra dans le salon, les cheveux en désordre, la figure pâle, mais digne, et tout dans sa personne frappait l'imagination. Le peuple voulait, il exigea qu'elle parût au balcon, et comme la cour était remplie d'hommes qui tenaient à la main des armes à feu, on put apercevoir dans la physionomie de la Reine ce qu'elle redoutait. — « Quelle est votre pensée, Madame, — lui dit M. de La Fayette?— Je sais le sort qui m'attend, » et, sans hésiter, elle s'avance avec ses deux enfants; aussitôt mille cris s'élèvent : *point d'enfants, la Reine seule* (1).

D'un mouvement impérieux, par un geste suprême, Marie-Antoinette écarte ses enfants; en elle se révèle et s'impose l'audace des ancêtres maternels; le Roi et Madame Élisabeth la conjurent de rester, instinctivement ses enfants se pendent à sa robe, à ses bras, à son cou...

Semblable au guerrier allant au devant de la mort, la Reine s'avança seule : à son éternel honneur, ferme, royale, elle se livre au peuple, mais cet acte puissant le vainc : frémissante, devant ce mâle courage, la foule s'attendrit, les larmes coulent, les armes tombent. — *Vivat!* — La nature humaine a de ces bonds, le grandiose la saisit et l'âme ne perd jamais absolument ses droits.

A l'intérieur du salon, la vie semblait suspendue; lorsque la Reine y rentra, elle trouva des êtres en adoration; les hommes, la sueur au front, se courbaient devant elle; les femmes, qu'elle dépassait par l'énergie d'un autre sexe,

(1) M^me^ de Stael. — D'Hezecques.

tremblaient de son épreuve. Quant au Roi, il se fût agenouillé; un même élan les rapprocha, et dans cet embrassement, il y eut ce quelque chose de sacré — terrible et doux — qui nous étreint dans les heures solennelles. « Promettez-moi, Sire, je vous en conjure, dit la Reine, promettez-moi, au nom de ce que vous avez de plus cher, par votre salut et celui de ce cher enfant, que s'il se présente jamais une pareille circonstance et que vous ayez les moyens de vous éloigner, vous n'en laisserez pas échapper l'occasion. »

La Reine entra ainsi dans l'histoire. S'il est dans la vie des moments d'héroïsme, la nature reprend bientôt ses droits, et l'on vit Marie-Antoinette pleurer abondamment; encore très émue, elle oubliait ce peuple vivant sous ses pieds, ne se souvenant que de l'effort difficile, ne voyant que son fils qu'elle couvrait de baisers, l'étouffant d'une étrange pression. « Je l'avais cru perdu pour moi. »

La foule versatile revenait également à ses instincts mauvais, et sa conquête soudaine l'avait plus effleurée que touchée. « Le Roi est bon, disait-on, mais sa femme le mène; c'est lui qu'il nous faut, emmenons-le à Paris. » Louis XVI accéda comme il accédait à tout; seule la Reine résistait, trouvant inutile ce nouveau sacrifice. Alors l'amiral d'Estaing la supplie de calculer dans sa sagesse tout ce qui pourrait arriver d'une fausse démarche... Actuellement ce serait des flots de sang versé. Ce n'est qu'en allant au-devant du torrent qu'on parvient à le diriger en partie. Rien n'est perdu. La Reine peut reconquérir au Roi son royaume, la nature lui en a prodigué les moyens, elle peut imiter sa mère...

Elle hésite encore. « Son visage portait l'empreinte du

plus violent chagrin, mais celui du Roi n'était pas altéré. » Madame Élisabeth l'exhorte : « Partons, ma sœur, nous ne pouvons plus résister. »

Au moment de quitter Versailles où s'est écoulée sa vie d'épouse et de mère, Marie-Antoinette sentit revivre tout le passé, avec son charme et avec ses ombres « car le malheur marque les choses et les hommes ». Elle retrempait sa douleur dans ses souvenirs, et devant sa mémoire..., tout renaissait rapide, net; elle arrache aux murs de sa chambre les miniatures chères à sa vue, les portraits de sa mère, de son fils aîné ; des médaillons sans valeur..; puis son regard s'étend sur la forêt aux arbres dorés par l'automne... Sortant d'elle-même, sa pensée se reporte, grave et reconnaissante, douloureuse aussi, sur ses gardes morts en la défendant. — « Deshutes et Varicourt, » murmura-t-elle avec un accent de prière; elle entend les plaintes de M. d'Huberville, blessé à la tête, et déchire la batiste de son mouchoir pour bander ses plaies; par son ordre, les autres blessés ont été conduits à Luciennes et confiés à Mme Du Barry, qu'elle sait bonne et compatissante.

Autour d'elle, l'aspect était affreux : les pièces désertes, gardant la marque populaire...; sur les escaliers, des traces sanglantes, partout le désordre et l'abandon... çà et là, sentinelles ignobles, des hommes en haillons parcouraient le château avec des cris et des rires d'impudence; des bacchantes de la rue avaient envahi l'appartement de la Reine. Comment dire cela?... les meubles foulés, renversés. Ce n'était rien de voir, il fallait entendre.

Alors la Reine se hâte, et fuit tout cela, prise de dégoût. Elle emmène ses enfants et, suivie de sa sœur, descend l'escalier sans se retourner... le Roi et Mme de Tourzel

viennent ensuite ; une voiture attendait à la grille, et la famille royale y monta ; des femmes couvertes de boue se tinrent aux portières ; devant les chevaux, des hommes portaient sur leurs piques les têtes des gardes tués. « Quel spectacle ! ma sœur, » dit Marie-Antoinette.

Les députés, en fiacre, suivent la voiture, puis les gardes du corps, humiliés, les bras inutiles, l'attitude découragée. « On tombait dans les mains de la populace, la bête la plus immonde qui ait rampé sur le sol. » J'ai vu ce sinistre cortège, — écrit M. de Molleville (1). Je vis la Reine, conservant la tranquillité d'âme la plus courageuse, un air de dignité et de noblesse inexprimable. » Elle paraissait insensible aux injures de la foule. « Ma sœur, dit Madame Élisabeth, vous sentez-vous mal ? — J'ai froid, c'est comme si j'entrais dans un caveau funèbre.. » La voiture avançait difficilement, malgré MM. d'Estaing et de La Fayette, qui se tenaient à cheval de chaque côté ; c'était à l'adresse de la Reine des gestes odieux, des paroles faisant rougir Madame Élisabeth, le Dauphin se cachait dans les bras de sa mère... « Maman, j'ai peur. » Et le serrant plus fort, elle l'embrassait.

V

LE ROI ET LA REINE A PARIS

Ce voyage dura 6 heures, 6 heures d'humiliations ; à la porte Chaillot, le maire de Paris, Bailly, remit à Louis XVI les clefs de la ville, « clefs de geôle, » murmura la Reine à l'oreille de Madame Élisabeth. « Il était bien touchant,

(1) Bertrand de Molleville, ministre de Louis XVI, *Mémoires*.

disent les Nouvelles à la main (1), lorsque la Reine est arrivée à Paris, de voir, à la portière de son carrosse, le Dauphin âgé de cinq ans, joignant ses petites mains et semblant demander grâce pour sa mère. » La fatigue de ce voyage, un besoin absolu de solitude firent désirer à la Reine d'entrer aussitôt aux Tuileries, mais il fallut se rendre à l'Hôtel de Ville, en traversant les rues illuminées. Même aux jours heureux, la Reine n'avait jamais vu semblable foule ; lorsque le Roi dut parler au peuple, elle oublia tout pour l'écouter. « C'est toujours avec plaisir et confiance, dit Louis XVI, que je me trouve au milieu des habitants de ma bonne ville de Paris. » L'émotion couvrit sa voix et ces paroles se perdirent ; Bailly, les répétant, oublia de dire avec confiance. Marie-Antoinette qui sentait la portée de ce mot insista. « Monsieur le maire, dit-elle, redites avec confiance. » Bailly, dont l'âme honnête était digne de comprendre le caractère de la Reine, s'inclina devant cette femme qui montrait la « présence d'esprit la plus remarquable... Jamais la Reine ne fut plus reine qu'aujourd'hui, lorsqu'elle est entrée d'un air si calme et si noble au milieu de ces énergumènes (2) ».

Il était dix heures lorsque la famille royale entra aux Tuileries ; la façade du vieux palais sembla plus sombre encore, contrastant avec les rues pleines de lumière. Depuis longtemps abandonnée, cette demeure semblait inhabitable, et dès le lendemain, la Reine reçut le Corps diplomatique, les personnes de la Cour ; elle ne pouvait prononcer une parole sans que l'émotion la suffoquât. « Nous étions de

(1) *Correspondance secrète*, 391.
(2) Mme de Stael. — Mme Lebrun, I, 131.

même, écrit Mme de Stael, dans l'impossibilité de lui répondre (1). » Laissée à elle-même, Marie-Antoinette écrivit aussitôt à son frère. « Nos malheurs vous sont peut-être déjà connus : j'existe et je ne dois cette faveur qu'à la Providence et à l'audace d'un de mes gardes qui s'est fait hacher pour me sauver... » A Mercy, elle s'adresse ainsi : « J'ai vu la mort de près, Monsieur le comte; on s'y fait, mais l'âme a un furieux travail à faire (2). »

Plein d'anxiété pour sa sœur, l'Empereur écrivait au grand duc Léopold : « Les nouvelles de France sont affreuses. Je tremble pour la Reine et suis affligé de toutes les horreurs qu'on répand contre elle. »

Transportée à Paris, l'Assemblée nationale siégea dans la salle du Manège ; les députés eux-mêmes ne devaient pas se dérober à l'admiration excitée par l'attitude de la Reine, pendant les dernières heures passées à Versailles, et à la tribune, M. de Cazalès témoigna de ses sentiments pour elle ; « d'infâmes assassins ont mis en péril les jours de la Reine, fille de Marie-Thérèse... » — On l'interrompt avec colère. — « Oui, la fille de Marie-Thérèse, dont le nom survivra à ceux des conspirateurs de cette exécrable journée (3). »

Ce scandale national excitait, dans les âmes saines, la plus juste indignation. Le tribunal du Châtelet commença une enquête, et le président sollicita une audience de la Reine; trop fière pour n'être pas très bonne, Marie-Antoinette, en le recevant, s'exprima ainsi : « Je ne serai

(1) *Considérations.* — Montjoie.
(2) 8 et 19 octobre. — Arneth, *Correspondance*, 278-81.
(3) Duchesse de Tourzel.

jamais la délatrice des sujets du Roi; j'ai tout vu, tout entendu et j'ai tout oublié (1). » De tels mots sont mémorables.

Cette honte que les représentants n'avaient pu éviter à la France amena, au sein même de cette Assemblée, une sorte de perturbation, et la retraite de MM. Mounier, Lally-Tollendal affaiblit le nombre des constitutionnels. « Mes fonctions, affirme Lally-Tollendal, me sont devenues impossibles. Il est au-dessus de mes forces de supporter plus longtemps l'horreur qu'elles me causent... ce sang, ces têtes, cette Reine presqu'égorgée!... » Mais il restait Barnave! Cette âme de feu sous un front de 20 ans sentait chanceler en elle la foi républicaine : la vue de la Reine, son courage, plus encore que sa beauté, l'avaient saisi et déjà soumis.

Quant à Mirabeau, le plus grand de cette époque, le plus fort de l'Assemblée, il fut vaincu par l'héroïsme de Marie-Antoinette. « Sans vouloir rompre ouvertement avec les démagogues », il résolut de la sauver, de rendre à la Reine, en honneurs tardifs, ce qu'il lui avait ôté en popularité.

Des hommes tels que Mirabeau appartiennent à l'histoire. « Ils ont laissé dans l'esprit de douloureuses expériences et d'utiles souvenirs, mais ces hommes ont dû alors s'apercevoir que, quand une fois on a ébranlé les masses populaires, on ne peut plus les arrêter. »

(1) Montjoie, 243.

LIVRE V

LE TRONE ET LA RÉVOLUTION

CHAPITRE PREMIER

MARIE-ANTOINETTE AUX TUILERIES

I

LA COUR ET MIRABEAU (1789-1790)

Entre la royauté et Mirabeau, la distance était grande. Pour se rapprocher de « ce génie désordonné » il fallait un monde de coïncidences ou l'imprévu, et l'imprévu apparaît sous les traits de la Reine; touchant ce cœur rempli de passions, Marie-Antoinette l'éleva au rachat du passé, « car cet homme, inconcevable mélange d'indignes faiblesses et de nobles sentiments, arrivait à la vertu du repentir (1). »

Mirabeau n'était pas inconnu à la cour : le comte Mercy, le comte de La Mark et le duc de Lévis l'appréciant

(1) Droz, 346.

réellement, le rapprochèrent de Monsieur, qui pénétra sa valeur et en parla au Roi (1). Le président Malouet, lui aussi, augurait bien de ce caractère. « J'avais autant de défiance que de prévention contre Mirabeau, mais un jour il me dit : « Je ne suis pas homme à me rendre lâchement au despotisme ; je veux une constitution large, libre, mais monarchique » ; alors, continue Malouet, je me livrai à lui avec une sorte de confiance (2). » Malheureusement, Marie-Antoinette était, on le sait, aussi absolue dans ses antipathies que dans ses préférences. « J'espère, — disait-elle, — que nous ne serons jamais assez malheureux pour être réduits à la dure extrémité de rien devoir à Mirabeau (3). »

Il fallut de plus pressantes épreuves pour amener la Reine à composition, mais à son insu, le comte Mercy, La Marck et Mirabeau s'entendirent, et cette entente fut si secrète que personne ne la soupçonna.

II

LA REINE, SA FAMILLE ET SES AMIS

« Mon rôle est de me renfermer absolument dans mon intérieur, écrit la Reine à l'Empereur, — de tâcher de faire oublier toute impression sur moi, ne leur laissant que celle de mon courage. » Mais qui ne sait que la passion ne revient pas davantage de ses haines que de ses préventions ?

Tombée des splendeurs de Versailles aux Tuileries, —

(1) *Vie de Louis XVIII.* M. O. de Poli.
(2) Recueil de ses discours, publiés par lui-même.
(3) Mme de Tourzel, *Mémoires,* I, 19.

maison de passage et de malheur, — Marie-Antoinette s'occupa d'abord du bien-être de sa famille et des amis qui partageaient son sort. Ceux-ci peu nombreux, mais si fidèles! Les princesses de Chimay, de Tarente, les duchesses de Luynes, de Mailly, de Duras, Mmes de Souci, de Ginestous, de Mackau, et quelques autres encore dont l'attachement fut sans limites, le dévouement à toute épreuve. « Sa garde d'honneur », ainsi que le disaitla Reine, se composait de MM. d'Haussonville, de Saint-Pardoux, de Champcenetz, de Saint-Priest et de plusieurs qu'on voudrait nommer, tant ils furent véritablement nobles et désintéressés.

Les personnes attachées à la Cour occupèrent le pavillon de Flore, et la famille royale habita le côté des Tuileries, en face du Carrousel; le Roi et son fils au premier, Madame Élisabeth au rez-de-chaussée, près du jardin, comme si la Reine eût voulu donner à sa jeunesse éprouvée trop tôt la vue reposante de la nature; dès les premiers jours, les femmes de la halle « sautaient dans sa chambre », et Mme Élisabeth supplia sa sœur de lui désigner un autre appartement; alors Marie-Antoinette lui abandonna le sien, lui confiant sa fille, et conserva pour elle-même cette pièce du rez-de-chaussée.

Les mégères préféraient cette proie; insultant la Reine, « elles lui reprochèrent surtout son goût pour la noblesse. C'est un préjugé enraciné dans le peuple que la Reine est le chef du parti aristocratique, ce qui l'empêchait d'aimer les habitants de la bonne ville de Paris. Marie-Antoinette répondit qu'elle les avait aimés à Versailles et les aimerait de même à Paris (1). » La tristesse de la Reine, sa parole

(1) *Correspondance secrète*, II, 391.

simple ébranlent et émeuvent ces femmes qui lui proposent un pacte. « Hé ! comment voulez-vous que je puisse faire un pacte avec vous, puisque vous ne croyez pas à celui que mes devoirs me dictent et que je dois respecter pour mon propre bonheur ? »

Devait-elle être comprise ? « Il ne faut pas être si parfait lorsqu'on touche aux masses » ; néanmoins, son attitude imposa, et par un retour soudain, on entendit des clameurs. « C'est notre bonne Reine ; » elles semblaient l'adorer ; loin de la rassurer, ces brusques transitions blessaient Marie-Antoinette : « je n'oublie rien pour leur plaire, mais j'aurai peut-être assez de malheur pour ne pas réussir (1). » Peu de temps après son arrivée, la Reine donnait 30.000 fr. pour retirer du mont-de-piété les objets engagés par les mères de famille ; elle distribuait de l'argent, protégeait les orphelins, conduisait son fils à l'asile des enfants trouvés, et, de concert avec Madame Elisabeth, posa la première pierre du couvent de la Visitation, rue du Bac (2) ; désormais Marie-Antoinette se plairait à ces actes, les seuls en son pouvoir. « Mes enfants ne me quittent pas. » Aussi elle leur donnait l'exemple de la grâce dans les dons, ce qui double le bienfait.

(1) *Correspondance secrète*, 429, 434, 524.
(2) Montjoie.

III

ÉDUCATION DE MADAME

La Reine savait bien que dans l'éducation d'un roi, rien n'est petit ; si sa joie était de chérir et de protéger ses enfants, son honneur lui ordonnait de les élever dans le respect d'eux-mêmes, de les rendre dignes et capables de protéger à leur tour ceux qu'ils gouverneraient par l'autorité ou par l'affection, et elle comprenait cet enseignement de l'orateur chrétien : « être fort, juste, bon, aimant, dévoué; s'élever à mesure que monte le devoir. La vie, que nous estimons le plus grand des biens, est une énigme... (et pour la famille royale, quelle énigme !) Paroles bienfaisantes, tombez dans l'âme de l'enfant pour qu'on y voie fleurir la soumission aux volontés de Dieu, toutes les nobles idées, tous les généreux sentiments qui rendent les droits plus sacrés et les devoirs plus faciles. »

Marie-Antoinette ne se lassait pas de répéter à sa fille, et elle lui en donnait l'exemple, qu'il fallait toujours pardonner, attendre peu des hommes, agir selon sa conscience et en face de Dieu. C'était, on le voit, une vie bien remplie et très unie, car cette mère charmante qui « avait le don de se faire chérir de ses enfants, et cela sans art », ne suivait d'autre ordre, dans ses enseignements, que celui du cœur qui sacrifie tout au besoin d'être compris et aimé ; elle devait réussir : « la douceur de Madame, son tendre attachement pour ses parents leur procuraient quelques instants de bonheur. »

« Mes enfants sont mon unique joie— disait la Reine en

écrivant à Mme de Polignac, ils sont toujours avec moi et font toute ma consolation... J'espère,—continue-t-elle,— que le temps ramènera les esprits et qu'ils reprendront confiance dans la pureté de nos intentions; tous les autres moyens seraient inutiles et dangereux. — Il est impossible, dit Marie-Antoinette en terminant, qu'on ne revienne pas à nous quand on verra et connaîtra notre véritable manière de penser. »

IV

FERMETÉ DE LA REINE ET TRISTESSES DE LOUIS XVI

Le grand souci de la Reine était l'accablement du Roi ; « il a beaucoup d'alarmes personnelles, et reste quelquefois plusieurs jours sans parler (1); sa défiance de lui-même, disait Marie-Antoinette, le prive de ses propres moyens. » Alors elle eût voulu l'animer de son souffle, de sa vie, et dans ce but ne perdait aucune ressource de son cœur ; elle le relevait de ses tristesses, raisonnait ses appréhensions; — rocher de Sysiphe toujours soulevé et retombant sans cesse. — Rien ne la décourageait; elle agissait avec la délicatesse d'une femme capable de guider sans vouloir gouverner, et cela avec courage, d'aimables paroles, gardant pour elle-même l'amertume d'une tâche sans récompense.

Revenue à sa solitude, Marie-Antoinette revenait à toutes ses désolations. « Sa vie était fort triste et son énergie pliait sous l'humiliation de la royauté ; les livres, les travaux d'ai-

(1) Comte de Ségur, III, 584.

guilles ne pouvaient la distraire (1). » « Il faut sortir de là », lui disait M. de La Marck, qui alors parlait de Mirabeau. « Mais ne l'ai-je pas vu, le 5 octobre, excitant la foule ? » — « Non, il dînait avec moi ce jour-là. » — « Ha ! vous me faites plaisir, j'avais besoin d'être détrompée sur ce point. »

Sans se rendre compte de ce changement, Marie-Antoinette perdait de son éloignement pour Mirabeau. Son talent, ou plutôt son génie la dominait, comme il dominait l'Assemblée, divisée pour lui en partisans et en adversaires, alors qu'on le sentait déjà un transfuge. « Je veux, disait-il après Cicéron, un pouvoir supérieur et royal, mais que certains citoyens aient de l'autorité et certaines choses abandonnées au jugement populaire. »

V

L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE (1789)

Transportés à Paris le 17 octobre, les députés formèrent l'Assemblée constituante, ainsi nommée, car on arrivait au moment de refaire la constitution, œuvre considérable. Siégeant chaque jour, les représentants voyaient diminuer chaque jour aussi leur influence; la violence et la stérilité des discussions, le désordre sur les bancs, e tumulte des tribunes rendaient les séances semblables aux rassemblements de carrefour. « Ils ne discutent plus, le temps se dépense en clabauderies, et on entendait beaucoup plus de

(1) Mme de Tourzel. — Bertrand de Molleville.

cris que de discours. » Les hommes de lumière et de sagesse étaient fort rares; du reste Mirabeau et Sièyes eurent toujours une bien chétive opinion de l'Assemblée constituante. Cependant, il y a encore quelques hommes capables, mais il y en a un grand nombre qui, avec beaucoup d'imagination, ont peu de connaissances, peu de sens et peu de réflexion... C'est un vol d'oiseaux effarés, et ce malheureux pays, — rapporte un étranger, — ne représente plus aux yeux de l'esprit qu'une vaste ruine (1).

Trois partis composaient l'Assemblée. Celui de la noblesse et des hauts ecclésiastiques, fraction sage, moderée, généreuse; celui du tiers (choisi), vigoureux, éclairé, numériquement faible, bientôt débordé par la seconde partie de ce tiers; ceux-ci, nombreux et violents, eurent la majorité; ce sont les *enragés*, ceux-là mêmes qui devaient siéger à la *montagne;* entre ces derniers et la populace se forma une alliance étroite : « le peuple, ignorant et anarchisé, flotte au gré de tous les jongleurs politiques », disait Mirabeau (2). Il serait juste d'appeler ce dernier groupe la véritable Constituante; il paie des subalternes pour remplir les tribunes et applaudir aux plus excentriques motions, annule le droit humain, mène la France à la ruine; sa devise n'est plus liberté et progrès, mais tyrannie et exactions. Ce renversement de l'ordre social excitait dans toute nature honnête un mépris inexprimable : maîtresse du pouvoir, cette Assemblée donnant des lois à la France!

(1) Marmontel. — Malouet. — Gouverneur-Morris, lettre à Washington, 25 février 1789; 24 juin 1790; 24 février et 10 novembre 1790. Etienne Dumont.

(2) Lettre au major de Mauvillon.

Le récit de tels débats nous entraînerait hors du cadre de cette histoire, disons seulement les efforts tentés pour soustraire le Roi à l'influence de la Reine et la renvoyer en Autriche. « Je ne la sacrifierai jamais, affirmait Louis XVI. » De son côté, Marie-Antoinette, sollicitée de se mettre à l'abri des fureurs populaires, s'écriait : « Je ne quitterai pas le Roi et partagerai ses destins; c'est moi que le peuple veut frapper et si, me frappant, il épargne mon mari et mes enfants, mon sort n'est ni inutile ni dénué de grandeur. »

« Les partisans de l'ancien régime, qui les premiers animèrent l'opinion contre la Reine, formaient un parti à la Chambre en dehors de la noblesse « qui tenait de toutes ses forces » à la couronne, à la personne du Roi et de la Reine (1). Il ne faut donc pas s'étonner que Marie-Antoinette soit attaquée à droite comme elle l'est à gauche, c'est l'histoire et l'honneur de toute sa vie d'avoir eu les exagérés contre elle. « Il est prouvé, — écrit le baron de Staël (2), — que ses malheurs ne finiront jamais... Elle est fort accablée; la haine que la nation a contre elle devient injuste par son exagération... » Un danger connu rend le caractère plus fort, l'esprit prudent; aussi, à mesure que s'étendent les responsabilités de la Reine comme épouse et comme mère, sa personnalité s'affirme; connaissant les bassesses des vilaines gens comme l'impuissance des hommes de bien, elle prit cette attitude de fermeté qui soutint Louis XVI, et fit jaillir de l'âme émue de Mirabeau ce cri de vérité : « Il n'y a qu'un seul homme autour du Roi, et cet homme, c'est la Reine! »

(1) Soulavie. — Montjoie.
(2) Correspondance avec le roi de Suède, archives d'Upsal.

Si elle n'aimait pas la politique, Marie-Antoinette avait souvent des aperçus lumineux, et dans ses idées peut-être plus d'élévation que de profondeur; la Reine, qui était capable d'une grande persistance et susceptible de résolution courageuse, avait de la tête et du cœur ; résolue à lutter contre tant d'éléments de ruine, éclairée sur les hommes qui entouraient le Roi, très anxieuse de son pouvoir, mais surtout des dangers qui le menacent, Marie-Antoinette porta plus loin les regards.

VI

MARIE-ANTOINETTE ET LES COURS ÉTRANGÈRES

Une amitié formée aux jours heureux et que le malheur avait cimentée unissait le Roi et la Reine au roi de Suède. Les derniers événements décidèrent Gustave III à donner à ses amis de fréquents témoignages d'affection, et Marie-Antoinette répondit ainsi à une de ses lettres. « Je suis bien touchée de l'amitié et de l'intérêt que Votre Majesté veut bien me témoigner; les malheurs inévitables du plus beau royaume augmentent ma peine chaque jour. Il faut espérer que le temps et surtout la conviction ramèneront l'esprit et le cœur des Français à sentir qu'ils ne peuvent être heureux qu'en se ralliant sous les ordres et le gouvernement d'un roi juste et bon ; et quel autre trouveront-ils qui sache plus sacrifier ses intérêts personnels pour la tranquillité et le bonheur de son peuple ! »

Ce que Napoléon III appelait « les désolantes obligations

de la politique (1) » engageait la Reine dans une voie très opposée à sa nature, et, disons-le, en contradiction absolue avec notre honneur français, notre patriotisme. Le concours de la Suède ne suffisant pas, elle voulut se rendre la Russie favorable ; Catherine II l'aimait personnellement (2), mais dure aux faibles, elle fut sévère pour Louis XVI, blâmant ses concessions (3). « Les rois, écrivait-elle, doivent suivre leur marche sans s'inquiéter des cris du peuple, comme la lune suit son cours sans être arrêtée par les aboiements des chiens. Le Roi de France est un fort honnête homme, mais quelle faiblesse ! »

L'ambassadeur de France à St-Pétersbourg, le vicomte de Ségur, faisait partie de la jeunesse libérale opposée à l'ancien régime, et cependant très fidèle à la Couronne ; alors que les émigrés sortaient de France, lui voulut y rentrer, tourmenté du désir de la patrie ; non moins anxieux de savoir jusqu'à quel point nous pouvions compter sur la Russie, il sollicita de l'impératrice une audience de congé, et sortit de cette audience avec la certitude de sa neutralité. Affecté, mais non désespéré, Ségur se rendit en Autriche où l'attendaient de nouvelles amertumes. — « Quels conseils voulez-vous que je leur donne, lui dit Joseph II, quand je les vois entourés de gens qui leur persuadent qu'avec un régiment, une compagnie de gardes du corps, quelques acclamations et des cocardes arborées au milieu d'une orgie (5 octobre), on peut arrêter et anéantir une révolution ? Il faut beaucoup de prudence et de fermeté ; s'ils en ont, tout

(1) Lettre à Berryer, 5 octobre 1840.
(2) *Une grande dame au* XVIII^e *siècle*, II.
(3) Au sujet de la cocarde tricolore arborée par Louis XVI.

s'arrangera peut-être (1). » Ségur comprit qu'on ne devait compter sur aucun souverain, et, arrivé en France, il trouva bien peu d'hommes sur lesquels on pouvait compter.

Aussitôt à Paris, il se rendit aux Tuileries où la Reine le reçut : « Jamais je ne vis plus de dignité dans la douleur, plus de douceur dans l'affliction. » Pénétré de tristesse, Ségur s'étonnait que la société fût encore debout, non seulement debout, mais remuante, pleine de vie ; la veuve de Charles-Albert et Alfiéri avaient un salon où l'on venait chaque jour, l'esprit libre, vif, audacieux ; c'étaient Joubert et Mme de Beaumont ; puis André Chénier qui charmait toutes les femmes, les intéressait en causant politique ; la duchesse de Grammont brillait par ses remarques justes et ses saillies : « Je m'estime heureuse, dit-elle un jour, d'être d'un sexe exempt de crime révolutionnaire. » Ne vous y méprenez pas, reprend le vieux Cazotte. Mesdames, vous serez traitées comme les hommes ; duchesse, vous irez à l'échafaud et d'autres avec vous, vous irez en charrette, même les princesses du sang, de plus grandes dames encore. Si l'on ne riait plus on voulait douter ; c'est un illuminé et non un prophète, s'écria Chénier, dont le beau front de poète s'assombrit de pensées soudaines.

Le temps marchait, marchait, et chaque jour apportait son intérêt ; nous croyons tant à l'avenir, nous espérons tout de lui ! L'inconnu n'est-il pas notre allié ? 1790 s'ouvrit dans cette attente, presqu'un espoir, et Marie-Antoinette espérait comme les autres ; mais ce n'est qu'un leurre. « A quoi pensent ces gens-là, s'écria Mirabeau exaspéré de la

(1) *Mémoires*, III, 584.

sécurité de la cour? Ne voient-ils pas les abîmes qui se creusent sous leurs pas?... Tout est perdu; le Roi et la Reine y périront et la populace battra leurs cadavres. Oui, répétait-il convaincu, on battra leurs cadavres. »

CHAPITRE II

LA REINE ET MIRABEAU

I

MIRABEAU

Dans un retour de justice et de vérité, Mirabeau ambitionna de relever ce qu'il avait attaqué (1) : telles furent sa grandeur et son impuissance. Son passé lui enlevait la gloire de se donner sans condition ; avocat d'une cause déjà perdue, il reçut des promesses. Par le génie de sa parole, Mirabeau soulevait le monde moral, car il avait la force, l'éclat de l'éloquence, son charme prestigieux, et se sentait capable de remplir un grand rôle dans ce grand drame dont la France était le théâtre. « Il faut que je voie la Reine, disait-il à M. de La Marck (2) ; il n'y a de sûreté pour elle que dans le rétablissement de l'autorité royale ; j'aime à croire qu'elle ne voudrait pas de la vie sans la couronne ; ce dont je suis sûr, c'est qu'elle ne conservera pas la vie, si elle ne conserve pas la couronne. »

---

(1) *Mémoires de Malouet.* — *Les Mirabeau,* par M. de Loménie. Paris, 1879.

(2) *Correspondance,* I, 176.

II

MORT DE L'EMPEREUR D'AUTRICHE

Sur ces entrefaites, une émotion très douloureuse saisit la reine : Joseph II, « son seul, son meilleur ami », mourut le 20 février 1790.

Quelques heures avant sa mort, l'empereur leva la main comme pour un serment : « Je n'ignore pas que les ennemis de ma sœur Antoinette l'ont accusée de m'avoir fait passer des sommes considérables. Prêt à paraître devant Dieu, je déclare que cette inculpation est une horrible calomnie... »

Mourant sans postérité, Joseph II eut pour successeur son frère Léopold, duc de Toscane, qui régna sous le nom de Léopold II. Diplomate achevé, l'empereur Léopold s'empara du gouvernement et ne se laissa détourner de sa politique par aucune considération étrangère ni sentiment de famille ; la raison d'État fut sa seule loi. Sans refuser au Roi de France, son allié, à la Reine, sa sœur, cet appui sur lequel l'un et l'autre étaient en droit de compter, il sut se soustraire à toute intervention. « J'ai une sœur en France, mais la France n'est pas ma sœur, » et cette France il la détestait ; aussi ce fut par le seul intérêt national que Léopold contint les émigrés, « ce parti bruyant... ces gens-là brouilleront tout. » La Reine ignorait une aussi profonde diplomatie (1). Après avoir pleuré « le plus fidèle et le plus aimé des frè-

(1) Opinion citée, Albert Sorel, *l'Europe devant la Révolution.*

res », s'être plainte que la « main de Dieu s'appesantissait sur elle », elle réagit contre le chagrin, sut posséder son âme, et cette modération lui valut les hommages de l'Assemblée qui députa vers elle l'abbé de Montesquiou. « L'Assemblée, dit-il, place son espoir, Madame, dans cette force de caractère qui élève Votre Majesté au-dessus de tous les revers (1). »

La Reine reprit son œuvre. « L'action est apaisante : c'est de trop pleurer, de trop penser qu'on souffre, de trop regarder son propre cœur, » et le devoir qui résume tout lui inspira une des plus nobles lettres qu'elle ait écrites : « J'ai fait une double perte dans l'Empereur, comme frère et ami, écrivait-elle à Léopold le 1er mai (2). Cependant, l'assurance de votre amitié est une grande consolation, nous en serons toujours dignes. Je dis nous, car je ne sépare pas le Roi de moi ; son cœur est la loyauté et la probité mêmes, et si jamais nous redevenons, non pas ce que nous avons été, mais ce que nous devons être, vous devez et pouvez toujours compter sur toute la fidélité et les sentiments d'un bon allié. » Avec un accent de douleur et de fierté, la Reine ajoute : « Notre position est déchirante et doit affliger tout souverain de l'univers. Il n'y a en vérité que la justice de notre cause et le sentiment intime de notre conscience qui puissent nous soutenir. »

Si les souverains, ainsi que le dit Marie-Antoinette, se préoccupent du mouvement révolutionnaire, ce n'est pas en raison de la personne royale; le souci est tout autre. « J'ai vu ici, de ces Français », écrivait Catherine de Russie, qui

(1) Mme de Tourzel, 81.
(2) Arneth, *Marie-Antoinette, Joseph II, Léopold II,* 122.

ont voulu prêcher la nouvelle doctrine. Je les ai mis à la maison de force. »

En France, ni maison de force, ni raison ; rien ne contenait les passions. Les royalistes se déclaraient prêts à la guerre civile « que Madame Elisabeth regarde comme nécessaire ». — « Armer nos sujets contre nos sujets, s'écriait la Reine, jamais. » — Il faudrait avoir pour cela un cœur atroce, ajoutait Louis XVI. Quelques hommes politiques, — Mirabeau entre autres, — jugeaient tout autrement, et ce dernier se faisait fort d'amener Marie-Antoinette à ses plans pour l'exposé desquels il réclamait une audience. Mais la vie troublée de l'orateur, ses attaques directes contre elle-même, jetaient la Reine dans des doutes assez justifiés. Mercy, qui venait d'être rappelé de France, n'était plus là pour la guider, et les conseillers de Louis XVI, gens de cour, sans profondeur, étaient incapables de comprendre les transformations de cette époque et la transformation morale d'une nature aussi extrême que celle de Mirabeau.

Mirabeau avait conscience des raisons qui motivaient les doutes de la Reine à son égard et s'accusait avec ce sentiment d'amertume qui naît de l'irréparable. « Oh! que l'immoralité de ma jeunesse fait de tort à la chose publique (1)! » Et, blessé par l'aiguillon de l'honneur, il se jette dans la grande bataille de la parole, et s'y donne d'autant plus qu'il avait plus à racheter.

Fort de ce début, M. de La Marck démontrait à la Reine l'opportunité d'un tel appui, et Marie-Antoinette y répugnait encore, repoussant le concours d'un homme « ainsi

(1) *Correspondance de Mirabeau et du comte de La Marck*, I, 108.

meurtri, souillé ». L'heure était grave et la pressait. Enfin, elle consentit à le recevoir et, devant lui, fine jusqu'à l'habileté, très femme, la Reine sembla traiter de puissance à puissance : « Quand on parle à un Mirabeau. » (3 juillet 1790.) Ce mot de sa bouche subjugua Mirabeau. « Je la sauverai ou j'y périrai. » En lui, nul retour personnel, nul calcul ; la fièvre de la réparation le saisit et détermina de superbes efforts ; il se plut à l'œuvre héroïque et écrivit pour la Cour une série de notes ou conseils qui prouvent la souplesse et la pénétration de son esprit.

Une aussi puissante action stimulait les ministres royalistes. Unis à l'Assemblée, les autres firent scission. « Tout va de mal en pire, écrivait la Reine à Mercy (1). Le ministère et M. de La Fayette entraînent tous les jours dans de fausses démarches. On va au-devant de tout et loin de contenter ces monstres, ils deviennent à tout moment plus insolents vis à-vis-des honnêtes gens ; on s'avilit d'autant. Je suis au désespoir. » Alors l'on vit Marie-Antoinette s'attacher fiévreusement aux plans de Mirabeau. « La négociation avec Mirabeau se suit toujours, dit-elle encore, et, s'il est sincère, j'ai tout lieu d'être contente. » Naguère si défiante, la Reine suivait ses instructions, les soumettait au Roi « plus pessimiste qu'elle-même ». Comme femme, écrivait le comte de La Marck (2), elle est attachée à un être inerte ; comme Reine, elle est assise sur un trône bien chancelant. L'intérêt qu'elle est faite pour inspirer à toute âme honnête est seul capable de faire supporter les

(1) Arneth, *Correspondance de Marie-Antoinette, Joseph II, Léopold II*, 129, 12 juin 1790.

(2) *La Marck et Mirabeau*, II, 30.

embarras et les dégoûts de la ligne de conduite qui m'est imposée et qui n'offre que des dangers sans gloire.

En parcourant la correspondance du comte de La Marck, on se convainc des difficultés que rencontraient les amis de la Couronne ; le premier écueil était le Roi, « qui ne manque pas de courage, mais de fermeté, et ne s'arrête à aucun plan » ; du côté de la Reine, un défaut de suite dans les idées, un généreux abandon du pouvoir, et le regret indéterminé de cet abandon. Tout l'entourage en souffrait. Au fond du cœur, la Reine n'avait qu'un désir, désir ardent, celui de quitter un pays « où nous ne trouvons qu'ingratitude » ; le Roi n'accédait à ses idées qu'avec restriction, et s'il quittait Paris, ce serait pour une ville frontière.

III

LES PLANS DE MIRABEAU

Les esprits clairvoyants jugeaient la situation perdue, mais voulaient sauvegarder l'honneur, dernier bien. Se retirer à Metz, c'est abdiquer le trône, écrivait Mirabeau ; un roi ne fuit pas devant son peuple ; il proposa la Normandie, pays fidèle, voisin de la Bretagne et de l'Anjou; de là le Roi en appellerait aux peuples (1).

« Notre position est affreuse, écrit la Reine (2), il faut absolument en finir, le mois prochain ; le Roi le désire

(1) *Correspondance*, I, 369.

(2) Arneth, *Correspondance de Marie-Antoinette, Joseph II, Léopold II*, 20 août 1791, 156.

plus que moi. » Mais auparavant il faut éloigner Mesdames, le faire en secret, à l'insu de l'Assemblée. Les tantes parties sont bientôt arrêtées. — Le pays crut à la trahison, l'Assemblée se réunit, Barnave s'enflamme au sujet de ce voyage « qui en présage un autre plus important ». — L'attitude belliqueuse des émigrés sert de prétexte à une loi contre eux, et la violence des discussions devint extrême ; un éclat oratoire de Mirabeau marqua les débats de ce jour; ayant terrassé ses adversaires, il sortit en triomphateur.

IV

MORT DE MIRABEAU

Ce triomphe public fut le dernier; une fièvre maligne se déclara et Mirabeau se vit perdu ; le regret de son impuissance lui fut une vraie douleur, douleur aiguë; ce chagrin est de ceux qui ne mordent que les âmes fortes. Le fier agitateur, devenu le grand méconnu, pleura sur la monarchie ruinée ; — larmes stériles, néanmoins honorables.

Mirabeau mourut le 2 avril 1791, âgé de 53 ans (1). Sa mort, — écrit M. Malouet, — fut, comme sa vie, un malheur public. Le Roi en fut profondément affecté, non seulement le Roi, mais la nation. Ses funérailles furent dignes de lui (2), et cependant, dit Brissot, sa mort parut utile à la liberté, car les hommes de cette trempe font les révolutions et les perdent.

(1) Au n° 42 de la rue de la Chaussée-d'Antin.
(2) Droz.

Ne voulant « solliciter l'humiliante sauvegarde » de l'Assemblée, « ni guérir certaines défiances », la cour se trouva de plus en plus exposée, chaque jour aussi plus isolée. « Les émigrations se continuent avec extravagance. » Aux Tuileries, la solitude se creusa davantage, et il ne resta au Roi que bien peu d'amis. Cependant, malgré la mort de Mirabeau, le *Comité* dont il était l'âme devait durer ; à côté de M. de La Marck, se voyait aujourd'hui M. de Montmorin, ministre dévoué de Louis XVI, l'abbé de Montesquiou, quelques secrétaires discrets et sûrs. A l'étranger, M. de Mercy, et la direction donnée à la Reine par ce Comité ne pouvait éveiller l'attention de l'Assemblée. De son côté, Marie-Antoinette, se défiant de tout le monde, se dérobait aux avis les plus sages. Le Roi « plus inerte » s'endort dans son palais, ne veut ni se montrer au public, ni écrire à M. de Condé. Qui le sauvera donc (1) ?

Le prince de Condé, le comte d'Artois, M. de Calonne (2), ce monde d'émigrés, voilà les vrais opposants aux projets de la Cour; voilà ceux que redoute la Reine, ceux qu'elle combat.

Au sujet de l'émigration, une distinction très grande est à faire. *L'émigration nécessaire*, celle de la province : — chassés, affamés, menacés dans leurs biens, leurs vies, leur honneur, les suspects, les proscrits, sans espoir..., allant au-devant des douleurs de l'exil, souffrant par toutes les facultés de l'âme. — Puis l'émigration politique, volontaire, que chacun doit juger à son point de vue. — « J'ai été royaliste, royaliste national, parce que j'étais patriote, un très bon

(1) *Correspondance de Mirabeau et du comte de La Marck*, III, 160.
(2) *Histoire des émigrés*, Forneron. Paris, 1884. « Le duc d'Enghien », 37 et suiv.

patriote. Le royalisme est le patriotisme simplifié... La mission de la noblesse est de défendre le Roi (1). »

Si l'émigration s'était concentrée sur un point de la France, quelle magnifique action elle aurait eue et quel honneur elle se fût attiré, une gloire impérissable! « Si les chefs de ce parti n'ont pas l'assurance de quelques puissants secours, ils sont bien coupables d'entraîner dans leur cause tant d'individus qui vendent tout pour aller les joindre (2). »

(1) Berryer, Discours sur la revision de la constitution, 16 juillet 1851. — Mme Swetchine. -- Montcalm, *op. cit.*

(2) *Gustave III. Correspondance de Mirabeau et du comte de La Marck*, III, 240.

CHAPITRE III

MARIE-ANTOINETTE ET L'ÉMIGRATION

I

ÉMIGRATION POLITIQUE

Ce parti avait pour chef politique le comte d'Artois, gentilhomme brillant, mais incapable de diriger une telle action. Le prince de Condé, chef militaire de ce parti, tenait de sa race le goût des armes et le courage nécessaire aux œuvres d'éclats, mais insuffisant à cette époque. Ainsi lancés dans les complications d'hommes et d'événements, le prince de Condé et le comte d'Artois formèrent à l'étranger une cour sans base et sans puissance, une armée sans discipline, sans ressources, ni soldats. Le confident, l'inspirateur des princes, était ce « Calonne », ministre révoqué, qui emporta de sa disgrâce une « haine sans nom contre la Cour et surtout contre la Reine (1) ».

Le but des émigrés n'était rien moins que de rentrer en France, l'épée au poing, de « culbuter l'Assemblée, de mettre à la raison les esprits brûlés », et de rétablir l'ancien régime avec ses privilèges. « Pourvu qu'il y ait un Roi, des pensions et des grâces, c'est tout ce qu'il faut (2). »

---

(1) Duc d'Enghien.

2) Lettre de M. de Fersen, *Correspondance publiée par M. de Klinckowström*, 1877, I, 100.

Cette armée de pygmées, imaginant une œuvre de Titans, attendait des puissances crédit et appui ; mais, selon Mercy, les puissances ne donneraient rien pour rien. M. de Fournès venait recruter des adhérents jusqu'au pied du trône. « Rester en France avec la famille royale, afin de partager ses dangers et de la défendre, passait pour une faiblesse, presqu'une trahison (1). C'était donc le royalisme prêt à la guerre civile, guerre atroce, très ardente. — Les femmes s'en mêlaient et faisaient de l'esprit à faux; ceux qui restaient « dans la fournaise révolutionnaire » recevaient d'elles une quenouille, emblème de faiblesse. Non seulement la virilité, la bravoure étaient mises en doute, mais les demeurants se savaient accusés de veiller à leurs intérêts. « C'est bourgeois », disait-on de l'autre côté de la frontière. Le « brave Lescure » fut ébranlé ; hésitant à partir, il fait pressentir la Reine ; « je n'ai rien à dire à M. de Lescure ; c'est à lui de consulter sa conscience, son devoir, son honneur, mais il doit songer que les défenseurs du trône sont toujours à leur place quand ils sont auprès du Roi. » Et encore M. de Jaucourt, député : « Nous l'aimons mieux à l'Assemblée qu'à Coblentz (2). »

Et le nombre des émigrés augmentait ; bientôt ils occupèrent Worms, Coblentz, Mayence, et la Belgique devint

(1) M. d'Haussonville, *Souvenirs et Mélanges*, 1878. — *Souvenirs d'émigration*, Comtesse Danger. Paris, 1859. — *Souvenirs de l'émigration*, par la marquise de Lage de Volude, publiés par le baron de la Morinerie. 1868. — *Marie-Antoinette et l'émigration*, par M. de la Rochetterie.

(2) A Mme du Cailar, sœur de M. de Jaucourt. — Ce dernier fut obligé de fuir lorsque la famille royale entra au Temple. Dominé par le désir de servir sa patrie, il revint en France, le lendemain de la mort du Roi, avec M. Joseph de Broglie. — « Qu'y a-t-il de nouveau ? demanda-t-il, à un pêcheur. — Ils ont tué le Roi, lui ont ouvert le paradis et nous l'ont fermé. »

un centre où l'intrigue et les jalousies de cour se renouvelaient. De même l'hostilité de la noblesse pour la Reine s'excitait de toute l'opposition qu'elle faisait à leurs projets.

II

HAINE DES ÉMIGRÉS POUR LA REINE

« A Bruxelles, dit Augeard, je trouvai une grande partie de la noblesse. Dans presque toutes les maisons ils se plaignaient de la Reine, de la manière la plus indécente. » Qu'a donc fait ma malheureuse sœur à vos Français, disait la duchesse Christine, pour qu'ils la déchirent partout, dans mon parc, dans tous les lieux publics ?... » Non seulement à Bruxelles mais à Coblentz, dans les cafés, « on y traitait le Roi et la Reine avec la plus injuste colère. » C'était Versailles d'une manière plus fâcheuse encore, un cloaque d'intrigues et de cabales... Ceux qui manifestaient leur attachement pour la famille royale étaient appelés *monarchiens*. On les ridiculisait.

Vues de loin, les choses prenaient des proportions considérables et les Tuileries s'irritaient outre mesure contre « ces déserteurs du trône qui avaient joui de ses dons, l'avaient mené à la révolution » ; s'exagérant leurs torts, la Reine redoutait leur importance et informait l'Empereur de l'attitude du Roi à leur égard. « Dans la crainte que les princes, malgré nos recommandations réitérées (1), n'agissent en ce moment, le Roi a écrit au comte d'Artois pour

(1) 19 décembre 1790. — Arneth, *Correspondance de Marie-Antoinette, Joseph II, Léopold II*, 143.

leur mander formellement que s'ils persistaient dans leurs desseins, il serait obligé de les désavouer hautement... Il est certain qu'il n'y a qu'ici et nous qui puissions juger du moment et des circonstances favorables qui pourront enfin finir nos maux et ceux de la France. »

Si, de leur côté, les émigrés agissaient auprès des cours étrangères, les Tuileries ne négligeaient rien pour se rendre ces cours favorables ; qui dit les Tuileries, dit la Reine, car seule elle agissait ; ses journées s'écoulaient dans une activité extrême, recevant « les fidèles serviteurs du trône », déchiffrant les lettres de Breteuil, de Mercy, de Fersen, préparant la fuite du Roi, assurant le succès de cette fuite par la réunion de troupes qu'elle demandait au marquis de Bouillé, « à ce cœur si chaud et si vrai. »

III

PROJETS DE LA COUR

Le marquis de Bouillé, qui commandait l'armée de l'Est, se savait maître de ses troupes, aussi Louis XVI se fiait à sa fidélité, à son expérience. « Tout se prépare pour favoriser le départ du Roi, disait la Reine ; une fois à Montmédy, il appellera tous les serviteurs fidèles de la Monarchie. » M. de La Marck et le comte de Mercy s'entendaient avec le marquis de Bouillé pour couvrir la retraite de la famille royale. « Les détails que j'ai appris par M. de La Marck, écrivait Mercy (1), me font frémir sur les difficultés et

1) Arneth, *Id.*, 163.

dangers d'une fuite... Cette démarche est le terme extrême de réussir ou de périr... Le moment est affreux... Il y a au moins une province fidèle, c'est l'Alsace. » La Reine le connaissait, ce tourment de Mercy, elle le connaissait au centuple! Malgré ses craintes, « un tremblement qui ne cesse pas, » elle n'a cependant aucune hésitation. « Quand je vois le Roi aussi résigné, mon courage est plus grand, car j'agis pour lui, pour mes enfants. »

L'heure de la délivrance ne sonnait pas encore. Le Roi et sa famille qui devaient se rendre à Saint-Cloud, dès la fin du carême, pour accomplir le devoir pascal (1) étaient déjà montés en voiture lorsque la garde nationale s'oppose à leur départ; se tournant vers la foule : « Vous voyez, dit la Reine, que nous ne sommes pas libres. »

Louis XVI rentre dans l'intérieur du palais et Marie-Antoinette, « agitée jusqu'à la colère », s'adresse ainsi au Roi : « Rien maintenant ne nous retient ici »; dès le 20 avril, elle écrit à l'empereur Léopold (2) : « L'événement qui vient de se passer nous confirme plus que jamais dans nos projets; la garde qui est alentour de nous est celle qui nous menace le plus, notre vie n'est pas en sûreté. Il faut que nous ayons l'air de tout céder jusqu'à ce que nous puissions agir, et notre captivité prouve du reste qu'aucune de nos actions n'est faite de notre volonté. Notre position est affreuse. » Non seulement à son frère, mais à MM. de Bouillé et de Breteuil, de nouvelles instructions sont envoyées. « Les sentiments du cœur du comte d'Artois nous sont chers;

(1) 18 avril. *Voir* ce passage dans la *Vie de Louis XVI*, par M. de Falloux.

(2) Arneth, *Correspondance de Marie-Antoinette, Joseph II, Léopold II*, 155.

mais, avec un excellent cœur, il est trop mal entouré pour qu'on puisse rien lui confier (1). » Sa crainte des indiscrétions est si grande qu'elle engage sa chère Lamballe à quitter Paris pour l'étranger, sans rien lui dire, se promettant, une fois en sûreté, de la rappeler auprès d'elle. Les jours se passent dans une attente sans nom, une fièvre, et le 27 août, Mercy écrit encore à la Reine (2) : « Toute la frontière est gardée... Ici on dévore son angoisse. On frémit en pensant aux horreurs qui arriveraient si on était trahi et arrêté. »

L'Autriche, la Sardaigne et l'Espagne fourniraient 50.000 hommes, disent les dépêches adressées aux Tuileries. — Cela est-il vrai ? demandait la Reine à Mercy, le 5 juin 1791 (3), et le 9 juin, ce dernier écrivait encore : « S'il s'agit d'évasion, il faut partir par Saint-Cloud, prendre les routes détournées, éviter Péronne, tomber sur Montmédy, avoir des pelotons d'affidés sur la route (4). »

De son côté Bouillé, « inquiet jusqu'au fond du cœur », suppliait le Roi de prendre une de ces petites voitures, nommées anglaises, très en usage alors, et dont la vue n'exciterait pas la curiosité. « Un rien suffit pour tout compromettre, le Roi et sa famille sont perdus s'ils sont reconnus. »

(1) Arneth, *Id.*, 147-167.
(2) *Id.*, 161.
(3) *Id.*, 171.
(4) *Id.*, 175.

CHAPITRE IV

VARENNES

I

LE DÉPART

Le départ, fixé d'abord au 19 juin, fut remis au lendemain. — « Pourvu que ce retard n'entraîne pas un malheur! » Exprimées par Marie-Antoinette, ces craintes révèlent sa perplexité. « Avons-nous nos passe-ports, nos habits, surtout avons-nous nos amis ? » Ces amis, ce sont MM. de Moustier, de Valori, de Valden, trois gardes du corps, « sûrs à toute épreuve. » Les passe-ports sont entre les mains de M. de Fersen, au nom de la baronne de Korf (Mme de Tourzel), voyageant avec ses deux enfants, une gouvernante, une femme de chambre, un domestique.

La journée du départ se passa « dans un tourment inexprimable, une émotion que je ne puis dominer, disait la Reine ».

Par une coïncidence singulière, dès le 11 de ce mois, M. de La Fayette avait fait doubler les sentinelles du palais et visiter les voitures. « Nous sommes trahis », s'écria la Reine, toujours sur le qui-vive. « Ils ne soupçonnent rien, ni en ville, affirme M. de Fersen (1). Le 16, à 7 heures et

(1) I, 119.

demie, j'ai transporté moi-même les effets. — Le 19, resté au château jusqu'à minuit. Le 20, en me quittant, le Roi me dit : « Quoi qu'il arrive, je n'oublierai jamais ce que vous faites pour moi. » La Reine pleura beaucoup. A 6 heures, je la quittai. Elle alla à la promenade avec ses enfants. Point de précautions extraordinaires, point de mouvements. »

Mais la Reine ne vivait plus; que d'insomnies pendant les nuits, dans son esprit, que de contradictions! n'osant se livrer à l'espoir, et faisant des plans d'avenir; ce départ, elle l'avait voulu, en avait arrêté les moyens, trouvé l'énergie; aujourd'hui, les obstacles, les conséquences se dressent à sa pensée. « Tout repose sur une chance; un rien peut tout perdre, non seulement notre liberté, mais la vie du Roi, de nos enfants. » Madame Élisabeth, qui n'augura jamais bien de ce projet, la soutenait : « La décision est prise, il faut aboutir. » Alors elle s'abandonne à ses destinées; « que Dieu nous protège tous! » M. de Bouillé avait choisi parmi ses officiers les plus fidèles : — MM. de Choiseul, de Damas, de Goguelat, — hommes de cœur et hommes de tête, et chacun d'eux devait commander un détachement. « Afin de n'être pas arrêtés par la poste, écrivait Bouillé à Fersen, les chevaux sont tout prêts. Occupez-vous des routes jusqu'à Châlons. »

A l'étranger, un espoir mélangé de craintes. « Puisse votre projet s'accomplir heureusement! écrit l'Empereur à sa sœur... Calculez-bien tous les risques, et tirez-vous, s'il est possible, de l'endroit où vous êtes. » En même temps, Léopold II « contenait la folle ardeur des Princes ». Au fait de l'évasion, Breteuil agissait dans le même sens. « Ils ne doivent pas savoir. » De son côté, le roi de Suède conjurait

le comte d'Artois de ne rien entreprendre, et l'informait de son voyage, « pour raison de santé, à Aix-la-Chapelle. » Là, Gustave III souffrit l'attente.

Le 20 juin se leva superbe. « Faut-il penser que le ciel est pour nous, ma sœur? » dit la reine à Madame Élisabeth. Partout elle voulait voir des augures. « Dieu est toujours de votre côté, » répondit la princesse. Et la Reine l'embrassant avec effusion : « Puisse-t-il vous entendre! » Elle se tourmente beaucoup, mais n'en laisse rien voir à son mari; elle ne pouvait se fixer à rien et, vers midi, elle fut très surexcitée, « agissait dans une sorte de fièvre (1). »

Dans la journée, le Roi donna des audiences et la Reine reçut la cour, cour restreinte, toujours formaliste ; le soir, elle coucha ses enfants et revint auprès de sa sœur. « Son cœur était serré et ses lèvres tremblaient. » Madame Élisabeth paraissait émue, et les deux pauvres femmes se jetèrent dans les bras l'une de l'autre avant de rentrer chacune chez soi, où les attendait leur service ; les formes et l'étiquette survivaient à tout.

La partie du château occupée par la Reine et ses enfants fut bientôt dans le silence et l'obscurité ; aussitôt après la sortie de ses dames, la Reine se relève, se rend chez sa belle-sœur et toutes deux s'habillent « en bourgeoises ». Ensuite Marie-Antoinette va réveiller ses enfants, met à son fils une robe d'indienne et un bonnet. « Je vais donc jouer la comédie, » dit-il en riant. — Non, un drame. Et c'étaient des lenteurs dont on n'était pas maître et qui retardaient tout. « Je suis saisie d'étranges angoisses », murmurait la Reine. Plus ferme, Madame Elisabeth répond :

(1) Conversation rapportée par Mme de J...

« Il faut partir. » Elles s'en vont, emmenant les enfants qui trébuchent à chaque pas. La Reine enlève le Dauphin dans ses bras : « Tais-toi, ne parle pas, ne pleure pas, tais-toi. » Ces femmes tremblantes, étouffant leurs paroles, leurs sanglots, leurs pas, s'avançaient péniblement dans l'ombre.

Une évasion, c'est toujours la même chose ; après celle-là, les Tuileries en connurent bien d'autres. Marie-Antoinette s'en allait, comptant les minutes par les battements de son cœur, serrant son fils, emmenant sa fille ; il faisait sombre, très sombre dans les larges corridors, les grands escaliers déserts ; çà et là, elle s'arrêtait, fatiguée, haletante, oppressée de crainte. Madame Élisabeth, la raison même, la soutenait, l'entraînait. « Allons, ma sœur, avançons, l'heure passe. » Enfin elles arrivent à la porte ouvrant sur la cour des Princes ; un fiacre y stationnait ; à l'intérieur de ce fiacre est M^me^ de Tourzel, sur le siège, M. de Fersen. La Reine, ne voyant personne, écrit M^me^ de Tourzel (1), ouvrit la portière, elle m'embrassa en me disant : « le Roi et moi remettons entre vos mains, Madame, tout ce que nous avons de plus cher au monde, et avec la plus entière confiance. » Refermant la portière, regardant M. de Fersen, à la hâte, elle lui dit : « Vous pouvez partir, tout est prêt ; » ensuite, Marie-Antoinette rentra aux Tuileries ; — quelques instants après Madame Elisabeth rejoignit ses neveux et M^me^ de Tourzel. Cependant Louis XVI et la Reine se font attendre, et sur le siège, Fersen se dévore d'inquiétude ; enfin Louis XVI parait, précédant Marie-Antoinette ; il monte dans le fiacre et, au moment d'y entrer elle-même, la Reine s'effraie d'un mouvement extérieur, et se sauve ; — éper-

(1) *Mémoires*, I, 306.

due, elle s'égare dans le dédale de rues étroites qui divisaient alors le Carrousel ; un des gardes la rejoint, mais incapables l'un et l'autre de se diriger, affolés, déroutés, ils s'en vont jusqu'au quai ! Après une heure de détours, de frayeurs sans nom, ils reviennent à la voiture dans laquelle se jette la Reine, épuisée et tremblante. Harcelant les chevaux difficilement contenus, Fersen enlève l'attelage et rejoint à la porte St-Martin la berline dans laquelle se transborde la famille royale ; de nouveau il reprend les rênes, et veut retrouver le temps perdu ; ses cinq vaillantes bêtes enlèvent la charge énorme, et, les excitant de la voix, il les frappe, les frappe à coups pressés ; cette course folle se termine à Bondy où d'autres chevaux remplacent l'attelage surmené.

C'est ici que ce cher Fersen va quitter la famille royale ; chacun sait ce qu'on peut mettre d'éloquence dans un regard, enfermer de tendresse en quelques mots, et quels regards à cette femme qu'il aimait d'un si grand amour et avec un respect si grand ! Alors que Marie-Antoinette s'en allait vers la liberté, lui, rentrait à Paris. « J'arrive ici dans l'instant, écrit-il aussitôt à son père ; le Roi et toute sa famille sont sortis des Tuileries heureusement. Je les ai conduits jusqu'à la première porte. Dieu veuille que le reste de leur voyage soit aussi heureux ! J'irai rejoindre le Roi à Montmédy, s'il est assez heureux pour y arriver (1). » Le même jour le comte et la comtesse de Provence quittèrent le Luxembourg pour Mons, où ils arrivaient sans obstacles, étant partis sans suite, chacun de son côté « comme des bourgeois ».

(1) *Correspondance*, II, 139.

II

LE VOYAGE

Les villages de la Brie, de la Champagne fuient devant eux. Ils vont vite, très vite, pas encore assez vite ; au lever du jour le Roi s'applaudissait, se croyant sauvé, et, rasséréné, causait presque gaiement ; la Reine ne disait rien ; ne se trouvant pas assez loin, elle se tourmente ; le temps de relayer, un trait cassé, un cheval qui s'abat, des minutes perdues... Ses pensées sont de plus en plus tristes, « tout l'angoissait ; » voulant l'immensité entre elle et Paris, elle stimule les postillons, les rend impitoyables. Le jour est à son plein, le soleil dans tout son éclat ; confiant décidément, le Roi paraît heureux. A Châlons, chacun le reconnut, mais là il est aimé, protégé (1). « Dieu les garde tous ! »

A Sainte-Menehould, où la voiture arriva vers le soir, Louis XVI avance la tête pour découvrir les dragons qui devaient protéger sa fuite ; mais une attente de six heures avait irrité ces soldats, déjà rebelles à la discipline, et leurs officiers, MM. de Goguelat, de Damas et de Choiseul, avaient dû se replier sur les centres, à Varennes principalement. Le Roi ne découvrit rien de ce qu'il attendait ; au même moment, un jeune homme dont l'attelage excite la curiosité l'examine et le reconnaît ; c'était Drouet. Saisie de frayeur, Marie-Antoinette se penche vers Madame Élisabeth : « Cet homme a le regard mauvais. »

(1) Droz, 423.

Aussitôt après le départ de la famille royale, Drouet monte à cheval et, labourant les flancs de sa monture, il traverse Clermont et jette dans la ville endormie un cri qui la soulève. Coupant ensuite à travers champs, il atteignit Varennes et, là encore, reveille les habitants : Louis XVI sort de Francc, arrêtons-le...

III

LOUIS XVI A VARENNES

Il est minuit : dans la ville morte rien ne se meut ; « ce silence me saisit », dit la Reine ; ainsi que le Roi, elle descend de voiture et frappe à plusieurs portes, mais aucune ne s'ouvrit. « Nous sommes trahis », alors elle revient, et, suppliant le postillon : « repartons de suite. » Très agité, M. de Moustier saute du siège, s'introduit dans une maison « qui était pleine de monde » ; il comprend le péril, revient à la hâte et à force d'argent décide les hommes à se remettre en marche.

A peine la voiture est-elle en mouvement, que les gardes nationaux postés par Drouet à la porte de la ville, arrêtent l'équipage ; de chaque maison, de partout, surgissent des hommes armés et, sous prétexte de viser les passeports, l'autorité municipale coupe la retraite aux fugitifs. « L'arrestation eut lieu d'abord sans violence, » tandis qu'à quelques pas les militaires envoyés par M. de Bouillé sont casernés, ignorant ce qui se passait.

Conduits chez le procureur Sausse, Louis XVI et sa famille furent introduits dans « une boutique d'épicerie ».

Dans la chambre où la Reine dut entrer, se trouvait un lit sur lequel elle déposa ses enfants et ensuite revint auprès du Roi, toujours affaissé ; d'abord très inquiet, Louis XVI se jette sur une chaise et s'abandonne. Soucieuse de sa dignité, d'un geste et d'un regard, Marie-Antoinette le soutient ; « c'est encore réparable », lui dit-elle tout bas ; mais devant la grossièreté de Drouet, de Sausse, elle perdit tout espoir, et le Roi, en termes ambigus, nia son identité. Irrité de ses dénégations, le procureur s'emporte, et Marie-Antoinette, d'un ton plein de hauteur : « Si vous le reconnaissez pour votre Roi, respectez-le donc. » Frappé de sa noblesse autant qu'il fut touché de sa douleur, il s'arrêta, interdit ; saisissant ce qui se passait en lui, la Reine lui montre ses enfants : l'attendrissement de Sausse est visible, mais Drouet l'enlève à son bon mouvement.

Dans la rue se répandait une mer aux flots mobiles : la révolution, et du milieu de ce flot s'avancent MM. de Goguelat, de Choiseul, de Damas. « Vous monterez à cheval, Sire, tenant le Dauphin dans vos bras ; la Reine et les princesses suivront. — Non, reprit vivement Marie-Antoinette, que le Roi s'éloigne seul, ma présence le perdra ; si je le peux, je le suivrai avec mon fils. » Ainsi passa l'heure du salut, la seule. La Reine le sentit bien et, s'adressant à M^me^ Sausse, elle la conjure ; « vous êtes mère, vous devez être bonne et sentir tout ce que je souffre ; ce n'est plus la Reine qui vous parle, mais une mère qui vous demande avec larmes la liberté de son mari, la vie de ses enfants. Ne soyez pas insensible à une telle prière. » M^me^ Sausse raconta ensuite que Marie-Antoinette « se mit à genoux ». C'est douteux. « La Nation, répondit-elle, donne au Roi 24 millions pour sa place, et cette place est assez bonne pour qu'il la garde ;

d'ailleurs, je ne veux pas compromettre mon mari : vous pensez au vôtre, moi au mien. » — « Cette femme est sans entrailles. » Découragée la Reine s'éloigna ; quand elle parlait amour, demandait protection, on lui répondait argent! Alors, revenant à M. de Goguelat : « M. de Bouillé arrivera-t-il bientôt ? » Regardant au dehors, elle ne vit que « la populace armée de fourches et de bâtons ».

La nuit se passa ainsi, dans une attente vaine, une anxiété sans nom, mais l'espoir les soutenait encore ; les trois braves cœurs, Choiseul, Damas et Goguelat n'abandonnèrent ni le Roi ni les siens ; s'asseyant à côté de ses enfants, la Reine ne les quitta que pour venir auprès du Roi « qui, dans sa tranquille vertu », acceptait son sort ; cette tranquillité surprenait la Reine qui, maintenant, mesure les conséquences : « Que décidera l'Assemblée, que demandera le peuple ? Le bannissement, la captivité ou la mort ? Pour elle, quelles alternatives et que d'angoisses! »

Le soleil levant éclaira les coteaux au sommet desquels pouvait apparaître Bouillé, le libérateur ; un mouvement extraordinaire attira l'attention de la Reine ; « c'est lui », s'écria-t-elle, ardente, transportée. Non, ce n'était pas le sauveur, mais deux hommes haletants, couverts de poussière, députés par l'Assemblée, ayant ordre de ramener à Paris le Roi et sa famille.

IV

PARIS APRÈS L'ÉVASION

On doit s'imaginer l'aspect de la grande ville lorsqu'elle apprit l'évasion royale ; d'abord ce fut une stupeur, qui

bientôt se transforma en violence ; à l'Assemblée comme dans les rues, l'agitation devint extrême ; il fallait couvrir toutes les routes, garder chaque frontière ; des hommes sont dirigés vers le Nord, d'autres vers la mer. « C'est à l'Est, chemin de l'Autriche, qu'il faut aller. » Par un de ces hasards qui se mêlent à tous les événements, un maraîcher de Claye parla, en vendant ses denrées, d'une voiture qu'il avait vue « passer, toute dorée, des laquais, des chevaux, jamais rien de semblable ». Ce fut une indication : M. de Romeuf part pour Châlons où M. Baillon, officier de la garde nationale, le rejoint à toute vitesse ; aussitôt entré à Varennes, M. Baillon se présente au Roi, mais son mandat l'embarrasse. « Sire..., tout Paris s'égorge... ; nos femmes, nos enfants... » — « Ne suis-je pas mère aussi ? » lui dit Marie-Antoinette, avec un intraduisible accent. Mais l'ordre d'arrêt est formel et vouloir s'y dérober serait folie ; la Reine dut en frémir ; rentrer dans Paris, y subir des épreuves nouvelles, des humiliations, voir le Roi, ses enfants, menacés... Oh ! non. Sa force sembla tomber.

Au cours de ces réflexions, la Reine habillait son fils. « Où allons-nous ? A Paris. Non, reprit Madame, allons-nous-en ailleurs. » Et dans une effusion de tendresse souffrante : « non, maman, plus à Paris, vous êtes trop malheureuse. » Avec cette justesse d'observation des enfants, Madame savait, par les larmes de sa mère, les outrages dont elle était victime ; non seulement son âme avait sa blessure, mais sa constitution se trouvait ébranlée de tout ce qu'elle supportait ; la Reine, qui lui trouva de la fièvre, n'osa pas même demander qu'on lui donnât un jour de repos ; en de telles circonstances, c'eût été mal interprété... et il fallut partir.

En montant en voiture, la Reine fit bonne contenance et

son regard embrassa l'espace ; elle cherchait au loin, tant l'espoir est tenace, mais l'espace est désert, les chemins libres : elle s'en alla, abandonnée « des hommes sinon de Dieu ». Une heure après, lorsque M. de Bouillé arriva par les coteaux dominant Varennes, il était trop tard ! Trouant de son éperon les flancs du cheval qu'il montait, désespéré, il se précipita vers la rivière d'Aire : « Si elle est guéable, je les sauverai. » L'Aire est devant lui, profonde, tranquille, insensible.....

V

RETOUR DE LA FAMILLE ROYALE

La garde nationale commandée par Drouet, le héros du moment, précédait la voiture qui s'avançait péniblement, la masse populaire se jetant sous les roues, sous les pieds des chevaux. La chaleur était extrême ; l'atmosphère, chargée d'électricité, énervait ces pauvres femmes déjà brisées d'émotions et de fatigues. Un vieux prêtre vient consoler la Reine et la bénir : on le foule aux pieds ; plus loin, le fier Dampierre paie de sa tête l'honneur de baiser sa main. Arrivés à Châlons, une foule sympathique les entoure. « Que peut-on pour vous ? » La Reine saisit cette occasion pour envoyer un mot au comte de Fersen : « Nous vivons. » A Épernay, retour de la haine : « c'est elle qu'il faut viser. » Mais la Reine n'a souci de sa personne, toute à ses pensées, à sa désolante pensée : « ma sœur, quel sort nous attend, nous et nos enfants ! »

Les voyageurs s'arrêtaient à toutes les villes, stations de calvaire pour Marie-Antoinette, qui se voyait injuriée

« horriblement » ; allez, disaient les femmes, nous vous en ferons voir bien d'autres. De plus en plus souffrante, Madame défaillait et s'appuyait sur sa mère « qui ne pouvait rien ». A Épernay, la foule sembla plus brutale encore, un océan d'ennemis ; à Dormans, Pétion, Barnave et Latour-Maubourg se présentèrent au Roi, comme envoyés par l'Assemblée ; nous savons la grossièreté de Pétion, l'attitude très noble de Barnave. Entre Dormans et Château-Thierry, la Reine, remarquant le château du Charmel (1), désira s'y arrêter ; « ma fille est très souffrante. » — Maître du mouvement, Pétion refusa durement ; « je me rendis compte alors, disait ensuite Marie-Antoinette, de ces dominations brutales. »

A Lagny, où l'on devait séjourner, la Reine descendit de voiture, portant sa fille évanouie dans ses bras, et Madame ne pouvait éprouver une semblable commotion sans en subir les conséquences. « Sa mère n'est occupée que d'elle et passe, sans y donner attention, au milieu de mille furieux ; de longues imprécations partaient çà et là de la foule (2). » Marie-Antoinette trouva sur le seuil du château une femme de distinction et de grande bonté, la baronne Regnault de Lagny, mise comme une intendante ; offrant à la Reine les clefs de sa maison : « Sa Majesté est chez elle en honorant ma demeure de sa présence (3). » Que d'attentions délicates, quel respect de compassion !... Elle conduisit la Reine dans sa chambre et Marie-Antoinette déposa sa fille sur le lit ; comblée de soins, l'enfant

(1) Le Charmel était alors habité par M. Bonneloy du Plan, gardien de Trianon. — La famille de Rougé le possède actuellement.

(2) Droz, 432. — Latour-Maubourg, *Lettre inédite.*

(3) *Livre de raison ;* papiers de famille.

s'endormit dans cette paix, cependant sa mère ne la quitta pas; il semblait à Marie-Antoinette que sa marche lamentable finissait; se confiant à l'aimable femme dont l'hospitalité lui était si précieuse, elle lui parla de ce départ si longuement préparé, de l'issue du voyage, des trahisons du sort, des infortunes subies; elle pleura en parlant de ses enfants, revint à la pensée du Roi, si digne d'un sort meilleur. « Madame, si l'on savait ce qu'il vaut, ce qu'il a fait pour son peuple, ce qu'il lui a sacrifié, chacun le bénirait. »

VI

ENTRÉE A PARIS

Il n'est si bonne halte qu'on ne quitte, et réconfortée par un tel cœur, la Reine s'en alla continuer son tourment. Elle avait quelque chose de sombre et de tendu, voulait se dérober aux regards, mais n'osa baisser les stores. Près de Paris, elle trouva le peuple des faubourgs, — et se croisant les mains à la vue de ces visages pleins de folle haine, la Reine se plaignit tout bas: — « C'est trop, ô mon Dieu! » Oui, en vérité, c'était trop pour un être humain, déjà épuisé de luttes stériles; mais un effort renouvelé la porta jusqu'au bout de cette épreuve. La voiture du Roi paraissait immobile au milieu d'une forêt de baïonnttes; on souffrait d'une chaleur dévorante, il pleuvait du feu, et une poussière enflammée sortait de la terre foulée; il fallut cinq heures pour descendre de l'Arc-de-Triomphe aux Tuileries (1),

(1) Weber, II, 136-137. — Relation de M. de Montluce.

et la voiture dut souvent s'arrêter ; alors le peuple considérait « la panthère autrichienne ». Un député, qui ôta son chapeau, s'entendit menacer ; bravant la foule : « Vive le Roi! » il fut battu, et la Reine n'avait devant les yeux que le spectacle de la bassesse humaine. Comme aux jours de deuil public, les gardes nationaux avaient le fusil renversé. On lisait sur des affiches : *Celui qui applaudira le Roi aura des coups de bâton ; celui qui l'insultera sera pendu.* Malgré cela, les imprécations, les injures, les menaces les plus atroces..., la Reine surtout parut être l'objet de la fureur populaire. « Quoiqu'elle ne se dissimule plus ses propres dangers, elle ne montra pas la plus légère altération et elle ne fut occupée que de ceux du Roi (1). » Le triste cortège entra aux Tuileries par le pont tournant, ouvert à tout le monde, et la famille royale mit pied à terre ; descendant la dernière, la Reine se tourna vers les gardes nationaux pour leur recommander les trois officiers qui occupaient encore le siège de la voiture, elle s'exprima ainsi : « ils n'ont fait que nous obéir. »

Ainsi se termina ce voyage. Aujourd'hui commence pour la Reine une captivité dure ; « aux brutalités populaires, aux gênes de la séquestration s'unissait dans son âme l'amer regret d'un irréparable échec. »

(1) Weber, *id.*, 127.

LIVRE VI

LES DERNIÈRES ANNÉES DE MARIE-ANTOINETTE

CHAPITRE PREMIER

LE ROI ET LA REINE A PARIS

I

CAPTIVITÉ AUX TUILERIES

La Reine rentrait donc à Paris « sans consolation et sans espérance ». Pour elle et les siens, toutes les conditions de la vie se trouvaient transformées ou déplacées, et dans cette existence, rien d'assuré ni de défini.

Les Tuileries lui rappelaient « sa dernière entreprise ». Plus encore que le palais, la rue et la populace, revenues de leur stupeur, retrouvaient leurs victimes, et dans la joie de sa victoire, ce peuple fut odieux. En général, « le premier usage qu'on fait de sa liberté est d'en abuser » ; arracher un pouvoir reconnu, accabler d'opprobres des êtres supérieurs devint œuvre commune ; devant les fenêtres du

château s'établit un camp où l'on faisait nuit et jour un bruit infernal, « un vrai sabbat. » Les mesures prises par l'Assemblée étaient rigoureuses ; Louis XVI et Marie-Antoinette n'étaient jamais seuls, les officiers se tenaient dans le salon qui précédait la chambre de la Reine, et la porte de cette chambre devait rester ouverte ; on la surveilla étroitement, même pendant les heures d'intimité réservées à ses enfants, et quelques dames de service lui furent seulement laissées. Comparées aux tortures morales, ces questions étaient moindres : trahie par le destin non moins que par les hommes, délaissée de tous, même de sa famille, sans occupation de pensées, elle se laissait accabler et répétait ces mots, devenus si familiers : « Mon Dieu, ô mon Dieu, c'est trop ! » Maintenant, que tenter contre le sort injuste, contre la tyrannie de la force, la tyrannie du nombre et celle du vice ? La Reine sentait cela d'une manière profonde, mais elle reprit son moral et cet effort la porta vers des idées moins sombres.

Alors, on vit Marie-Antoinette chercher autour d'elle un ami, défenseur caché, suscité « par cette bonne Providence » dont Madame Élisabeth ne doutait pas. — La Reine se remit à ses correspondances ; — sa première pensée fut pour Mercy, pour Fersen. — « Le Ciel permettra que cette lettre vous parvienne », dit-elle à ce dernier ; « n'écrivez pas, ce serait vous compromettre, et surtout ne revenez ici sous aucun prétexte, car on sait que c'est vous qui nous avez fait sortir (1). »

L'empereur Léopold, alors dans le Midi, trompé par de

(1) Arneth, *Correspondance de Marie-Antoinette, Joseph II, Léopold II, Gustave III, et la Cour de France*, 180.

fausses nouvelles, complimentait déjà les « échappés de Paris ». A Spa, le roi de Suède attendait encore la famille royale, attente émue. « Comme un choc de mort », il reçut l'annonce du désastre, et par Fersen en apprit les péripéties. Tous deux s'ingénient « pour les sauver ». « Écrivez à la Reine, lui dit le roi, que je pars pour Bruxelles et de là à Vienne pour négocier et tâcher de réunir toutes les puissances, car je ne vis que pour les revoir. — Tous les rois viendront à votre secours », — écrit-il ensuite à Louis XVI.

Prompt aux émotions, le comte d'Artois se livrait à la joie la plus vive. J'étouffe de plaisir, — écrivait-il à la Reine. Le lendemain, sa joie tomba et il versa des pleurs, pleurs véritables, car son cœur était bon, mais sa faiblesse de nature le fit céder à « ce désordre extrême », où le ressentiment prenait toutes les formes, sauf celles que la raison et le bon sens peuvent inspirer, car il manqua de ce caractère de frère et d'ami, qui seul pouvait tenir tête aux hommes et aux événements. Après l'arrestation de Louis XVI, le jeune marquis de Polignac (1), que l'empereur d'Autriche avait envoyé à la rencontre des fugitifs, revint à Trèves; sa douleur était excessive, mais elle ne fut pas généralement comprise ni partagée dans ce centre d'émigrés; beaucoup trouvaient « que c'était un bonheur que le Roi eût été arrêté. A Bruxelles, écrit Augeard, à Luxembourg, même esprit (2). » La raison de cette attitude coupable prenait sa source dans un sentiment personnel; sauvé par Bouillé, « ce constitutionnel », le Roi restait sous

(1) Fils aîné de la duchesse de Polignac.
(2) 270, 275.

la domination exclusive de la Reine; et, dans ce cas, tout se faisait sans eux. Qu'auraient-ils pensé en voyant Marie-Antoinette suivre la direction de ceux-là mêmes qu'on appelait *enragés ?* C'étaient les Lameth, du Port, Bertrand de Molleville, et enfin Barnave.

II

BARNAVE ET LA REINE

Plus heureux que Mirabeau, Barnave n'avait aucune tache à son nom, pas un vice dans son passé : naguère un ennemi loyal, aujourd'hui un loyal ami, et ami influent, assez puissant pour être redouté, assez vrai pour qu'on l'écoutât. « Nul ne porta plus loin la grâce et la beauté du langage,— et la force; — il avait le geste, le regard, l'animation, la voix, la voix surtout. Rien de plus brillant, de plus châtié. » L'âme de Barnave, agrandie par la noble passion de sauver la Reine, l'éleva jusqu'à l'héroïsme ; éclairer une cour si longtemps abusée, lui chercher des adhérents dans le parti contraire : quel labeur ! Mais dans ce parti, hier le sien, Barnave ne rencontrait que des adversaires. D'abord très mystérieuse, son action commença aussitôt après le retour de Varennes. « Personne n'en sait rien, disait la Reine, ses ennemis et ses amis le perdraient. » Défendre les autres et en être défendu, quoi de plus noble ? affirme Platon.

Barnave, en effet, n'entra aux Tuileries qu'au moment où la Constitution fut présentée au Roi ; à ce sujet, l'émotion de la Reine fut violente, passionnément douloureuse.

« Jamais souverains ne se virent ainsi trahis par le sort. » Son passé, ses idées, l'esprit de famille et de race, la fierté royale, tout la révoltait. « Nous sommes au moment, écrivait-elle à Mercy, où on apportera cette constitution à l'acceptation. Elle est par elle-même si monstrueuse qu'il est impossible qu'elle se soutienne longtemps... Il s'agit de garder un milieu en sauvant son honneur, et qui puisse nous laisser en mesure que tout le monde revienne à nous, — le peuple, s'entend, — quand une fois il sera désennivré et lassé... Quant à l'acceptation, il est impossible que tout être pensant ne voie pas que nous ne sommes pas libres; mais il est essentiel que nous ne donnions pas de soupçons sur cela aux monstres qui nous entourent. Aucun lien, aucun frein ne peut retenir la population. Voilà l'état déplorable où nous nous trouvons. Ajoutez à cela que nous n'avons pas *un ami*, que tout le monde nous trahit, les uns par haine, les autres par faiblesse. Enfin, quoi qu'il arrive, dit la Reine en terminant, conservez-moi votre amitié, j'en ai besoin, et croyez que, quel que soit le malheur qui me poursuit, *je peux céder aux circonstances*, mais jamais je ne consentirai à rien d'indigne de moi; c'est dans le malheur qu'on sent davantage ce qu'on est. »

III

LA REINE AVANT L'ACCEPTATION DE LA CONSTITUTION

Entre la communication de la constitution et son acceptation par le Roi, quelque temps s'écoula, et la surveillance parut se relâcher; seule, la présence de Marie-Antoinette inquiétait. « On eut l'audace de vouloir la séparer du Roi,

de la reléguer au Val-de-Grâce pour l'empêcher de donner des conseils au Roi. Elle en eut de l'inquiétude pendant plusieurs jours, mais le Roi s'y refusa (1).

Cependant Mercy, qui conseillait à la Reine le refus absolu de la constitution, en reçut cette réponse : « Ce que vous me mandez est juste (2), mais impraticable pour nous. Nous n'avons ni forces, ni moyens; nous ne pouvons que temporiser... Vous avez lu la charte ; c'est un tissu d'absurdités impraticables... Dans ce moment, la crise est ici à un tel point que cela ne peut durer. Personne ne peut connaître notre position et chacun doit être convaincu que cet acte est imposé à un Roi désarmé. » (7 août.)

Il fallait vivre au milieu de ces agitations pour en comprendre la tyrannie, et rien ne peut donner une idée exacte de ce qui se passait en France, surtout à Paris : l'Assemblée réclamait la déchéance du Roi (16 juillet), le club des Jacobins et celui des Cordeliers s'alliaient pour répudier « cet homme traître à sa patrie ». Le lendemain, 17, on se battit au Champ-de-Mars. « Nous qui sacrifions tout pour éviter la guerre civile, nous n'épargnerons donc ni le sang des uns, ni la liberté des autres ? — Les gardes m'inquiètent beaucoup, écrivait la Reine à M. de Fersen. On les perd entièrement pour nous; le peuple est toujours prêt aux horreurs, il est impossible d'aller longtemps comme cela... ne pouvoir s'approcher d'une fenêtre sans être outragé, ne pouvoir conduire à l'air mes pauvres enfants (3) !... » On ne les laissa plus retourner à Saint-Cloud ni à Versail-

(1) Mme de Tourzel, I, 109, 110.

(2) Arneth, *Correspondance de Marie-Antoinette, Joseph II, Léopold II*, 196.

(3) Fersen, 198. — *Correspondance secrète*, 162

les, on accorda seulement à la pauvre Reine de sortir dans un carrosse avec Monsieur le Dauphin, Madame Royale et Madame Élisabeth ; dans ces occasions-là, ils paraissaient toujours tristes et malheureux (1).

Seule, la vie intérieure dérobait la Reine aux outrages : « je ne me montre plus au peuple qui me tient en horreur; je ne vais pas dans le jardin, et ne suis pas tranquille quand mes enfants y jouent. » La dignité et les souffrances de la Reine, la sympathie des larmes lui conciliaient les cœurs, en forçaient quelques-uns à la pitié. Il était impossible, en effet, de vivre auprès d'elle sans s'y attacher, et plusieurs de ses gardes éprouvèrent une ardente compassion s'unissant à des sentiments d'humble amour. Supérieur à cet attrait, supérieur à ces hommes, parut un étranger dissimulant sous l'uniforme sa distinction et sa dignité sacerdotale. Son âge, la noblesse de son attitude fixèrent l'attention de Marie-Antoinette : « Etes-vous avec nous? Oui, Madame, de cœur et d'âme, car je viens sauver la Reine d'abord, les siens ensuite... Demain, j'apporterai des habits d'hommes. » Il avait l'autorité que donne la fermeté de l'âme ; profondément remuée, indécise, Marie-Antoinette réfléchit longtemps... et refusa.

M. le curé de S^{t}-M. s'en fut « navré », et ne parla de ses tentatives qu'à deux personnes (2). Pendant son séjour aux Tuileries, la Reine ne revit plus le prêtre soldat, mais elle devait le retrouver à la Conciergerie, et ce fut à la faveur des modestes sympathies qu'elle venait de se créer, avec la

(1) *Sourenirs,* M^{me} Elliot.

(2) Son ami, M. Royer-Collard, et sa propre nièce par qui j'en ai eu la communication.

protection de ses gardiens que Marie-Antoinette put écrire, au moyen d'un chiffre, à Mercy, à son frère, des lettres pleines d'émotions que Buzot appelait une trahison, un commerce avec les émigrés; c'est ainsi que la Reine s'exposait aux haines des deux partis, alors qu'elle ne voulait ni la guerre civile par l'émigration, ni la guerre étrangère par les puissances. Ce qu'elle demandait, ce qu'elle sollicitait, c'était une représentation morale, un congrès, « Que les rois se montrent. »

IV

LA REINE ET LES PUISSANCES ÉTRANGÈRES

« D'après ce que j'ai observé par moi-même, écrit le général Mathieu Dumas (1), et d'après les rapports qui m'ont été faits par des personnes bien informées, il est résulté pour moi que ni Louis XVI ni la Reine ne conçurent jamais le criminel dessein et la folle espérance de rétablir l'autorité royale par les mains de l'étranger. »

L'épopée de Henri IV conquérant son royaume avec l'aide des soldats anglais ne semblait pas renouvelable, et du reste la nature de la Reine ne se prêtait pas à ce genre d'action. « Si elle admet la nécessité de l'intervention étrangère, qui peut amener une guerre intérieure, c'est par une profonde horreur de la guerre civile et de l'effusion du sangs dont il faut lui tenir un grand compte. Certains sentiments, dont nul ne cesse d'être honorable, mais auxquels manquait uniquement une difficile intelligence d'événement

(1) *Mémoires* du Comte Mathieu Dumas.

bien complexes et bien nouveaux, l'ont seuls dirigée (1). »

D'autres pensées oppressaient la Reine. « C'est demain que le Roi doit faire son acceptation de la Constitution à l'Assemblée. Enfin le sort en est jeté, il s'agit à présent de régler sa conduite d'après les circonstances. » Et dans un mouvement de souffrance extrême elle ajoute : « Plaignez-moi, je vous assure qu'il faut plus de courage à supporter mon état que si on se trouvait au milieu d'un combat. Mon Dieu ! est-il possible que, née avec du caractère et sentant si bien le sang qui coule dans mes veines, je sois destinée à passer mes jours dans un tel siècle et avec de tels hommes ! Mais ne croyez pas que mon courage m'abandonne. Non pour moi, mais pour mon enfant, je me soutiendrai (2). » Quelle épreuve pour une si fière nature !

Revenue aux Tuileries, c'est-à-dire au danger aussitôt après la catastrophe de Varennes, Mme de Lamballe était d'un puissant secours à son amie ; elle se chargea, dit-on, de plusieurs missions auprès des puissances, ceci est douteux. Marie-Antoinette qui connaissait toutes les ressources d'affection de ce cœur d'or, la possédant si bien, savait que la princesse avait tous les charmes de son sexe, y compris la faiblesse touchante, la timidité ; le manque de vues profondes et de facultés politiques ont pu la garantir des œuvres d'audace. Mme de Lamballe resta donc fidèlement auprès de la Reine ; « je me demande parfois, lui disait Marie-Antoinette, ce que ma mère penserait, ce qu'elle ferait à ma place, auprès d'un mari aussi excellent que le

(1) M. Geffroy.

(2) Arneth, *Correspondance de Marie-Antoinette, Joseph II, Léopold II*, 210.

mien, mais si facile aux événements. » — Et de son côté, Madame Elisabeth, très virile, ajoutait que « son malade (le Roi) avait de l'engourdissement aux jambes ».

Excitée par l'activité, le but possible, l'énergie est sans limites, mais agir lorsque l'on sait la lutte vaine, sans succès ! La Reine s'y essayait encore ; — « les hommes sont contre nous, il n'y a point de courage à courir un danger plus que certain. » (A Mercy, 10 décembre.) — Quel effort de volonté, quel sentiment de tendresse la conduisirent à l'Assemblée, afin d'être à côté du Roi au moment où il prêta serment à la Constituante !

V

ACCEPTATION DE LA CONSTITUTION

Placée dans une tribune grillée, Marie-Antoinette fut témoin de l'accueil fait à Louis XVI ; après la séance, des cris unamines retentirent sur le passage du roi et tous les députés l'accompagnèrent aux Tuileries. Lorsque la Reine revint auprès de lui, Louis XVI s'exprima ainsi : « Ha ! tout est perdu, Madame... et vous avez vu cette humiliation ! » Très émue, la Reine se jeta à ses genoux et le serra dans ses bras.

L'allégresse populaire était grande ; le soir, les places envahies par la foule, les rues illuminées. Se rendant à l'Opéra, Louis XVI et Marie-Antoinette furent l'objet d'une ovation chaleureuse. « La Reine, écrit Mme de Staël, s'efforçait d'être aimable, mais on apercevait une profonde tristesse à travers son obligeant sourire. » Le retour aux Tuileries ressemblait aux triomphes passés. « Tout cet enthousiasme, —

disait Marie-Antoinette à Mme de Lamballe, n'est qu'un cri de la conscience que la faiblesse peut bien vite étouffer; » elle ne se trompait pas; le lendemain soir, la Reine se rendit aux Italiens avec ses enfants et Madame Élisabeth; on y donnait les *Événements imprévus*. — « Dès son entrée dans la salle, Marie-Antoinette parut très triste et fut impressionnée par les applaudissements; elle essuya plusieurs fois ses larmes, et le Dauphin, qui resta toute la soirée sur ses genoux, semblait inquiet de savoir la cause de ses pleurs; en la voyant le caresser, les assistants paraissaient attendris, et Mme Dugazon eut malheureusement l'idée de s'incliner devant la Reine en chantant ces paroles : Ah! comme j'aime ma maîtresse. » Quelques jacobins sautèrent sur le théâtre, et auraient « égorgé l'actrice, si on ne l'eût cachée ». Pas de maîtres, la liberté, criait-on du parterre; on se battit dans la salle, sur la scène, et la Reine, qui paraissait calme, ne songeait qu'à préserver le Dauphin.

Pour elle, toute attache personnelle était rompue; lorsque les députés l'assuraient de leur dévouement : « Ce n'est pas à moi que vous devez penser, Messieurs; tout ce que je vous demande, tout ce que je vous supplie de m'accorder, c'est de faire en sorte que le respect dû au Roi ne soit jamais affaibli. » Elle donne ainsi la note de sa valeur.

Si la France républicaine s'applaudissait de voir le Roi accepter la nouvelle Constitution, les puissances étrangères, la Russie d'abord, protestaient, indignées « d'une telle faiblesse : adieu la considération acquise, écrivait Catherine II (1), et qui en croira à ceux qui n'ont ni volonté, ni

(1) A Grimm.

force, ni nerfs? » « Refuser cette acceptation eût été plus noble, j'en conviens, disait la Reine, mais cela est impossible... Si les rois étaient en face de la Révolution, ils sauraient seulement alors qu'on n'y peut résister (1). » Non seulement Marie-Antoinette informe les chefs d'États de l'acte royal, mais elle écrit aux frères du Roi, « si mécontents de l'acte nouveau, car ils n'ont aucune idée de ce qui se passe ici, ni du caractère français, ni de la puissance de l'Assemblée. »

Cette Assemblée Constituante, dont l'œuvre était achevée, résigna ses pouvoirs, et le 30 septembre son président, Thouret, la déclarant dissoute, annonça qu'aucun de ses membres ne ferait partie de la Chambre qui allait se former. C'est ainsi que le pouvoir tomba entre les mains des hommes de passion qui, sous le nom d'Assemblée Législative, de Convention, allaient gouverner la France et la jeter, haletante, aux abîmes du meurtre, la couvrir de sang, puis la livrer, diminuée et coupable, à l'épée vengeresse de Napoléon.

(1) Lettre à Fersen, *Correspondance*, 392; — à la Duchesse de d. P.

CHAPITRE II

LA REINE AUX JOURNÉES DES 20 JUIN & 10 AOUT

I

LA GUERRE

La nouvelle Chambre semblait contenter le peuple et rassurer la Cour. «Tout est aujourd'hui d'un calme parfait», écrivait Madame Élisabeth. Elle se leurrait, car ce calme était seulement de surface ; la guerre déclarée aux puissances devint guerre civile et étrangère et devait mettre en présence républicains et émigrés. « Il ne sortira rien d'heureux de tout ceci, assure le duc de Brunswich; la France en sera meurtrie. »

Si la Reine subissait les douleurs profondes de la souveraineté, la France, elle aussi, souffrait d'une douleur non moins profonde, celle d'une mère abaissée et blessée par ses propres fils, flétris d'un long homicide. La frontière est un camp ; repoussés, les républicains fléchissent dans l'étonnement d'un revers, et cet échec a son retentissement dans le pays entier; mue par de féroces énergies, la populace se dresse contre la Cour ; les canons s'ébranlent, l'esprit de tumulte grandit et les basses manœuvres excitent les incertains qui suivent le drapeau rouge au cri de : *Ça ira, ça ira ;* et cela allait, marchait vers le palais où l'attente

est cruelle. Le Roi gardait le silence ; Marie-Antoinette écoutait le tocsin, sourd, lugubre, tombant de toutes les cloches, comme un glas de mort. « Quelle journée se prépare pour nous ! » dit-elle à Mme de Tourzel qui lui remet ses enfants. Au dehors, le fleuve humain s'alimente de tous les confluents et ses flots grossis se précipitent, battant sans relâche les murs du palais.

II

LE PEUPLE AUX TUILERIES, 20 JUIN

Les appartements furent bientôt envahis par une multitude d'hommes armés de piques, de haches, de massues ; aux femmes, les dards, les coutelas, les broches : ce sont les Parques s'avançant vers la Reine. A ce tumulte horrible, Marie-Antoinette saisit ses enfants, et ses dames l'entourent ; le Roi et sa sœur, les derniers amis forment un groupe bientôt cerné. Un officier de la garde nationale entraîne Louis XVI dans l'œil de bœuf où le suit Madame Élisabeth ; au bruit de la porte qui se ferme sur eux la Reine se détourne, lâche ses enfants : « et moi !... je veux être où est le Roi, je veux mourir aux pieds de mon mari ; » sa résistance est désespérée. « Votre place, lui dit Mme de Lamballe, est avec vos enfants. » Et Mme de Tarente met le Dauphin dans ses bras. « Non, non, je veux être à côté de mon mari, je le veux... » mais elle ne pouvait plus rien.

Pendant ce débat, Louis XVI est face à face avec son peuple qui réclame des armes et le renvoi des prêtres. Louis XVI résiste ; trois fois menacé, trois fois il refuse, et

« ne fut jamais plus Roi que ce jour-là ». Alors le peuple s'en va chez la Reine, dont il ne fut séparé que par une table placée devant elle; ce sont les mêmes insultes, la même fureur que devant le Roi, mais avec plus d'arrogance; son nom, suivi d'épithètes outrageantes, son orgueil de Reine, l'honnêteté d'épouse et de mère, son passé, ses amitiés, tout fut flétri; elle entendait un langage inconnu à de chastes oreilles, et si quelque chose la soutint, ce fut le sentiment de sa supériorité morale. A cette ruine de popularité, Marie-Antoinette n'opposa aucune défense, car on ne parle de sa vertu, de son honneur qu'aux âmes capables de les comprendre.

Les vrais amis, les délicats, M^mes^ de Tarente, de Lamballe, de Mackau, de Tourzel, MM. d'Aubier et de Rougeville, étaient près d'elle, devinant son intime souffrance. Un instant, la Reine s'oublia et passionnément baisa le Dauphin, l'assit devant elle sur la table; se penchant sur sa fille, elle prit ses mains dans la sienne autant pour y trouver le courage que pour la protéger. Les femmes, cette hideur des révolutions, lui furent particulièrement cruelles; mais nul étonnement de leur infamie, aucun tressaillement; sauver son fils était son unique devoir, garder sa dignité devint son seul souci.

Santerre faisait avancer et circuler la foule. 20 à 30.000 Français passèrent là, chacun apportant sa colère, jetant son blasphème. « Ainsi parut devant elle, écrit M^me^ de Staël, la dernière classe de la société; leur physionomie était empreinte de cette grossièreté morale et physique dont on ne peut supporter le dégoût. » Le dégoût ! l'âme de Marie-Antoinette en était pleine et ce supplice dura quatre heures. Pétion, « calme et serein », arriva tardivement et, trou-

vant que le peuple avait assez *joui*, le chassa ; cette masse croula dans les escaliers et, par les grilles béantes, s'abattit sur le Carrousel. Tels les vomitoirs du forum après la mort des martyrs sous la griffe des fauves. Ce jour-là, Napoléon, très jeune, traversait la place : « un coup de canon, dit-il, eût balayé cette canaille. » A ce canon de défense, il ne tenait qu'à la Reine d'y mettre le feu, mais « elle ne voulut jamais faire couler le sang des Français. »

Alors que par toutes les issues la multitude s'échappait du palais, enfin délivrée, Marie-Antoinette « courut chez le Roi, et le trouva debout, visiblement troublé » ; l'entourant de ses bras, tombant à ses pieds, elle fondit en larmes. Je rejoignis la Reine, — écrit Madame Élisabeth (1). Jugez avec quel plaisir je l'embrassai ; j'avais pourtant ignoré les risques qu'elle avait courus : que serait la mort comparée à ces détresses d'âme et d'honneur royal ?

Le château gardait la marque honteuse de l'invasion ; les tentures déchirées, arrachées, les meubles brisés témoignaient de la pression humaine. Paris s'occupa longtemps de cette journée. « Que j'aurais voulu voir sa longue humiliation ! » s'écria M^me^ Roland. Malgré cette parole dure, la Couronne eut cependant un retour de sympathie, et Louis XVI reçut de nombreuses adresses. La Fayette, général de l'armée républicaine, quitta ses hommes pour venir protester, à la barre de l'Assemblée, contre une telle violation des droits des gens ; il assura le Roi et la Reine de ses sentiments et leur offrit de rester auprès d'eux pour les défendre ; repoussant cette fidélité douteuse, Marie-

(1) A M^me^ de Raigecourt, lettre citée par M. de Beauchesne dans la *Vie de Louis XVII*.

Antoinette le reçut avec hauteur, presque du mépris.

« Vous connaissez les événements du 20 juin, écrivait-elle à Mercy. Notre position devient de plus en plus critique ; il n'y a que violence et rage d'un côté, faiblesse et inertie de l'autre ; on ne peut compter sur la garde nationale, ni sur l'armée ; on ne sait s'il faut rester à Paris ou se jeter ailleurs. » Voulant engager plus complètement Mercy à sa cause, la Reine termine ainsi : « je me plais à croire que je partage le sentiment qui vous attachait à ma mère ; voici le moment de nous en donner une preuve en sauvant moi et les miens, moi, s'il en est temps (1). »

Les dangers courus par le Roi et la Reine, leur « défaite morale », selon Danton, émurent les émigrés : « Tout gentilhomme de mon âge, s'écria le marquis de Bombelles, doit payer de sa personne en présence des ennemis de la Sainte patrie. » Ainsi se forma la contre-révolution, ayant ses membres actifs aux Tuileries, aussi bien qu'à l'étranger ; si le prince de Condé trouvait la Reine trop démocrate, il reconnut néanmoins que c'était un caractère royal. « Son cœur peut être brisé, mais sa valeur est intacte. » Le caractère de Marie-Antoinette allait s'affirmer de nouveau, car le peuple se préparait à la fête de la Fédération, au Champ-de-Mars, et aux manœuvres de la place de la Bastille ; cette fête se célébrera le 14 juillet. « Notre position est affreuse, écrit la Reine à Fersen : on s'attend à une manifestation terrible pour ce jour-là ; dans tous les coins de Paris, particulièrement aux Jacobins, on prêche le régicide ; ce n'est plus à moi qu'on en veut, c'est à la vie de mon mari. »

(1) Arneth, *Correspondance, Marie-Antoinette, Joseph II, Léopold II*, 265.

Le 14 juillet 1792, la famille royale se rendit au Champ-de-Mars, et avant de quitter les Tuileries, Marie-Antoinette embrassa Mme de Lamballe, « Je ne reviendrai plus; ne me plaignez pas, si les factieux m'assassinent, ils me délivreront de l'existence la plus malheureuse. » Ce jour-là le Champs-de-Mars n'était pas le large espace que nous connaissons, mais une mer violente devant laquelle hésita Marie-Antoinette ; cependant, elle suivit le Roi sur l'estrade disposée pour lui. « L'impression du visage de la Reine, écrit Mme de Staël, ne s'effacera jamais de mon souvenir ; ses yeux étaient abîmés de pleurs, son maintien très digne ; le Roi se rendit à pied du pavillon sous lequel il était jusqu'à l'autel élevé à l'extrémité du Champ-de-Mars. Quand il ne fut plus possible de suivre le Roi, elle le suivit avec une longue-vue et resta immobile pendant une heure entière, tenant dans son bras gauche le Dauphin et de l'autre, étendu, soutenant la lorgnette avec laquelle elle ne quitta pas la marche du Roi. Il y eut un instant où elle s'écria : *Il a descendu deux marches.* Ce cri fit frissonner tout le monde autour d'elle... L'instant du serment fut assez imposant. Ensuite, quand la Reine vit approcher le Roi, elle se leva pour aller au-devant de lui et toute la famille royale alla attendre Sa Majesté au pied de l'escalier. Toujours calme, le Roi prit la main de la Reine et la baisa (1).

Par quelles alternatives passait Marie-Antoinette ! Subissant l'illogique penchant des esprits en désarroi, la Reine s'entretient avec Guadet, essaie d'attirer au royalisme ses adversaires les plus redoutés, mais aucun libérateur ne sortit de ces compromis que la seule situation peut excuser. « De ce

(1) *Considérations sur la Révolution française.*

côté-ci, tout est donc fini. » Alors, son espoir l'emporte, de l'autre côté, à l'étranger, à sa patrie, à sa famille. Nul « ne croira, lit-on dans une de ses lettres à Mercy, que mon frère s'intéresse assez peu à l'affreuse position de sa sœur et l'expose mille fois plus que s'il agissait. »

Mais l'empereur Léopold ne devait plus s'intéresser à rien d'ici bas et mourut jeune encore (1792). « Ce coup fut affreux pour les Tuileries et des plus sensibles à la Reine. » François II, fils aîné de Léopold, lui succéda. Marie-Antoinette l'aimait, comme neveu et, surtout, comme élève de « son cher Joseph ». « Nous sommes sûrs de son appui. » En effet, — écrivait le comte de Caraman au baron de Breteuil, — « il donnait les plus grandes espérances, ayant autant de volonté que de caractère. »

III

LA REINE AU 10 AOUT

10 août! la grande journée populaire, la Commune, « l'homicide en grand, l'opprobre, le déshonneur du peuple, le coup de la *plebs !* Ainsi qu'on la vit au 4 octobre, au 20 juin, la révolution se met en marche; chaque quartier rejette ses créatures, les foyers sont abandonnés aux enfants, aux vieillards, et tout ce qui est valide s'en va à l'émeute. Quel monde!... Au ciel, des étoiles sans nombre, un bleu très pur, l'infini; de nouveau le son lent du tocsin descend des cathédrales. « Ma sœur, dit la Reine, entendez-vous ces cloches, ce bruit qui vient de partout ? Nous sommes perdus, croyez-en mes pressentiments. »

A demi vêtus, encore endormis, ses enfants lui sont amenés. M^me^ de Tourzel et sa fille, M^mes^ de Mackau, de

Ginestous, de Tarente, Mme et Mlle de la Roche-Aymon entourent la Reine et se parlent dans l'effroi.

Le jour se levait éclairant ces pâles visages ainsi qu'il éclaire les cours du château ; là, quelques bataillons de la garde nationale, très sûrs ; les Suisses au nombre de 700 environ. A l'intérieur, 250 à 300 gentilshommes, de rudes épées, des cœurs fermes. On voudrait dire les noms de ceux-là (1), légion qui sauva l'honneur de la noblesse ; tous promirent simplement de mourir pour écarter la mort du Roi et de la Reine. « Il faut le reconnaître, écrit Mme de Staël, le Roi devait se mettre à la tête de ses troupes. La Reine fut de cet avis, et le conseil généreux qu'elle donna dans cette circonstance à son époux l'honore et la recommande à la postérité (2) ».

L'angoisse durait, allait croissante, la fatigue devint extrême et Marie-Antoinette garda son fils sur ses genoux ; Madame Elisabeth et sa nièce s'endormirent sur un canapé ; les gentilshommes, « assis par terre, sur les tables, sur des consoles, sur des fauteuils, partout où l'on pouvait s'appuyer (3), » attendaient, mortellement tourmentés, très calmes. En bas, les fédérés et les Marseillais fraternisent avec les gardes nationaux ! Le brave Mandat, commandant de la garde nationale, résiste à l'émeute. Résister à l'émeute, c'était se livrer au glaive. « A la Seine, à l'eau ! » Lapidé, flétri d'opprobres, son corps disparaît dans les flots, immense linceul.

(1) MM. de Malesherbes, d'Haussonville, de Moréal, de Terson, d'Aubier, de Rougeville, de Mouchy, de Chabot, d'Hervilly, de Mailly et tous les autres.

(2) *Considérations*, 387.

(3) *Mémoires* du comte de la Rochefoucauld.

Çà et là dans les cours, s'entendent des cris de mort; le Roi et la Reine sont placés au centre d'un groupe de gentilshommes; à ce moment, Rœderer, procureur-syndic de la Chambre, pénètre dans la galerie : « Sire, Paris est soulevé, le peuple en fureur; veuillez me suivre à l'Assemblée, le salut est là. » Louis XVI se résigne, mais non la Reine; s'adressant à Rœderer : « Le Roi est-il menacé? Oui Madame. N'y a-t-il aucun espoir? Aucun. » — Un silence. — « Monsieur, vous répondez de la vie du Roi, de celle de mon fils? Madame, nous répondons de mourir à vos côtés. »

Alors, la Reine s'en alla, suivant le Roi, emmenant ses enfants... Madame Élisabeth, Mme de Lamballe venaient ensuite, ainsi que les dames de la maison, puis MM. de Poix, de Bachman, de Tourzel, tous ceux qui pouvaient lessuiv re.

Des Tuileries à la salle du Manége, où se tenait l'Assemblée, l'espace n'est pas grand, et cependant que ce trajet parut long; la Reine se vit serrée de près, sa bourse fut dérobée, on lui enleva son fils. Mon enfant, mon enfant! s'écria-t-elle, désespérée.... Le Dauphin avait été emporté par M. d'Aubier ou M. de Rougeville et conduit à l'Assemblée, et ce fut en le cherchant et en l'appelant, que Marie-Antoinette entra dans la salle du Manège (1).

(1) En 1848, la duchesse d'Orléans quitta ainsi les Tuileries, se rendit à la Chambre, emmenant ses fils... *Madame la duchesse d'Orléans*, 1859, page 130 et suivantes.

IV

LA FAMILLE ROYALE A L'ASSEMBLÉE

L'Assemblée garda donc la famille royale. Comme on le sait, Louis XVI, la Reine et leurs enfants furent conduits à une tribune appelée loge du Logographe, et dans laquelle se tenaient habituellement les journalistes. Pendant la séance, on put voir le Roi assis au devant de la loge, la Reine, d'une pâleur mortelle, également assise, un peu moins en avant que le Roi; à côté d'elle, M^me^ de Lamballe, Madame Élisabeth, Madame Royale, tandis que le Dauphin restait dans les bras de sa mère. MM. d'Aubier, d'Hervilly debout, dans le fond. Le comte de Chabot qui, pour être utile au Roi, s'était fait enrôler dans la garde nationale, avait revêtu son uniforme et, — fusil au poing, — servit de factionnaire (1).

V

LE MASSACRE DES SUISSES

A peine entré dans cette loge étroite, le Roi parut frappé de stupeur; au dehors un épouvantable tumulte; on se tuait aux Tuileries. Louis XVI ordonne — car il est encore Roi — de faire cesser le feu. « Ma vie n'est plus à défendre. » Porteur de cet ordre, M. d'Hervilly « entendit une vibration cuivrée qui s'allonge en sifflant et en bourdonnant, et

(1) Le comte de Chabot fut massacré le 2 septembre.

bondit dans l'espace ». Il regarde et voit ces morts roulant sur les escaliers, rebondissant à chaque degré, s'accumulant en un monceau. Ce sont les Suisses. Il en tombe de partout, on les rejette par les fenêtres, foulés, meurtris, sanglants, méconnaissables, ou lancés à travers l'espace, et les gardes nationaux se font un trophée de leurs têtes.

Aux Suisses morts succèdent d'autres Suisses ; ceux-ci, on les assassine encore et leurs cadavres pèsent sur les autres cadavres ; ce n'est plus un combat, mais une tuerie, car la passion du meurtre affole les hommes. Au fleuve, au fleuve ! Rejetés de la vie, balayés du sol, ces corps emportés par la Seine s'en vont-ils à l'oubli ? — Non ; à ces héros obscurs, le souvenir demeure, grave, religieux, et ceux qui restaient couchés sur la terre saturée de leur sang trouvèrent dans le jardin des Tuileries une sépulture spéciale ; de ces jeunes trépassés reste une poétique légende : le marronnier du 20 mars leur donne non seulement l'ombre printanière, mais ses fleurs hâtives. Plus durable est le lion de Lucerne ; nous le connaissons tous, et l'œuvre géniale de Thorvalden (1) nous redit, avec sa voix de pierre, l'acte homicide. Hélas, œuvre française !

La révolution brise tout sur son passage : les hommes et les choses, le Roi et son trône ; pour défendre ce vieux trône cher à la France, le jeune d'Autichant, MM. de Castège, de Forestier, de Saint-Cernon et combien ! livrés aux balles fratricides, expirent en criant : vive le Roi !

(1) *Thorvalden, sa vie et son œuvre*, par M. E. Plon. Paris, 1874.

VI

LA LOGE DU LOGOGRAPHE

La déchéance ! L'attentat qu'on allait formuler et dont la proclamation, franchissant les murs de l'Assemblée, retentissait dans toute la France, devait percer le cœur de la Reine, lui révéler une douleur inimaginée. La déchéance, la fin morale d'un homme... Un Roi déchu ! la couronne tombée de ce front, la couronne refusée à son fils... la déchéance, pire que la mort... est-ce le châtiment voulu des peuples ? Louis XVI devant payer la dette des ancêtres, la solde des fautes incommises ?... est-ce donc « l'orage des expiations » ?

A côté de Louis XVI et du Dauphin dépossédés, il y avait l'épouse et la mère, il y avait la Reine, une femme ayant de légitimes orgueils et mourant à chacun de ces orgueils. Au-dessus de l'orgueil, trois fois frappé, il y avait son amour, plus profondément atteint : pour une femme au cœur bien placé, pour ce royal caractère, n'est-ce pas atroce de voir discuter l'honorabilité de son époux, le voir répudier sinon dégrader ? Ce qu'elle souffrit alors fut inexprimable ; indicible, son horreur des hommes, et sa blessure se creusait, s'étendait, empoisonnée ; « mon cœur est martelé et malgré mon courage, malgré tout mon amour, je reste impuissante. » Pendant douze heures elle vit durer ce supplice d'âme et, par sa seule énergie, en supporta la flagellation morale ; « elle partagea la passion du Sauveur dans les phases les plus dures », affirma un témoin.

De même que le « divin méconnu » le Roi fut banni par

son peuple et nul ne se dressa pour sa justification. Ainsi que le disait M. Royer-Collard, il ne faut pas user sa force dans l'inutilité et l'impossible, et devant l'extradition universelle, la Reine se courba, vaincue, dévorant sa douleur, domptant ses larmes, « Souffrez-vous ? » lui demanda le Roi.

VII

MARIE-ANTOINETTE AUX FEUILLANTS

La nuit venue, la famille royale fut conduite au couvent des Feuillants, récemment abandonné par les religieux dispersés ; la Reine s'y rendit, indifférente aux choses, mais très sensible aux témoignages d'affection qui lui furent donnés par quelques amis ; suivant le Roi, emmenant ses enfants, elle entra dans une chambre délabrée : que lui importaient les questions de la vie ?... D'autres pensées l'occupent : qu'étaient devenues la princesse de Tarente et ses dames demeurées aux Tuileries, Pauline de Tourzel, presqu'une enfant ?... Elle demandait, voulait la vérité, ne savait rien de précis, et se tourmentait davantage ; rien ne la reposait, ne rassurait son cœur. Son esprit revenait sans cesse aux scènes de meurtre, à la mort des Suisses, à cette guerre civile qui lui a toujours fait horreur ; — combien elle méprisait les membres de l'Assemblée qui attaquaient le Roi dans son imprescriptible droit de royauté, et cette idée d'abaissement lui fut insupportable. « Aujourd'hui, j'ai vécu 100 ans. » Peu de temps après, le Roi et la Reine virent arriver MM. de Choiseul, de Briges, de Brézé, de Goguelat, de Nantouillet, d'Aubier ; et, avec un respect

attendri, ce dernier offrit à la reine 25 louis et un mouchoir de batiste, « le sien était trempé de pleurs. » Ne possédant plus rien, Marie-Antoinette accepta, remerciant par un sourire navré, « qui me fit mal », raconta M. d'Aubier. Il fallait parler bas, à cause des enfants qui dormaient, et des gardes qui pouvaient entendre ; dans la chambre voisine, Madame Elisabeth, la princesse de Lamballe et Mme de Tourzel causaient de ces choses terribles si rapidement arrivées, sitôt dénouées, et le nom de la Reine fut souvent prononcé. « Je la crois perdue, disait Mme de Lamballe, écoutez. » En effet, « le peuple hurlait sous les fenêtres en demandant sa tête. » — Sans ses enfants, sans son mari, qu'elle l'eût donnée vite, cette tête pesante, pesante de pleurs, d'appréhensions, d'indignation, cette tête dont le crime était d'avoir porté la couronne ; mais la Reine souffrait plus haut que la tête, — à l'âme, — à son âme dilatée par la douleur.

Le lendemain matin, des gardes nationaux vinrent chercher la famille royale ; l'Assemblée rentrait en séance et, comme la veille, la Reine s'assit vis-à-vis du Roi, Madame Elisabeth et Madame Royale dans le fond de la loge.

VIII

LA DÉCHÉANCE

Les heures passèrent dans l'animation du débat ; à la fin du jour, le président déclara Louis XVI déchu de ses droits. « Jamais rien d'affreux comme le son de ces mots », — dit plus tard Marie-Antoinette. Même quand un siècle a passé sur une telle parole, elle résonne encore : la déchéance du

Roi !... un fait accompli, une loi, le vouloir populaire ! Mais combien cette déchéance embarrassa le pouvoir ! Que faire de ce Roi devenu citoyen, mais non citoyen libre ? Quelle demeure assez sûre, quelle résidence donner à ce dépossédé ? Le palais du Luxembourg ? mais il y a des souterrains par lesquels l'évasion est possible. — Un palais ? non : une prison, — *le Temple*. Ce nom glaça Marie-Antoinette, car le Temple lui avait toujours été pénible à voir. « Faites-le donc abattre », disait-elle au prince de Conti qui en était devenu possesseur ; mais le Temple resta debout, demeurant pour l'abriter, elle et les siens, dernier port où la Reine aborda comme un vaisseau désemparé, battu de vagues, heurté de toutes parts.

Sortant des royautés discutées, la Reine commence aujourd'hui une autre royauté, celle-ci inviolable. A cette tour sombre, la Reine vient verser des pleurs plus amers, ajouter des douleurs nouvelles aux douleurs anciennes, transformer sa vie en une vie plus parfaite ; dès aujourd'hui, la Reine entre en possession d'une souveraineté suprême dont le prestige a son origine dans la grandeur personnelle, les énergies de vertu, de volonté, de perfection ; mettant à la place du blason royal la croix du Christ, la Reine se donne à cette croix et offre son front à l'idéale couronne dont la libre acceptation devait l'immortaliser. Cette couronne qu'on ne voit pas, mais que nous sentons toujours à notre chef, cette couronne, elle la porta, elle la garda : la douleur humaine n'abdique jamais.

CHAPITRE III

LA FAMILLE ROYALE AU TEMPLE

I

LE TEMPLE

Construite en 1228, la tour du Temple (1) formait le centre d'un vaste domaine s'étendant jusqu'à la montagne de Belleville ; à cette époque, ce domaine appartenait aux Templiers qui le transmirent aux chevaliers de Malte, et la grande tour, ou citadelle, était la résidence du grand maître de l'ordre ; les maisons de plaisance des chevaliers s'appelaient *courtilles*, petites tours disséminées dans l'enclos. Au Temple, se réunissait la grande société : le prince de Guise, Bussy-Rabutin, puis Rousseau. M^me^ de Staël assistait à ces fêtes qu'on appelait les petits soupers du Temple ; lorsque le comte d'Artois en devint propriétaire, il y mena joyeuse vie ; le prince de Conti l'occupa ensuite et n'y changea rien.

Ayant désigné le Temple pour y détenir Louis XVI, la Convention refit le fossé, et sa tour basse et lugubre s'ouvrit pour se fermer après le triple meurtre. Le Roi et la

(1) Le marché du Temple est bâti sur le même emplacement.

Reine, leurs pauvres petits enfants, Madame Elisabeth et quelques amis arrivèrent au Temple le soir du 13 août, brisés d'émotion non moins que de lassitude ; à l'exception d'une très grande pièce, dans laquelle ils soupèrent, les autres étaient inhabitables. La famille royale devait occuper provisoirement une petite tour annexée à la grande, et les bannis s'installèrent comme ils purent dans cette prison, dont la nudité indiquait les insuffisances. La première nuit que Marie-Antoinette y passa la remplit d'effroi : après un fait brutal et inattendu, rien n'est cruel comme les réflexions qui le suivent, elle en fut d'abord accablée, mais le lendemain la trouva résignée. « J'avais eu toute cette nuit la crainte d'être séparée des miens; je veux parler aussi de mes amis », dit-elle avec l'aimable bonté des anciens jours; ces amis étaient la princesse de Lamballe, la marquise de Tourzel et sa fille, « des cœurs excellents qui élevèrent le dévouement au niveau d'une vertu de l'intelligence. » La chambre de la Reine étant la plus grande et la mieux éclairée fut choisie comme lieu de réunion ; on y causait sans amertume, mais gravement; plus frappés, les enfants n'osaient ni rire, ni parler, ni jouer. La vie s'organisa bientôt, vie triste, très triste, mais non stérile ; la Reine reprit les leçons de ses enfants, le Roi ses lectures, et Madame Elisabeth travaillait à l'aiguille. « Ma sœur m'aidait beaucoup. »

Mais cette sorte d'apaisement, d'intimité ne dura pas : six jours après l'incarcération de la famille royale, les gardiens vinrent enlever « nos pauvres amis, M^me^ de Tourzel et sa fille, ma pauvre Lamballe ». Ces dames et les femmes de chambre furent dirigées, les unes à l'Abbaye, les autres à la Force ; cette mesure bouleversa la Reine ; sachant toute résistance impossible, elle ne s'y essaya pas, et voulut

habiller elle-même la princesse de Lamballe, lui parler de son affection « qui me fut si précieuse ». Cette émotion des derniers adieux et des larmes s'aggravait d'une crainte. « Je vous la confie, dit Marie-Antoinette à Mme de Tourzel ; si on l'interroge, répondez pour elle ; » des pleurs, des plaintes, des serments, ainsi s'accomplit la séparation... Ce départ révolu, la Reine concentra son chagrin pour s'occuper du Roi dont la taciturnité l'inquiétait, une sorte de léthargie ; elle l'en sortit « par affection pour moi, par amour pour nos enfants », lui disait-elle, sur ce ton charmant d'autrefois. Combien elle savait l'intéresser, l'entourer, lui faisant la lecture, lui communiquant ses réflexions ; en un mot, Louis XVI non seulement se voyait plus aimé, mais puissamment soutenu ; touché de tant d'efforts pour détourner sa pensée de si sombres soucis, il prit goût à cette existence familiale, de laquelle les devoirs de cour l'avaient séparé. « Rendu à la vie privée, Louis XVI était rendu à toutes les vertus (1). »

Seule avec Madame Élisabeth, Marie-Antoinette, rendue elle aussi à son tourment, s'abandonnait à cette âme vaillante, lui parlant, et en quels termes..! des humiliations subies, de l'intensité de ses frayeurs pour la vie du Roi, l'avenir de ses enfants, « si jeunes ! et je ne puis penser à cette triste vie de souffrances et de privations qui les attend. » Alors on la voyait essayer d'être gaie pour qu'ils soient moins tristes ; mais la gaîté s'envole avec l'espérance, hirondelle qui s'en va aux cieux embrasés ; la Reine le savait bien, cependant elle voulait sourire, et « son sourire était plus navrant que des larmes », affirmait Madame Élisabeth.

(1) *Révolution française*, par M. Thiers.

Plus navrant encore fut l'aspect glacé de Marie-Antoinette lorsque, le 2 septembre, elle entendit des clameurs affreuses ; de faux bruits laissèrent croire au peuple que Verdun était pris par les alliés ; alliés, émigrés et républicains se rencontraient, se frappaient, mouraient en fratricides ; duel de la Révolution et de la contre-révolution.

II

MASSACRES DE SEPTEMBRE

« Les nobles, les prêtres sont jetés en prison, si nombreux que nous ne les comptions plus. » Les prisons encombrées, on y fit le vide ; au large tout ce monde ! chassés, traînés vers des abattoirs d'hommes, ils s'en vont à la mort, une mort épouvantable ; une borne, un angle de mur, billots improvisés, servent d'appui à ces faucheurs impitoyables ; enfants, vieillards, femmes, dignes du martyre, sont immolés ; aux Carmes une légion sacrée, des prêtres, des évêques, attendaient dans les jardins, dans les cloîtres, ou à genoux dans la chapelle ; on les amenait un par un sous l'arme fratricide. Ils étaient 150 : il en mourut 150. 128 têtes tombèrent à l'Abbaye ; les eaux du ruisseau et le sang des victimes se mêlaient et fuyaient, abondants ; à la Force un monceau de cadavres formant litière humaine : partout le crime, partout la mort. A Bicêtre, maison de retraite et de correction pour les enfants du peuple, on en sacrifia 43 ; — les plus jeunes avaient 13 ans, le plus âgé dix-sept ; à cet âge, la vie est si forte qu'on finit

par les assommer à coup de bûches (1). — Le sang aveuglait les bourreaux, qui ne choisissent plus et frappent en aveugles ; ce long meurtre a duré trois jours. Un tel labeur lasse les ouvriers qui réclament quelques heures de sommeil. Ils dormirent, là, dans une ivresse sauvage, aspirant les vapeurs chaudes ; oui, ils dormirent sur cet affaissement de corps décapités, tandis que dans l'angoisse de l'attente, leurs victimes prient leur dernière prière, — prière ardente. Ainsi, Mme de Lamballe parut d'abord atterrée par ce qu'elle vit, ce qu'elle entendit ou ce qu'elle devina ; seul son cœur resta ferme ; naguère si craintive, si impressionnable, aujourd'hui elle surprend ses juges qui lui offrent la vie pour une trahison. « Les trahir, jamais! » Ces mots la condamnent, et elle tombe sous la hache en murmurant : vive la Reine (2) !

Malgré l'épaisseur des murs et leur élévation, les coups des bourreaux, les cris des sacrifiés devaient infailliblement trouver un écho au Temple ; une masse indistincte s'y porta, et ce furent des clameurs affreuses, « quelqu'événement lugubre », disait la Reine. Au pied de la tour, des hommes vociféraient; il faut que la Reine paraisse à la fenêtre, où l'entraîne l'un des gardes ; un autre, plus humain, la retient : « n'avancez pas, Madame », car ce brave homme ne voulait pas qu'elle vît la tête tranchée de son amie Lamballe ; élevée sur une pique, cette tête sanglante, inanimée, même dans la mort, venait encore à elle ; ces yeux se sont fermés devant l'horreur, ces lèvres se sont serrées ayant dit leur dernier mot : *Vive la Reine !* et rien

(1) *La Terreur*, par Mortimer-Ternaux.
(2) *Vie de la princesse de Lamballe*, par M. de Lescure.

n'avait altéré ce visage si pur ; résignée et sans fiel, l'âme s'en était allée, pardonnante, sauvée.

Les nerfs ébranlés de Marie-Antoinette la laissèrent sans défense dans une telle émotion ; un instant elle y céda et, revenant à elle : « Mais je porte donc malheur à tous ceux qui m'aiment...! »

III

MONOTONIE DE L'EXISTENCE A LA TOUR

La vie morne des prisons commençait pour la famille royale ; suspects, on les surveillait davantage, *elle* surtout, l'ennemie de la nation. Rarement ils étaient seuls et n'avaient de nouvelles que par un serviteur du Roi, « le bon Cléry. — Plus éprouvée, la fidélité de ce dernier méritait plus de confiance » ; et quelle prudence, de part et d'autre, pour détourner l'attention des gardes, entendre ce que disait Cléry, répondre ce qu'il fallait, donner et recevoir des billets compromettants!... Il apportait des journaux, des brochures, parlait des bruits de ville, de tentatives d'évasions.

Trop faible pour résister à ces rêves, Marie-Antoinette s'y abandonnait, y entraînait le Roi, sa belle sœur... Alors c'étaient des projets de vie libre, — l'avenir ouvert, — projets bientôt renversés par des vexations nouvelles, et dans ces alternatives, les jours s'écoulaient lentement, péniblement ; la Reine s'occupait de ses enfants plusieurs heures par jour, écrivait pour son fils une table de multiplication et l'instruisait en même temps que sa sœur. Après le déjeuner, la famille royale descendait au jardin, « pour les

enfants » que le grand air ranimait, rendait plus roses, faisait presque joyeux ; la Reine elle-même se rassérénait à leur vue, tandis qu'à côté d'elle les gardiens, railleurs, plaisantaient de ses grands airs. Pour aller au jardin et en revenir, il fallait traverser le corridor où se tenaient les geôliers ; avec la bassesse des vilaines âmes, ils affectaient l'ironie, avaient toutes les inepties, toutes les insolences de la vulgarité, mais ce spectacle méprisable et ridicule laissait la Reine absolument insensible. « Pour mes enfants ne puis-je pas tout supporter ? » Non seulement au jardin, mais à l'intérieur, « on l'épiait », suspectant jusqu'à son silence, à ces heures où les souvenirs et leur magie transportaient la Reine à des temps pacifiques et dont la comparaison lui était douloureuse. « Alors, il ne s'agissait que de nous ; aujourd'hui, je souffre surtout pour mes pauvres enfants. »

C'était, on le comprend, une mer sans rivage, un infini d'amertumes que la prière elle-même ne calmait pas toujours ; « je suis sans espérance, ma sœur, disait la Reine à Madame Elisabeth, et je n'ose pas dire sans confiance. » Avec les différences et les ressemblances de leurs natures, ces deux femmes tant éprouvées se rapprochaient dans les mêmes sollicitudes, comme elles se fondaient dans une vie pareille et d'égales souffrances ; aussi, Madame Elisabeth et Marie-Antoinette arrivaient à cette fusion du cœur, ardente et profonde amitié qui se cimente dans les larmes bien plus sûrement que dans la joie.

Entre ces deux grandes infortunes, si graves l'une et l'autre, toutes deux si froissées, vivaient les enfants, si étrangement saisis par la destinée. A leur vie sans liberté, sans lumière, sans fleurs, il fallait suppléer par la vie du

cœur, plus active et plus chaude, encore plus unie ; c'était l'œuvre entreprise : les rendre heureux malgré tout. Le père, la mère, la tante, — presqu'une mère, — s'ingéniaient pour distraire les « pauvres petits », les intéresser ; on les voyait s'amuser à des jeux inventés par la Reine ou apportés pour eux, et contente un instant, Marie-Antoinette proposait à Louis XVI une partie de piquet ou de tric-trac. « Son cœur et sa pensée ne s'y mettaient guère, » disait Madame Elisabeth. La jeunesse de Madame Royale se trouvait atteinte, elle aussi, « du mal sacré, du mal terrible, » la douleur, et sa maturité s'annonçait par le sérieux de sa parole, la mélancolie de ses regards ; habile à pénétrer l'expression de son visage, la Reine s'alarmait de cette souffrance connue trop tôt, et le cœur de la jeune fille se formait de la vue et de l'exemple de sa mère et de sa tante. — Marie-Antoinette, plus complète, Madame Elisabeth, plus parfaite, — parlaient mystérieusement à son âme, par leurs larmes, leurs vertus, leur noblesse et leur inépuisable tendresse pour son frère et pour elle-même.

Ces enfants avaient non seulement des dons, mais des facultés ; la Reine lisait à haute voix, lecture souvent interrompue par des questions révélant le développement précoce du Dauphin. Quel dommage ! disait sa mère ; alors elle le faisait travailler « autant qu'elle pouvait, voulant exercer son esprit sans autre but que d'en entretenir et d'en fortifier l'activité ». Toutes les journées se passaient ainsi ; mais l'hiver approchant mettait plus d'ombre dans la tour, davantage de tristesse, car les embrasures des fenêtres avaient neuf pieds de profondeur, — les jours étaient courts, les nuits interminables ; il y avait plus de froid

aussi, le temps devint humide, et Louis XVI, « ce grand pauvre », écrivit à la Convention pour demander de chauds vêtements pour sa famille, — vêtements qu'on lui fit attendre.

La vulgarité des choses quotidiennes les blessait de mille façons; lorsque le Roi était couché, Madame Elisabeth réparait l'habit qu'il venait de quitter; de ses doigts habitués à l'éventail, la Reine coupait dans un des siens un manteau pour sa fille et fit une veste au Dauphin avec un déshabillé de soie mauve. Marie-Antoinette veillait à tout; la table fut toujours bien servie, mais le pain était insuffisant, et Louis XVI ayant conservé l'appétit des chasseurs, « ma mère se privait pour lui. » Par Cléry, elle fit proposer à la femme du boulanger un de ses « mantelets » garnis de Malines, de la forme appelée aujourd'hui Marie-Antoinette; la dentelle acceptée, le pain fut plus abondant ; on le voit, il fallait entrer dans ces détails domestiques qui avaient leur raison et leur nécessité. Les mois de captivité se succédaient ainsi, marqués cependant par de fréquentes alarmes du dehors : — c'était une visite domiciliaire, ou bien il fallait enlever tout ce qui permettait de correspondre. « Qui peut savoir ce qu'elle trame avec les royalistes? » Un autre jour, on vint prendre leurs nécessaires de toilette ; — ceci n'était rien. Bientôt on enleva le Roi à l'amour des siens.

IV

LOUIS XVI SÉPARÉ DE SA FAMILLE

L'appartement de la grande tour n'étant pas terminé, mais seulement l'étage réservé au Roi, on l'y transféra sans même l'en avoir informé d'avance, et lorsque les municipaux vinrent le chercher, le Dauphin dut l'accompagner. « On me les prend donc tous les deux, » s'écria la Reine tourmentée; aussi elle passa la nuit dans les larmes, et le matin demanda, — combien instamment! — à voir le Roi et son enfant; ce mouvement était si simple, mais si vrai, que les municipaux en furent troublés, et cédèrent tout ce qu'elle voulut; alors la Reine, sa sœur et sa fille furent conduites auprès de Louis XVI et du Dauphin. « Sa Majesté courut au devant d'eux », d'abord au Roi puis à son enfant. C'est vous, maman! criait le pauvre désolé; jusque-là rien ne l'avait séparé de sa mère. Aussi que de tendresses exquises! des baisers de bonheur, d'un côté, et de l'autre, baisers plus sentis, tout d'angoisse. L'épreuve était trop forte, « on les réunit pendant quelques heures chaque jour. Quand la grande tour sera prête, vous y demeurerez tous ensemble. Hé bien, hâtez-vous », reprit la Reine.

Peu de temps après, la famille royale vécut sous le même toit, le Roi et son fils au second étage, la Reine et les princesses au-dessus de lui; chaque matin Louis XVI et le Dauphin se rendaient chez la Reine. « C'est le moment heureux de mon existence », — disait-elle. — « Revoir

mon mari, retrouver mon fils, le reprendre ! De cela je remercierais nos geôliers » ; et les questions au Dauphin n'en finissaient pas ; elle ne le trouvait jamais bien habillé, bien coiffé ; il fallait recommencer ses prières. « Les as-tu bien faites ?... disons-les nous deux. » Cela se chuchotait à la dérobée, alors que les gardes détournent la tête, car la surveillance devenait plus étroite, les injures plus directes, à *Elle*, d'abord. — *Elle*, c'était la Reine, l'objet et le but, la proie.

Néanmoins, Marie-Antoinette avait d'inexplicables retours d'espoir ; une figure sympathique, une expression de visage meilleure, un regard, un rien la ranimaient. — C'étaient « le bon Toulan », Lepître, Turgi. Si détaché qu'on soit de la vie, cette vie si souple, si tenace, nous tient par d'invisibles liens, et l'esprit de la Reine s'éclairait d'attente ou s'assombrissait de terreurs anciennes. « Je ne peux encore oublier les humiliations de Varennes, cette marche forcée, ma fille souffrante, la délation de Drouet. » Cette scène, elle la vécut ; par une coïncidence singulière Drouet vint à la tour de nouveau : et, s'approchant de la Reine, « il la regarda impudemment, elle se retourna, bouleversée. »

Des crieurs envoyés par des royalistes informaient les captifs des faits importants : les mouvements extérieurs, la marche des alliés, les motions de l'Assemblée, tout leur arrivait directement ou par adresse, et rien n'était rassurant dans cette connaissance d'un monde dont ils étaient bannis, mais qui cependant les intéressait toujours ; malgré son énergie, la Reine vivait dans l'effroi. « Que craignez-vous pour moi ? lui disait Louis XVI : — la mort ? mais j'y suis préparé ; la séparation ne serait pas longue. »

V

LE ROI MIS AU SECRET

La séparation se fit autrement; par un ordre de la Convention, le Roi ne revit plus sa famille et le Dauphin revint à sa mère ; ce retour fut sans joie pour lui, sans bonheur pour elle! Le chagrin l'accablait ; « mes craintes étaient un pressentiment, le Roi va être jugé, condamné. » Non qu'elle tremblât au sujet du jugement ; « il est pur de crimes », mais « ils ont résolu sa mort ». Pour elle aussi, tout finissait ; la délivrance ne fut plus désirée, l'horizon de douleur s'étendait, réel, effroyable. Tout son cœur est avec le cœur du Roi.

Le malheur de quelques mois de captivité les avait liés bien davantage que 23 années de mariage. « Je l'ai connu mieux qu'aux jours de ma jeunesse », et la remarque très juste d'un écrivain royaliste fut peut-être aussi la sienne, « en Louis XVI, il y avait l'embarras d'une âme supérieure à l'esprit, le chagrin de ressentir plus qu'on ne sait exprimer » (1). Ainsi l'épreuve subie ensemble les avait donc unis autant que peuvent s'unir deux natures aussi dissemblables. C'est à ce degré d'union achevée que se trouvait la Reine au moment où l'ordre de la Convention la

(1) *Souvenirs d'un vieux critique*, M. de Pontmartin, neuvième série, 1888, p. 143.

séparait du Roi. Que de larmes contenues, de tendresses réservées! Dans quelle solitude allait tomber Louis XVI! Elle en souffrait d'avance et lui proposa de lui laisser son fils : — « Je le renverrai chaque soir. » — Mais ce que la Convention voulait, du secret imposé au Roi, c'était de le soustraire à « l'impérieux ascendant de la Reine »; elle garda le Roi, le garda seul, mais pas assez cependant pour « que Marie-Antoinette ne sût ce qu'il devenait, comment il passait son temps. Elle désira connaître le titre des ouvrages de religion que lisait le Roi, afin d'avoir les mêmes livres. La prison, — écrit la duchesse d'Angoulême, — avait donné beaucoup de religion à ma mère »... Jusque-là, essentiellement catholique, Marie-Antoinette était peu disposée à la dévotion ; priant davantage, souffrit-elle moins, fut-elle consolée, fortifiée ?... Le ciel s'ouvrit devant ce cœur meurtri, broyé ; cette âme si fière et si frappée avait besoin d'énergies supérieures, « elle embrassa les pieds de l'Infini. »

Mais avant d'arriver à ce degré de perfection, la Reine devait connaître toutes les phases de la douleur humaine. — Aujourd'hui son mari, demain son fils... Elle ne vivait que par le cœur, ce qui est excessif. — Ne pouvant voir le Roi ni lui écrire, il fallait eependant qu'elle connût sa triste existence, et par Cléry pénétrait l'état de son mari, sa résignation, ses regrets. Chez le Roi, semblable affection triste. « La Reine est-elle bien, mon fils, ma sœur, ma fille?... » Questions faites à la hâte, à peine articulées, et auxquelles Cléry répondait par un signe, un mouvement des lèvres. Et c'était la même chose chaque jour; seulement le

(1) A la suite des *Souvenirs* de Cléry.

courage s'affaiblissait, l'espérance tombait. « Non, ce n'est pas vivre », gémissait la Reine.

Ainsi finit dans l'isolement et l'anxiété cette année 1792, — lourde de crimes commis, — féconde en vertus pour les captifs du Temple.

CHAPITRE IV

MORT DE LOUIS XVI

I

JUGEMENT DE LOUIS XVI (1er janvier 1793).

L'année terrible s'ouvrait, — « 93, dont chaque jour fut sanglant », devait marquer le France d'un sceau ineffaçable, tache indélébile, faite de sang royal.

Si pour notre histoire cette époque est une honte, elle fut pour Louis XVI l'heure de l'élévation. « Il y a dans le malheur comme dans le génie et la vertu un point où tout homme n'arrive pas, car il est rare d'être la victime choisie pour l'expiation. » LouisXVI était prédestiné. La Reine en avait l'intuition : « il sera le premier martyr de la race. » Elle n'attendait plus rien des hommes : ils sont faibles ou lâches, et n'attendait pas davantage du tribunal révolutionnaire : celui-ci est vendu. Qu'allait-il arriver au Roi?... Cette pensée la torturait, mais Dieu entrant dans cette âme de douleur la porta au-dessus du désespoir, et l'aube du 1er janvier la trouva en prières.

A l'étage inférieur, Louis XVI, qui souffrait des mêmes privations, demandait à voir sa famille et n'eut qu'un refus. Les enfants pourraient descendre, mais ne reverraient plus leur mère « dont la République se défie » ; c'était inac-

ceptable ; le roi resta donc seul, occupé de la grande affaire d'où dépendait son honneur. Informé que la Convention l'autorisait à se défendre, Louis XVI désigna comme « conseils » MM. de Sèze, Tronchet et Target. — Seul, Target se récusa : pour remplacer ce lâche cœur, Malesherbes revendiqua l'honneur de parler pour son Roi, et il le fit en termes très dignes ; son rare courage, le ton fier de sa lettre au président du tribunal (1), lui valurent le privilège de rendre à Louis XVI le triple hommage de son talent, de sa fidélité et de ses larmes. Rien ne fut plus touchant que leur première entrevue : la même étreinte rapprocha ces deux cœurs, l'un et l'autre aussi nobles.

Les jours qui précédèrent la mort de Louis XVI furent employés par le Roi et ses conseils à préparer un travail de défense qui devait le sauver et préserver la France du crime national : « Nous jetons à l'Europe, — disait Danton, — la tête d'un Roi pour gant de bataille. » Cette tête, que Marat et Robespierre sacrifiaient si librement, parut aux Girondins d'un trop haut prix, et quelques-uns d'entre eux s'exaltèrent pour la sauver ; mais n'est-on pas « vaincu par la force au moyen de laquelle on s'est élevé » ? Débordés par les révolutionnaires, les Girondins fléchissent eux-mêmes, et dans l'esprit de la majorité, Louis XVI était condamné avant même qu'on l'entendît. L'instruction de ce procès inique étant achevée, avec une précision de faits et une droiture remarquables, Louis XVI répondit aux

(1) « Citoyen président, j'ai été appelé deux fois au conseil de celui qui fut mon maître dans le temps où cette fonction était ambitionnée par tout le monde. Je lui dois le même service lorsque c'est une fonction que bien des gens trouvent dangereuse. »

questions qui lui furent adressées. Alors M. de Sèze prit la parole. La beauté de la cause, la grandeur de son action personnelle l'enflamment. « Cependant le Roi lui-même lui avait fait supprimer les passages les plus éloquents qui eussent pu ébranler l'Assemblée, ne voulant pas devoir son salut à l'attendrissement, mais à la conscience de ses juges (1). Non seulement les magistrats, mais les tricoteuses (2), subirent l'émotion de l'orateur qui termina ainsi sa superbe plaidoirie : « Je m'arrête devant l'histoire, songez qu'elle jugera votre jugement et que le sien sera celui des siècles. »

Que sont l'équité, la conscience devant la passion ? Que lui importent la vie d'un homme... son honneur, l'honneur d'un État ? La Convention voulait la mort du Roi, et le 18 janvier l'arrêt fut rendu.

II

CONDAMNATION DE LOUIS XVI

Chargé d'annoncer au Roi l'issue du procès, Malesherbes se rendit au Temple, plus courbé par son mandat que vieilli d'années. « Ce jour-là, disait-il (3), je n'avais plus

(1) *Mémoires du baron Hyde de Neuville*, 1888, 1er vol. p. 32.

(2) Les tricoteuses étaient des femmes dégradées qui, chaque jour, recevaient quelque argent pour remplir les tribunes de l'Assemblée. C'étaient elles qui jetaient les clameurs contre les députés honnêtes, acclamaient la Montagne ; Robespierre, Marat, Saint-Just, étaient leurs idoles. — Sans pitié pour la vertu, c'étaient elles qui applaudissaient aux mesures atroces.

(3) A M. de S... enfermé dans le même cachot que Malesherbes et exécuté en même temps que lui.

80 ans, mais j'en portais le double, tant ma tête, mes membres et mon cœur étaient lourds. »

Louis XVI savait trop les hommes, leur aveuglement, pour espérer que la justice de sa cause pût les éclairer, et d'avance connaissait son sort. Brisé de douleur, Malesherbes tomba aux genoux du Roi et lui confirma l'inévitable sentence ; à ces paroles, le Roi releva son ami, le *consola* et, l'entraînant dans la Tour, seul avec lui, il se jeta dans ses bras. Ils causèrent à voix basse, d'âme à âme, de ces choses qu'une mort prochaine rend si graves ; Louis XVI le remerciait de l'avoir aimé et si fidèlement servi. « Mais, Sire, tout n'est pas perdu, la nation est généreuse, demandez un sursis.... — Non, mon ami, j'aime mieux mourir ; je vous prie d'ordonner de ma part à mes amis de ne faire aucun mouvement en ma faveur. — Rassurez-vous, *le Roi ne meurt pas* en France. »

Ayant ainsi parlé, Louis XVI saisit de nouveau les mains de Malesherbes et il semblait vouloir l'entretenir d'un sujet plus cher à son cœur. « Je veux vous parler d'un cruel objet de peine pour moi. C'est de l'injustice des Français pour la Reine ; s'ils savaient ce qu'elle vaut, à quel degré de perfection elle s'est élevée depuis nos malheurs, ils la vénéreraient, la chériraient... Vous l'avez vue arriver à la Cour, sortant à peine de l'enfance, mon mariage lui promit un trône. Hélas ! quelle perspective lui offre-t-il ? Les factieux ne mettent tant d'acharnement à noircir la Reine que pour la faire périr... Oui, sa mort est résolue. »

Quelque supérieur que fût le changement moral de Marie-Antoinette, elle ne possédait pas, comme Louis XVI, cette vertu surhumaine qui le rapprochait de la sainteté, par

une soumission parfaite. Il y aurait trop à pardonner, — disait la Reine.

Elle ne pouvait croire que les Français consommeraient le crime et comptait encore sur leur conscience, non moins que sur le talent des avocats, sur l'ardeur d'amitié de Malesherbes. « Je suis plus tranquille, depuis que je le sais auprès du Roi. » S'adressant aux gardiens : « Dites-moi tout. » — « Quelques municipaux moins grossiers adoucirent ses tourments, — écrit Madame Royale, — lui assurant que mon père ne périrait pas. » « Il est donc condamné ! » Sa douleur était effroyable, au delà de ce qu'on peut imaginer, et Madame Royale affirme que le 18 et le 19 janvier cette souffrance redoubla encore.

Dans la Tour, aucun bruit; au dehors, point de mouvements, pas de cris; la rue était sans clameurs, une sorte de honte, comme la consternation des choses. C'était vrai, le Roi n'avait désormais plus rien à traiter avec les hommes, plus rien de commun entre lui et son peuple. Il prépara son âme à paraître devant Dieu et se jugeait d'abord ; ayant satisfait à de supérieurs devoirs, le cœur s'incline vers ceux qu'il aime ; alors Louis XVI écrivit son testament ; un testament, chose grave, parole posthume, indiscutable, prenant de la mort son inflexibilité. Après les affirmations de sa foi, Louis XVI est tout aux siens et, dans ces pages, leur nom revient sans cesse, surtout celui de la Reine. « Je recommande mes enfants à ma femme... Je n'ai jamais douté de sa tendresse pour eux... Je demande à ma sœur de tenir lieu de mère à mes enfants s'ils avaient le malheur de perdre la leur... Je prie ma femme de me pardonner tous les maux qu'elle souffre pour moi, et les chagrins que je pourrais lui avoir causés pendant le cours de notre union. » Et

encore : « Je recommande à mes enfants d'être soumis et obéissants à leur mère et reconnaissants de tous les soins et peines qu'elle s'est donnés pour eux. » Comme héritage à laisser à son fils, le royal commandement de pardonner à ses bourreaux. Ayant terminé, Louis XVI demanda Malesherbes, et cet incomparable ami accourut « plus accablé encore (1) ». Par son entremise, le Roi obtint de la Convention les deux seuls biens qu'il désirât : un prêtre pour l'absoudre ; sa famille pour les derniers adieux.

Le soir du 20 janvier, la Reine savait tout, et avait appris que la Convention se hâterait.

III

LE ROI ET SA FAMILLE

Il faisait nuit. L'obscurité et le froid de la prison ne semblaient pas atteindre Marie-Antoinette ; « mon cœur est si brisé que rien du dehors n'y arrive. » Malgré cette insensibilité aux choses, elle fut « prise d'un grand tremblement » lorsqu'on vint la chercher ; entraînant ses enfants et sa sœur, elle descendit « très vite » les escaliers de la Tour. Louis XVI était debout, les bras tendus aux siens : ma femme ! mes enfants ! Il les embrassa ; la Reine ne disait rien, mais s'appuyait sur le Roi, se serrait à ce cœur, « le seul qui me fût fidèle. » On n'entendait que des pleurs et des soupirs, disaient ensuite les municipaux.

La présence de « ces gens-là » pesait à la Reine, comme

(1) Observation de Mme de Rosambo, petite-fille de Malesherbes.

un outrage à son chagrin (1). « Elle emmena Louis XVI dans la tourelle et, ensemble, ils s'abandonnèrent ; le Roi s'assied, son fils sur ses genoux, sa sœur et sa fille devant lui ; plus près encore, à droite, est la Reine. Le père de famille s'adresse à sa sœur, à ses enfants. A la Reine, — dit un municipal, — il parla plus longtemps qu'aux autres. Assurément ce n'étaient plus termes humains, paroles d'amour, c'était mieux. « De minute en minute le visage de ma mère changeait d'expression. » C'était donc plus beau, presque sublime, une alliance plus parfaite ?... elle n'en parla jamais.

Cependant, l'angoisse de ces êtres torturés était manifeste ; serrés l'un contre l'autre, enlaçant le Roi, ils le baisaient de nouveau : quel respect dans cet amour, et que de douleur !... Et il fallut se séparer ; « non, pas encore, dit la Reine. » Epuisé de courage, celui-là le plus difficile, le Roi promit aux siens de les revoir le lendemain. « Elle ne pouvait pas s'en aller. » — « Adieu, ma femme, mes enfants. » Éperdus, ils ne savaient pas, ne voulaient pas se quitter, ne le pouvaient pas. Ce drame de douleur dura trois quarts d'heure. — Après le départ de sa famille, Louis XVI tomba dans les bras de M. de Firmont. « Faut-il aimer si tendrement, et être si tendrement aimé ! » Alors il pensa au lendemain, et revint à Dieu. La Reine pensa moins à Dieu qu'à son chagrin, et fut toute la nuit à cette horrible mort ; « ma mère, écrit encore Madame Royale, avait eu à peine la force de déshabiller et de coucher mon frère ; elle s'était

(1) La tourelle était séparée de la chambre par une porte vitrée ; de là, les municipaux voyaient la famille royale, sans entendre ses paroles.

jetée tout habillée sur son lit où nous l'entendîmes toute la nuit trembler de froid et de douleur. » Comment parler d'une telle détresse, nous qui ne l'avons pas soufferte ? comment ne pas l'imaginer, nous qui avons vu mourir ?

M. de Firmont conseilla au Roi de ne pas revoir sa famille. Non seulement Louis XVI se refusa ce déchirant bonheur, mais il le refusait aux siens qui, à quelques pas, « attendaient, selon qu'il l'a promis. » Le jour vint, froid, morne ; inquiète du retard, Madame Elisabeth s'approche de la Reine, sans consolation à lui donner ; l'amour fraternel, — comme le grand, — s'exalte par le sacrifice : Elisabeth connut alors l'heure la plus cruelle de sa vie.

Le Roi sort du Temple, et les tambours battent la charge ; les hommes s'en vont, le suivant... Le Temple tomba dans le silence, ce lourd silence des catastrophes, que troublaient le choc assourdi des armes.., des pas sourds, des voix basses, la honte humaine. Puis le bruit étouffé s'étouffa davantage, s'éloigna, se perdit. Sans rien distinguer de ces sons décroissants, la Reine s'en rendit compte. Son cerveau et son cœur surexcités atteignirent le paroxisme vital, et lorsque, enivrée de victoire, la foule se rejeta aux murs du Temple, Marie-Antoinette la pressent, cette foule, triomphante et régicide (21 janv. 1793) (1).

(1) En mourant, Louis XVI portait, dit-on, une petite croix en bois sur laquelle était peinte d'une façon assez médiocre l'image du Christ. Le comte de Fleury, à qui l'avait donnée M. de Firmont, en fit hommage à Mgr Prospéri, qui, à son tour, la légua à son cousin, le pape Léon XIII.

IV

MARIE-ANTOINETTE, VEUVE DE LOUIS XVI

Si la vie de Louis XVI fut ordinaire, sa mort eut d'incomparables grandeurs ; ses derniers moments, la sainteté de cette mort ont été dits avec une telle autorité et un talent si réel qu'on n'a plus à en parler.

Au Temple, la maison est vide du chef de famille. « Je le pleurerai jusqu'à mon dernier jour », avait dit la Reine. Mais que sont les pleurs comparés à l'âpreté de la douleur que Marie-Antoinette commençait à connaître ! L'idée de Dieu, l'exemple du Roi la sauvèrent du désespoir, la pire des agonies. En elle, rien d'exagéré, pas un geste, pas un cri ; son visage brûlé par les larmes sembla s'immobiliser dans une complète rigidité ; elle passa le premier jour de son veuvage dans l'étonnement de ce « fait monstrueux, dont je ne puis douter et auquel je ne peux croire ».

Pour elle tout finissait et tout recommençait. Aujourd'hui la Reine voit sa tâche agrandie ; qui ne sait que l'orphelin tient deux places dans le cœur de sa mère ! Ici, c'est quelque chose de plus élevé, presque mystérieux : sans se dénaturer, son amour pour lui se transforma. « Mon fils est mon Roi. » Lugubre avènement ! Louis XVII naissait à la dure royauté de la douleur ; ce jeune Roi surgissait d'une noble lignée d'aïeux, et à l'éclat de cette incomparable généalogie, Louis XVII allait ajouter le sceau divin, le sceau du martyre. Dans cette forteresse qui remplace un palais, sous ces habits de deuil qui tiennent lieu de pourpre, il y avait un Roi auquel sa mère parlait de « la sainteté

de Louis IX, des gloires d'Henri IV, des grandeurs de Louis XIV. » Si elle lui disait ces majestés d'ancêtres, elle connaissait ce que coûte la royauté, et ce qu'elle commande. Ainsi que l'affirment S^t^ Thomas et Cicéron, elle savait que les souverains sont sacrés par leurs charges, que les rois sont faits pour les peuples et non les peuples pour les rois.

Non seulement elle se pénétrait de ces souveraines lois, mais elle les imposait au Roi, et ce Roi, elle l'imposait à son temps, à son peuple, à l'histoire. « Si vous régnez, devenez un Roi fort. » La France, quoique folle et coupable, lui tenait au cœur; sa veine généreuse, aujourd'hui viciée par le sang révolutionnaire, retrouvera sa vie saine; quoi de plus digne que ces croyances? Elle avait foi dans la durée des nations monarchiques et cette foi se fortifiait de la parole de Louis XVI : « *le Roi ne meurt pas en France* ».

Le souvenir n'est-il pas à la fois une douceur et une torture? et ce souvenir du Roi brisait son cœur; — elle l'avait aimé, et elle l'avait perdu. — Tout le lui rappelait : sa captivité plus isolée, sa prison, ses enfants habillés de noir : « ce deuil, vous le porterez longtemps, disait-elle à sa fille, et moi toujours. » Malgré ses pensées graves et si tristes, il fallait songer aux questions de la vie, à la santé de chacun. Assurément, le dénuement de la famille royale ne fut pas aussi complet qu'on pourrait le croire (1), mais il fallait renouveler les vêtements, et ces réclamations coûtaient à la Reine. Nous avons la note, — absolument inédite

(1) Aux Archives nationales existent les notes des objets donnés à la famille royale au Temple. Pour l'argenterie : une soupière d'argent, 18 couverts, 1 cuiller à ragoût, une cuiller à potage, 8 cuillers à café, 2 cafetières, 12 couteaux.

— des objets qu'elle demanda aussitôt après la mort de Louis XVI : un manteau de taffetas noir, un fichu et un jupon noirs, une paire de gants de soie noire, deux paires de gants de peau, deux serre-tête de taffetas noir, une paire de draps (refusée), une couverture piquée (refusée). C'est par ces questions étroites que la captivité pesait davantage à la Reine ; si ses enfants étaient malades, elle devait écrire à la Convention pour obtenir la visite de leur médecin, le docteur Brugier ; de son côté, M. Brugier informait la Convention « de la nécessité de suivre la maladie de Charlotte Capet (1) ». Suivait un ordre ainsi conçu : « Arrête que Brugier ne pourra voir et soigner la fille d'Antoinette qu'en présence des commissaires de service (2). »

Les enfants de Louis XVI étaient délicats, sujets à la fièvre ; la fièvre tombée, la langueur persistait. Ce qu'il faut à l'enfance, c'est la sécurité et le bonheur du foyer, le souffle fortifiant de l'air extérieur, la liberté d'exercice; aussi Louis XVII et sa sœur s'étiolaient. « Ils me font mal à voir » disait leur mère. Depuis la mort du Roi, on ne descendait plus au jardin. « Je ne pouvais passer devant l'appartement de mon mari, devant cette porte où je le vis pour la dernière fois », et chaque jour la Reine conduisait ses enfants sur la plate-forme de la tour. L'air y est pur, la vue étendue ; mais cette vue étendue était une distraction qui cessa bientôt. On mit un rideau de planches autour des créneaux, et séparée du monde vivant, la famille royale ne vit plus que le ciel, un ciel d'hiver, immense solitude.

Non seulement l'exercice manquait aux enfants, mais le

(1) Archives nationales, 32.
(2) Id., carton 33.

milieu si grave dans lequel ils vivaient les mûrissait trop tôt ; leur mère essayait de surmonter sa douleur pour égayer leur vie, mais cette douleur de Marie-Antoinette n'était pas de celles qui s'effacent. Sa blessure faisait plaie, plaie profonde, aussi vive qu'aux premiers jours, et elle gardait un silence que respectait Madame Élisabeth ; c'était surtout le soir que la Reine tombait à ces grands silences ; à cette heure où l'ombre s'accroît, on les voyait, l'une et l'autre, assises auprès de la fenêtre, cherchant la lueur du dehors, l'air respirable.

« Sans la religion, écrivait Madame Elisabeth, ma sœur succomberait. » Alors, elle choisissait dans l'Imitation de Jésus-Christ le passage ou la prière convenant la mieux à l'état moral de la Reine ; l'ayant trouvé, la jeune fille posait le livre sous les yeux de Marie-Antoinette, marquait du doigt la page choisie ; remerciant par un mouvement de tête, la Reine lisait un instant le verset indiqué, et bientôt, ressaisie par sa torture, le livre de consolation tombait de ses mains ; son esprit était ailleurs, à la mort du Roi, à la vie si dure de ses enfants, à leur avenir, et quelque chose de son extrême détresse, quelque chose de son âme, s'étendait sur son visage, le faisant plus grave encore.

V

LOUIS XVII ENLEVÉ A SA MÈRE

Comment se soustraire à des anxiétés chaque jour renaissantes... ? lorsqu'il fallait subir la présence des commissaires, répondre à leurs interrogations où « l'impudence s'a-

joutait à la cruauté » ; ils arrivaient toujours pendant la nuit ; un soir, ils forcent la Reine à prendre son fils endormi, afin que ce lit d'enfant fût « visité, retourné et reconnu exempt de supercherie ». Qu'aurait-elle donc caché? des habits, des armes, des lettres, un plan d'évasion? La Reine dédaignait de si vils soupçons et subissait l'outrage de leur parole. « Ils osent la tutoyer. » L'insolence est une faiblesse de l'envie, et les êtres vulgaires se vengent ainsi de la supériorité.

« Elle tremble quand nous ouvrons la porte. » Aussi les verroux étaient brusquement tirés, ou bien il fallait secouer les barreaux de la fenêtre, savoir si ces mains de femmes et d'enfants ne tentaient pas de les desceller ; et c'étaient des mots, des regards « à faire peur », des infamies sous toutes les formes. Pour elle-même la Reine ne tenait plus à la vie ; « mon unique désir est de me réunir à mon époux, lorsque le Ciel jugera que je ne suis plus nécessaire à mes enfants » ; mais la vie importe toujours quand on a un but, des devoirs, et Marie-Antoinette avait d'impérieux et de chers devoirs envers ses enfants. Elle le sentait, et combien douloureusement, lorsqu'on vint lui arracher son fils.

Ce fut dans la nuit du 2 au 3 juillet, entre 11 heures et minuit ; après avoir endormi Louis XVII, sa mère s'était retirée dans sa chambre ; la porte s'ouvrit avec fracas. « — Citoyenne Capet, nous avons l'ordre d'emmener ton fils ; la Reine ne comprenant pas, les geôliers élèvent leur lanterne et lisent l'ordre d'extradition. A ces accents, à la pâle lueur de cette flamme vacillante, Louis XVII s'éveille et appelle sa mère ; ce n'est pas à lui qu'elle va, mais à eux.

« Vous voulez mon fils? Il est à moi, je le garde. »

D'un geste fier et fort, elle prend Louis XVII et,

n'ayant que sa volonté pour appui, d'autre défense que son amour, elle l'entoure de ses bras. — « Prenez ma vie mais laissez-le vivre. » — « Voyons décide-toi, nous attendons. » Elle ne répondit pas, mais, le serrant plus fort, elle s'avança vers eux, les défiant : Non ! je ne le donnerai pas. « Jamais je ne l'ai vue si absolue », disait plus tard la duchesse d'Angoulême.

« Si tu ne le donnes pas, nous le prendrons. » Ils avaient la force et allaient l'employer, — la Reine céda. Brisée, elle s'assit, son fils sur ses genoux; Madame Élisabeth et Madame Royale s'agenouillèrent « tout près de ce pauvre petit, qui répétait : Non, pas avec eux, mais avec vous, maman, avec vous trois. » Il fallait l'habiller, lui mettre ses bas que la Reine avait tricotés, et elle ne pouvait y engager les pieds nus. « Nous tremblions autant que lui » ; c'étaient des paroles basses, une caresse, un baiser sur ses cheveux dorés, bouclés, un regard sur le front charmant, ce beau front blanc; le chagrin les étouffait. La Reine n'admettait pas cette chose horrible : *donner* son enfant; vous comprenez bien? *Son enfant*, le donner, essayez donc de vous représenter cela !

« Eh bien! disent les ravisseurs, nous attendons, terminez-en. » En terminer, oh ! non, elle ne le pouvait pas, et soudain elle emporte son fils, l'emporte à l'angle opposé. Avec d'infinies douceurs de voix, elle lui parle du Roi : « il veut que nous pardonnions, tu pardonneras ; n'oublie pas ton père, prie pour lui; souviens-toi d'une mère qui t'aime, reste sage, doux et honnête (1). »

Haletante, impérieusement royale, la Reine s'approcha du

(1) *Vie de Louis XVII*, M. Chantelauze.

geôlier, et « ce cœur d'agneau, devenant un cœur de lion », de nouveau lui refuse la proie. « Il m'appartient, c'est mon enfant..... » Elle les convainc, les charme, jusqu'à faire couler leurs larmes. A cette vue, son cœur bondit et son âme espère ; son émotion est si vraie, si maternelle que Simon en redoute le danger. « Donne-moi ton fils si tu ne veux pas que je le prenne. » D'un mouvement effroyable, la Reine le donna !...

C'est ainsi que Louis XVII passa des bras de sa mère aux mains de Simon, son meurtrier, et la porte se ferma sur eux ; puis la Reine s'abattit sur ses genoux, lamentable, les bras levés, frappant cette porte, la tête appuyée sur ce bois, écoutant, — atterrée, impuissante, — la voix navrée de son fils qui, de l'autre côté, répétait toujours : « Maman, maman !... »

CHAPITRE V

LE TEMPLE ET LA CONCIERGERIE

I

LA TERREUR

Le sang coulait à pleins bords de l'urne républicaine où chaque jour tombait, plus chargée, la liste d'exécution : la grande terreur durait et les hommes de proie ouvraient les veines de la France, mère passive, épuisée de blessures. Les aristocrates ont été guillotinés, écrit-on à Robespierre : en province, on se détruit; à Nantes, Carrier brûle, fusille et noie ; à Paris, Charlotte Corday paie de sa tête le meurtre inutile de Marat. On vivait à ces temps où rien ne se définit ni ne se répare; les citoyens au pouvoir sont renversés sans motif, remplacés sans examen. Tout le pays souffrait. Sevrée de travail, la terre délaissée ne produisant plus, la famine engendra la misère, une misère horrible, aggravée par le discrédit des assignats : il était donc plus difficile « de vivre que de mourir ». Vous n'avez vu que des roses, disait Saint-Just; plus hardi, Danton exhale son implacable haine : il faut faire entrer l'échafaud dans la maison d'Autriche.

Ce cri de violence troubla les membres de la Convention, mais ne les pouvait surprendre ; il n'eût même pas sur-

pris la Reine. Alors qu'on préparait sa marche à l'échafaud, Marie-Antoinette, brisée de sa douleur d'hier, vivait de la seule pensée de son enfant ; pendant trois jours et trois nuits, elle entendit Louis XVII l'appelant contre les terreurs de sa solitude : « Ma mère, ma mère... maman !... » Ce long cri la poignait, perçait les murs, et lui arrivait, aigu comme une flèche. La voix de son fils d'abord naturelle s'affaiblit peu à peu, puis s'éteignit sans que rien des angoisses maternelles fût diminué ou consolé.

La Reine passa ces mortelles journées auprès de la fenêtre, « afin d'entendre mieux. » Elle restait ainsi sans agir, sans parler, ne sentait ni son extrême fatigue, ni l'ardeur de la température, ne se rendant même pas aux baisers de sa fille. « Ma sœur faisait pitié », disait Madame Élisabeth. — Une telle pitié que la Convention en fut saisie. « Les municipaux qui passaient autrefois la journée dans notre chambre, écrit la duchesse d'Angoulême, n'y vinrent plus que trois fois par jour, et c'était un adoucissement d'être débarrassées de leur présence ; » au fait, pourquoi fermer une geôle qu'on ne désire plus voir s'ouvrir?

II

LA REINE APRÈS LE DÉPART DE LOUIS XVII

On laissa Marie-Antoinette à la compassion de « ses amies »; l'une si sainte, l'autre toute jeune ; toutes deux l'aimaient, mais pouvaient-elles la consoler des amertumes du veuvage, de sa grande douleur maternelle? Maintenant qu'on lui avait arraché le fils du Roi, l'enfant de ses plus

chères prédilections, pour elle, l'avenir finissait ; à quoi bon la liberté, l'existence? Elle vivait, âprement murée dans son incommensurable tourment.

Tout lui rappelait cet enfant : son dernier devoir inachevé, ses jouets, ses vêtements laissés, la place où il priait à côté d'elle, surtout ce quelque chose d'infiniment triste qui demeure dans une chambre d'absent... Réunissant ce qui avait appartenu à son fils, elle désira qu'on n'y touchât pas, qu'on le lui laissât, à elle seule : dans le chagrin, tout est compréhensible et respectable. Marie-Antoinette s'isolait d'actions, de paroles, presque de pensées ; son cœur était ailleurs, à ce dernier étage de la tour où Simon, — éducateur du prince, — inaugurait pour lui un système d'abaissement dont Marie-Antoinette ne concevait pas l'horreur. « Comment n'aimerait-on pas mon petit Charles?... »

III

LOUIS XVII ET SIMON

Pour revoir ce petit Charles, « nous montions sur la tour parce que mon frère y allait de son côté, — écrit Madame Royale, — et que le seul plaisir de ma mère était de le voir passer de loin par une petite fente. Elle y restait des heures entières pour y guetter l'instant de voir ce enfant (1). » Quelle attente et que d'ombres à ce rayon !... Un jour la Reine aperçut son fils vêtu d'une carmagnole ; « on lui fait quitter le deuil de son père ! » s'écria-t-elle,

(1) *Récit des événements arrivés au Temple*, par la duchesse d'Angoulême, 1823.

indignée ; quelque temps après, Louis XVII est en noir, en l'honneur de Marat, dont le hideux cadavre fut couvert de fleurs, et l'enfant chantait ses louanges. « Allons-nous-en », dit la mère outragée...

Meurtrissant sa blessure, Marie-Antoinette retournait chaque jour là où l'on conduisait son fils ; eut-elle l'intuition du crime moral ? Le visage de Louis XVII, naguère pur et plein d'éclat, lui apparaît aujourd'hui sans clarté d'âme ; en effet, ce front charmant, que si souvent elle avait baisé avec une tendresse et un respect égal, se serrait sous la pression de son infortune, pensée unique figée au cerveau, mais pour sa mère tangible et accusatrice.

Là, se lisait la flétrissure ! Le jour, Simon l'enivrait, et la nuit il le frappait. Ce fils de Roi, — Roi lui-même, — qui avait reçu les leçons d'une mère comme Marie-Antoinette, qui avait vécu avec des anges et des martyrs, se voyait abaissé par le plus vil des êtres ; et cet homme, il le craignait, lui obéissait, pliait sous ses coups ; pendant la nuit, son cri, qu'elle entendait dans le silence particulier aux prisons, bouleversait sa mère, qui répétait dans l'obsession de son impuissance : « Je ne puis plus rien pour lui ! » Non, elle ne pouvait plus rien, et sa douleur arrivait à un point excessif ; les qualités naissantes de son fils s'évanouissaient avec les grâces de sa personne, et il descendait tous les degrés du dépérissement et de la déchéance.

Si la Reine avait conscience de si humiliantes transformations, elle ne souffrait pas qu'on lui en parlât ; un jour, cependant, elle avoua sa torture. Ma mère ne voulut plus remonter à la tour; la vue de mon frère lui faisait mal. — « Ah ! c'est fini, mon pauvre enfant est perdu !... » Tomber dans les mains de Simon, c'était tomber dans l'opprobre;

martyriser le corps, tuer l'esprit, dégrader l'âme, telle fut l'œuvre du gardien, œuvre basse dont l'amour maternel comprenait alors l'épouvantable portée. « Il me semble que mon cœur est mort. »

IV

LA REINE ET SA FILLE

Mais la Reine tenait à la vie par les mille liens de la souffrance, liens si forts et si souples. Elle avait été frappée à toutes les faces du cœur : son mari d'abord, son fils ensuite, maintenant sa fille ; et sa pensée allait au delà du possible : la Reine ne se trompait pas absolument.

Au nom du droit royal méconnu, les alliés châtiaient la république et ses hommes. Leurs succès eurent leur retentissement au centre du pays, au fond même du Temple, et quelque chose de terrible tomba, rapide comme la foudre, sur les femmes qu'on y tenait enfermées. « Le 3 août, à deux heures du matin, écrit Madame Royale, on vint nous éveiller pour lire à ma mère le décret de la Convention qui ordonnait qu'elle serait conduite à la Conciergerie pour qu'on lui fît son procès ; elle entendit la lecture de ce décret sans s'émouvoir et sans dire une seule parole. Pendant qu'elle fit le paquet de ses vêtements, les municipaux ne la quittèrent point ; elle fut même obligée de leur donner ses poches qu'ils fouillèrent et prirent tout ce qu'il y avait dedans. » Il y avait des cheveux de son mari, de ses enfants, des miniatures de ses amies, un petit livre tout usé, dans lequel Louis XVII avait appris à lire, à compter... Des prières

que la Reine elle-même avait écrites, l'une au sacré Cœur, l'autre à la mère de Dieu, et bien d'autres choses, des reliques, — épaves si chères, — rien de plus touchant, de moins compromettant. « Dans l'instruction d'une cause, dit un municipal, tout sert de preuves. »

Mais laissons parler la fille de la Reine. « Ma mère, après m'avoir tendrement embrassée et recommandé de prendre courage, d'avoir soin de ma tante et de lui obéir, se jeta dans les bras de ma tante et lui recommanda ses enfants, ma tante lui dit quelques mots bien bas; alors ma mère partit sans jeter les yeux sur nous, de peur sans doute que sa fermeté l'abandonnât. »

V

LA REINE SORT DU TEMPLE

Par une nuit superbe, « sous un ciel enchanté d'étoiles », la Reine s'enfonça dans l'obscurité des tristesses humaines, ombres profondes, portant dans son âme la trace de ses amours brisés, la défaite de toute une vie ; elle gardait au cœur un glaive d'invisible acier fouillant son infermable plaie. « Je ne souffre que là », mais combien elle souffrait là !

Après avoir quitté sa sœur et sa fille, la Reine sortit de son appartement et son regard se porta vers l'étage supérieur, à cette porte rebelle, — fermée sur son fils. — Un instant, elle eut la velléité d'y monter, de frapper. « Ils seraient inexorables. » Tant de douleurs l'avaient assaillie, qu'aujourd'hui elle cède, sans révolte intérieure, ou appa-

rente ; en descendant, elle s'arrêta au premier étage, devant l'appartement du Roi ; — elle y pensa, puis « se signa » ; continuant sa marche, elle arrive au guichet, au milieu d'hommes armés. La nuit les faisait paraître nombreux, chaque coin d'ombre en était rempli. En sortant de cette prison, la Reine traversa Paris, ses larges espaces, et ne distingua rien de la ville.

Lorsque Marie-Antoinette entra dans la Conciergerie, « cette antichambre de la mort (1) » ; l'aube se levait.

La Reine allait où l'on voulait qu'elle allât, et contre l'acte attentatoire, elle n'opposa aucune résistance ; avançant davantage dans la douleur, elle en sonda les nouvelles profondeurs ; « désormais, rien ne peut plus me faire de mal. » Elle était seule, seule pour toujours.

VI

LA CONCIERGERIE

« On m'a délogé cette nuit, — écrivait le général de Custine (2), — pour me faire céder la place à la Reine, parce que mon premier logement était le plus mauvais de la prison. »

Oublieux de sa sécurité, le concierge Richard, — un brave homme, — parut méconnaître cet ordre en donnant à Marie-Antoinette « la chambre du conseil, ce qu'il avait de mieux. C'était la chambre la plus spacieuse et la plus

(1) Comte Beugnot, I, 159.

(2) *La Russie en 1839*, lettre II ; cité par M. Bardoux dans son ouvrage : *Mme de Custine*, 1888.

saine de la prison, mais elle n'en participait pas moins de la physionomie de cette sombre Conciergerie » ; elle était située à l'extrémité du corridor qui conduit à la chapelle Ce corridor, sombre, lugubre, nous y avons marché; nous avons touché ce verrou si lourd, et franchi cette basse porte sous laquelle il faut se plier beaucoup pour entrer. Ce cachot était plus sombre encore qu'il ne l'est aujourd'hui, la fenêtre étant agrandie ; du temps de la Reine, il reste le pavé qu'elle a foulé de ses pieds et de ses genoux. « La prison lui avait donné beaucoup de pitié... Elle priait souvent au pied de son pauvre lit. »

Marie-Antoinette avait devant les yeux un crucifix que nous voyons encore ; combien souvent elle dut lui demander la force, le secret des grandes morts ? Son lit de sangle était à côté de la fenêtre, et vis-à-vis de cette fenêtre, au milieu de la baie qui divise cette pièce en deux, un paravent, derrière lequel les gendarmes ne devaient pas la perdre de vue. Nous connaissons cet endroit épouvantable, « car les reliques du passé remuent toujours. »

Aussitôt entrée dans ce désert nouveau, Marie-Antoinette frémit d'horreur et sentit le froid des pierres : les murs la menaçaient, le plafond l'écrasait : peu d'air, presque pas de lumière, l'humidité suintait de partout ; la Reine s'établit tout de suite, dans sa vie nouvelle, abominable, et, pour en mesurer la durée, elle suspendit sa montre au mur, mais on la lui retira bientôt, comme si désormais le temps devait se compter par ses seules souffrances.

Aux privations dures s'ajoutait le dégoût des choses et des êtres. Sa cellule touchait au corps de garde, et tout ce qui s'y disait blessait sa pudeur d'honnête femme, car ce quartier était un cloaque ; si on n'a passé une nuit là,

au milieu de cet assemblage d'horreurs, on n'a rien vu (1). Ce qu'elle dut souffrir dans sa délicatesse de nature et de goût serait impossible à rendre ; elle n'en parlait pas et le supportait bien. « Cela ne serait rien si je n'étais loin de mes enfants. »

Ses enfants ! Il les lui fallait, elle les voulait, les demandait aux commissaires, aux municipaux, à tous les vivants ; c'était une obsession dont son cœur seul ne se lassait pas. L'existence s'attache à nous par le mal qu'elle nous fait, et l'amour maternel, qui s'alimente de lui-même, devenait une torture pour Marie-Antoinette ; un vagissement, un pleur tendaient les fibres de son cerveau et de son cœur, les tendaient de la manière la plus cruelle. « Surtout, recommandaient les gardiens, qu'on ne lui parle pas de ses enfants ; » mais elle y pensait avec une tourmentante intensité. Qui ne sait que le cœur humain est une meule qui se broie elle-même quand elle n'a plus rien à broyer ?

Cette meule, qui mordait si sûrement le cœur de la Reine, usait aussi sa santé, que tant de causes minaient déjà ; sa détention prolongée, l'absence de soins et d'hygiène, l'insanité du dernier cachot, déterminèrent chez Marie-Antoinette un état affaiblissant dont elle ne voulut pas se plaindre ; « j'aurai assez de force pour ce qui me reste de jours à vivre. » Sa vie était au cerveau, au cœur ; les choses ne sont plus rien aux âmes ainsi touchées, et cet être blessé crie vers un plus fort que lui. Montant vers la lumière, sa conscience et sa raison se pénètrent de vérité,

(1) Comte Beugnot. — *Les prisons de la Révolution*, par Dauban. Paris, 1870.

s'éclairent de foi. Dieu a pitié de nos défaillances, une pitié incommensurable, aussi cette femme désolée retrouva ce que la religion oppose au désespoir.

La Révolution frappait de nouveaux coups. Les prêtres et les nobles qui se cachaient à Paris furent saisis, enfermés, et la Conciergerie s'ouvrit pour M. l'abbé Émery, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice. C'était un cœur courageux, passionné pour le bien des âmes, à ce moment surtout où l'on passait si vite de la liberté à l'échafaud. Aussitôt incarcéré, M. Émery connut la présence de la Reine ; l'humiliation de cette femme qui avait régné, la fermeté de ses vertus, le touchèrent au delà de toute expression, et il résolut, sinon de la voir, mais de la fortifier. Marie-Antoinette, on ne sait par quelle voix, apprit que M. Émery viendrait l'absoudre, la nuit suivante, à travers la porte de son cachot : à minuit, la Reine se mit à genoux en deçà de cette porte ; de l'autre côté, M. Émery « entendit ses soupirs et l'entretint quelques instants avant de lui donner l'absolution » (1).

Un biographe de Marie-Antoinette, un de ses historiens les plus consciencieux (2) rapporte qu'au mois de septembre, la Reine reçut plusieurs fois la visite d'un prêtre et que plusieurs fois aussi elle entendit sa messe ; de très intéressants mémoires récemment parus en parlent également (3). L'entrée de la Conciergerie fut-elle donc si facile à un prêtre hors la loi, alors que le Temple ne s'ouvrit

(1) Affirmation de M. de Forcade, lettre de juin 1842. — Lettre de M. Mermod, curé de Gex, à M. de Falloux, 4 novembre 1842. — Vie de M. Émery.

(2) M. de la Rochetterie, communion de la Reine à la Conciergerie. Paris, 1870.

(3) Du baron Hyde de Neuville, I, 88 et suiv.

pour aucun? Assurément la dernière détention de la Reine ne fut si inflexible que plusieurs ne tentèrent l'accès de sa prison (1).

Mais il est un fait absolument vrai, et que *j'affirme* de toutes mes forces, avec toutes les énergies d'une conviction basée sur l'honneur d'une parole. Tout témoignage authentique, celui des lettres, ayant disparu dans un « incendie géant », c'est donc verbalement que j'ai eu la connaissance de ce fait. Transmise de génération à génération par des hommes de caractère supérieur, cette tradition n'a subi aucune altération de fond, ni amplification de forme ; de son origine (1793) à sa communication (1881), elle fut intégralement conservée. Avec le respect et l'enthousiasme de la vérité, je détache aujourd'hui cette page très belle de l'histoire d'un membre du clergé français (2). *J'affirme* que la Reine Marie-Antoinette reçut, au mois d'octobre, les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie.

En 1791, nous avons vu un militaire s'introduire aux Tuileries, offrant à la Reine de la sauver ; Marie-Antoinette avait refusé ; cet officier, on s'en souvient, était un prêtre. Aujourd'hui il s'agit non de liberté temporelle, mais d'éternité. M. le curé de S^t^-M. parut à la Conciergerie, vêtu de l'uniforme des municipaux ; comment en imposa-t-il à la

(1) *Marie-Antoinette à la Conciergerie*, p. 35.

(2) Pendant la Restauration, la famille de M. le curé de St-M. l'engagea vivement à remettre à Louis XVIII les preuves écrites attestant ce fait, ainsi que la boîte d'argent qui passa des mains de Marie-Antoinette dans les siennes. — Trop détaché d'honneurs humains, il résista aux suggestions, et réserva pour lui seul le souvenir d'avoir fait « du bien à la Reine de France et à un grand nombre de victimes de la Révolution ».

Convention? Comment fut-il introduit à la Conciergerie?... Ceci est le secret des grandes captivités.

«Tremblant comme un enfant», il pénètre dans le cachot ; Marie-Antoinette, dont l'acuité de perception était extrême, lui jeta, comme à tout inconnu, un regard défiant. « Celui qui n'est pas pour moi est contre moi. » Certes, celui-ci était pour elle ! la Reine l'observa longtemps, et ne se souvint pas ; tant d'amertumes avaient traversé son cœur que les incidents s'échappaient de sa mémoire. Le nouveau venu « se promenait dans l'espace réservé aux municipaux, y demeurait libre, alors que les subalternes jouaient aux cartes avec une attention favorable à ses plans ». Il s'appuyait sur le paravent qui le séparait de la Reine et même il hésitait à lui parler. C'est si grand de parler à une âme, et c'est si délicat !

« Madame ! » dans ce mot bref et complet, la Reine saisit tout un poème et se rappela les déférences passées. Entre ce prêtre accomplissant l'œuvre divine et cette souveraine déchue des plus grandes gloires terrestres, quelle correspondance ! D'un côté la noble humilité de l'aveu, de l'autre les puissances de rédemption. Par un geste impossible à rendre, l'homme de Dieu absout la femme de douleur, et cette minute de silence et de grandeur a son caractère.

Ceci est le libre mouvement d'un esprit chrétien. Vinrent les consolations. Regardant la Reine, le noble prêtre lui montre et lui donne une boîte d'argent ronde et plate (1) renfermant une hostie. A cette vue, l'empressement de la Reine témoigna de l'ardeur de sa foi, en même temps que

(1) Cette custode, appartenant à Mme Alexandre Legentil, née Marcotte, est déposée dans sa chapelle particulière de Larbroye (Oise).

sa physionomie exprimait des sentiments que la langue humaine ne saurait traduire. — « Elle me parut tout ensemble à genoux et debout, une idéale majesté. »

S'étant éloigné, le prêtre-soldat la laissa seule.

Si le cœur a ses mystères, l'âme aussi a les siens, peut-être plus élevés, plus profonds ; sans vouloir les pénétrer, on s'imagine ce que Marie-Antoinette connut alors de divin. L'être devant l'Infini : l'un demande le paradis, et l'Autre le donne.

CHAPITRE VI

MORT DE LA REINE

I

PROCÈS DE LA REINE

Pour condamner Marie-Antoinette, on ne trouva point de crime politique ; son passé de Reine était sans faute d'État. mais à côté de la Reine il y avait la femme, sa vie privée, ce champ clos où l'acte le plus ordinaire laisse son sillon ; on creusa ce champ, on le creusa sans merci ; l'honneur de la personne royale, l'honnêteté conjugale, les vertus maternelles furent dénaturés, outragés. Toutes les charges contre la Reine sont relevées : les faux témoignages prennent de la valeur, et chacun apportant sa pierre de lapidation, les infamies s'accumulent pour la perdre ; non seulement il fallait qu'elle mourût, mais qu'elle mourût à l'honneur, mort infamante. L'injure des injures, la calomnie, fut lancée contre elle. Ceci semble un paradoxe : la calomnie est un hommage rendu au caractère ; pour condamner moralement Marie-Antoinette, il fallut inventer, et une pensée atroce surgit du cerveau d'Hébert, rédacteur du *Père-Duchesne*.

Tout se réunit contre la Reine, tous la rejettent ; ici des accusateurs vendus, des juges s'ingéniant à la perdre ;

au dehors, son peuple qui la répudie, se haussant de son abaissement, applaudissant à sa chute. Il y a des femmes, « des lécheuses d'échafaud »; celles-ci attendent. Il y a les bourreaux, — ceux-ci eurent pitié. — Il y a plus que des bourreaux encore ! l'ignominie jaillissant de la source même de ses tendresses vint frapper la Reine en plein cœur : Hébert et son fils, la démence de la haine et la démence de l'ivresse. Ce glaive acéré flamboya dans la main fléchissante de Louis XVII, « il parla de ce qu'on lui fit dire. » A ce sujet, Madame Royale s'explique en termes qui dispensent d'y revenir (1).

Pendant que s'aiguisait cette flèche, et que se poursuivait l'instruction du procès, Marie-Antoinette vivait son dernier automne, plus triste, plus faible (2), car le rapport du moral et du physique s'accusait chaque jour davantage. « Qui peut l'engager à prendre soin de cette triste vie qu'elle a si peu raison d'aimer?... Comme la feuille de l'arbre dont les fruits sont tombés, elle n'abrite plus rien et demeure en attendant que le vent d'automne l'emporte... »

Mais elle subissait l'étreinte humaine, commune à tous les condamnés. O mort libératrice ! O mort souveraine ! disait son âme. O vous, mes enfants, mes petits enfants ! protestait son cœur, tant il est vrai qu'on renaît perpétuellement à la vie pour en être perpétuellement tourmenté. Elle ne désirait plus de vivre, et ne voudrait pas mourir; l'ardeur du martyre ne la transporte pas, car Marie-Antoi-

(1) *Récit des événements arrivés au Temple*, par la duchesse d'Angoulême.

(2) *Marie-Antoinette à la Conciergerie*, par M. Compardon, 1863, page 66.

nette aimait passionnément ses enfants; or, toute passion, même la plus noble, est une chaîne. Malgré sa prudence, la Reine intéressait les gendarmes à son angoisse. « Comment vont mes enfants? où sont-ils? que font-ils? » Ce spectacle ébranlait leur civisme et plusieurs refusent « cette dernière garde ». On ne sait comment exprimer ce qui se passait dans leur âme; un sentiment d'humanité répondait à la certitude de son innocence et l'admiration naissait de ses vertus tranquilles autant que de sa dignité en face de si dures lois.

Évidemment, dans sa détresse sans égale elle eût touché le cœur le plus dur. Pas une main amie pour la soutenir et serrer les siennes, ni une tendre parole, ni un espoir, ni une consolation; rien, absolument rien; elle est seule, toute seule. Un cachot bas, infect, chaque jour plus sombre et plus humide; pas de ciel à ses regards, pas d'amour pour son cœur; ni des êtres, ni des choses, elle n'attend plus rien.

II

LE JUGEMENT DE LA REINE

L'instruction du procès de Marie-Antoinette étant achevée, la Convention nomma les membres qui devaient composer le tribunal extraordinaire (1).

Fouquier-Tinville devint accusateur public. Cet homme, dont l'âme vénale (2) ne reculait devant aucune bassesse,

(1) *Tribunal révolutionnaire,* par M. Compardon.

(2) D'après Mme Roland, c'était un être vil. Il avait reçu 80.000 fr. de Mme de Larochefoucauld pour sauver un émigré qu'il laissa exécuter.

voulait qu'on saignât les condamnés afin qu'ils eussent une attitude moins ferme en présence des bourreaux. « Il me faut, disait-il, deux ou trois mille accusés par décade. » Si les victimes qui mouraient si noblement troublaient Fouquier-Tinville, que dût-il éprouver en voyant Marie-Antoinette aller royalement à la mort ? En moins d'une année, la Reine s'était vue dépossédée de son trône, de son rang, de sa beauté ; mais de tout cela restait la majesté, une suprême majesté : « Elle me gêne par son orgueil », disait-il.

III

L'INTERROGATOIRE

Nous savons la marche de son procès et dans quelle paix elle mourut. La Reine eut pour défenseurs MM. Chauveau-Lagarde et Tronçon du Coudray, nommés d'office, mais fort estimables ; tous deux préparent sa défense. « Si ce n'était pour mes enfants, je ne répondrais rien. » S'y décidant, elle le fit avec loyauté, prudence et à propos. Le premier interrogatoire dura vingt heures, sans interruption. Les principaux chefs d'accusation furent la nationalité de la Reine, ses trahisons politiques, son amour pour l'Autriche, la haine pour les Français, les sacrifiant à sa patrie (1).

« Ma patrie, c'est celle de mon fils... que la France soit

(1) *Biographie universelle;* — articles Dumouriez, — Mercy-Argenteau, — Maret (duc de Bassano), — général Kilmain. — On se convaincra que l'Autriche pouvait échanger des prisonniers français contre la Reine. Elle ne le fit pas. — *Origines de l'histoire de la politique d'Autriche pendant la révolution française,* par le docteur Zeissberg, Vienne, 1882 ; cité par *le* journal *le Temps,* 5 juin 1888.

grande et heureuse, c'est tout ce qu'il nous faut. Je réponds de mon fils... En tout temps j'ai rempli mes devoirs et n'ai trahi personne... Ma parenté, c'est mon fils... Ma famille, c'est mes enfants. » Un royal langage, n'est-ce pas ? Et c'est par son fils, — cet adoré, — que devait jaillir le sang de son cœur ; Hébert l'attendait là, et, dans un silence réprobateur, il osa révéler les divagations de Louis XVII.

L'abjecte parole, d'abord incomprise, la laissa indépendante, mais l'outrage répété la saisit d'horreur, ce soufflet d'infamie la mit debout et, superbe, souveraine, se tourna vers les tribunes, remplies de femmes : « J'en appelle a toutes les mères. »

J'aurais voulu la voir.

Il faudrait reproduire l'accent, le regard, le geste fier par lesquels prostesta la Reine. « Ce visage impassible s'était subitement ranimé. Ces yeux desséchés, qui n'avaient plus de larmes, avaient lancé des éclairs. Sa simple mais touchante invocation vibra dans tous les cœurs, si bien que ces femmes mêmes, qui n'étaient là que pour jouir de l'abaissement de leur ancienne souveraine, subitement touchées dans la maternité, le seul sentiment qui eût survécu à leur abjection, pleurèrent à grand bruit (1). »

« Cet imbécile d'Hébert, s'écria Robespierre. »

(1) Sanson, IV, 203. — Lacretelle, XI, 253.

IV

CONDAMNATION DE LA REINE

La Reine pouvait se résigner à mourir, mais elle voulait vivre dans la mémoire humaine, surtout dans celle de ses enfants, et sauvant son honneur, elle sauva l'honneur du trône. Humainement parlant, la Reine était perdue.

— Accusée, qu'avez-vous à dire pour votre défense? — « Pour moi, rien, pour vos remords, beaucoup : j'étais Reine, et vous m'avez détrônée. J'étais épouse, et vous avez fait mourir mon mari. J'étais mère, et vous m'avez arraché mon enfant ; il ne me reste que mon sang, prenez-le. » L'invitation était superflue. — Saisissant l'émotion extraordinaire de la foule, M. Chauveau-Lagarde parla, — et en quels termes!... de la grandeur d'âme de la Reine, de sa conduite royale, de ses vertus, il rappela ses épreuves inouïes. « Merci pour mes enfants, » lui dit-elle, après la plaidoirie. D'elle-même, aucun souci, pas de plainte.

Le lendemain, la séance s'ouvrit de bonne heure et la Reine y assista. L'opinion divisée laissa de l'espoir aux avocats, espoir fugitif, car le jury se dérobant aux influences généreuses qui étaient dans l'air, Marie-Antoinette fut condamnée à la peine capitale et son exécution fixée au lendemain, 16 octobre.

Par un revirement tout français, la salle, un instant sympathique à la Reine, applaudit aux conclusions ; ces clameurs ne parvenaient pas à arracher à Marie-Antoinette un geste de

colère, un sourire de pitié (1). Après vingt-deux heures d'audience, la Reine fut reconduite à son cachot, complètement brisée : « Je n'y vois plus, je n'en puis plus. » — Il était trois heures du matin. Sa faiblesse était si grande, sa conscience si nette, qu'elle s'endormit, et elle s'endormit profondément, mais elle se réveilla quarante-cinq minutes après, se leva, et, « sans émotion plus grande, disent les gendarmes, elle pria comme elle le faisait chaque jour. »

L'attitude était la même, non la pensée ; sa vie tout entière se déroule devant l'infaillible conscience, de tous les maîtres le seul inflexible; nulle considération n'obscurcit son jugement, aucun compromis ni palliatif; sur cette page qui termine le poème ou le drame de la vie, tout se burine, exact, absolu. La Reine vécut donc son passé, sa vie visible, — sa vie cachée ; — l'honneur de la femme, de l'épouse, l'honneur du rang suprême, et ses pensées les plus secrètes surgissent, réelles ; dans son âme, pas un crime, mais que de blessures ! Aussi quel ardent désir de miséricorde, de paix et de durée ! « Ha ! non rien, plus rien d'ici-bas. » Ayant quitté ses enfants dans la vie, elle va les quitter par la mort. Prêt à cesser de battre, son cœur n'a pas dit son dernier mot, et ce mot, c'est aux siens qu'elle l'adresse.

V

TESTAMENT DE LA REINE

« C'est à vous, ma sœur, que j'écris pour la dernière fois. Je viens d'être condamnée, non pas à une mort honteuse, —

(1) Sanson, 214.

elle ne l'est que pour les criminels, — mais à aller rejoindre votre frère... Comme lui innocente, j'espère montrer la même fierté que lui dans ses derniers moments. Je suis calme comme on l'est quand la conscience ne reproche rien... J'ai un profond regret d'abandonner mes enfants. Vous savez que je n'existais que pour eux et vous, ma bonne et tendre sœur; vous qui avez, par votre amitié, tout sacrifié pour être avec nous, dans quelle position je vous laisse! » Il faut que l'âme soit singulièrement affranchie pour garder ainsi sa liberté, mais l'amour qui défendait la Reine contre de naturelles défaillances la soutint encore. car elle ne cesse de penser à ses enfants, d'en parler. « Recevez pour eux ma bénédiction. Qu'ils pensent tous les deux à ce que je n'ai cessé de leur inspirer: que le principe et l'exécution de ses devoirs sont la première base de la vie... Que mon fils n'oublie jamais les derniers mots de son père que je lui répète expressément : qu'il ne cherche jamais à venger notre mort. » Marie-Antoinette continua par une profession de foi si belle, que tout le monde la connaît. Puis elle termine ainsi : « Je demande pardon à ceux que je connais, et à vous ma sœur en particulier, des peines que sans le vouloir j'aurais pu vous causer. Je pardonne à tous mes ennemis. » Ayant relu ces pages, où elle avait mis tout son cœur, la Reine les laissa sur sa table, et quelques heures après les tendit au concierge. « Ceci est pour la sœur de mon mari, je vous supplie de lui remettre ce papier (1). »

(1) Ce testament tomba entre les mains de Fouquier-Tinville. Conduit lui-même à l'échafaud, en 1794, ses papiers passèrent au conventionnel Courtois. A la mort de ce dernier, en 1813, le testament de la Reine fut communiqué à Louis XVIII, qui le publia.

Ensuite, la Reine s'habilla d'une robe blanche; un fichu blanc sur ses épaules, son bonnet serré par un ruban noir. Elle parut très fatiguée, mais lorsqu'on l'invita à se réconforter : « Je n'ai plus besoin de rien, tout est fini pour moi. » Alors elle invoque le Dieu qui a dans sa main la vie et qui a dans sa main la mort. A cette pensée, son âme est partagée entre d'étranges effrois et de sublimes espérances ; de cette mort commandée, elle fit une mort voulue, consentie ; croyez-la, le ciel vaut bien un effort, et la terre ne vaut pas une larme.

A quelques pas de la Reine, des hommes armés, les bourreaux, s'effaçant, honteux de l'ordre de meurtre. Au dehors, le bruit s'accroît avec un tumulte sourd... On l'appelle, on la maudit ; selon le mot latin —*plebs*— le populaire l'attend, la haine est debout comme un seul homme. Dans la salle des morts, la Reine est assise sur un banc, la tête appuyée contre le mur ; cette tête de femme portant si lourdes pensées...! La Reine semble regarder devant elle, mais elle ne voit rien ; vivant en dedans, elle est tout entière réfugiée dans son cœur, dans sa torture maternelle. Ses gardiens la contemplent ; devant elle, la fille du concierge pleurait... à la vue de l'enfant, la Reine se lève et l'embrasse. « Adieu, ma fille. » Avec quel ton elle lui disait cela ! et se tournant vers l'exécuteur : « Hâtez-vous, je suis prête. » A ses côtés, un prêtre qu'elle ne connaît pas. « Je ne vous ai point attendu, Monsieur, pour demander à Dieu le pardon de mes fautes. »

C'est ainsi que la Reine entra dans la grande région de la mort dont parle Jérémie (1), et « son visage impassible

(1) XXXI, 40.

semblait avoir acquis la rigidité du marbre, comme si l'âme s'était déjà dérobée au martyre » (1).

VI

LA REINE SORT DE LA CONCIERGERIE

Les condamnés sont entourés de respect et de pitié ; Sanson sollicita vainement une voiture fermée pour conduire la Reine au supplice, mais ce que Louis XVI avait obtenu devait être refusé à sa veuve; Chaumette eut même l'indignité de vouloir placer dans la charrette, à ses côtés, deux courtisanes, mais le tribunal décida que la Reine irait seule au supplice (2) ; lasse d'attendre cette mort, la Reine tendit les mains pour qu'on les lui attachât « comme au Roi », puis elle sortit de la Conciergerie.

Elle est face à face avec son peuple : à la place des acclamations enthousiastes d'autrefois, des clameurs atroces. Si l'éclat et la beauté de la Reine se sont effacés dans l'infortune, la valeur du peuple s'est détruite. Ils ne se reconnaissaient ni l'un ni l'autre, et cependant ils se défient : la Reine par la majesté, le peuple par le crime ; elle domine ces hommes de sang, comme autrefois elle dominait dans sa royauté.

(1) Sanson, 193.
(2) Comte Beugnot, I, 205.

VII

MARCHE DE LA REINE

Pour monter dans « l'odieuse charrette », la Reine refusa l'aide de Sanson; ému de respect, celui-ci, laissa pendre, lâche et presque libre, la corde qui serrait ses poignets.

La *plebs* vile se pressait vers la voiture; le cheval marchant au pas, la Reine put tout entendre, et ce qu'elle vit, ce qu'elle comprit, l'esprit se refuse à le reproduire. Ici, une menace, un geste, une parole ignoble. Plus loin, dérobé, furtif, le baiser d'un enfant, un regard ému, un salut; plus loin encore, la Reine subissait l'opprobre populaire, une haine plus marquée. « Ils ne me laisseront pas arriver à la place d'exécution sans me mettre en pièces. » Les tricoteuses, barbares infatigables, entourant la charrette attelée d'un maigre cheval blanc, semblaient la garder, « se poussaient plus près pour voir la Reine. »

A leur aspect, sous ce ciel d'octobre, traversant cette ville homicide, au milieu de la foule rugissante, la Reine se rejeta en arrière. Un mouvement d'horreur se peignit sur sa physionomie; cette foule était si compacte que le cheval épouvanté se cabrait. « Pour défendre la victime, Sanson et son fils durent se placer devant elle. » 100.000 lâches étaient là. Pas un cœur ne battit pour elle, pas une épée ne se leva ; devant le jardin national (les Tuileries) ses lèvres tremblèrent.

Rue St-Honoré, ou rue « Honoré », elle subit toutes les injures; non seulement les rues de « la ville de boue », mais

les maisons pleines de curieux, les murs lui criaient la malédiction et le ciel se couvrit pour le dénouement du drame.

La Reine souffrait. L'ignoble blessait sa vue, son entendement, et l'ignoble était partout. Près de la maison de Robespierre, le peintre David esquissa son portrait ; malgré l'horreur voulue, l'air royal s'y révèle. A la place des Piques (place Vendôme), le cortège s'arrêta par le refoulement des masses ; de la rue de la Révolution (rue Royale) jusqu'à l'endroit où se dressait l'échafaud, l'espace s'élargissant dégagea la charrette qui se dirigea plus vite vers le centre de la place.

VIII

L'ÉCHAFAUD

Là est le terme dernier, et la Reine y touche sans défaillir ; sa pensée revint aux pures visions. « O mes enfants, je vais rejoindre votre père. » La voiture s'arrêtant, la Reine descendit seule ; dans sa hâte vers le ciel, la Reine monte les degrés de l'échafaud et sollicite l'exécuteur : dépêchez-vous. Alors « tout en elle prit une expression sublime ».

Aussitôt après, la Reine Marie-Antoinette entra dans l'éternité.

Le meurtre national étant consommé, la grande suppliciée fut dérobée aux regards, et une sépulture sans honneur lui fut donnée, mais la justice et la vérité gardent ce sépulcre, encore ouvert à nos larmes, à nos remords, à la réparation. « Il y a là, s'écrie Napoléon, quelque chose de pire que le régicide », et la plainte séculaire s'entend toujours.

France de 93, voilà ton œuvre. Paris civilisé, voilà ton crime. Voici l'expiation.

Waterloo — 1815 — ? Non.

Metz, Strasbourg, Sedan ? Non.

Paris — 1871 !

En ce temps, armées, drapeaux, valeur, héroïsme, lâcheté, trahison, grandeur et bassesse, dans un épouvantable duel se rencontrent. Le sang français versé par une main française ! Paris incendié ! Ravageant par le faîte comme une tête qui tombe, courant de sommet en sommet, ces flammes t'ont marqué, peuple incomparable, et sans effacer ton crime, ont renouvelé ta honte.

O Reine, mon siècle t'a vengée !

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE PREMIER

JEUNESSE DE MARIE-ANTOINETTE

CHAPITRE PREMIER

NAISSANCE ET ÉDUCATION DE MARIE-ANTOINETTE

I. — Naissance de Marie-Antoinette..... 1
II. — Marie-Thérèse Impératrice-Reine..... 2
III. — Éducation de Marie-Antoinette..... 6
IV. — Caractère de Marie-Antoinette..... 8

CHAPITRE DEUXIÈME

MARIAGE DE MARIE-ANTOINETTE

I. — Préliminaires du mariage..... 11
II. — Voyage de Marie-Antoinette..... 16
III. — La Dauphine en France..... 20
IV. — La Dauphine devant la Cour..... 22
V. — Mariage de la Dauphine..... 27

CHAPITRE TROISIÈME

LA FAMILLE ROYALE

I. — Louis XV et sa famille..... 31
II. — La société française..... 39
III. — Sentiments inspirés par le mariage de la Dauphine..... 42
IV. — Attitude du Dauphin..... 44
V. — Isolement de la Dauphine..... 45

CHAPITRE QUATRIÈME

MARIE-ANTOINETTE A VERSAILLES

I. — Correspondance de Marie-Thérèse et de Marie-Antoinette..... 47
II. — Une journée à la Cour..... 50
III. — Difficultés que rencontre la Dauphine..... 51
IV. — La Dauphine et ses ennemis..... 54
V. — La princesse de Lamballe..... 59
VI. — Marie-Antoinette et la comtesse de Provence..... 61

CHAPITRE CINQUIÈME

MARIE-ANTOINETTE DAUPHINE. — MORT DE LOUIS XV

I. — Partage de la Pologne. — Ses conséquences pour Marie-Antoinette..... 65
II. — La Dauphine et Mme du Barry..... 70
III. — La Dauphine et la famille royale..... 73
IV. — Le Dauphin et la Dauphine à Paris..... 75
V. — Mariage du comte d'Artois..... 77
VI. — Mort de Louis XV..... 80

LIVRE II

ROYAUTÉ DE MARIE-ANTOINETTE

CHAPITRE PREMIER

MARIE-ANTOINETTE REINE DE FRANCE

I. — Marie-Antoinette Reine de France..... 83
II. — Impatience populaire. — Maurepas..... 90
III. — Le Roi et la Reine renoncent au droit de Joyeux avènement..... 93
IV. — La Reine reçoit les hommages de la Cour..... 96

CHAPITRE II

LA REINE A TRIANON

I. — Le Jardin..... 102
II. — Le petit Trianon..... 103

III. — Une pastorale au XVIII^e siècle..... 106
IV. — Le comte d'Artois..... 108
V. — Le cardinal de Rohan..... 110
VI. — Turgot..... 113
VII. — Rentrée du Parlement..... 114

CHAPITRE III

PREMIÈRES ANNÉES DU RÈGNE

I. — Le Roi et la Reine à Paris..... 116
II. — Le sacre de Louis XVI..... 117
III. — Mariage de la princesse Clotilde..... 122
IV. — M^me de Lamballe et M^me de Polignac..... 123
V. — Marie-Antoinette et les favorites..... 124
VI. — Société de Marie-Antoinette..... 127

CHAPITRE IV

LA REINE ET LA SOCIÉTÉ DU XVIII^e SIÈCLE

I. — L'esprit français..... 134
II. — La Cour..... 139
III. — Marie-Antoinette et les ministres..... 143
IV. — La Reine dans l'attente de l'Empereur d'Autriche..... 147
V. — Situation politique de la Reine..... 149

CHAPITRE V

L'EMPEREUR D'AUTRICHE A VERSAILLES

I. — L'Empereur d'Autriche et la Reine de France..... 152
II. — Plaisirs offerts à l'Empereur..... 155
III. — Ligne de conduite de la Reine..... 162
IV. — Bruits de guerre..... 165
V. — Une prophétie au XVIII^e siècle..... 169

LIVRE III

LA DYNASTIE ROYALE, LA GUERRE ET LA PAIX

CHAPITRE PREMIER

NAISSANCE DE MADAME ROYALE

I. — Voltaire à Paris 172
II. — La Reine et l'Autriche..... 177
III. — Naissance de Madame Royale..... 183

CHAPITRE II

LA GUERRE

I. — Alliance Franco-Américaine..... 185
II. — Commencement des hostilités..... 190
III. — La Reine et le duc de Chartres..... 192
IV. — Versailles pendant la guerre.. 194

CHAPITRE III

LA GUERRE (*suite*), MORT DE MARIE-THÉRÈSE

I. — La Reine et les nouvelles de guerre..... 198
II. — Fersen à Versailles..... 202
III. — Campagne de 1780..... 205
IV. — La Reine a ses entrées au conseil..... 206
V. — Mort de l'Impératrice-Reine..... 208

CHAPITRE IV

LA GUERRE — NAISSANCE DU DAUPHIN

I. — Deuil de la Reine..... 212
II. — Inquiétude de la Reine au sujet de la paix..... 220
III. — La Reine et Necker 222
IV. — Naissance du Dauphin..... 224
V. — La Reine rend ses actions de grâce à Notre-Dame..... 227

CHAPITRE V

LA PAIX AVEC L'ANGLETERRE

I. — La Reine et la paix..... 229
II. — Le grand-duc de Russie à Versailles..... 233
III. — Le Roi de Suède à Paris..... 234
IV. — Marie-Antoinette et le progrès universel..... 238
V. — La Reine et Parmentier..... 242
VI. — Les Montgolfières..... 242
VII. — Gagliostro. — Les Francs-maçons..... 247

LIVRE IV

LA REINE AVANT LA RÉVOLUTION

CHAPITRE PREMIER

LE COLLIER

I. — Portrait moral de la Reine..... 251
II. — Action regrettable de la Reine..... 253
III. — Beaumarchais à la Cour..... 255
IV. — Le prince de Guéménée..... 257
V. — Le procès du Collier..... 259
VI. — Le cardinal de Rohan..... 260
VII. — La comtesse de La Motte..... 261
VIII. — Les complices de Mme de La Motte..... 263
IX. — Intrigues ouvertes..... 266
X. — Coup décisif porté par Mme de La Motte..... 269
XI. — L'incident du bosquet..... 271
XII. — Arrestation du prince de Rohan..... 273
XIII. — Arrestation de Mme de La Motte..... 276
XIV. — Le jugement..... 280

CHAPITRE II

MARIE-ANTOINETTE ET SES ENFANTS

I. — La Reine et Louis XVII..... 285
II. — La Reine à Saint-Cloud..... 288
III. — Marie-Antoinette et madame Élisabeth..... 291
IV. — Naissance et mort de madame Sophie..... 296
V. — Joseph II et la Hollande..... 299

CHAPITRE III

LA REINE ET LA POLITIQUE

I. — L'Assemblée des notables..... 302
II. — Chute de Calonne..... 307
III. — Ministère de Brienne..... 308
IV. — Necker rentre au pouvoir..... 311
V. — Maladie et mort du Dauphin..... 313

CHAPITRE IV

LA REINE ET LES ÉTATS GÉNÉRAUX

I. — Versailles et les États (1789)..... 318
II. — Louis XVI et le tiers État..... 323
III. — Les États réunis..... 325
IV. — Prise de la Bastille..... 330
V. — Louis XVI à Paris..... 333

CHAPITRE V

LA REINE AUX JOURNÉES D'OCTOBRE

I. — L'anarchie..... 336
II. — Le banquet des gardes du corps..... 339
III. — Le peuple à Versailles..... 342
IV. — La Reine et le peuple..... 343
V. — Le Roi et la Reine à Paris..... 349

LIVRE V

LE TRÔNE ET LA RÉVOLUTION

CHAPITRE PREMIER

MARIE-ANTOINETTE AUX TUILERIES

I. — La Cour et Mirabeau (1789-1790)..... 353
II. — La Reine, sa famille et ses amis..... 354
III. — Éducation de Madame Royale..... 357
IV. — Fermeté de la Reine et tristesse de Louis XVI..... 358
V. — L'Assemblée constituante (1789)..... 359
VI. — Marie-Antoinette te les Cours étrangères..... 362

CHAPITRE II

LA REINE ET MIRABEAU

I. — Mirabeau..... 366
II. — Mort de l'Empereur d'Autriche..... 367
III. — Les plans de Mirabeau..... 371
IV. — Mort de Mirabeau..... 372

CHAPITRE III

MARIE-ANTOINETTE ET L'ÉMIGRATION

I. — Émigration politique..... 375
II. — Haine des émigrés pour la Reine..... 377
III. — Projets de la Cour..... 378

CHAPITRE IV

VARENNES

I. — Le départ..... 381
II. — Le voyage..... 386
III. — Louis XVI à Varennes..... 387
IV. — Paris après l'évasion..... 389
V. — Retour de la famille royale..... 391
VI. — Entrée à Paris..... 393

LIVRE VI

LES DERNIÈRES ANNÉES DE MARIE-ANTOINETTE

CHAPITRE PREMIER

LE ROI ET LA REINE A PARIS

I. — Captivité aux Tuileries..... 395
II. — Barnave et la Reine..... 398
III. — La Reine avant l'acceptation de la Constitution..... 399
IV. — La Reine et les puissances étrangères..... 402
V. — Acceptation de la Constitution..... 404

CHAPITRE II

LA REINE AUX JOURNÉES DES 20 JUIN ET 10 AOUT

I. — La guerre..... 407
II. — Le peuple aux Tuileries..... 408

III. — La Reine au 10 août..... 413
IV. — La famille royale à l'Assemblée..... 416
V. — Le massacre des Suisses..... 416
VI. — La loge du logographe..... 418
VII. — Marie-Antoinette aux Feuillants..... 419
VIII. — La déchéance..... 420

CHAPITRE III

LA FAMILLE ROYALE AU TEMPLE

I. — Le Temple..... 422
II. — Massacres de septembre..... 425
III. — Monotonie de l'existence à la Tour..... 427
IV. — Louis XVI séparé de sa famille..... 431
V. — Le Roi mis au secret..... 433

CHAPITRE IV

MORT DE LOUIS XVI

I. — Jugement de Louis XVI (1er janvier 1793)..... 436
II. — Condamnation de Louis XVI..... 438
III. — Le Roi et sa famille..... 441
IV. — Marie-Antoinette, veuve de Louis XVI..... 444
V. — Louis XVII enlevé à sa mère..... 447

CHAPITRE V

LE TEMPLE ET LA CONCIERGERIE

I. — La Terreur..... 451
II. — La Reine après le départ de Louis XVII..... 452
III. — Louis XVII et Simon..... 453
IV. — La Reine et sa fille..... 455
V. — La Reine sort du Temple..... 456
VI. — La Conciergerie..... 457

CHAPITRE VI

MORT DE LA REINE

I. — Procès de la Reine..... 464
II. — Le jugement de la Reine..... 466
III. — L'interrogatoire..... 467
IV. — Condamnation de la Reine..... 469
V. — Testament de la Reine..... 470
VI. — La Reine sort de la Conciergerie..... 473
VII. — Marche de la Reine..... 474
VIII. — L'échafaud..... 475

En vente à la même Librairie :

LOUIS XVI, MARIE-ANTOINETTE ET MADAME ÉLISABETH. Lettres et documents inédits publiés par F. Feuillet de Conches. Six vol. grand in-8°, avec portraits et autographes. Prix. . . . . 48 fr.

MARIE-ANTOINETTE ET LE PROCÈS DU COLLIER, d'après la procédure instruite devant le Parlement de Paris, par M. Campardon. Un vol. grand in-8°, enrichi de la gravure en taille-douce du collier, et de divers autographes du Roi, de la Reine, du comte et de la comtesse de Lamotte. Prix. . . . . 8 fr.

LA VRAIE MARIE-ANTOINETTE, étude historique, politique et morale, suivie d'un recueil de lettres de la Reine, dont plusieurs inédites, et de divers documents, par M. de Lescure. 3e édition. In-8°. . . . 5 fr.

CORRESPONDANCE SECRÈTE INÉDITE SUR LOUIS XVI, MARIE-ANTOINETTE, LA COUR ET LA VILLE (de 1777 à 1792), publiée par M. de Lescure, sur le manuscrit de la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg. Deux forts vol. grand in-8°. Prix. . . . . 16 fr.

LA VIE DE MADAME ÉLISABETH, sœur de Louis XVI, par A. de Beauchesne. 2e édition. Deux vol. in-18, enrichis de deux portraits de Madame Élisabeth. Prix. . . . . 10 fr.

CORRESPONDANCE DE MADAME ÉLISABETH DE FRANCE, sœur de Louis XVI, publiée par F. Feuillet de Conches, sur les originaux autographes. Un vol. in-8°, avec portrait et autographes. Prix. . . 8 fr.

LOUIS XVII, SA VIE, SON AGONIE, SA MORT. — CAPTIVITÉ DE LA FAMILLE ROYALE AU TEMPLE, par A. de Beauchesne. Deux vol. in-8°, avec nombreux dessins et autographes. 6e édition. . . 16 fr.

Le même ouvrage. 14e édition. Deux vol. in-18. Prix. . . . . 10 fr.

(Couronné par l'Académie française.)

MÉMOIRES DE MADAME LA DUCHESSE DE TOURZEL, gouvernante des Enfants de France (1789-1795), publiés par le duc des Cars. 2e édition. Deux vol. in-8°, enrichis du dernier portrait de la Reine. Prix. . . . . 15 fr.

MÉMOIRES SUR LES RÈGNES DE LOUIS XV ET DE LOUIS XVI ET SUR LA RÉVOLUTION, par J. N. Dufort, comte de Cheverny, publiés par R. de Crèvecœur. Deux vol. in-8°, enrichis de deux portraits. Prix. . . . . 16 fr.

ANNE-PAULE-DOMINIQUE DE NOAILLES, MARQUISE DE MONTAGU. Nouvelle édition, avec portrait en héliogravure. Prix. 7 fr. 50

UNE FAMILLE NOBLE SOUS LA TERREUR, par Alexandrine des Écherolles. Un vol. in-8°. Prix. . . . . 7 fr. 50

UN HOMME D'AUTREFOIS. Souvenirs recueillis par son arrière-petit-fils le marquis Costa de Beauregard. 5e édition. Un vol. in-18. . 4 fr.

(Couronné par l'Académie française, prix Montyon.)

PARIS. TYP. DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8.

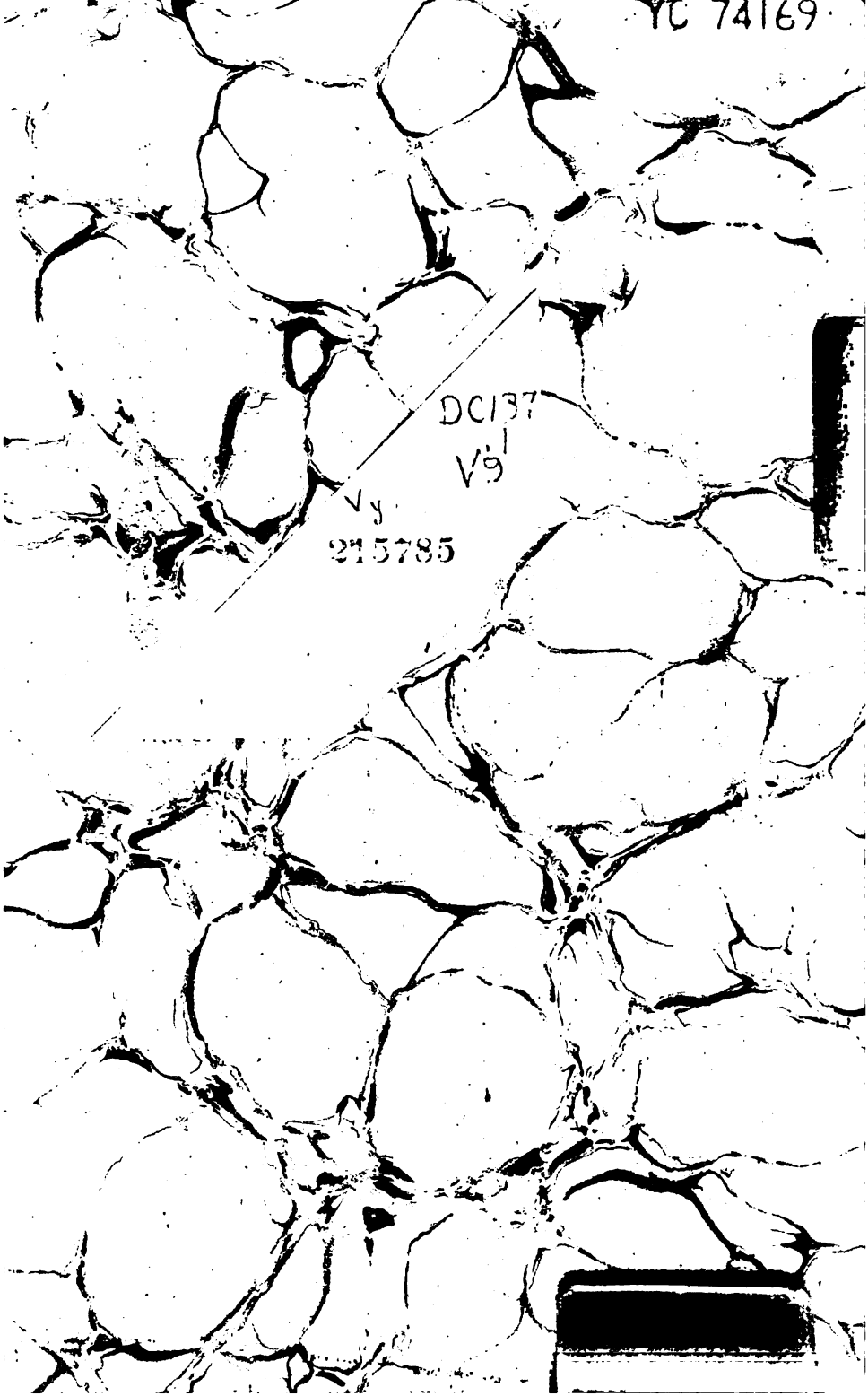
YC 74169
DC137
V9
Vy
215785